

**Mission du Patrimoine Ethnologique/
Ministère de la Culture et de la Communication**

**VIVRE DE LA RIVIERE,
techniques de pêche aux engins et aux filets
sur la Dordogne**

Chargée de recherche : Martine Bergues, ethnologue.

Responsables de l'opération et responsables scientifiques : Alette Geistdoerfer, CETMA - C.N.R.S. / Muséum National d'Histoire Naturelle, Guy Pustelnik, EPIDor/ A.C.V.F.

**Association de la Connaissance de la Vie Fluviale.
Le Buisson-de-Cadouin . Dordogne.**

**A Madame Jannot, Messieurs André Bouyssou, Maurice Jardel,
Bruno Jardel, Pierre Lascoux, Jean Gagnou, Michel Gerkens,
Daniel Queyreau, Pierre Mauget, Michel Salabert
et Messieurs M. Bouyssou, Magimel, Serres, Valette.**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Chapitre I - La pêche au tramail dérivant

I - Pêcher l'alose

- 1 - Alosa alosa
- 2 - " L'eau appelle les aloses"
- 3 - Le lan de pêche
- 4 - Les filets
- 5 - Journée de pêche à l'alose à Bergerac
 - a - Bailler
 - b - Dérivée
 - c - S'enlever
 - d - Refouler
 - e - Dépenter
 - f - Préparer le poisson

- 6 - Pêcher l'alose vers Libourne

II - Pêcher la lamproie

- 1 - "Désuper la lamproie ; l'importance des caractéristiques du milieu au moment de la pêche.
- 2 - Pêcher sur "le gravier" : avoir un filet "bien réglé".
- 3 - Pêcher "de montant"
- 4 - L'environnement social de la pêche des migrateurs.

Chapitre II - Araignée et tramail : la pêche aux filets fixes

I - "Monter les filets"

- 1 - Le savoir-pêcher
- 2 - Savoir monter les filets
 - a - les éléments du filet
 - b - Le maillage

- c - "Pêcher souple"
- d- Quelques différences dans le montage du tramail

II - La pêche au tramail

- 1 - L'usage traditionnel du tramail
 - a - Une pratique traditionnelle désormais illégale
- 2 - Tramail ou araignée?

III - Tendre les filets

- 1 - Le moment de la pêche
- 2 - "Il faut que l'eau aille bien"
- 3 - "On ne va pas tendre n'importe où ni n'importe comment"

Chapitre III : Les nasses : grandes nasses, anguillères, verveux

I - La nasse traditionnelle : le verveux.

II - Les "grandes nasses"

III - Les nasses anguillères

- 1 - Pêcher l'anguille.
- 2 - Le montage
 - a - En moyenne Dordogne
 - b - "La libournaise".
- 3 - Poser
 - a - Placer les anguillères en cordée
 - a - 1 - Appâter et relever
 - b - Placer individuellement les anguillères

Chapitre IV - Poser les cordes

I - Les cordes et "les vieux pêcheurs"

- 1 - Le choix du cordeau

- 2 - Le dispositif
- 3 - Les appâts
- 4 - "Préparer la corde dans le bateau"
- 5 - Poser
- 6 - Lever

II - Une autre manière de faire

Chapitre V - Tirer l'épervier.

- 1 - L'appât ou le caillou, dans le *mou* ou la *ime*.
- 2 - Sur l'épaule, le coude ou le poignet
- 3 - "Arriver sans bruit"

CONCLUSION

ANNEXE : La pêche professionnelle et son contexte

I - La rivière Dordogne

- 1 - Eléments d'hydrobiologie
- 2 - La rivière et les poissons

II - Les cadres socio-juridiques de la pêche professionnelle en rivière

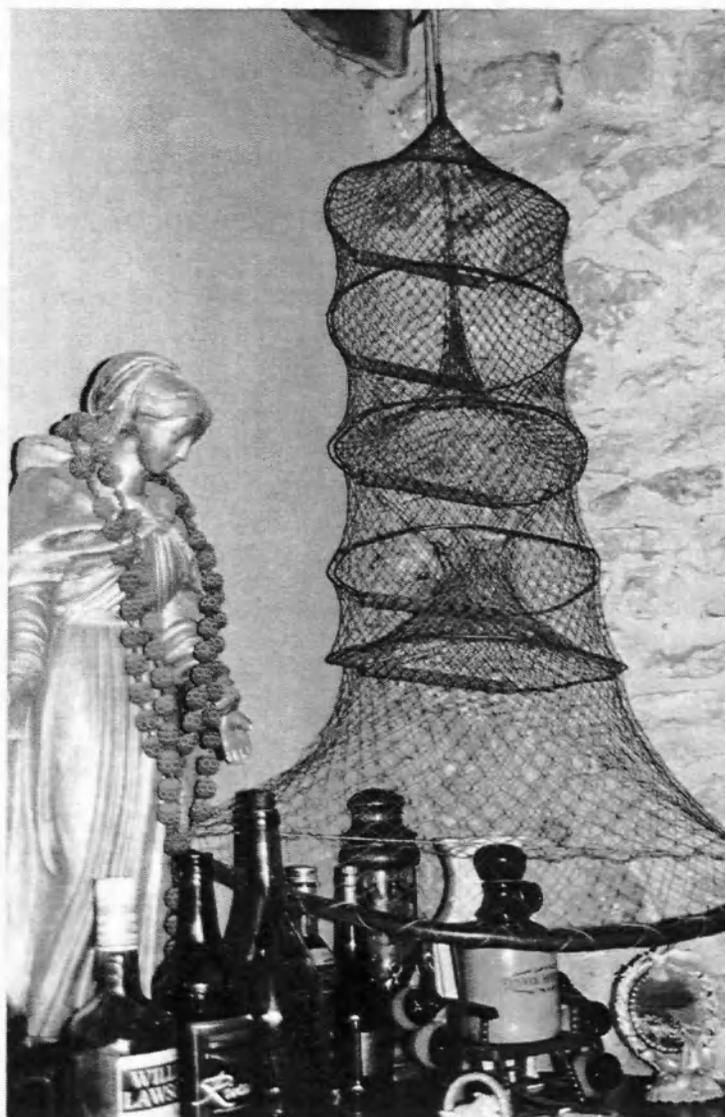
- 1- La réglementation
- 2 - Les différents organismes
- 3 - La réglementation sur la rivière Dordogne

III - Les pêcheurs professionnels, aspect socio-économiques

BIBLIOGRAPHIE



**Photo n° 1 : Dordogne, ma rivière
n° 2 : Remise aux engins et filets
n° 3 : Notre Dame de la pêche**



INTRODUCTION

La rivière Dordogne, qui déroule son fil du Puy-de-Dôme à la Gironde sur 475 km., est une rivière pêchée. Aujourd'hui, la pêche à la ligne lui est davantage associée que celle aux engins et filets. Appoint alimentaire ou pratique professionnelle, cette dernière s'inscrit pourtant dans une très longue tradition. Désormais tout à fait réglementée, supprimée dans les départements du Lot et de la Corrèze, notamment pour favoriser la pêche de loisir, l'activité professionnelle existe toujours en Dordogne et en Gironde.

Les modalités de la pêche aux engins et filets sont très différentes selon l'endroit où elle se déroule ; il y a la réglementation, différente entre les deux départements ; il y a aussi des catégories de poissons et des milieux spécifiques (Cf. annexe). La population de pêcheurs n'est pas homogène non plus, que caractérise une activité mono ou pluriactive et des façons de faire différentes d'un point à l'autre de la rivière.

Si elle rend compte de ces variantes, cette recherche reste centrée sur l'étude des différentes techniques de pêche aux engins et filets. Peu connues, ces techniques se caractérisent cependant par un savoir aussi riche que varié.

La portion de rivière où se déroule l'étude est comprise entre Saint-Julien-de-Lampon (quelques kilomètres en aval de Souillac) et La Rivière (quelques kilomètres en aval de Libourne). L'hétérogénéité de ces quelques deux cent kilomètres de rivière ne se résume pas au travers des pratiques de pêche. Mais, en constituant une réponse très fine à la confrontation entre pêcheur et rivière, elles sont tout à fait significatives de ces différences.

La rivière se partage d'abords en deux grandes zones, caractérisées par une population de poissons et une pression de pêche spécifiques. Ce découpage correspond également à la représentation des pêcheurs eux-mêmes qui, s'ils pensent la rivière dans son ensemble, sont néanmoins davantage attachés à la portion qu'ils exploitent. En aval de Bergerac, le

poisson migrateur (alose, lamproie, pibale) est essentiellement pêché alors qu'en amont, la pêche est plus orientée vers les espèces sédentaires, blancs et carnassiers. Point commun entre ces deux zones, la prédation de l'anguille, ce poisson de rivière qui se reproduit en mer. Si la pêche de l'anguille se décline en de multiples formes, les variations qui la caractérisent correspondent néanmoins à ce grand découpage en deux zones.

Dans cette partie de la rivière (aval de Bergerac), large et relativement calme où vont frayer les poissons migrants, les pêcheurs que nous avons rencontrés vivent exclusivement de la pêche. D'autres cependant y sont pluriactifs, mais pour avoir moins travaillé sur cette portion, nous n'en avons pas contactés. Trois pêcheurs ont été nos interlocuteurs privilégiés, et ce nombre restreint ne suffit sans doute pas à faire de la présentation de la pêche aux migrants une partie aboutie.

Dans cette zone qui va de Bergerac à l'estuaire, il faut distinguer plusieurs parties :

- Bergerac - Vignonet (limite de l'influence de la marée),
- Vignonet - Libourne,
- Libourne - l'estuaire (Bec d'Ambès, limite de salure des eaux).

Entre Bergerac et Libourne, où sont situés nos interlocuteurs, la variable la plus importante procède de l'influence de la mer par le biais des marées, comme nous le verrons dans la première partie de ce travail. Ici, la pêche est orientée vers la capture de la lamproie (décembre à avril), de l'alose (mai - juin), de l'anguille (été) et éventuellement de la pibale (novembre - décembre). Quant à la zone estuarienne, nous croyons pouvoir dire, avec les études qui lui sont consacrées, qu'elle est encore très différente.

Les pratiques de pêche dans le Bergeracois en font une zone intermédiaire : pêche de migrants et de sédentaires à la fois, utilisation de l'épervier (caractéristique du "haut" de la rivière).

En amont de Bergerac, on peut distinguer deux zones :

- de Saint-Julien-de-Lampon, proche de la limite du département du Lot jusqu'à Mauzac, la rivière se particularise par un débit assez soutenu sur une succession de calmes et de rapides ; ici, la présence de bras morts est mise à profit par la pêche.

- Après Mauzac, la Vézère rejoint la Dordogne, calmant et grossissant son cours ; la rivière, large désormais, est ralentie par les barrages de Mauzac, Tuillères et Bergerac.

Sur la partie Saint-Julien - Bergerac, nous avons successivement étudié la pêche à l'anguille (printemps/été) aux cordes, au verveux et à la nasse anguillière (mai - juin) ; la pêche des poissons sédentaires - blancs

et carnassiers, au tramail et à l'araignée (avril, juin, juillet), la pêche des ablettes à l'épervier (juillet).

Parmi les dix pêcheurs rencontrés de Saint-Julien à Mauzac, deux sont compagnons, ex-professionnels, un est à la retraite, trois sont fermiers de lots (voir annexe), deux ont des grandes licences, deux sont amateurs. Restaurateur, fabricant de filets, ouvrier ou paysan, ils pratiquent tous la pêche conjointement à une autre activité. Seul deux d'entre eux ont moins de 45 ans, cette population est relativement âgée qui ne se renouvelle qu'assez peu.

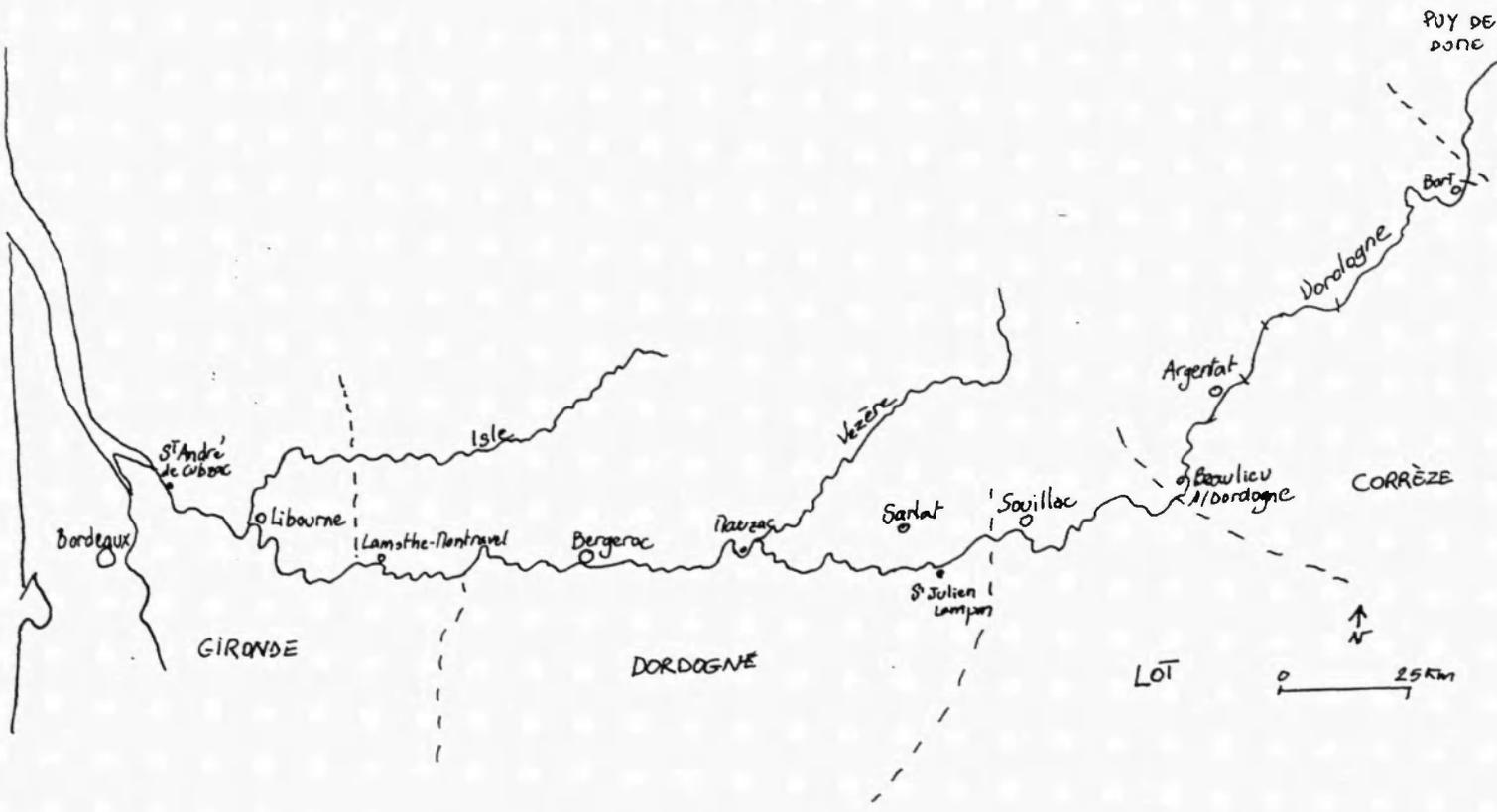
Avec eux, comme avec l'ensemble de ceux avec qui nous avons travaillé, les rencontres ont été multiples (de deux jours à une semaine et plus). En fait, nous avons préféré, sur les quatre mois de terrain, approfondir avec un petit nombre de pêcheurs les thèmes liés au savoir de ce métier plutôt que de rencontrer rapidement chacun des pêcheurs de la rivière. Aussi, ce travail se veut, non pas représentatif de l'ensemble de la pêche professionnelle sur la rivière Dordogne mais centré sur le "savoir pêcher". Mené selon une approche ethnologique classique (sur la rivière, en écoutant, regardant ou ramant, et "sur terre" en discutant), il s'attache à décrire chaque technique que chaque pêcheur rencontré met en oeuvre.

C'est donc une rivière très variée que nous avons rencontrée, comme le sont les pêches qui s'y appliquent et les savoir des pêcheurs qui la fréquentent. L'étude du savoir-pêcher dont un des thèmes est de comprendre comment se transmet, circule et se modifie le savoir, met en scène ces interactions entre pêcheur, milieu et outils de la pêche, tout en en démontrant la richesse.

Ce travail s'attache essentiellement à la description des techniques de pêche. Aussi, bien des aspects liés à cette profession sont écartés qui ont néanmoins fait l'objet de nombreuses discussions, comme le rapport à la rivière, les relations aux autres usagers de la rivière : pêcheurs professionnels, pêcheurs à la ligne (sujet sur lequel il y aurait beaucoup à dire), les relations également à la profession, aux lois qui la réglementent, et à son devenir (sujet également très vaste et très sensible puisque tous sont au moins inquiets sinon affolés que leur métier, "le plus beau du monde", soit en difficultés).

Faire un descriptif des techniques de pêches ne relève pas d'une entreprise simple. Surtout peut-être, lorsqu'on est davantage riverain que pêcheur de Dordogne. Il faut transformer le regard, passer du point de vue du bord de l'eau, à un point de vue de sur l'eau et de dans l'eau. Et

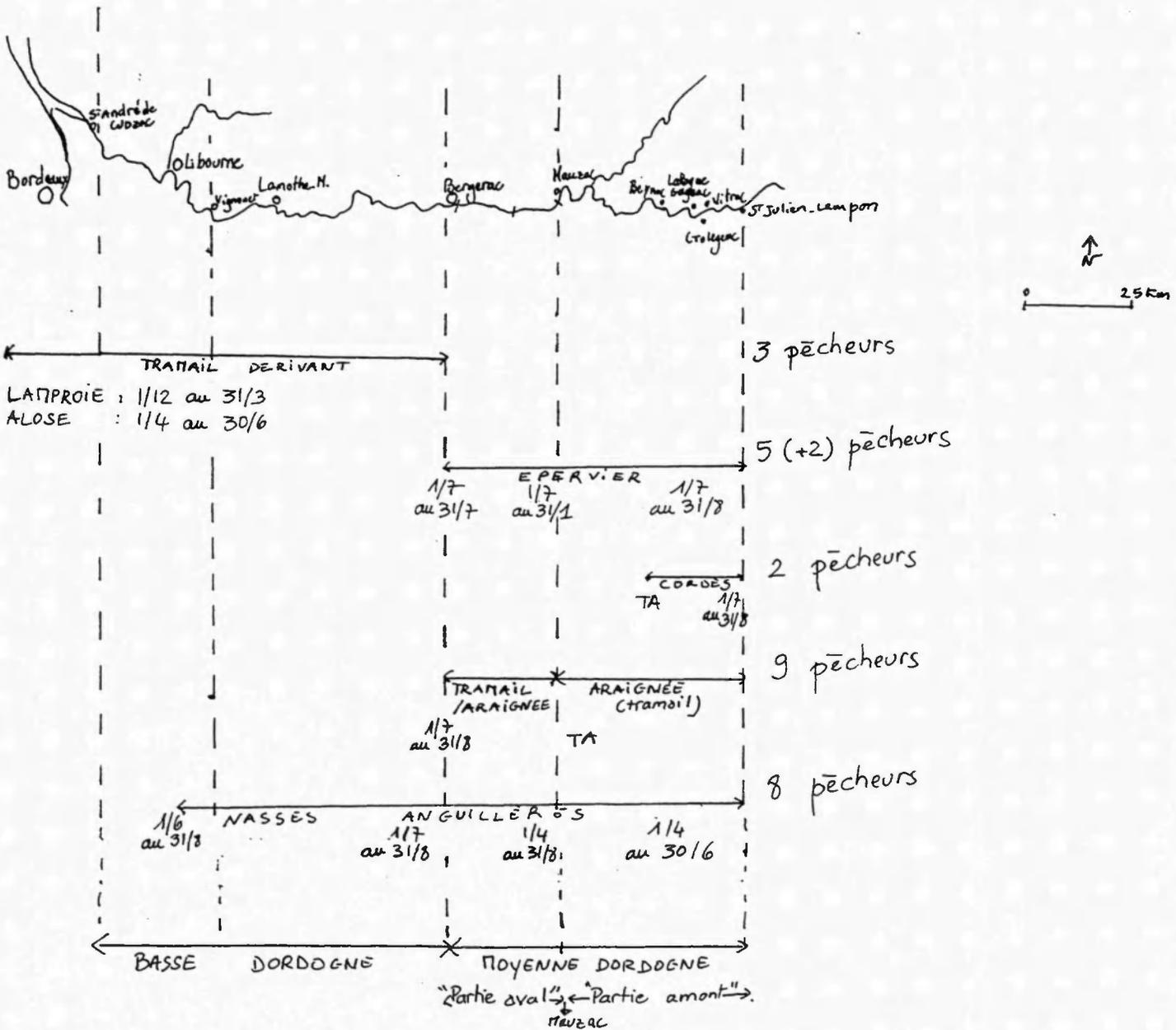
surtout, les techniques de pêche sont l'expression la plus achevée du métier. Un métier souvent transmis de générations en générations, fait d'une multitude de connaissances que quatre mois, même bien remplis, de terrain ne sauraient en aucune manière suffire à retranscrire. Alors les pêcheurs qui m'ont accueillie, renseignée et appris patiemment, verront sans doute dans ce travail, beaucoup d'approximations et de simplifications. En tout cas, cette recherche n'existe que parce qu'ils ont bien voulu raconter leur métier et leur rivière, expliquer et ré expliquer leurs gestes, m'emmener sur leur bateau, m'accueillir dans leur maison. Pour tout cela, je les remercie très sincèrement et je ne peux faire moins que de leur dédier ce texte, en leur souhaitant longue vie sur la rivière. Je remercie également un autre pêcheur de Dordogne, Michel Bessou, pour sa lecture attentive et son soutien à ce travail.



— LA RIVIÈRE DORDOGNE —

Zone monoactivité dominante ←

→ Zone pluriactivité dominante



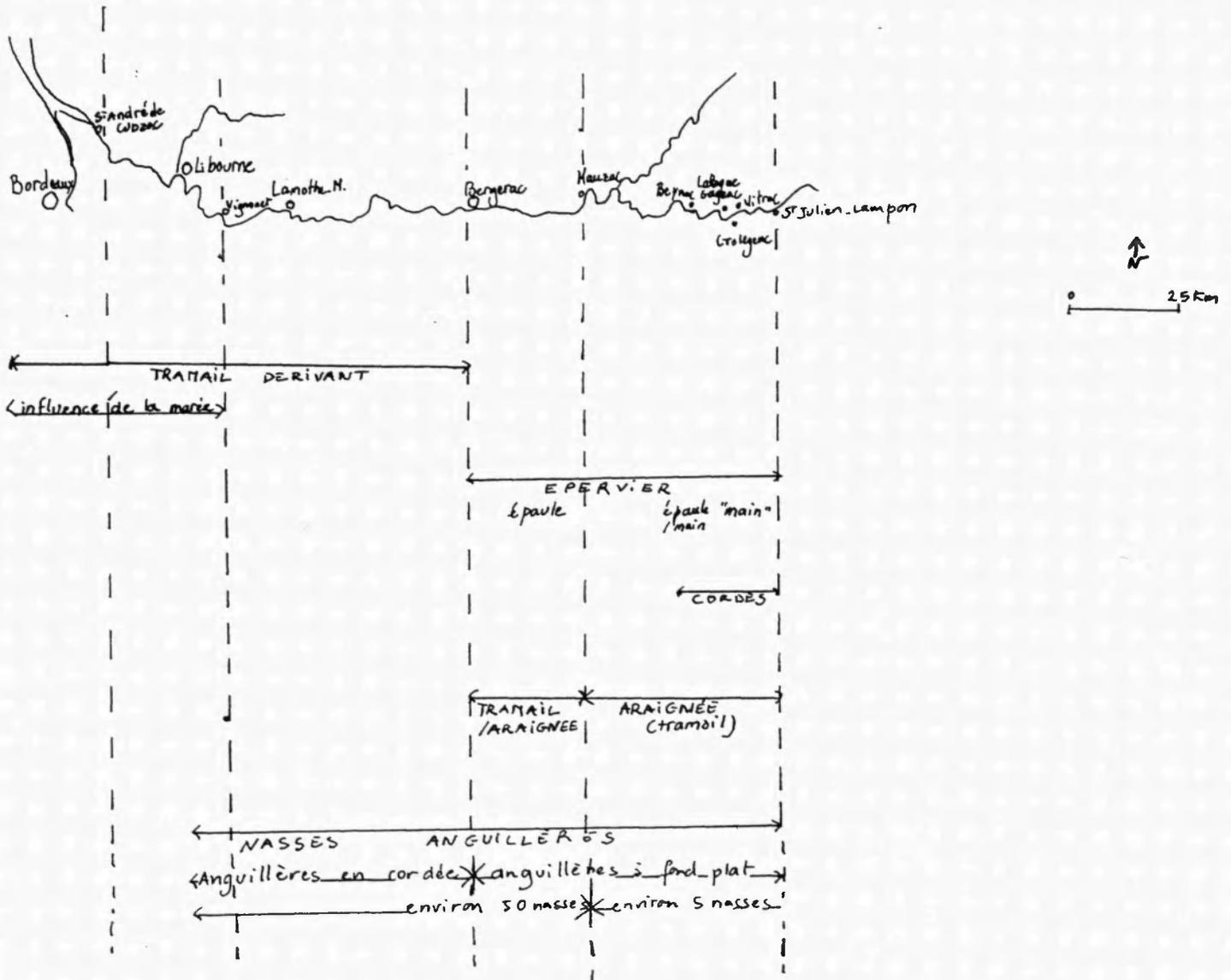
— CALENDRIER DE PÊCHE
PAR TECHNIQUE —

LÉGENDE :

x pêcheurs : nombre de pêcheurs rencontrés par technique de pêche.
TA : Toute l'année, sauf périodes d'interdiction.

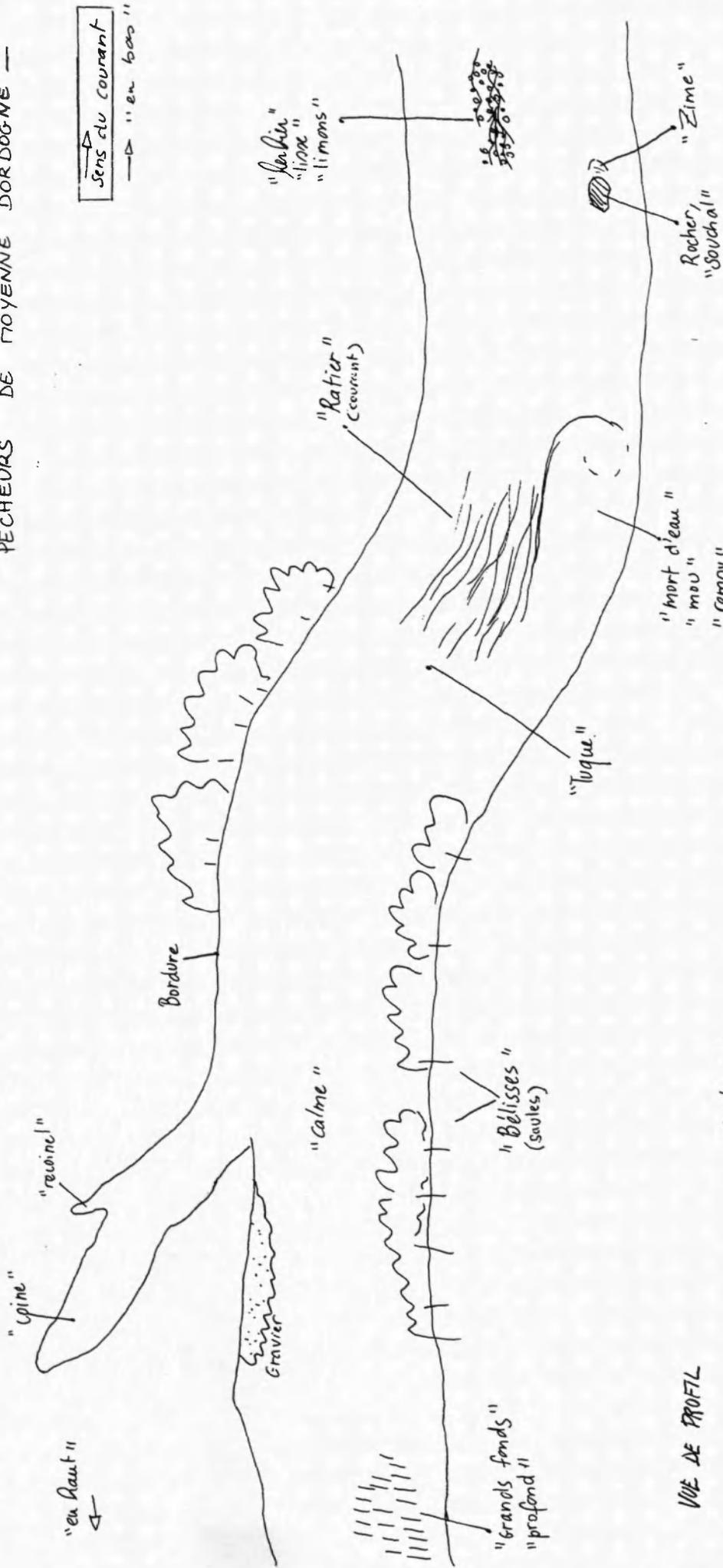
Zone monoactivité dominante ←

→ Zone pluriactivité dominante

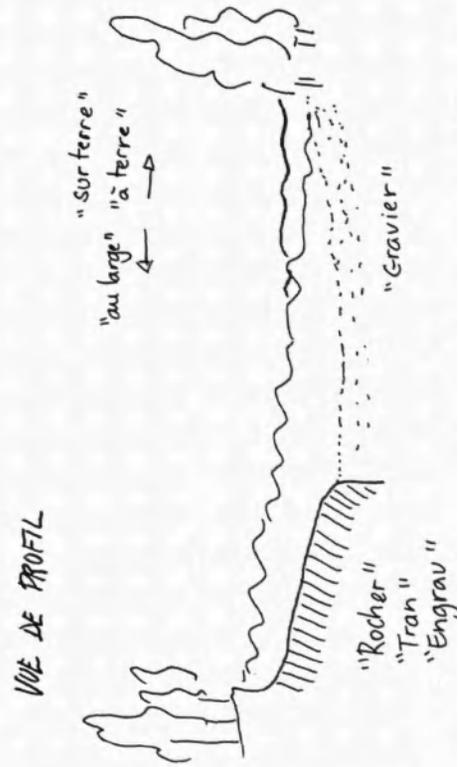


RÉPARTITION DE LA PRATIQUE DES ENGINS ET FILETS, LES DIFFÉRENTES ZONES DE LA RIVIÈRE -

— REPRÉSENTATION DE LA RIVIÈRE DES PÊCHEURS DE MOYENNE DORDOGNE —



VUE DE FACE



VUE DE PROFIL

CHAPITRE I - LA PECHE AU TRAMAIL DERIVANT

Les différents pêcheurs rencontrés qui utilisent le tramail dérivant pour la pêche aux migrateurs sont tous des professionnels qui vivent exclusivement de l'activité de pêche. C'est à partir de Bergerac et jusqu'à l'estuaire qu'ils pêchent les poissons migrateurs qui viennent frayer en rivière, l'alose et la lamproie. Il semble que la pêche comme activité à temps complet soit liée à ce type de pêche et que, sauf exception, il soit difficile d'exercer à plein temps les autres, axées vers la capture des poissons sédentaires et anguilles.

Aussi et de manière beaucoup plus nette que leurs collègues pluriactifs de moyenne Dordogne, l'aspect économique de l'activité est chose primordiale. Ainsi que les autres aspects de la pêche, les techniques sont fédérées - ou pour le moins reliées - à l'importance du facteur économique. Ainsi, la technique n'est jamais acquise une fois pour toutes puisque l'acte de pêche doit être le plus performant possible. Toutes les capacités d'observation, tous les savoirs du pêcheur sont sans cesse mobilisés pour améliorer la technique et de fait, le produit de la pêche.

I - Pêcher l'alose

1 - *Alosa alosa*

L'espèce pêchée est *Alosa alosa*, la grande alose. Elle entame au printemps sa migration vers les zones à frayères de la rivière ; la période de frai commence lorsque l'eau atteint 19°. L'alose a une particularité, de toute importance pour le pêcheur, celle de poursuivre son voyage vers l'amont en fonction du niveau de l'eau : "lorsque l'eau monte, l'alose monte".

L'alose feinte (*Paralosa alosa* ou *Alosa ficta*) ou *gatte*, peu recherchée par les consommateurs d'aujourd'hui, ne se pêche pratiquement plus pour la vente. Par contre, elle fait parfois l'objet d'une "pêche d'appât".

Le calendrier des pêcheurs de migrateurs est évidemment fonction de la réglementation concernant les périodes d'ouverture et de fermeture. Cependant, d'autres facteurs peuvent influencer sur ce calendrier.

De façon générale, le pêcheur organise sa pêche de la manière suivante :

- 15 novembre-15 décembre : pibale
- 15 décembre -15 mai : lamproie
- mars à mai - juin : alose
- été : anguille et carnassiers.

Le pêcheur dispose de licences (ou fermage) sur plusieurs portions de la rivière qu'il exploite en fonction des périodes autorisées, de la teneur en poisson, des caractéristiques du milieu (niveau d'eau, température, etc. mais aussi nombre de pêcheurs présents sur les lans classés).

La pêche à l'alose peut débuter dès l'ouverture si les aloses ont entamé leur montaison. Pendant ce début de printemps, les pêcheurs continuent parfois de pêcher la lamproie au moyen de *bourgues* (nasses à lamproies) "qui pêchent toutes seules". Le début de saison est une période intéressante pour le pêcheur : même si les quantités de poissons pêchés sont peu importantes, le prix de vente en gros est élevé (jusqu'à 50F le kg). D'autre part, le marché de l'alose semble structuré de telle sorte qu'il faille "le démarrer tôt sinon les gens n'auront pas la demande par la suite."

En pleine saison, la pêche de l'alose présente un intérêt économique lorsque la quantité de poissons pêchés compense le prix médiocre de vente au kg : entre 5 et 10F (Libournais) et 20F (Bergerac). Le faible prix du kg d'alose peut déterminer le pêcheur libournais à abandonner cette pêche pour se consacrer à celle de l'anguille : il pêche alors des aloses feintes dont les oeufs seront utilisés pour appâter les nasses anguillères. La pêche à l'alose se termine bien sûr avec la date de fermeture (fin juin) mais également suivant le marché : "on pêche tant que le poisson est vendable."

L'alose est surtout consommée grillée, au barbecue. Il est donc important pour le pêcheur que les mois de printemps soient ensoleillés, faute de quoi la vente se trouve compromise. L'alose est le plus souvent servie en tranches, grillées sur un feu de bois. Cuits au grill, enveloppés dans une feuille d'aluminium, les oeufs sont également très prisés.

Notons que dans le Libournais, les pêcheurs vantent la qualité gustative de l'alose "qui a gardé son goût naturel de poisson de mer et qui devient insipide en rivière" alors que dans le Bergeracois, des arguments contraires sont mis en avant (goût terreux du poisson vers Libourne). En amont, là où l'alose ne se pêche plus, ce poisson est réputé pour ses arrêtes et la fadeur de son goût. Le pêcheur privilégie toujours "son coin" plutôt que l'amont ou l'aval de la rivière, le "goût" prêté au poisson en est l'expression.

2 - " L'eau appelle les aloses"

Comme pour toutes les pêches qu'il effectue, le pêcheur se représente l'activité du poisson qu'il cherche à prendre au moment où il cherche à le prendre. Le jour de la semaine, le niveau de l'eau induit par la gestion EDF ou par la marée, la température de l'eau que le pêcheur apprécie de la main, l'heure de la journée sont autant d'indicateurs qui permettent un pronostic de pêche et, surtout, de faire varier plus ou moins incidemment la technique en fonction de ces paramètres conjugués.

Oubliant de se nourrir, préoccupée seulement de sa migration, *Alosa alosa* semble, aux dires de ceux qui l'attrapent, avoir des moeurs et activités assez stables. L'alose se tient dans les trous, les "profonds", attendant la fin de l'après-midi ou le début de la matinée pour faire une nouvelle étape. Sa couleur renseigne sur le temps passé en rivière : noire si elle y a séjourné déjà une quinzaine de jours, blanche lorsqu'elle arrive de la mer.

Son activité en rivière est essentiellement liée aux variations du niveau d'eau et à la température de l'eau. Une variation positive du niveau d'eau incite l'alose à entamer une nouvelle étape. "C'est un poisson qui aime le courant, qui a de la force." Si la température de l'eau baisse (eau de barrages, température extérieure), les aloses stoppent leur mouvement vers l'amont ou même "reculent" légèrement vers l'aval. ("Quelque chose les ennuie, l'eau est trop froide, c'est l'eau de barrages".)

"Les anciens en attrapaient plus en moins de temps que nous toute la journée et pourtant ils avaient du matériel grossier, des filets voyants. Mais, avant, il y avait des saisons normales, il pleuvait l'hiver. Il y avait beaucoup de crues, c'était normal, régulier : il y avait toujours de l'eau, les crues ou les pluies de printemps alors ils faisaient de belles pêches. Nous maintenant, les saisons sont bouleversées, on n'a plus la pluie quand il faut et les barrages ont beaucoup modifié".

Ainsi, pour une bonne saison d'aloses - pour qu'elles remontent en nombre - il faut que l'eau soit haute en hiver et que le printemps soit pluvieux : "il faut que l'eau appelle le poisson à monter en rivière" (lamproie, alose, anguille). L'eau de pluie "appellait" davantage le poisson que l'eau, froide et régulière, désormais lâchée par les barrages.

A cause des barrages, les saisons sont bouleversées : plus de crues - qui présentaient aussi l'avantage de nettoyer le fond - , plus d'effets de la pluie sur la rivière. Le pêcheur regrette la variation naturelle du niveau d'eau, jugée plus appropriée aux moeurs des migrateurs. En se fondant sur sa connaissance météorologique, il pouvait prévoir davantage cette variation et éventuellement l'intégrer à sa pratique de pêche. Il lui reste aujourd'hui, des prévisions limitées : celles de faire de meilleures pêches par temps orageux ; en tout début et en fin de journée.

La variation de l'eau est désormais sous le contrôle d'une institution dont les intérêts sont très éloignés d'une gestion piscicole. Le pêcheur est donc limité dans son observation de la nature pour tirer ses conclusions : il doit désormais composer avec cette gestion humaine dont les qualités sont loin d'égaliser celles d'une "gestion" naturelle.

Dans le Libournais, la gestion hydroélectrique du niveau d'eau semble moins importante que pour le pêcheur du Bergeracois, parce qu'elle est, pour ainsi dire, annulée par l'influence de la marée. La marée fait sentir ses effets jusqu'à Lamothe-Montravel.

Vers Libourne, on pêche surtout l'alose à marée montante, la marée provoquant un mouvement d'eau que suivent les poissons. Les gros coefficients ne sont pas favorables à la pêche parce que l'eau, en montant vite, provoque trop de courants. Mais les moyens et petits coefficients permettent de pêcher l'alose pendant une durée de deux à cinq heures. Pendant la saison, la pêche à l'alose se pratique deux fois par jour, au rythme des marées.

Les poissons ne s'attrapent dans le filet dérivant que pendant leur déplacement, lorsqu'ils continuent leur migration vers l'amont. Tout le travail du pêcheur va être dirigé en fonction de cette caractéristique essentielle : choix du lan, pas de perte de temps aux périodes de montaison, etc.

Les variations déterminantes du niveau d'eau dans la pêche à l'alose et les caractéristiques du milieu à Bergerac et à Libourne en font deux zones bien spécifiques dans les manières de pêcher l'alose.

3 - Le lan de pêche

Les pêches à l'alose et à la lamproie se pratiquent essentiellement à l'aide d'un tramail dérivant sur des portions de rivière autorisées par la réglementation. Ces lans (ou "lent" de dériver lentement?) correspondent généralement à des zones où la pêche aux filets dérivants (tramails ou senne : *escave*) se pratiquait traditionnellement, zones qui ont fait l'objet de classement par l'administration compétente à la demande des anciens pêcheurs.

Un petit nombre de lans de pêche sont exploités par les pêcheurs sur un même lot de pêche (partie Dordogne) ou sur une même portion de rivière (Gironde).

Avant de commencer la saison de pêche au tramail dérivant, le premier travail est de "nettoyer le lan". Deux façons de faire sont alors mises en oeuvre : faire dériver un vieux filet pour repérer et ôter les arbres, souches ou autres objets importants qui encombrent le fond ; "racler le

fond" avec des cordes plombées tenues à chacune de leur extrémité par des hommes à bord de deux bateaux placés de façon parallèle et dérivant chacun sur l'un des bords de la rivière.

Le choix du lan pour la pêche quotidienne dépend de plusieurs facteurs dont le plus important est sans doute la hauteur d'eau.

Sur la zone d'influence de la marée, les lans comportant des "grands profonds" où se reposent les aloses, sont de préférence exploités en pleine saison. Là, les pêcheurs sont nombreux (10-12) à exploiter le même lan, ce qui les oblige à jeter le filet tour à tour. Lorsque la pêche n'y est plus très rentable - en fin de saison, le pêcheur peut choisir pour des raisons pratiques de pêcher sur le lan le plus proche de sa maison.

En amont, alors que la marée ne se fait plus sentir, la hauteur d'eau est déterminée en grande partie par la gestion hydroélectrique des grands barrages de Haute Dordogne. Cette gestion qui s'interrompt partiellement le week-end avec le ralentissement des activités hydriques détermine le découpage de la semaine du pêcheur en fonction des différents lans qu'il exploite. Traditionnellement exploité par la pêche à l'*escave*, le lan situé au pied du barrage de Bergerac est pêché du mercredi au samedi ; lorsque le niveau d'eau est suffisamment important, les aloses se tiennent légèrement en dessous du barrage qu'elles s'apprêtent à franchir. Alors qu'en début de semaine, redémarrent les activités hydroélectriques en amont, l'eau est relativement basse à Bergerac, ce qui engage le pêcheur à déplacer son activité "là où les aloses sont par eaux basses", à quelques kilomètres en aval. L'exploitation de ce lan sert de complément à l'activité : il permet de "pêcher tous les jours".

Deux types de fond composent ces secteurs de rivière : une zone d'enrochement appelé *trang*, situé généralement du côté méandre" et un secteur de gravier "côté plaine". Les aloses se déplacent vers l'amont, de préférence sur le secteur gravier. Et, comme pour les autres pêches, les pêcheurs redoutent l'accrochage ("*le crochage*") de leurs filets dans les rochers. Ils pêchent donc sur le secteur gravier.

4- Les filets

Le tramail est un filet rectangulaire à trois rets superposés et montés sur les mêmes ralingues, dont celle de tête porte des flotteurs en liège et celle du pied des balles de plomb ; l'engin prend ainsi dans l'eau une position verticale.

La pêche se pratique de différentes manières ; le tramail peut, en effet être sédentaire, traînant ou dérivant. Dans tous les cas, le poisson se prend de même ; en donnant de la tête contre le tissu lâche de la flue, il l'engage entre les mailles de l'une des aumées et forme ainsi une bourse où il est retenu. Ses efforts pour traverser l'obstacle et se dégager ne font que l'emprisonner encore davantage dans le réseau et mieux assurer sa capture. (...) Il est enfin un dernier mode d'emploi du tramail qui lui est particulier : il consiste à le déployer au moyen d'une

barque en travers du courant et de l'abandonner. Il capture, en dérivant vers l'aval des poissons qui remontent notamment l'alose et le saumon.

Daubrée M.L. (dir), Raoul de Drouin de Bouville. 1900. *Pêche fluviale en France autorisée ou interdite*. Exposition Universelle Internationale de 1900. Paris, Imprimerie Nationale.

Sur la Dordogne, la "flue" est appelée "toile" ou "nappe" ; les "ralingues" sont appelées "cordes" ou "cordèches", les "aumées" sont nommées "armails".

Le vocabulaire utilisé pour désigner le filet et les parties du filet diffèrent entre le Bergeracois et le Libournais, ce qui confirme la présence des deux zones distinctes dans la pratique de la pêche. Dans le Libournais, l'appellation traditionnelle des différents filets dérivants est toujours utilisée : la *tirolle* est le filet à lamproies (filet en nylon - maille de 24 à 34mm) ; le tramail pour la pêche à l'alose s'appelle la *bicharrière* (maille de 55, filet de "crin", monofil), *l'estuaire* (maille 38-40) est destiné à la pêche à l'alose feinte ou *gatte*. Dans le Bergeracois, le tramail dérivant pour la pêche à l'alose est simplement appelé filet.

Chaque filet dérivant correspond aux caractéristiques du poisson recherché d'une part et aux caractéristiques du milieu d'autre part.

Le filet dérivant destiné à la pêche de l'alose est un tramail dont la longueur varie en fonction de la largeur de la rivière. A Bergerac, il mesure 60m, avant Libourne 140m et 180m après Libourne, lorsque l'Isle a rejoint la Dordogne.

Dans le Libournais, la *bicharrière* ou filet pour la pêche à l'alose est "un filet pendu", les mailles reliées entre elles forment *l'aujeade*, qui correspond à la partie entre deux lièges ; toutes les 15 ou 17 *aujeades*, le pêcheur place *une guide*, c'est-à-dire un carré de polyester relié au tramail par une *corde*, qui permet d'ajuster le filet en fonction de la hauteur d'eau au moment de la pêche. Quand l'eau est haute, la corde de chaque guide est lâchée afin que le filet aille plus profond. ainsi, il sera toujours "pêchant", l'alose montant "à fond ou entre deux eaux". Chaque fois que le pêcheur tire son filet hors de l'eau, il ôte les *guides*, qu'il remet ensuite alors qu'il "file" le filet à l'eau.

Le système des *guides* est une réponse de la technique de la pêche aux variations du niveau d'eau, dûes au rythme de la marée.

Evidemment, hors de la zone d'influence de la marée, on ne rencontre plus ce système. Le pêcheur qui exploite la rivière près de Bergerac, s'il a importé la technique du tramail dérivant depuis le Libournais, a su adapter le filet aux caractéristiques de la portion de rivière qu'il exploite.

Un pêcheur professionnel, dans la définition qu'il a de son métier, se doit de monter lui-même ses filets, après avoir, au préalable, acheté la "toile" et les armailles. Outre le capital symbolique que ce savoir représente, le gain économique n'est pas négligeable : un filet neuf coûte

4000 F et un filet monté coûte presque moitié moins cher. De plus, un filet monté par soi-même a l'avantage de pouvoir être testé, rectifié si besoin est. Et le fait de fabriquer accentue sans doute les relations d'identité, de connivence qui existent entre le pêcheur et son filet.

"Chacun monte à sa façon ; ça s'appelle avoir des points, des points de montage. Chaque pêcheur "a ses points", c'est-à-dire sa manière spécifique de monter le filet, qui lui permettent de "mettre plus ou moins d'ouverture" - c'est-à-dire plus ou moins de mailles dans chaque *estaudin* ou *aujeade* (cf. note 1), "de mettre plus ou moins de cordèches" (c'est-à-dire de faire varier la longueur des cordes de lièges et de plomb). Le filet n'est pas monté à cordes égales : les dimensions de la corde de lièges et de la corde de plomb sont différentes. Le rapport est tenu secret parce que "si les pêcheurs voient que vous pêchez bien, ils se renseignent sur vos points". La concurrence entre pêcheurs existe surtout en Gironde et surtout pour la pêche à la lamproie, où plusieurs pêcheurs (jusqu'à 12 bateaux) travaillent sur le même lan et attendent leur tour. Cependant, et sans le fait de la concurrence (comme dans le propos rapporté ci-dessus), le fait de tenir secret certaines "combines" participe sans doute d'un héritage du savoir traditionnel, qui, comme nous avons l'occasion de le constater à de maintes reprises, se transmet de manière verticale, de père en fils et non de manière latérale, de pêcheurs en pêcheurs.

Le choix du plombage, qui diffère suivant les hauteurs d'eau, et le montage des armailles sont deux autres points très importants qui vont faire du filet un "filet pêchant".

"Ce sont les armailles qui supportent le filet et qui font pêcher. Parce que le filet se tient mieux, il est droit. Si les armailles sont cassés, la corde de plomb souffre davantage, c'est pas pareil... Je peux pas vous l'expliquer, c'est... Mais ça c'est des combines, mais c'est à savoir. On dit le filet a un trou mais c'est pas grave, ça l'empêche pas de pêcher. Si les armailles sont cassés, par contre, ça peut y faire."

La manière de monter un tramail n'est pas une fois pour toutes établie. Le pêcheur expérimente, compare les prises de différents filets posés au même endroit, teste les rapports entre corde de lièges et cordes de plomb et essaie de changer les "ouvertures". Dans un tramail, la hauteur de la toile est toujours bien supérieure à la hauteur des armailles, de manière à ce que puissent se faire les poches. Aussi, le pêcheur, dans ses essais, tâche de monter davantage de mailles, dans chaque *estaudin*¹ pour donner plus d'amplitude - et donc de "poches" au filet.

Les *guides* utilisés pour soutenir le filet dans le Libournais sont remplacés par des bidons dans la région de Bergerac. Le pêcheur qui a eu l'initiative de cette modification a essayé "le système *guide*" et estimé que les *guides* tenaient moins le filet vertical et passaient plus facilement

¹L'*aujeade* du Libournais correspond à l'*estaudin* du Bergeracois ; un *estaudin* est composé de cinq ou six mailles.

sous l'eau que les bidons. Le nombre de bidons destinés à soutenir le filet est variable en fonction de la quantité et de la situation des aloses. Les bidons sont placés tous les dix bouchons, vers le large "quand les aloses sont au large", à terre lorsqu'elles sont "à terre" ; si besoin est, le pêcheur place davantage de bidons sur la partie de filet placée près de l'enrochement du fond de la rivière, afin de ne pas "crocher".

Un filet dure environ de une à deux saisons dans la zone d'influence de la marée ; trois saisons à Bergerac, entre autres parce que le pêcheur prend la peine de le réparer. Pour ce dernier cas, les mêmes cordes de lièges et de plomb servent pour huit montages de filets.

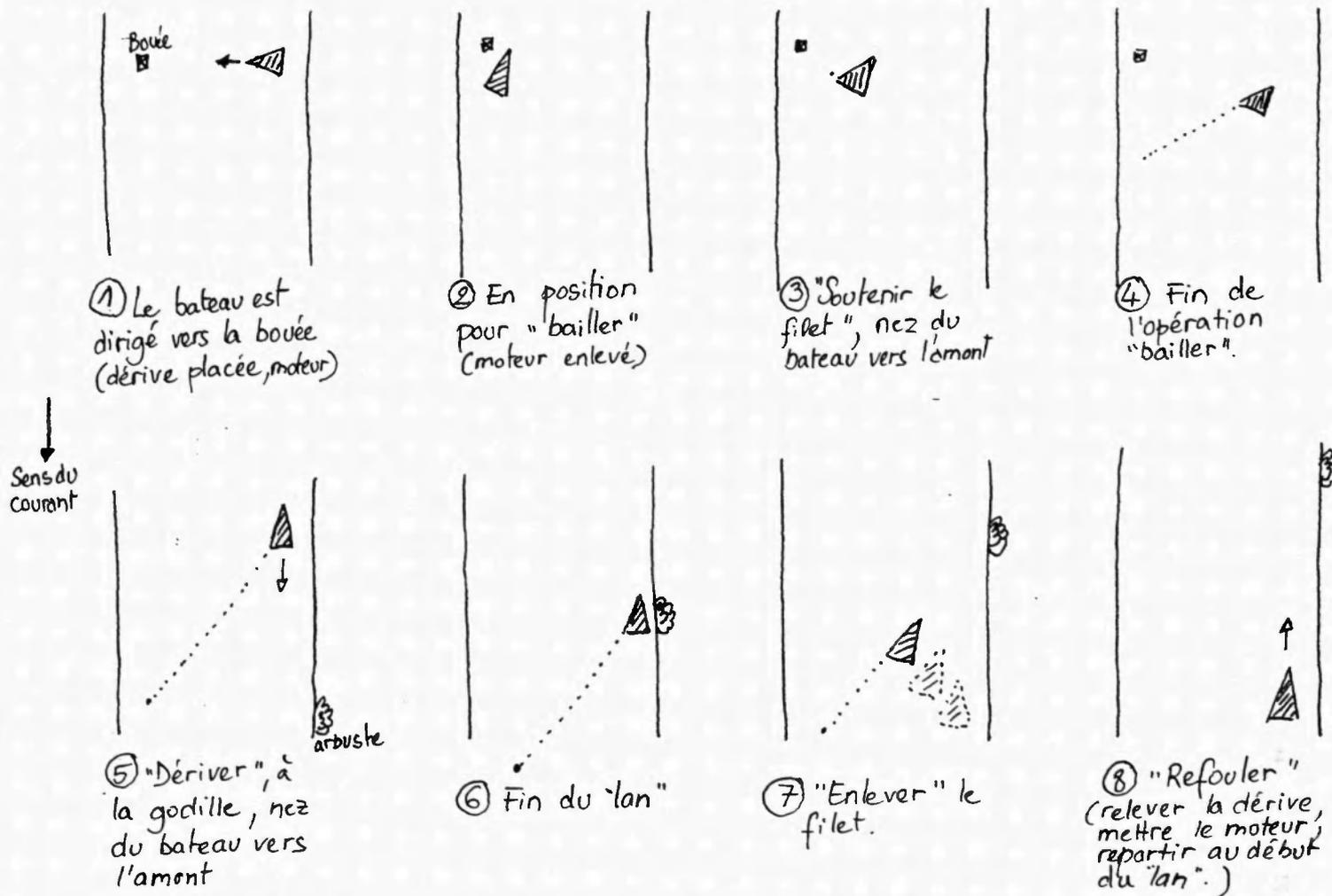
5 - Journée de pêche à l'alose à Bergerac

Le pêcheur appartient à une lignée de pêcheurs, qui pratiquaient entre autres, la pêche de l'alose à l'*escave*. Ce type de pêche a été abandonnée à la fin des années 70, alors que le produit de la pêche ne suffisait pas à rentabiliser le travail des quatre hommes que nécessite le maniement de l'*escave*.² Le pêcheur d'alose a donc importé du libournais la technique du tramail dérivant.

L'intérêt du pêcheur est d'effectuer le plus grand nombre de "coups de filet", de façon à attraper le plus de poissons possibles en une journée. A cette fin, la journée de travail débute à cinq heures du matin, se poursuit jusqu'à neuf heures, heure à laquelle le pêcheur va livrer le produit de sa pêche au grossiste. Si le nombre de poissons pêchés est important, il reprend la pêche jusqu'à midi. Dans tous les cas, il pêche aussi durant l'après-midi, de trois heures à huit heures car c'est en fin de journée que les mouvements d'aloses sont les plus importants. Ce travail intensif dure toute la saison de l'alose, jusqu'au quinze ou trente juin suivant les années. Cette année, en raison de la faible hauteur d'eau, la pêche à l'alose n'a débutée que le 23 avril au lieu du 15 mars, date prévue par la réglementation.

Un "joli coup de filet" permet d'attraper entre 20 et 30 aloses mais les prises sont très variables d'un jour à l'autre : pour une après-midi, le minimum est de 7 aloses (8 coups de filets), le maximum est de 230 aloses. Le pêcheur prend, par jour, entre 30 et 120 kg de poissons.

² Pour cette technique de pêche, voir Govoroff N. 1992. *La pêche aux grand filets sur la rivière Dordogne. Etude préliminaire*. CETMA/MNHN/Musée Aquarium de Sarlat.



Sur l'eau, les différents moments de la technique au tramail dérivant (vers Bergerac)

a - Bailler

Les trois pêcheurs que nous avons rencontrés, à Bergerac et à Libourne, disposent de gros bateaux en plastique équipés de moteurs puissants. Ces bateaux ont remplacés les barques à fond plat, de fabrication locale, plus étroites et moins solides. De tels bateaux ont été accueillis par la génération précédente "des anciens" (pêcheurs) avec quelques réticences.³ Alors qu'eux-mêmes effectuaient des saisons de pêche où les barques étaient conduites en haut du lan à la force de la rame ou halées depuis le bord par des hommes (quatre en tout), aujourd'hui, les pêcheurs effectuent une pêche individuelle, l'aide mécanique du moteur leur permettant de mener à bien, sans compagnon, les différentes opérations.

Parce qu'elle remet en cause le savoir transmis, l'opération "bailler au moteur" est critiquée par les "vieux pêcheurs" : l'alose est sensible au

³D'ailleurs, en Dordogne moyenne, les pêcheurs de cette génération des 50-80 ans, ne conçoivent pas la pêche au moyen d'autres bateaux que la barque à fond plat.

bruit, il convient de travailler et d'approcher doucement. Toujours sensibles à ce savoir traditionnel, les pêcheurs d'aujourd'hui prennent certaines précautions quant à l'usage qu'ils font du moteur (ne pas traverser le lan en remontant au point de départ).

Arrivé dans le secteur amont du lan de pêche, le pêcheur installe la "balise de départ, à l'endroit où il va commencer à *"bailer"* c'est-à-dire mettre le filet à l'eau. En général, des repères "à terre", sur les rives, permettent le positionnement de la bouée, placée en bordure de l'enrochement, de façon à ce que le filet l'évite. Les positions des "croches" sont à peu près connues mais il arrive que, lors du premier lan, la bouée soit jetée trop près des *"trangs"* et que le filet se trouve *croché*. Donc, lors des lans suivants, le pêcheur va jeter son filet à 3-4 mètres de la balise, ce qui le conduit à ne pas mettre à l'eau l'ensemble du filet. Le pêcheur, qui témoigne d'une grande capacité d'observation. Ce type de réflexion marque la grande capacité d'observation du pêcheur, tient également compte de l'évolution du niveau de l'eau pour jeter son filet. Parce que les aloses *"peuvent monter à terre"* (le long des berges), le pêcheur utilise toujours des grands filets, même lorsqu'il ne peut les déployer entièrement.

Les résultats du premier coup de filet permettent d'améliorer la pêche des coups de filets suivants : le pêcheur observe l'endroit du tramail où sont pris les poissons et ce qui lui permet de déterminer si les aloses sont "au large" ou "à terre" ; lors des lans suivants, il placera donc son filet soit "plus au large", soit "plus à terre". Le pêcheur règle son filet en fonction de ce paramètre, il modifie le nombre et la place des bidons : s'il y a beaucoup d'aloses "à terre", il place et éventuellement, rajoute des bidons sur la partie du filet qui va correspondre à cet endroit. Des plombs ou des flotteurs peuvent également être rajoutés sur les "cordèches" si le filet touche le fond ou, au contraire, s'il n'est pas suffisamment vertical.

Le premier geste pour *"bailer"* est de lancer près de la balise, le bidon qui marque le début du filet. Ce bidon, qui est parfois également un vieux panier ou autre pièce de récupération, peut être agrémenté d'un objet - fétiche, destiné à porter chance au pêcheur (ou au filet). Ce fétiche, par lequel une dimension magique s'allie à l'acte technique assure la médiation entre la rivière et l'homme.

Le pêcheur a intériorisé les différents gestes qui consistent à *bailer* et c'est, machinalement, que d'une main, il "file" à l'eau les poignets de filets, en prenant cependant soin de ne pas aller trop vite car les lièges "se brideraient" et le filet serait peu pêchant. De l'autre main, il rectifie, d'un coup de rame, la trajectoire du bateau dont il a coupé le moteur et abaissé la dérive. Le filet se met en place grâce à l'action du courant qui le conduit à dériver. La dérive et l'hélice du moteur permettent un

mouvement assez régulier du bateau ; si, au contraire, la dérive était enlevée, le bateau se mettrait en travers du courant.

Si le filet "va trop au large", le pêcheur "*soutient*" le tramail : il le retient, le ramène un peu vers lui en maintenant le nez du bateau vers l'amont. Si besoin est, il rétablit sa trajectoire à l'aide de la rame, de façon à ce qu'il ne touche pas le filet. Le bateau est dirigé "à terre" pendant que le pêcheur tire le filet et le ramène en arrondi. Le tramail doit être placé, autant que possible, de manière perpendiculaire à la rivière, de façon à ce que les poissons n'aient pas la possibilité de l'éviter. La hauteur d'eau détermine la tenue du filet (soit "comment le filet porte et comment il touche à fond") ; quand l'eau est basse, le filet s'allonge plus vite et devient moins pêchant. Un "rang d'eau" important est donc nécessaire pour au moins deux raisons : le nombre d'aloses et l'adéquation du filet au milieu.

Le filet dérive donc avec le courant et "il suffit que des poissons soient sur le lan pour qu'il soit pêchant". C'est peut-être à ce hasard que répond l'objet fétiche placé en début de filet.

Lorsque le compagnon est présent, la pose du filet est effectuée à la rame "sur le mode à l'ancienne", moteur coupé et dérive enlevée. Ceci ne présente pas d'avantage direct relatif à la technique si ce n'est le plaisir de partager la pratique de la pêche : "nous, on aime la pêche". Le moment de la pose du filet est le moment le plus silencieux du déroulement du travail ; c'est sans doute le moment où l'on se concentre le plus.

b - Dériver (cf. schémas)

Lorsque la totalité du filet est dans l'eau, la dérive est ôtée et le bateau, nez vers l'amont, est conduit, à la godille ("de large en allant à terre") et non à la rame, jusqu'à la fin du lan, repéré en fonction de la présence d'un végétal sur la berge. Pour que le courant entraîne correctement le bateau, pour qu'il ne soit pas freiné, le pêcheur prend soin de ne pas "passer trop à terre". En même temps, il tient le filet de façon à ce que celui-ci ait une forme légèrement arrondie qui permette la capture des poissons qui seraient "à terre". Parvenu au niveau du végétal - repère qui signale la fin du lan, le pêcheur abaisse la dérive et s'apprête à "*s'enlever*". Ce dernier terme marque assurément la relation homothétique qui existe entre le pêcheur et son filet.

c - S'enlever

Le pêcheur relève son filet en ayant soin de tirer régulièrement sur la corde de lièges et la corde de plomb, les deux cordes étant parallèles. Ce geste empêche qu'un poisson mal "emmaillé" ne ressaute par dessus le

filet. Ceci permet également de placer correctement le filet dans le bateau, de façon à ce qu'il ne soit pas emmêlé.

Le pêcheur, en retirant son filet, perçoit les aloses prises : leurs ventres brillent au raz de l'eau et les bouchons du filet sont légèrement enfoncés. En tirant en même temps sur la corde de liège et la corde de plomb, il ralentit son geste et effectue un mouvement du poignet plus soutenu pour amener la portion de filet où se trouve le poisson dans le bateau.

Si le filet est "croché", le nez du bateau est placé vers l'amont, de façon à ce que le bateau soit en alignement avec la "croche". Le pêcheur tire alors sur le filet à l'avant du bateau. Si l'opération était inverse, "le cul du bateau vers le haut", "on irait en travers, ça irait pas du tout!"

d - Refouler

Lorsque la totalité du filet est relevé et se trouve dans le bateau, le pêcheur ôte la dérive, met le moteur en marche et se dirige vers l'endroit de la berge où sont posées les caisses destinées à recevoir le poisson.

e - Dépenter

Il y a deux manières de *dépenter*, c'est-à-dire de sortir le poisson du filet. La première façon, effectuée lorsque la prise n'excède pas un vingtaine d'aloses, consiste à saisir la corde de liège ou la corde de plomb à l'aplomb de l'endroit où est pris le poisson puis à essayer de comprendre de quelle façon il s'est "empoché" pour lui faire effectuer le trajet en sens inverse. Parfois, le pêcheur peut "faire passer maille" à l'alose (la faire passer à travers la maille de la toile) ; dans ce cas, elle est beaucoup plus facile à extraire du filet. Savoir *dépenter* n'est pas une opération évidente, le geste s'acquiert et demande beaucoup de pratique : le poisson peut s'être "empoché" plusieurs fois et avoir "beaucoup de plis":

"Le poisson bute dans le filet, passe la première rangée d'armail, rentre dans la toile, puis prend un armail ou deux à côté et se repoche encore une fois ; il peut faire ça plusieurs fois, on dit alors qu'il a deux, trois ou même quatre plis suivant le nombre de fois où il s'est poché."

Lorsque le nombre d'aloses dans le filet est important, le pêcheur choisit de "passer le filet à la main". L'opération consiste à enlever le poisson au fur et à mesure que le filet est ramené dans le bateau. Puis, de façon qu'il soit dans le bon sens, prêt à remettre à l'eau, le pêcheur effectue l'action inverse : il part de la "corde de main" et ramène toute la longueur du filet vers le panier de départ. Cette opération permet, en outre, à la toile du filet de se retrouver une bonne tenue.

L'aide du compagnon est précieuse pour *dépenfer*, cette opération est celle qui occupe le plus de temps sur l'ensemble du travail pendant un lan. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'intérêt du pêcheur est d'effectuer un plus grand nombre de lans possibles dans la journée, de façon à ce que la pêche soit une activité rentable. Cette nécessité engage le pêcheur à effectuer l'ensemble des gestes de la manière la plus rationnelle et opératoire possible ; elle conduit à des choix qui, pour paraître minimes, n'en sont pas moins importants lorsqu'on additionne le temps qu'ils permettent de gagner. Ainsi, lorsqu'en fin de journée, le pêcheur bénéficie de l'aide de son compagnon qui a terminé sa journée de travail à l'extérieur, il décide de changer de filet. Jusque là, il employait un filet usagé dont les trous, qui ne rendent le filet que très légèrement moins pêchant, lui permettait de *dépenfer* le poisson plus rapidement. Le filet employé par la suite, lorsque le compagnon est présent, est un filet neuf ; le compagnon assure la part de travail supplémentaire que nécessite l'usage du filet sans trous et les conditions d'un plein exercice de l'activité se trouvent réunies.

L'utilisation d'un filet est donc maximale, ce qui permet de rentabiliser l'activité en même temps que le filet. De plus, cette pratique (se servir d'un filet usagé, dans la mesure où il reste pêchant), participe d'un savoir hérité selon lequel il convient de recycler, de ne pas jeter, de fabriquer par soi-même.

f - Préparer le poisson

Lorsque le poisson est dégagé du filet, il est rangé dans des caisses, sur le dos pour que son sang ne le fasse pas rougir et que la laitance des mâles ne coule pas. Si le poisson n'est pas correctement emballé dès qu'il est pêché, il s'abîme et se vend par conséquent moins cher. Les caisses sont placées sur la berge, dans un coin ombragé et recouvertes d'un linge pour empêcher la venue des mouches. En fin de journée, les caisses sont remises dans le bateau, amenées dans un local où elles sont pesées, puis directement emportées chez le grossiste qui ira les proposer, la nuit même, au marché de gros de Bordeaux ou de Nantes. L'emballage des aloses et le maniement des caisses demandent donc beaucoup de manutention.

6 - Pêcher l'aloise vers Libourne

On a vu que les manières de monter et de poser le filet étaient différentes d'une zone à l'autre, et ce à cause de l'influence ou non de la marée. Ce sont donc en partie des facteurs environnementaux qui déterminent les variations. Cependant, ces facteurs peuvent être d'autres

natures et renvoyer par exemple à des différences proprement culturelles liées à l'identité régionale. Ainsi en est-il du vocabulaire lié au filet mais également de celui de la pêche en général ; on parle vers Libourne de l'aviron de "bâbord" ou de "tribord", à la manière des marins, alors que vers Bergerac, les termes courants sont "droite" et "gauche".

D'autres termes marins sont utilisés : "pêcher à pleine mer", "à marée montante" ou "descendante" ; ces termes montrent bien la nature particulière de la rivière à cet endroit-là et laissent présumer du type de rapport que les pêcheurs y nouent.

En pleine saison, plusieurs pêcheurs (une dizaine) - dont des amateurs - exploitent un même lan, la conséquence étant que le professionnel n'effectue qu'un nombre limité de lans (de trois à cinq) pendant le temps de la période de pêche, rythmée par la marée. L'alose se pêche surtout à marée montante et en "pleine mer", "quand l'eau étale". Cependant, cette période correspond bien aux heures (entre 3 et 5) où la marée monte car, au delà, "lorsque l'eau ne bouge plus, est très haute, il n'y a plus de poisson". Mais le pêcheur a aussi la possibilité de "faire un lan de descendant", deux heures avant marée basse ; il pêchera moins d'aloses qu'à marée montante mais ceci complètera sa journée de travail.

La rivière est très large ; le pêcheur a droit à 140 m. de filet mais, à marée montante, il ne pêche que sur une portion de la rivière, celle où la hauteur d'eau est la plus importante ; les amateurs qui ont droit à 60 m. de filet sont donc de sérieux concurrents en pleine saison : leurs filets sont presque aussi performants que ceux des professionnels par rapport à la superficie de rivière où se trouve le poisson :

"On met le filet où il faut, on sait où le poisson passe ; à présent, il n'y a pas d'eau d'un côté, alors vous laissez la bouée de l'autre côté, vous allez au milieu de la rivière et à travailler de ce côté, vous allez pêcher, on utilise des grands filets mais de l'autre côté, on pêche rien : il n'y a pas d'eau et les aloses sont là où il y a de l'eau ; pour la lamproie, c'est pareil."

Pour les lans "de descendant" ou "de moitié descendant", c'est-à-dire cinq heures après pleine mer, le poisson "change de côté" et les filets des professionnels ne sont pêchants que de ce côté-là, alors que les amateurs ont déplacé leurs filets.

Lorsque l'eau n'atteint pas encore une hauteur proportionnelle au filet, en début de marée, le filet reste "à fleur d'eau", "fait fond et volant". Deux mètres d'eau sont nécessaires pour que le filet et les "guides" "travaillent".

En fin de saison, le professionnel que nous avons rencontré est le seul de cette zone à toujours exploiter le lan : parce que l'activité n'est pas suffisamment rentable pour qui ne vit pas que de la pêche. Le professionnel, lui, n'a pas le loisir de s'arrêter. Par ailleurs, son travail

n'est pas facilité à cause de la présence d'un arbre situé au fond de l'eau, au milieu du lan. N'étant aidé d'aucun autre pêcheur, il est dans l'impossibilité "d'enlever seul la croche" et de fait, l'exploitation du lan se trouve réduite de moitié. La présence de la "croche" oblige le pêcheur "à bailler vite parce que le courant va nous faire passer plus vite et on risque d'attraper la croche".

Le pêcheur, après avoir "fait deux lans", emporte le poisson dans la chambre froide située près de sa maison. Lorsque son stock dépasse les cent aloses, il va les vendre au marché de gros de Bordeaux. En pleine saison, les cent aloses peuvent être pêchées en un lan, mais ceci reste un chiffre exceptionnel. Dans ce cas, le pêcheur met deux heures à les sortir du filet ("*dépenfer*"). En fin de saison, les prises s'élèvent à une vingtaine de poissons par jour. A l'inverse de son collègue de Bergerac, le pêcheur n'hésite pas à couper les mailles pour extraire le poisson du filet.

Les différentes opérations gestuelles de la pêche à l'alose (bailler, dériver, s'enlever, refouler) sont relativement identiques à Libourne et à Bergerac. Les divergences tiennent surtout à la nature du milieu qui induit des différences dans les manières de monter et de poser le filet. La proximité de Bordeaux pour le pêcheur de Libourne le conduit à commercialiser lui-même le produit de sa pêche et donc à avoir le matériel de stockage correspondant (chambre froide). Autre variation considérable, la concurrence à laquelle se trouve confronté le pêcheur libournais : cette concurrence va limiter son temps de pêche en pleine saison et l'empêcher de continuer correctement son travail en fin de saison (les autres pêcheurs du lan ne se sentent plus concernés par l'encombrement du lan de pêche).

Si les facteurs environnementaux déterminent la plupart des variations dans les manières de pratiquer la pêche à l'alose, ils n'excluent pas pour autant l'effet des paramètres sociaux (concurrence,..) et culturels (parler local,..) dans la constitution des techniques régionales.

II - PECHER LA LAMPROIE ⁴

⁴ Nous écrivons un paragraphe sur la pêche à la lamproie au tramail dérivant bien que, notre contrat ayant débuté à la fin de la saison de la lamproie, nous n'ayions pu assister qu'à une séance de pêche. Les trois pêcheurs rencontrés, qui pratiquent le tramail dérivant (alose et lamproie) ont bien voulu nous fournir des informations sur cette pêche mais notre corpus reste sans doute incomplet.

La lamproie se pêche à partir du 15 décembre jusqu'au 15 mai, ce qui correspond aux dates d'ouverture et de fermeture décidées par la réglementation. Certains pêcheurs arrêtent ce type de pêche en avril et regrettent que la pêche soit encore permise au printemps car la lamproie est alors "pleine d'oeufs". Deux techniques permettent de pêcher la lamproie, la *bourgne* ou nasse⁵ et le tramail dérivant.

Les pêcheurs d'aloses sont également pêcheurs de lamproie et généralement, ils préfèrent cette dernière pêche à la première. Les raisons n'en sont pas forcément économiques : la pêche de l'alose, qui s'étale il est vrai, sur une courte durée par rapport à celle de la lamproie, peut être également rentable si elle peut s'effectuer sans trop de concurrence.

Une raison pratique est souvent mise en avant pour expliciter cette préférence. L'alose, qui meurt dès sa capture, nécessite des précautions d'emballage et de conservation (voir § précédent) qui ne concernent pas la lamproie. Cette dernière est un poisson vivace, qu'on peut laisser dans le bateau le temps que dure la pêche, qui se place ensuite dans des filets (*bourriches*) en bordure de rivière ou dans un petit ruisseau près de la maison d'habitation. Les lamproies peuvent être de la sorte stockées vivantes, jusqu'à ce que le pêcheur en ait un nombre suffisant pour les emmener chez le grossiste ou au marché de gros. La manutention du produit de la pêche est moindre dans le cas de la lamproie alors qu'il est considérable dans le cas de l'alose. De plus, la manutention représente un aspect de l'activité que n'estime pas véritablement le pêcheur. Il aime surtout l'acte de pêche lui-même, lorsqu'il se trouve dans son bateau, sur la rivière. C'est là que se constitue son identité de pêcheur.

Ceci nous conduit à l'autre raison - celle qui, sans doute, prévaut - du goût du pêcheur pour la pêche à la lamproie. Elle est considérée comme la plus intéressante des pêches des migrants, la moins intéressante étant celle de la pibale. L'intérêt semble pouvoir se mesurer entre la part de savoir-faire et la part de hasard qui caractérisent toute pêche. Une pêche où le hasard est déterminant - la pibale et, dans moindre mesure, l'alose⁶, n'est pas considérée comme une pêche véritable, qui rendrait

⁵ Sur la pêche aux bourgnes, voir les travaux de N. Govoroff :

- 1989. *La pêche des lamproies à la bourgne en osier sur la rivière Dordogne*. MPE.

- 1992. "Défendons la bourgne en osier" *Le pêcheur professionnel*, 3, 4-6.

⁶ La pêche de l'alose, à la différence de celle de la pibale qui ne demande pratiquement pas de "métier", dépend surtout des caractéristiques du filet : "mais une fois qu'on a un bon filet, on en attrape".

compte de l'identité du pêcheur. Dans celle de la lamproie, le savoir-faire est largement aussi important, sinon plus, que le hasard.

La pêche de la lamproie au filet dérivant est une pêche intéressante du point de vue du pêcheur parce que "les coups de filets" sont différents d'un jour à l'autre et d'un moment à l'autre de la durée journalière de la pêche ; elle est donc largement déterminée par le "métier" dont fait preuve le pêcheur.

"Il faut une bonne méthode, de bons filets et le savoir des anciens pêcheurs."

La pêche à la lamproie, au tramail dérivant comme à la *bourgne*, est donc la plus "complexe" des pêches de migrateurs, ce qui fait son intérêt aux yeux du pêcheur. En cela, le pêcheur professionnel n'est pas très différent du pêcheur de loisir : l'objet de la pêche, c'est bien sûr d'attraper du poisson mais en mettant en oeuvre tout un savoir-faire, appliqué aussi bien au matériel, qu'à la rivière, qu'aux caractéristiques du poisson recherché. Pour le professionnel, l'intérêt économique est indissociable d'une relation de proximité et de connivence avec la rivière, réalisée au travers du produit de la pêche.

Autre intérêt également, le pêcheur, par la médiation de son filet, est en contact direct avec le poisson, ce qui renforce la relation pêcheur - poisson pêché. Alors que dans le cas de l'alose, la pêche dépend du mouvement du poisson, pour la lamproie, le pêcheur doit, par le biais de son filet, aller chercher le poisson où il se tient fixé.

1 - "Désuper la lamproie : l'importance des caractéristiques du milieu au moment de la pêche.

La pêche de l'alose, comme celle de la lamproie, est liée à un facteur déterminant : le niveau d'eau.

La lamproie se prend alors qu'elle est "supée au fond" : elle est accrochée sur le sol de la rivière au moyen de sa bouche qui est munie d'une puissante ventouse. Le niveau d'eau est une variable importante, qui détermine davantage les caractéristiques du filet et la manière de pêcher que le déplacement du poisson.

Si le tramail dérivant ressemble apparemment à celui utilisé dans la pêche à l'alose, le maille en est différente (34-36) ainsi que la manière de la monter. Afin de permettre au filet de "désuper" la lamproie, les caractéristiques et le montage de la corde de plomb sont de toute première importance. Cependant, la corde de plomb ne se règle pas une fois pour toutes. Afin d'être pêchant, le filet doit être adapté à l'environnement dans lequel il est posé.

Les zones sous influence de la marée, où la lamproie se pêche uniquement, ont cette particularité d'être instables, parce que la marée a

ses rythmes journaliers et parce que le niveau d'eau de la rivière, géré par les barrages de l'amont et dépendant des précipitations, n'est pas le même d'un jour à l'autre. L'amplitude de la marée, différente en amont et en aval de Libourne, induit des montages différents.

Lorsque le niveau d'eau est suffisant, le pêcheur peut prévoir une activité de pêche normale. Dans ce cas, il travaille en continu à "draguer le fond", pour en décrocher les lamproies. Mais les pêcheurs utilisent également le mouvement de la marée ("à l'étale") puisque "les poissons bougent alors dans l'autre sens."

Ce printemps, le niveau d'eau de la rivière est insuffisant, les pluies automnales et hivernales n'ont pas été assez importantes. En aval de Libourne, un pêcheur estime qu'il manque au moins 80 cm d'eau en ce mois d'avril. L'eau entraînée par la marée montante, en entrant en contact avec la masse d'eau insuffisante de la rivière, provoque le mascaret. Cette vague, remontant le cours de la rivière jusqu'à Vignonnnet, provoque deux fois par jour un brassage des fonds vaseux, tout en détruisant les berges.

"Le manque d'eau, depuis deux ans, et la mauvaise qualité de l'eau qui remonte fond que les graviers et les bancs de sable sont recouverts de vase. A cause de la maigreur des eaux, le mascaret, par gros coefficients surtout, brasse le fond des eaux et cela deux fois par jour. Donc, l'eau est toujours vaseuse, chocolat... Si on était à une côte normale, il y aurait pas ou peu de mascaret à cause de la masse d'eau compensatrice en amont et les eaux sales ne franchiraient pas une certaine limite. Aujourd'hui, il y a plus de 80 cm de vase... et les fonds ont monté d'au moins un mètre depuis quatre ans. Le chenal de navigation, on ne sait plus où il est ; il y avait là 3,5 m d'eau, il doit y en avoir 2,2 m - 2,3m au moment de la marée montante ... Pour les migrateurs, l'importance est moindre car ils sortent vite de la zone boueuse pour trouver les eaux claires de l'amont."

La présence de vase due à l'action du mascaret est incompatible avec la pose d'un filet : le filet se trouve bientôt "croché" et "planté" dans la vase. Le filet n'est dans ces conditions certainement pas pêchant, en même temps qu'il se détériore très vite. L'envasement et l'insuffisance du niveau d'eau ont empêché le pêcheur de lamproie d'effectuer une bonne saison.

Dans ces conditions, deux solutions de replis, parfois complémentaires se posent pour le pêcheur que nous présentons dans les paragraphes suivants,

- soit aller pêcher ailleurs, dans les secteurs de graviers, moins envasés

- soit changer la manière de pêcher au tramail dérivant dans le même secteur, sachant que cette adaptation sera moins satisfaisante qu'en conditions normales. Cette dernière solution est envisagée lorsque la saison de lamproies se termine (avril), que le *lan* de remplacement est lui

aussi devenu difficilement exploitable et que le pêcheur a la possibilité de pêcher près de sa maison.

"Depuis deux ans, on ne pêche plus là, à cause de la situation de la rivière, de la maigreur des eaux. Je suis obligé d'aller à 20 km en amont de Libourne. Et encore, j'ai dû arrêté : on ne pouvait mettre qu'une moitié de filet à l'eau car il n'y a pas assez d'eau. Ce qui fait que moins d'1/5 de la rivière reste exploitable. De Saint-Jean de Blaignac à Castillon, on ne pêche pas au filet dérivant mais les lamproies se pêchent aux *bourgues* en quantité en début de saison, plus maintenant, parce que le fond est couvert de vase."

2 - Pêcher sur "le gravier" : avoir un filet "bien réglé".

La lamproie se pêche presque exclusivement à marée descendante, alors que le poisson, luttant contre les courants, se tient "supé" au fond. Il reprendra sa migration vers l'amont en profitant de l'appel d'eau provoqué par la marée montante.

Le pêcheur effectue des journées de pêche conséquentes, qui ne lui laissent que peu de repos. Il travaille au rythme des marées, parfois jusqu'à 9 heures d'affilée pendant le temps de la marée descendante, puis 1/2 heure à "l'étale" (qui correspond au temps de latence entre marée montante et descendante) ; il dispose alors de 3,5 h de repos, le temps de la marée montante puis repart pour un nouveau cycle de 9 heures plus 1/2h. Il pêche donc le jour comme la nuit, préférant d'ailleurs la nuit "parce que la lamproie se prend mieux".

Les filets coûtent très cher (4000f. les 120 mètres) et en basse Dordogne, chaque pêcheur de lamproie en utilise deux par saison. En effet, ils se détériorent assez rapidement, d'une part à cause des "croches" du fond de l'eau, d'autre part parce que les mailles sont souvent cassées pour sortir le poisson. Comme la lamproie est relativement difficile à extraire de la *tirolle* et qu'il ne s'agit surtout pas pour le pêcheur de "perdre son tour", il préfère casser les mailles plutôt que de *dépenter*.

Cependant, un filet troué n'est pas, au dire d'un pêcheur, forcément moins pêchant qu'un filet neuf. A l'appui, est une théorie qui fait preuve de la grande capacité d'observation et de déduction du pêcheur : selon lui, les poissons sont souvent attrapés près d'un trou dans le filet. Ils seraient donc munis d'un espèce de radar qui ferait qu'ils détectent le filet et ses trous vers lesquels ils se dirigent, afin de franchir l'obstacle. Comme le poisson lutte à contre-courant et que le filet est animé de mouvements provoqués par le courant, le poisson rate le passage et se fait prendre sur les bords du trou.

Par ailleurs, un filet qui a servi une saison est "dérégulé" parce que le pêcheur, en le ramenant à bord, doit le tirer avec force pour contrer la résistance de la vase : finalement, le réglage de la corde de plomb finit

par prendre du jeu "ça fait bouger les noeuds : entre deux noeuds, on n'a plus 20 cm mais 18 ou 22 cm. et ça ne pêche pas pareil".

Le pêcheur dispose donc plusieurs filets dans son bateau, qu'il va choisir en fonction du tirant et de la hauteur d'eau, des caractéristiques de la marée et du *lan* sur lequel il travaille. A l'inverse de la pêche à l'alose, il ne dispose pas de *guides* ou de bidons destinés à soutenir le filet, puisque il faut que la *tirole gratte le fond*. A marée descendante, le pêcheur choisit un filet solide, en Nylon, à même de contrebalancer la résistance du poisson alors que pendant les pêches "*à l'étale*", un filet en monofil ou crin est pensé comme étant plus adapté à la prise des poissons en mouvement, car c'est "*à l'étale que la lamproie se désupe pour partir*".

La plombaison diffère en fonction des tirants et hauteur d'eau, des coefficients de la marée. Donc, sur le même *lan*, en une même journée, le pêcheur peut modifier son montage avec des plombs qu'il rajoute sur l'*acibade* (la corde de plomb), autant de fois qu'il fait de *lans*. Sur un "filet de *lan* normal", les filets de 120m. comportent douze kg. de plomb. En fonction de la quantité de poissons pêchés lors des deux premiers *lans*, le pêcheur rajoute ou enlève les six *bagues* de plomb dont il dispose. Ce sont surtout les résultats du second *lan* qui sont pris en considération par le pêcheur parce que, lors du premier, le filet posé est pratiquement sec, ce qui modifie ses capacités. On le voit, ce sont des observations très fines qui conditionnent la manière de pêcher et par conséquent, le résultat de la pêche. "*Ca tient de peu la lamproie...*"

"Pour acquérir cette notion de plombage, il faut beaucoup de métier."

"Entre deux flotteurs, il y a une façon d'accrocher le filet. Il y a des points de montage plus ou moins rapprochés ou éloignés, un certain nombre de mailles à embrocher, plus ou moins important en fonction du moment où on utilise ce filet. Tous ces trucs qui font qu'un filet, c'est vraiment quelque chose de sophistiqué."

Ces dernières citations émanent de discours de trois pêcheurs différents. L'importance du filet, du montage des cordes de flotteurs et de plomb sont donc fondamentales dans la pêche à la lamproie. A tel point que lorsque le pêcheur parle de son activité, il confond son action et celle de son filet, ce qui produit de l'ensemble pêcheur - filet comme une seule et même personne.

Il y a au moins une dizaine de pêcheurs sur un même *lan* et chacun doit attendre son tour pour poser son filet. Cette concurrence engage le pêcheur à ne pas divulguer sa manière de monter ses filets. La présence d'autres pêcheurs, outre qu'elle limite considérablement le nombre de "coups de filets" que le professionnel pourrait effectuer, est cependant intégrée, en ce qui concerne la technique de pêche, comme un des

nombreux paramètres qui participent de la nature de l'acte de pêche. Ainsi, le pêcheur a tôt fait de constater que les autres prennent davantage de poisson que lui et que, par conséquent, "quelque chose ne va pas dans le filet". Il va donc revoir et modifier les plombaisons de sa *tirolle* afin de rendre son filet davantage "pêchant". Ceci est fondamental, pour que le pêcheur rentabilise sa pêche, puisqu'il n'a droit qu'à un nombre de *lans* limité mais également parce qu'un filet mal réglé profite au pêcheur qui suit et avec lequel le premier est en concurrence. Un filet peu pêchant va ne faire que déranger la lamproie, dont va bénéficier le pêcheur qui jette le coup de filet d'après :

"Suivant la hauteur d'eau, il faut changer de filets, on en a plusieurs dans le bateau ; on se rend compte par rapport à ce que pêche les autres et par rapport à ce qu'on a pêché et si quelque chose ne va pas, il faut essayer autre chose et à force de chercher, on arrive à trouver, mais si on s'entête, alors non... Une lamproie supée à fond, il faut que le filet l'oblige à se décrocher pour qu'elle se prenne dans le filet. Si la corde n'est pas suffisamment plombée, elle la caresse au lieu de lui talonner le bout du nez, alors, elle se détourne avec la queue et se prend par la queue. Celui qui passe devant vous va les déranger ; vous derrière, vous en pêchez plus que lui parce que votre filet est mieux réglé et que la lamproie a été dérangée ; c'est pour ça qu'il y a une longueur à respecter entre chaque bateau, c'est 120 m., pour que la lamproie ait le temps de se raccrocher au fond.

3 - Pêcher "de montant"

Lorsque l'envasement est tel qu'il est impossible pour le pêcheur de "draguer le fond", il travaille alors "à filets pendus" : un système de flotteurs maintient le filet à mi-hauteur, "entre deux eaux" et permet de "passer". Cette solution de repli n'est cependant pas satisfaisante : là où le pêcheur attrapait 5-6 lamproies en un coup de filet, il n'en pêche plus qu'une avec ce système. Dans ce cas, il ne pêche plus à marée descendante, mais à marée montante, profitant du mouvement des poissons vers l'amont. Parfois cependant, "la lamproie est tellement supée au fond qu'elle ne part pas à marée montante; il faut attendre et aller la pêcher plus tard, c'est l'avantage (pour le pêcheur) d'habiter au milieu du *lan*."

En aval de Libourne, alors que la rivière a une largeur de 600 m., le pêcheur dispose d'un filet de 160 m alors que plus en amont, le longueur du filet autorisé est de 100 m. pour une largeur de rivière de 150 m.

Lorsque les conditions de la rivière sont normales et que les fonds ne sont pas brassés par le mascaret, le pêcheur tend son filet au début du *lan*, à l'endroit du chenal, puisque "les poissons remontent là où il y a le plus d'eau et le plus de courant" et laisse dériver le filet pendant 30 mn. jusqu'à la fin de l'endroit exploitable.

"En temps normal, on a environ 5 heures de pêche à faire dans l'autre sens, vers l'aval. On ne peut pas les faire, et d'ici Libourne, il n'y a pas un coup de filet possible. Les poissons passent et arrivent dans des endroits : c'est le goulet et là, il se font prendre ; parce que la répartition est mal faite et en plus c'est une année faste de lamproies."

"A une autre période, on met 5-6 coups de filets vers l'aval. On a des points de repère pour commencer. Quand on arrive au milieu de l'eau, le point de repère est le deuxième peuplier placé dans la descente du coteau. On met la bouée et on met le filet, et on tourne, on tourne et on finit de mettre le filet, puis on va un peu plus bas. Ce qui fait environ 1,5 km de rivière à exploiter pendant pratiquement 5 heures."

Alors qu'il manque un bon mètre d'eau dans le chenal et que le fonds est très vaseux, le professionnel doit pêcher "de montant", "de retour de marée", avec un filet qui ne drague pas le fond.

Il attend le début de la marée montante, annoncée par le mascaret pour effectuer un premier "coup de filet". Les lamproies vont se décrocher du fond en même temps que la hausse du niveau d'eau va permettre la pose du filet. Le filet est posé à partir de la berge en allant vers le large, puis, en dérivant, il effectue un rond avant d'être ramené à la main ou au treuil. Ici, le pêcheur le ramène manuellement. Chaque fois qu'il place son filet à l'eau, le pêcheur vérifie que la hauteur d'eau soit suffisante, sinon "ça risque de crocher". Le filet est placé "le plus régulièrement possible". Aussi, le pêcheur doit tenir compte des courants, lutter éventuellement contre le vent qui s'engouffre dedans puis veiller à placer et tirer son filet de façon à ce qu'il soit tout fait perpendiculaire à la rivière :

"Il faut mettre le filet d'une certaine manière à la marée parce que, en fonction des courants qui existent encore, il y a des mouvements d'eau qu'il faut suivre de l'oeil. Il faut donc mettre le filet en fonction de ces mouvements d'eau si on veut qu'il soit correctement mis à l'eau, afin de lui donner le maximum de chances d'attraper du poisson. Je tire pour le mettre le plus en travers possible, le plus perpendiculaire au courant. Il se déforme tout seul au fur et à mesure que l'eau monte, il suit le mouvement des courants." Il se déforme vite et il faut le tenir pour le maintenir en pêche tant qu'on peut."

Lorsque le filet est placé, il dérive vers l'amont avec le courant pendant que le pêcheur le tient simplement à la main, tout en le "maintenant en pêche", en tirant un peu dessus pour contrer la déformation que lui fait subir le courant.

"On va se laisser remonter jusqu'à ce que le filet reste correctement positionné parce qu'après, le courant va trop le déformer ou c'est un bout qui part plus vite que l'autre."

L'opération nécessitait auparavant une autre personne pour ramer ; avec l'aide du moteur, le professionnel peut désormais opérer seul. Lorsque le filet commence à trop se déformer, le pêcheur le relève en ayant soin de repérer à l'avance les endroits où se situent les lamproies. Il est en effet important de bien les saisir lorsque le filet est ramené dans le bateau.

La pêche "en retour de marée" dure environ trois heures, ce qui donne le temps d'effectuer environ trois "coups de filets". Les lamproies sont ensuite placées dans des filets fermés, sur le bord de la rivière, attendant un acheteur ou bien suffisamment de consoeurs pour les accompagner chez le grossiste.

4 - L'environnement social de la pêche des migrateurs.

Le pêcheur professionnel devient "écoeuré" lorsqu'il n'arrive plus à faire "6 ou 7 coups de filets en une après-midi. "Ecoeuré" également d'être 23^{ème} pour prendre son tour de pêche sur un *lan*, écoeuré encore de voir les amateurs attendre pour prendre leur tour 3 heures avant la marée...

S'il ne s'agit pas ici de rentrer dans le détail des rapports entre professionnels et amateurs en basse Dordogne, il convient pour le moins de signaler la nature conflictuelle de ces relations ; les amateurs, par leur présence massive sur les terrains de pêche au moment des pêches rentables, compromettent, ainsi que les braconniers, le bon déroulement du travail du professionnel d'une part, et le produit de sa pêche d'autre part. Nous l'avons déjà mentionné, la présence des autres pêcheurs que professionnels sur un *lan* de pêche joue de la même manière qu'un autre facteur dans les décisions techniques qu'opèrent le pêcheur. Reste que cette présence massive des autres pêcheurs compromet économiquement l'avenir de la pêche professionnelle comme il compromet l'avenir de la ressource piscicole de la rivière.

Tous les professionnels que nous avons rencontrés inscrivent leur discours sur la pêche et ses techniques dans ce contexte plus générique des difficultés de la profession à évoluer dans ce milieu concurrentiel, dur, faits de vols de matériels, de pillage de la ressource, de vente déloyale. Les évocations des pêches de la pibale sont pour cela révélatrices. S'inquiétant pour eux-mêmes, les professionnels s'inquiètent également du devenir de la rivière et de ses poissons, prenant l'exemple de l'Isle qui se trouve, du point de vue ressource piscicole, dans une situation catastrophique. L'ambiance dans laquelle se déroule la pêche professionnelle en Gironde est telle que les pêcheurs oscillent entre le découragement et la révolte et ceci rejaillit sans aucun doute sur l'investissement physique et affectif qu'ils placent dans leur activité. Les conditions socio-économiques dans lesquelles évolue la pêche en Gironde mériteraient de faire l'objet d'une autre étude car il y a là nombre de choses à dire et à changer. Elles sont tellement différentes de l'autre secteur (moyenne Dordogne) où nous avons travaillé qu'il est difficile de justifier qu'ait été établi ce choix de travailler sur une zone (de Souillac à Libourne) aussi hétérogène.

Le nombre de lamproies à être montées en rivière cette année est important : "c'est une année faste pour la lamproie. Mais l'insuffisance du niveau d'eau a gêné les professionnels dans leur activité. Le nombre considérable de lamproies pêchées aux *bourgues* ou au filet dérivant par des non professionnels et la vente illégale de ces poissons ont fait chuté le cours de manière spectaculaire. Les incidences économiques pour le professionnel sont graves : alors que le pêcheur de migrateurs fait l'essentiel de son chiffre d'affaires en pratiquant la pêche de la lamproie, sa saison s'est trouvée compromise d'abord par un problème d'environnement puis, en fin de saison, par la concurrence sauvage des braconniers et pêcheurs amateurs. La chute des prix en fin de saison aura une incidence sur la saison prochaine : en effet, la lamproie se consomme surtout en conserve - "la lamproie à la Bordelaise" est un plat réputé, qui, mêlant le vin et le poisson, rend compte de l'identité d'un pays - les clients, profitant du cours démesurément bas du poisson (30 F le kg. au lieu de 100 F. le kg) ont donc fait des stocks.

Mais la situation semble également grave pour la population de lamproies elle-même, les pêcheurs parlent du "carnage" sur l'Isle : "sortons les engins de l'eau, arrêtons le massacre ! " s'exclame le pêcheur pour qui le devenir de la rivière et de ses poissons passe avant même le devenir de la pêche professionnelle. Ce discours est commun qui confond les intérêts de la pêche et ceux de la rivière :

"Il faut que des mesures soient prises, pour la corporation, mais pour la nature en général - et c'est mon côté écolo qui prend le dessus, je ne veux pas qu'on fasse n'importe quoi. Il faut sauvegarder les espèces. Dans la pêche, la gestion devrait se faire comme dans la chasse. Il faut cesser, à Guitres, ce carnage sur la lamproie. Mais, sortons les engins de l'eau, arrêtons le massacre! Cessons de commercialiser et ce sera fini !Pensons aux répercussions futures parce que si on continue comme ça, les générations futures récolteront les fruits de ce que l'on fait aujourd'hui... On a détruit l'esturgeon, ne détruisons pas la lamproie et l'anguille... "



Pêche de l'alose au tramail dérivant
n° 1 : Préparer le filet
n° 2 : "Bailler"
n° 3 : "S'enlever"





n° 5 : "Préparer" le poisson



n° 4 : "Dépenter"

Pêche de la lamproie au tramail dérivant

n° 6 : Sur deux mètres de fond, un mètre de vase





n° 7 : Mettre le filet à l'eau

n° 8 : Lever

n° 9 : Les lamproies sont placées dans une *filoché* puis vendues aux clients



CHAPITRE II - ARAIGNEE ET TRAMAIL, LA PÊCHE AUX FILETS FIXES

FILET FIXE dit ARAIGNEE

Aragnat (Gers) - Arbayette (B-Pyrénées) - Arrêt (Var) - Barre (Hte-Saône) - Battu (Htes-Pyrénées) - Chinka (B. Pyrénées) - Cinglou (Pyr. Or.) - Dormant (Meurthe et Moselle, Meuse)- Escave (Jura) - Etave (Jura, Saône et Loire) - Etranglon (Corrèze) - Filet de barque (Calvados) Filet mordant (Pas de Calais) - Filet de Paris (Hte Gar.) - Filet suisse (Meuse) - Filet d'étang (Pyr. Or.) - Iragnous (Gers) - Mésotte (Hte Saône) - Raguse (Hte Pyr.) - Sablon (Doubs, Jura, Haute-Saône) - Simplon (Tarn) - Singlon (Corrèze) - Strangladon (Cantal) - Toile d'Araignée (Gers) - Tresse (Lozère).

L'araignée est une nappe rectangulaire en fil très fin. La tête est garnie de lièges ou de bâtons passés dans le premier rang de mailles et qui servent de flotteurs. La ralingue inférieure est lestée à l'aide de plombs ou de petites pierres. Parfois cette ralingue est légèrement relevée de façon que le pied du filet présente des bourses ou poches.

Les dimensions sont très différentes selon la largeur et la profondeur des cours d'eau où il en est fait usage. La longueur peut aller de 1 à 80 m., la hauteur de 50 cm. à 3 m. La grandeur des mailles varie de 10 à 60 mm. ; elle est le plus communément de 40 mm.

L'araignée, sous l'influence du lest, prend dans l'eau une position verticale. C'est un engin fixe, employé dans les endroits où l'eau est tranquille ou ne présente qu'un faible courant. Il sert généralement à barrer les rivières. Le filet est fixé à l'un des bords par un pieu, déployé ensuite à l'aide d'une barque en travers du courant, parfois même on laisse libre la partie opposée à la berge ; l'engin prend alors une direction oblique par rapport à la rive. Souvent, quand on ne barre pas complètement le cours d'eau, plusieurs de ces filets sont disposés en échelons les uns derrière les autres. L'araignée, employée comme il vient d'être dit, est ordinairement tendue le soir et relevée le matin. (...)

Quel que soit le mode d'emploi de l'araignée, le poisson se prend toujours de la même manière. En venant butter contre la nappe qui lui offre peu de résistance, il fait un effort pour la traverser et engage dans les mailles ses dents, ses ouïes, ses nageoires pectorales. Il reste comme étranglé dans le filet qui obéit à ses mouvements sans le lâcher et le retient captif comme une toile d'araignée fait de la mouche qui est venue la heurter. Parfois, aussi, quand il y a des bourses, le poisson vient s'y prendre, quand il n'y en a pas, il peut en donnant dans le pied de l'engin, faire sauter les plombs de la ralingue inf. dans les mailles situées au-dessus ; il se forme ainsi des poches dans lesquelles il reste prisonnier.

L'araignée est un filet à mailles très variable, employé partout il peut donc servir à prendre toutes sortes de poissons. En fait, il est presque exclusivement employé pour la pêche des grandes espèces. Le barbeau, le brochet, le chevesne, la perche, le saumon et la truite sont celles qui en sont le plus fréquemment victimes.

TRAMAIL

Bicharrière (Dordogne); Bregue - Filadière -Tresson (Gironde) sur 42 taxons relevés.

Le tramail est enfin quelquefois confondu avec l'araignée ou la senne et appelé de l'un ou l'autre nom.

Le tramail est un filet rectangulaire à trois rets superposés et montés sur les mêmes ralingues, dont celle de tête porte des flotteurs en liège et celle du pied des balles de plomb ; l'engin prend ainsi dans l'eau une position verticale. Les deux réseaux extérieurs, appelés "aumées", "hamaux" ou "nappées" sont semblables, ourdis à larges mailles de 2 à 25 cm et faits en ficelle assez grosse. Le troisième au contraire est tramé en fil très fin et moulé à 10-15 mm ; on le nomme "flue" ou "toile". Ses dimensions sont notablement supérieures à celle des deux autres, entre lesquels il flotte. Quelquefois mais très rarement, on rencontre une disposition inverse, c'est à dire une seule aumée disposée entre deux flues. Par contre plusieurs variétés de tramaux ne présentent que deux nappes, une de chaque espèce. La longueur du filet est très variable suivant l'importance des cours d'eau, de 6 à 250 m ; quant à la largeur, toujours entre 1 et 3 m.

La pêche se pratique de différentes manières ; le tramail peut, en effet être sédentaire, traînant ou dérivant. Dans tous les cas, le poisson se prend de même ; en donnant de la tête contre le tissu lâche de la flue, il l'engage entre les mailles de l'une des aumées et forme ainsi une bourse où il est retenu. Ses efforts pour traverser l'obstacle et se dégager ne font que l'emprisonner encore davantage dans le réseau et mieux assurer sa capture. Quand l'engin est utilisé à poste fixe, il sert comme l'araignée et dans les mêmes conditions, soit à barrer les rivières, soit à entourer les retraites à poissons. On déloge ceux-ci en faisant du bruit, troublant l'eau et fouillant les berges. Assez souvent, on le rabat au moyen d'une senne. Cette dernière manoeuvre peut également s'effectuer avec un deuxième tramail ; car, en attachant des cordes à chaque bout de filet, il est facile de le traîner, et cette pratique est assez fréquente. Tantôt des équipes de pêcheurs le tirent en suivant les rives, tantôt des barques le halent en pleine eau, tantôt enfin on le fait tourner, à l'aide d'un bateau, autour d'une de ses extrémités, fixée à la berge ou maintenue par un poids ou une ancre. Tout se passe comme dans la pêche à la senne ; il n'y a qu'une seule différence, c'est que le poisson se prenant lui-même dans la trame, il est inutile de ramener à terre l'engin et de le fermer en agissant sur les deux bras à la fois. On se contente seulement, lors de la relève, de le replier sur lui-même dans toute sa longueur en tirant simultanément sur les ralingues de tête et de pied ; on est sûr ainsi de ne rien laisser fuir.

Susceptible de recevoir toutes les dimensions, d'avoir un réseau plus ou moins serré, de servir de plusieurs manières différentes, le tramail se prête donc à toutes les circonstances. Aussi son usage est-il très répandu ; et si sa manoeuvre est assez pénible, il n'est pas de filet qui rapporte plus. Grandes et petites espèces s'y prennent sans exception ; seule l'anguille y échappe quelquefois en s'enfonçant dans la vase au-dessous de la plombée. C'est donc un engin destructeur et dont on a énergiquement caractérisé les effets néfastes en l'appelant la "nappe de mort" (H. de La Blanchère. *La pêche et les poissons de nos rivières.* : 787)

Daubrée M.L. (dir), Raoul de Drouin de Bouville. 1900. *Pêche fluviale en France autorisée ou interdite*. Exposition Universelle Internationale de 1900. Paris, Imprimerie Nationale.

La pratique de la pêche aux filets fixes se rencontre tout au long de la rivière dans le département de la Dordogne. Elle est destinée à la capture des poissons sédentaires, carnassiers ou blancs. Au-delà de Bergerac (environ 30 km après), les sédentaires ne fréquentent plus la rivière qui devient vite saumâtre et boueuse et les pêcheurs pratiquent d'autres types de pêche (voir chapitres sur le tramail dérivant et nasses). Ainsi que nous l'a dit un pêcheur libournais, la "zone à brèmes" ne se poursuit pas au-delà de Saint-Jean-de-Blaignac.

La pêche aux filets fixes est sans doute la plus répandue et la plus pratiquée, encore qu'il faille faire la différence entre l'usage de l'araignée et celui du tramail : ce dernier filet n'est plus utilisé que par un petit nombre de pêcheurs alors que tous pratiquent l'usage de l'araignée. Si nous regroupons les savoirs concernant ces deux types de filets en un même chapitre, c'est qu'ils semblent fonctionner ensemble, soit que l'un ait pris le relais de l'autre, soit qu'ils soient utilisés conjointement par les pêcheurs.

Les pêcheurs de Dordogne capturent l'essentiel de leurs prises au moyen des filets fixes. Aussi, est-ce le mode de pêche - avec, dans une moindre mesure, celui à la nasse anguillère - sur lequel nous disposons de plus grand nombre de données. Les variations observées dans le montage et l'utilisation de ce matériel sont très nombreuses d'un pêcheur à l'autre ; aucun professionnel ne pêche exactement pareil qu'un de ses autres collègues. Il faut distinguer parmi ces variations, celles qui relèvent d'une appartenance à une micro-région, que marquent des caractéristiques culturelles et naturelles (propres au milieu physique de cette micro-région) et celles qui relèvent d'un type de savoir presque individualiste. Quant au premier point, on peut déjà mentionner l'existence de deux zones dans la pratique de la pêche aux filets en Dordogne : la région bergeracoise (partie aval de Mauzac) et la région, située en aval, (de Saint-Julien à Mauzac), qui correspond par ailleurs à la partie touristique de la vallée.

I - "Monter les filets"

1 - Le savoir-pêcher

La pêche aux filets fixes, si elle n'est pas la plus spectaculaire des pêches, met néanmoins en oeuvre un savoir très important.

"Ca dépend des filets, des poissons, du niveau d'eau, de l'époque, de là où on pose les filets."

Ainsi que le résume très justement ce professionnel, l'efficacité d'un "coup de filet" dépend de multiples facteurs et le travail du pêcheur consiste très largement à en penser, prévoir, supputer et maîtriser les liens. Ce sont les caractéristiques propres au milieu - eau, poissons, rivière et leurs variations qui bornent en dernière instance le savoir et les prévisions du pêcheur.

Aussi, il considère généralement qu'il en "apprend tous les jours" et qu'il n'a "jamais fini d'être apprenti". Les relations du pêcheur à la rivière sont teintées d'admiration, de respect mais également de soumission pour cet environnement dont il sait qu'il ne peut avoir une connaissance, aussi fine soit - elle, que limitée. Ces liens sont sans doute constitutifs de la grande intimité qui lie le pêcheur à la rivière, intimité qui laisse supposer - ainsi que nous l'avons entendu exprimé à de nombreuses reprises, que ce milieu est tout à fait vital pour eux, presque autant qu'il l'est pour les poissons qui l'habitent.

La relation symbiotique entre pêcheur et rivière s'exprime clairement dans la pêche aux filets fixes : le pêcheur se projette à la fois dans la position du filet (qui constitue son prolongement direct, sa troisième main) et dans celle du poisson, dont il anticipe les mouvements et les moeurs.

Le poisson est l'intermédiaire direct et privilégié de tous les modes de pêches : c'est par lui que s'opère la communion du pêcheur avec la rivière. Par sa capture, et par la quantité de captures par temps de pêche, la pêcheur mesure son lien à la rivière et vérifie qu'il est toujours en phase avec elle.

Savoir-monter les filets, c'est mettre en scène cette double projection : le pêcheur-filet *et* le pêcheur-poisson. Peut-être est-ce cette relation intime qui se joue dans l'attitude protectionniste vis à vis du savoir, qui, protégé par le joug du secret, se transmet surtout à l'intérieur de la sphère familiale.

En effet, certains pêcheurs hésitent parfois à diffuser certains aspects de la technique de montage. Cette habitude date très certainement du moment où le nombre de pêcheurs sur un même lot justifiait des stratégies d'évitement pour faire face à la concurrence. Cet état de fait réfère également à la nature de la transmission du savoir. Le savoir-

pêcher se transmet, jusque il y a peu de temps, presque uniquement au sein du réseau familial, quand ce n'est simplement de père en fils.

D'une zone à l'autre, les pratiques changent et les variations sont à imputer à des facteurs autant naturels que culturels. Quant aux variations observées d'un pêcheur à l'autre sur une même commune, elles laissent présumer de la prééminence d'un mode vertical (la lignée) de transmission du savoir au détriment d'un mode horizontal (la sociabilité).

Si le rapport de concurrence n'a plus de raison d'être aujourd'hui (sauf dans le cas de la pêche des migrants), le savoir reste circonscrit dans l'espace familial. Chaque membre d'une lignée de pêcheurs agrandit le capital de savoir hérité, qui se modifie davantage en fonction des résultats de l'expérimentation que des conseils des collègues (dans le cas où ils auraient communiqué une portion de leur savoir).

De ce savoir-pêcher dépend, bien sûr, le devenir économique du pêcheur (au moins en partie, dans le cas de la pluriactivité). Ce savoir-pêcher constitue également, et peut-être surtout, le lieu d'expression privilégié du rapport symbiotique du pêcheur à la rivière et exprime une philosophie, une manière d'être au monde.

2 - "Savoir monter les filets"

"Les gars ont leurs techniques ; on monte pas tous les araignées pareil. Moi, on m'a appris comme ça et je fais comme ça." Un professionnel, 54 ans, partie amont.

"Vous montez de la même façon que votre père ?

- Oui, pareil, je n'ai rien inventé, j'ai copié! On apprend, on copie tout, je pense que lui, en savait un rayon ; mais on en apprend tous les jours. Je les monte comme ça, je m'en sers, je vois quelque chose qui ne va pas. C'est vrai qu'il faut s'en servir et alors, des fois, tu le vois, si ce n'est pas assez plombé ou autres." Un professionnel, 40 ans, partie amont.

Le savoir lié au montage des filets procède de l'héritage familial et procède également de l'expérience. Le pêcheur tire partie de l'observation des différents facteurs influants pour produire une modification ou une innovation. Cependant, à l'exception des jeunes professionnels à plein temps qui font preuve d'expérimentation, le savoir ne font pas l'objet de modifications très considérables. C'est notamment le cas lorsque le pêcheur est attaché à une tradition de pêche.

Parce que le piège constitue le prolongement du corps du pêcheur, parce que la connaissance produite par le pêcheur sur la rivière est toujours singulière, "un vrai pêcheur sait d'abord fabriquer ses engins et monter ses filets".

Alors que ce savoir participe de la définition du "vrai pêcheur", d'autres arguments viennent étayer la nécessité de monter soi-même ses filets :

- le coût de l'araignée ou du tramail est moins important si le montage est effectué par soi-même,
- le montage effectué par un tiers est jugé peu efficace. Les pêcheurs estiment notamment que le filet monté sera "trop raide", que le marchand utilisera, par économie, une longueur minimale de nappe.

Il y a plusieurs opérations importantes dans le montage d'un filet, qui tiennent toujours compte de l'emplacement pressenti, des variations du milieu et du moment où va se dérouler la pêche :

- choisir le maillage des nappes en fonction de l'usage voulu, de l'emplacement et des caractéristiques du milieu et de fait, des poissons qu'il héberge.
- choisir les matériaux, et le type de montage correspondant aux différents maillage.
- "avoir des points", c'est-à-dire savoir équilibrer les rapports entre flottabilité et plombaison et anticiper les modes de déplacement des différents poissons.

Les araignées sont souvent différentes les unes des autres et chaque pêcheur dispose d'au moins dix (de 10 à 30) de ces filets. Le pêcheur en choisit une dizaine par moment de pêche, en fonction de la saison, du niveau d'eau, des captures souhaitées et des endroits où il prévoit de les placer. La pose de 160 mètres de tramail et de 100 mètres d'araignée est autorisée en Dordogne ; simplement ces chiffres n'ont rien de commun avec la pratique des pêcheurs de Dordogne, qui ne placent jamais plus de cent mètres de filets et qui reconnaissent là une des multiples aberrations de la réglementation.

a - Les éléments du filet

Chacun des éléments du filet aura son importance quant à ses qualités futures.

Le pêcheur achète à un grossiste, la nappe à l'aspect de filet -appelée *toile*¹, la corde de lièges et la corde de plomb, qui, assemblées par ses soins, vont constituer l'araignée. Dans le cas du tramail, à ces mêmes éléments, s'ajoute l'achat des deux nappes d'emails qui vont enserrer la nappe centrale.

La nappe centrale était autrefois, entièrement tricotée par les pêcheurs, qui fabriquaient même le fil de coton. Désormais achetée prête, cette nappe présente une grande solidité. Le matériau qui la constitue - appelé monofil, résiste au pourrissement et reste pratiquement invisible à

¹ Le terme de *toile* est utilisé de manière générique et souvent substitué à celui d'araignée.

l'oeil aiguisé du poisson. Pour cette dernière raison, il est important de choisir une grosseur de fil relativement peu importante.

Voici les dimensions du fil choisies le plus souvent par les pêcheurs : maille 12 : 10 centièmes de mm ; maille 40 : 20 ctme (maximum 28 ou 30 ctme) ; maille 27 : 14 -16 ctme.

"Ce qu'il faut c'est "pêcher fin"! Plus c'est fin, même si le poisson le voit, il ne sent pas le filet quand il le touche ; s'il le sent, c'est trop tard, il recule. Le gros fil est plus raide, ça ne pêche pas." Un professionnel, 40 ans, partie amont.

La durée de vie d'une nappe dépend bien sûr de l'usage qui en est fait. Mais une même araignée dure au moins deux ans. Les cordes de lièges, qui portent le filet et les cordes de plomb, qui le maintiennent à la verticale en suivant le fond de la rivière, supportent plusieurs réutilisations (jusqu'à une dizaine de nappes).

Lorsque les grands-pères des pêcheurs actuels destinaient un filet à la vente, ils se réservaient le droit de récupérer - après usage du filet - les plombs qu'ils avaient fabriqués et moulés eux-mêmes. Les cordes de plomb sont désormais achetées plombées ; le pêcheur choisit le plombage qui correspond à la destination du filet.

En effet, le rapport flottaison/plombage est essentiel dans la fabrication de l'araignée ou du tramail. De ce rapport, dépend très largement l'efficacité du filet.

La corde de liège est également achetée prête. Les bouchons de liège, dont se servent toujours les pêcheurs les plus âgés et les plus attachés au savoir traditionnel (Cf. citation ci-après) sont désormais remplacés par des "lièges enrobés", des "flotteurs" directement enchâssés sur la corde de flottaison.

"Il y a maintenant les bouchons enrobés, les flotteurs enrobés, les nouveaux flotteurs mais moi je m'en sers qu'un peu pour les mailles 40 ; pour la 27, je préfère les lièges, c'est plus souple ; ces enrobés, quand c'est neuf, il n'y a pas tellement de souplesse, quand ils sont vieux, ils sont meilleurs.(...) Et ces filets à flotteurs, les flotteurs s'emmêlent, les jeunes prennent ça mais les bouchons, c'est mieux."

Un professionnel, 54 ans, partie amont.

Ce pêcheur insiste sur la souplesse des lièges. Nous verrons l'importance de cette qualité pour le filet en son entier.

Alors qu'en amont, les cordes de lièges et de plomb sont dénommées sous ces termes génériques, elles s'appellent "cordèches" dans le Bergeracois, ce qui montre à nouveau l'existence de deux zones distinctes dans la pratique de la pêche.

b - Le maillage

La taille de la maille de la nappe met en évidence ce zonage de la rivière, pour les pratiques de pêche comme pour les qualités du milieu. Entre Saint-Julien-Lampon et Mauzac, les tramails utilisés sont tous de maille 27 (millimètres), destinés essentiellement à la capture du poisson blanc (acées, gardons, barbeaux) et les araignées ont des maillages relativement petits.

De Mauzac à Lamothe-Montravel, ce sont des filets de maille 40 qui servent à la capture des poissons de plus grande taille, carnassiers (brochets, sandres essentiellement) et poissons blancs ; la maille des araignées est également de grande taille.

Quelque soit le lieu, le fermier de lot a droit à 25 mètres de filet à petite maille (10 ou 12) - *le sardinier* - destiné essentiellement à la capture des ablettes - la "friture" ou "sardine". Pour la capture des autres poissons, la maille des filets autorisée est toujours supérieure à 27 mm.

"J'ai essayé la grosse grosse maille mais je trouve que les mailles 27 et 40, c'est suffisant (à l'araignée). Des endroits où ils ont pas mal de carpeaux, ils pêchent à la maille 60-70 mais ici, ce n'est pas rentable. La carpe se prend à la nasse, voire à l'épervier ou à la corde mais elle se prend très peu au filet. Ils prennent peut-être des petites carpes dans des grosses mailles mais autrement la carpe se prend pas comme ça au filet, c'est rusée, une carpe, elle passe dessus, elle voit le filet, on en prend par accroc, ça arrive mais.. on ne peut pas faire de grandes pêches de carpes aux filets.

Des mailles 40, je les emploie l'hiver. J'ai eu des maille 70, 40, 50 j'ai eu une 35. J'ai eu une seule 70 mais on a pris du poisson sans plus, quelques carpeaux ; mais là où il y a des carpeaux, peut-être que..." Un professionnel, 54 ans, partie amont.

"Celui qui pose à 27-40, il prendra pas le beau poisson. S'il a devant le nez une bête de cinq kg, il la prendra pas, ou vraiment par hasard et alors il y aura des trous énormes dans le filet.

- Vous pêchez surtout au tramail ou à l'araignée ?

Surtout au tramail parce qu'avec l'araignée, vous prenez du petit poisson et ça se vend pas, maintenant qu'on fait plus les tournées. Ou alors des araignées à grosses mailles, je veux monter des mailles de 80. Beaucoup pêchent à la maille de 40 mais pour moi, la maille de 40, ça ne va pas, parce que vous allez prendre 4-5, 7-8 poissons par filet, ils seront petits comme ça. Si vous pêchez à 70-80, ils seront bien plus gros. Plus ils sont gros, mieux ça vaut. Avec une maille 80, vous pouvez prendre un poisson de 2-3 kg, pour moi, c'est un beau poisson. C'est pour ça que le pêcheur aux filets maintient un certain équilibre de la rivière, parce qu'il cherche à prendre les plus gros, qui deviennent des prédateurs, alors que les pêcheurs à la ligne prennent n'importe quoi."

Un professionnel, partie aval.

Le choix de la maille, en ce qui concerne l'araignée, correspond donc au type de poisson pêché. Ce n'est pas le cas pour le tramail qui peut

capturer des poissons de toutes tailles. Le mode de piégeage diffère en effet suivant le type de filet (Cf. infra)

Taille du maillage	Saint-Julien-Lampon Mauzac	Mauzac Lamothe-Montravel
Tramail	27	40 - 50
Araignée	27 - 40	55 - 60 - 75 - 80

Choix des maillages et situation géographique

Si elles ont à voir avec la qualité et les caractéristiques du milieu, ces variations sont également à relier aux caractéristiques socioprofessionnelles des pêcheurs et au mode de commercialisation qu'ils adoptent.

Dans le premier secteur, les pêcheurs sont tous pluriactifs et la pêche professionnelle ne représente souvent qu'une part minime de leurs activités. La vente directe au porte à porte constitue le principal débouché des quelques pêcheurs, relativement jeunes (environ 40 ans) pour qui la pêche représente au moins un quart de l'activité économique. Les autres, plus âgés, fournissent plus occasionnellement les restaurants et les particuliers du voisinage. Même si elle représente une activité aux débouchés limités, la vente directe permet d'écouler n'importe quel type de poisson (sauf les brèmes et les poissons-chats).

Il n'en va pas de même lorsque l'acheteur est un grossiste, comme dans la deuxième zone, où les professionnels à plein temps écoulent le produit de leur pêche exclusivement auprès du marchand de Bergerac qui a une demande bien spécifique : sandres, brochets, truites, perches, grosses carpes. Tous les autres poissons blancs (acées, gardons, cabots, barbeaux, brèmes) sont le plus souvent rejetés à l'eau, où, le cas échéant, distribués dans le voisinage.

Ainsi, le vocabulaire du filet, le choix de la maille ou de la hauteur des tramails ou araignées, la manière de poser aussi bien que les conditions socioéconomiques dans lesquelles s'inscrit la pêche, tous ces éléments convergent pour mettre en évidence ces deux zones spécifiques dans la pratique de la pêche au filet.

Dans la première, la rivière, au débit assez soutenu, présente des petits rapides sur gravières et peu de grands fonds, à l'inverse de la

seconde, où l'eau se trouve successivement retenue par les barrages de Mauzac puis Bergerac. Entre ces deux ouvrages, la rivière, grossie par la Vézère, est devenue plus large et les calmes sont nombreux. Les poissons - et, de fait, les manières de pêches - correspondent à ces "écosystèmes" particuliers.

b - "Pêcher souple"

Les pêcheurs consacrent de larges développements au montage et à la pose des filets sans doute parce que ce sont "les filets qui pêchent". Le rôle du filet est d'assurer le relais du pêcheur, celui du pêcheur est de s'assurer que le filet est pêchant, d'où l'importance de sa fabrication et de sa disposition.

Nous ne fournirons pas ici un compte-rendu complet du déroulement de chacun des montages mais une palette d'exemples qui semble suffisante pour montrer les différentes opérations, ce qui les sous-tend et ce qui les distingue les unes des autres.

La règle essentielle propre à la pêche aux filets fixes, partagée par tous les pêcheurs, concerne la souplesse du filet. Pour qu'il soit "pêchant", il faut en effet que le filet, une fois placé dans l'eau, soit "souple". Il s'agit donc de "mettre suffisamment de toile dans le filet monté", faute de quoi le filet "tirerait" et "ne pêcherait pas".

"Si le filet est rêche, le poisson ne rentre pas ; si c'est mou, si c'est doux, là ça va."

C'est pour régler cette souplesse et pour également régler le rapport flottaison/plombaison que le pêcheur "donne des points" en montant le filet. Malgré leur accord sur ce point, le montage des filets diffère selon le pêcheur.

"Donner des points", c'est, en cousant la nappe sur la corde de lièges d'une part et sur la corde de plomb de l'autre, établir un rapport entre longueur de la nappe et longueur des deux cordes, c'est décider des distances entre chaque point fait sur les deux cordes successives. Les choix établis par le pêcheur sur chaque opération convergent pour faire du futur piège, un filet "pêchant".

"Afin qu'une toile ne tire pas", ce qui lui ôterait toute efficacité, il est important de monter une longueur supérieure de nappe par rapport à celle des cordes. C'est généralement la corde de liège qui sert de mesure, puisque la longueur et le montage de la corde de plomb va être fonction de la corde de liège.

Dans le cas de l'araignée, la longueur de la nappe est d'au moins 1/3 supérieure à celle de la corde de liège. Ce rapport semble le plus fréquent, et les pêcheurs les plus âgés ne semblent pas y avoir apporté de modifications, depuis qu'ils l'ont appris de l'un des leurs : "je suis comme on m'a appris".

Ceci nous entraîne à faire une petite remarque sur l'évolution et le devenir du savoir. On constate, au moins pour ce qui concerne le montage des filets, que le pêcheur reproduit le savoir acquis sans le modifier lorsqu'il est inscrit dans une lignée de pêcheurs dont il ne met pas en doute les acquis. Les modifications procèdent davantage des jeunes pêcheurs qui tiennent à se démarquer d'un groupe social dont ils n'ont pas admis tous les codes, implicites et explicites. Ceux-là font davantage confiance à leur propre expérience qu'en une pratique professionnelle où ils ne se reconnaissent pas entièrement et où ils ne sont pas toujours véritablement reconnus.

Chaque pêcheur défend les proportions qu'il utilise, et rajouter de la toile, c'est, pour les vieux pêcheurs du "gaspillage". Le pêcheur traditionnel s'inscrit dans une économie domestique où une large place est accordée au bricolage, à la récupération. Ceci ne correspond pas tant à une logique fondée sur la parcimonie qu'à une mise en ordre du monde où chaque objet doit correspondre le plus précisément possible à son usage. Lorsqu'il n'y correspond plus, il doit pouvoir être investi d'une nouvelle utilité. L'idée de gaspillage n'est pas recevable dans ce type de logique, identique en ce point à celle de la culture agraire traditionnelle.

La manière de faire les points qui répond à la règle de souplesse du filet est sensiblement variable d'un pêcheur à l'autre, dépendant à la fois des caractéristiques propres à chaque lieu de pêche et des savoirs mis en oeuvre.

Tout d'abord, au travers de l'utilisation d'une terminologie concernant les différentes parties du filet, on repère à nouveau l'existence des deux zones de pêche en amont et en aval de Mauzac. L'espace entre deux bouchons est nommé *estaudin* dans le bergeracois alors qu'il s'appelle *pécoulade* ou *pacoulée* en amont. Un *estaudin* ou une *pacoulée* comprennent plusieurs *boussadures* ou *pâtes*, qui elles-mêmes comprennent plusieurs mailles.

Le nombre de mailles comprises dans l'*estaudin* ou la *pacoulée* dépend la souplesse du filet. Il importe également que les points comportent un nombre de mailles juste, de façon à ce que le filet "porte", c'est à dire que la corde de lièges soit à même de supporter le reste du filet et les poissons qui y seront pris. Le rapport entre ligne de flottaison et ligne de plombaison induit une position verticale du filet par rapport à l'eau de la rivière dans laquelle il est placé.

Pour équilibrer plombage et flottabilité, les rapports qui caractérisent le montage sont reproduits. Ce savoir est soit hérité, soit admis par expérimentation, soit encore fondé sur l'expérience directe :

"La corde de plomb est équilibrée pour descendre au fond, les plombs sont équilibrés ; quand je monte un filet, je prends les deux mêmes longueurs : flotteurs et plombs, je les attache ensemble puis je les mets dans l'évier, j'ouvre l'eau jusqu'à temps de voir si le plomb entraîne le flotteur au fond, s'il y va, c'est bon, mais si le flotteur reste en surface, ça ne va pas parce que, dessous il y a toujours un passage. Autrement, ça ne résiste pas, ça ne va pas. Il faut savoir équilibrer le plombage avec la flottabilité."

Un professionnel de la zone aval.

Le nombre de points est supérieur sur la corde de plomb par rapport à la corde de liège, de façon à ce que le poisson ne puisse s'échapper en trouvant un passage entre la ralingue et la toile. Par exemple, le nombre de *pâtes* sera doublée : là où sur la corde de liège, on avait une *pâte* de six mailles, on aura deux *pâtes* de trois mailles (pour un maillage de 27).

Un pêcheur fait quand à lui un point par maille sur la corde de plomb, expliquant que si cette opération lui prend trois fois plus de temps à effectuer, il en a expérimenté les avantages : tenue du filet plus efficace, résistance aux accrocs plus forte. Les autres pêcheurs trouvent, quant à eux, que les attaches trop nombreuses rendent le filet rigide. La tension du filet est importante et c'est pour l'assurer qu'un autre pêcheur renforce les points de montage "en faisant des retours". Certains autres font les mêmes points sur les deux cordes, pensant que le travail supplémentaire sur la corde de plomb n'est pas rentable, que le caractère "pêchant" du filet provient surtout de la dimension du fil utilisé ("le plus important est de pêcher fin") et que les autres façons sont autant "d'arguments de vieux pêcheur qui ne se justifient plus depuis la pêche au monofil".

Les variations sont donc nombreuses qui montrent que chaque pratique, accompagnée d'un justificatif technique, est sensiblement distinguée d'une autre, posant la fabrication des filets comme savoir à la fois collectif et individuel.

Parmi les faits techniques qui relèvent du montage du filet, un élément fait l'objet d'une importance toute particulière et occupe une place centrale dans la hiérarchie des choix techniques. De façon à ce que la corde de plomb épouse parfaitement le fond de la rivière, sans pour autant d'équilibrer le filet, il convient de lui donner une longueur supérieure à celle de la corde de liège. Ce fait est partagé par tous les pêcheurs, à l'exception de celui pour qui le caractère pêchant du filet dépend simplement du matériau utilisé et de sa grosseur.

"En haut, si vous prenez 16 cm par exemple, en bas vous en prendrez 17, parce que votre filet en bas, s'il rencontre un talus ou une pierre et s'il y a la même longueur de plomb et de flotteur, le poisson va passer sous les côtés. S'il y a beaucoup plus de cordes de plomb que

de cordes de flotteurs, votre truc épousera la forme et le poisson ne passera pas à côté." Un pêcheur de la partie aval.

En bas, sur la corde de plomb, il faut que les deux *pécoulades* soient largement aussi grandes que celles du haut pour que la corde de plomb soit molle, autrement ça ne tire pas d'appoint. Il ne faut pas que ça tire en haut, il faut du mou au plomb pour que ça pêche. Si la corde de plomb est trop courte, c'est pas normal!" Un pêcheur de la partie amont.

Dans la partie aval, parce que les lieux de pêche sont généralement profonds, les filets sont conçus de sorte qu'ils suivent le fond de la rivière, et la ligne de flottaison est généralement sous l'eau. Dans la zone amont, moins profonde en moyenne, les bouchons sont visibles à la surface de l'eau, alors que les plombs suivent également le fond de la rivière.

La hauteur des filets est choisie en fonction de la hauteur d'eau des différentes places où ils vont être situés. Dans les zones peu profondes, la hauteur des filets est comprise entre 1 mètre et 1,25 mètres. Cependant, les pêcheurs disposent également de filets plus hauts (1,80m - 2m) destinées à pêcher dans les "coines" pour la partie amont et jusqu'à 3 m dans les "grands fonds" provoqués par les barrages, dans la partie aval. Directement lié aux caractéristiques de la rivière, la taille des filets induit un savoir-faire dans la manière de poser qui distingue encore les deux zones. Alors qu'en amont, une de leur extrémité est simplement attachée à un branchage du rivage, en aval, ce geste est doublé d'un autre, qui consiste à fixer un poids à l'autre extrémité, qui entraîne le filet vers le fond. Parfois, il est placé sans attache sur la rive mais plombé de part et d'autre au moyen de poids.

Les pêcheurs n'utilisent généralement ni des filets très hauts ni des filets très longs : en présentant une surface de prise trop importante au courant, ces filets risquent de "se coucher", "de se mettre en drapeau" et donc, de ne plus pêcher.

"- Il faut utiliser des filets de quelles longueurs ?

- Ca dépend, quand il n'y a pas de courant du tout, quand c'est dans un grand remous, on peut poser une centaine de mètres mais s'il n'y pas de courant. Mais si on met un filet long dans un courant, il se salit, le filet se couche, il ne pêche pas. Le filet se met à plat, se charge de feuilles. On utilise les filets longs pour la carpe dans les limons ; mais pratiquement pas en bordure, il est moins performant et attrape le blanc." Un professionnel, 40 ans, partie aval.

Mais le choix de ne pêcher qu'avec des filets très courts (de deux à quatre mètres) semble le propre d'un seul pêcheur de la partie amont. Evidemment, l'usage de tels filets ne se justifie pas tellement en zones de grands fonds ou même de "calmes". Par contre, il est posé dans les zones de remous et de contre-courant.

Ceci nous est expliqué, non par le pêcheur qui défend cette méthode mais par un pêcheur libournais qui, s'il ne pratique pas la pêche aux filets

fixes (dite à l'espère dans cette région), en connaît néanmoins le fonctionnement.

"En haut, ils mettent des grands filets, mais le meilleur engin, c'est un tout petit bout de filet : 3-5 lièges, placé pas tout à fait dans un remous, il faut mettre le filet là, à la pointe de courant et votre filet, il ne faut pas le caler derrière, vous l'amarrez sur un bord et vous laissez ce bout libre et le poisson qui remonte à la recherche de nourriture quitte le courant pour le remous s'il a envie d'aller plus loin c'est là qu'il va passer. Pourquoi? parce qu'il ne va pas revenir chercher du courant alors qu'ici il n'y en a pas; et s'il veut changer d'endroit, il va venir passer là et aura moins long à faire pour attraper l'autre endroit ; c'est une évidence."

Le professionnel qui choisit de "pêcher court" n'explicite pas précisément ce savoir, qui semble tomber sous le sens sans nécessiter de larges développements.

"Je pêche beaucoup court et non pas long : plus c'est court et plus ça pêche. Parce que ça ne tire pas (le courant ne tire pas sur le filet) ; j'ai appris comme ça, je trouve que ça va bien." Un professionnel, 54 ans, partie amont.

Cette manière de ne pas dire constitue sans doute un trait de la culture de la pêche : le savoir s'apprend par la vue et la pratique bien plus que par les mots, le langage du verbe semble trop limitatif. "Ca se sent", cette expression rend sans doute mieux compte de la nature du savoir-pêcher : un savoir où oeuvrent simultanément les sens, la raison, l'expérience et l'intimité des liens entre pêcheur et rivière.

Chacune des opérations relatives au montage du filet se caractérise donc par un ensemble de détails techniques dont la combinaison représente pour chaque pêcheur l'efficacité du filet. Si chaque détail est hiérarchisé par rapport aux autres et si certains choix techniques sont plus déterminants que d'autres, le pêcheur est généralement attaché à tous. Chaque détail a son importance pour le pêcheur, qui imagine toujours une efficacité optimale dans "le jeu" qui le lie à la rivière. Remettre en cause l'un d'entre eux, c'est perturber la combinaison et risquer l'inefficacité. Chaque fois qu'il met en scène son rapport à la rivière, la nouveauté des conditions le convient à une sorte de modestie, relative à ses capacités. Il est donc important qu'une malfaçon du filet ne puisse augmenter les risques d'inefficacité de la pêche.

Généralement, d'un pêcheur à l'autre, au moins un choix technique diffère ; l'occasion pour chacun de se démarquer du collègue, non simplement pour mettre en avant et faire valoir sa propre pratique, mais surtout semble-t-il, par quasi impossibilité de se représenter les choses d'une autre manière. Ce qui se traduit par l'expression : "l'autre n'y connaît rien".

Ces différences d'une pratique à l'autre dépendent largement des modes d'acquisition du savoir et des rapports entretenus avec le savoir, avec l'activité de pêche et avec le groupe des professionnels de la pêche

2. Il semblerait que plus est vif le sentiment d'appartenance à une profession qualifiée par un savoir lié à la rivière, plus le savoir-faire hérité est reproduit sans faire l'objet d'une remise en question. Ceci ne sera pas vrai pour un nouveau venu dans la profession, ni même pour un jeune d'une famille de pêcheurs qui choisit de privilégier une approche rationaliste des techniques de pêche.

d- Quelques différences pour le montage du tramail

Le montage du tramail est sensiblement identique à celui de l'araignée. Mais comme il est composé de trois nappes, le tramail est plus difficile à monter. Les pêcheurs qui ne connaissent pas ce montage utilisent généralement l'araignée ; un tramail acheté est cher (4000 f) et le pêcheur n'a pas l'assurance de son efficacité.

La corde de plomb est généralement davantage plombée sur un tramail que sur une araignée ; le filet, plus lourd, nécessite d'être convenablement soutenu. Les rapports entre cordes de liège et de plomb sont du même ordre que pour le filet à une seule nappe. Cependant, la hauteur de toile est bien plus importante (au moins le double de la hauteur du filet). En effet, le principe du tramail est que le poisson se prenne dans "les poches" du filet alors que dans le cas de l'araignée, il est simplement arrêté par les mailles. C'est pour cette raison que le tramail, à l'inverse de l'araignée, ne sélectionne pas ses prises selon leur taille mais piège des poissons (jusqu'au plus gros) dont la grosseur correspond au moins à la taille de la maille.

Les deux toiles d'emails servent, quant à elles, à maintenir le filet en position verticale. Au moment du montage, une forme losangique est donnée aux mailles afin de faciliter la formation de poches.

"Il faut que vous cousiez la toile au milieu de façon à ce qu'elle soit légèrement losangique en haut mais verticalement : le losange tourné vers le haut alors qu'en bas, elle devra être losangique mais horizontalement.

² Cette prérogative, qui est au fondement de l'identité du pêcheur professionnel, s'inscrit à son tour dans des considérations plus globales, où pêcher est à la fois pratique économique, sociale, et mode de vie - en cela, nous rejoignons les autres recherches sur la pêche, où celle-ci est comprise comme "fait social total" Cf. Monti, J. 1992. et les réflexions méthodologiques sur les "descriptions des techniques" : Cf. A. Geistdoerfer, 1976, p. 73 : " L'étude des chaînes opératoires est obligatoirement insérée dans les autres aspects de la vie et ainsi la séparation traditionnelle culture matérielle/culture non matérielle, se trouve réduite." Elle cite également A.Leroi.Gourhan, 1952 : 516 : " Les matériaux du technologue ne prendront vie que s'ils sont élaborés en fonction des rapports économiques, esthétiques et sociaux qui les unissent, non uniquement à l'artisan, mais à la collectivité plus ou moins large à laquelle il appartient."

Quand vous tirez sur votre corde de flotteur, il faut que ça soit losangique : vous mettez 3 mailles sur un emmail, qui fait 20 de côté ; une fois monté, ça ne doit faire que quinze environ de façon qu'il soit aussi losangique"

Un professionnel, partie aval.

Une variation s'observe quant à la tenue donnée à la nappe centrale : certains pêcheurs la laissent lâche, alors que d'autres forment au préalable les poches.

"- Un trémail, on le poche. Quand le poisson arrive, il tombe dans la poche ; ça fait une poche, j'enfilerai mon bras dans cette poche.

- Le poisson la forme ?

- On le poche déjà pour que le poisson s'il tape ici ou là sa repoche. Il y a des pêcheurs qui ne le pochent pas mais chez moi, on les a toujours pochés.

- C'est mieux ?

- Oui, oui, un trémail, s'il est bien préparé, s'il est poché, ça va mieux. Parce qu'un poisson quand il arrive, ça donne de la souplesse. Tandis que s'il est pas poché ..."

Un professionnel, partie amont.

Qu'il s'agisse du montage du tramail ou de l'araignée, tous les gestes sont faits dans l'anticipation du moment de la pêche. Monter, c'est déjà pêcher, nous comprenons mieux à présent pourquoi ce moment semble si important pour les pêcheurs et qu'ils en fassent une condition préalable à l'exercice du métier. Le filet se substitue au pêcheur et tous les faits techniques liés à sa fabrication convergent pour donner le maximum de chances au filet. Parmi ces faits, la souplesse de l'engin semble de première importance.

II - La pêche au tramail

1 - L'usage traditionnel du tramail

Les pères et grands-pères des pêcheurs actuels - qui approchent en moyenne de l'âge de la retraite - utilisaient du matériel "grossier" par rapport à celui d'aujourd'hui, des filets en lin, chanvre ou coton qu'il fallait faire sécher après chaque utilisation. D'après ce qu'en disent tous les

pêcheurs d'aujourd'hui, les anciens étaient de "bons pêcheurs", de "vrais pêcheurs", qui "auraient fait fortune avec le matériel d'aujourd'hui".

" Les filets, avant, ça signifiait science et connaissance. Aujourd'hui, avec les monofil , n'importe qui peut attraper un peu de poisson. Mais pour en faire un commerce, il faut savoir où est le poisson et savoir pêcher. Tu vas pas aller à la pêche pour attraper 4 livres de poisson, c'est pas rentable." Un compagnon, professionnel retraité, 68 ans, partie amont.

"Les vieux pêcheurs" ne disposaient que du tramail (dit *trémal* en moyenne Dordogne). La généralisation de l'usage de l'araignée ne s'effectue en Dordogne qu'entre les deux guerres et cette pratique semble véhiculée par la jeune génération (les pêcheurs actuels).

"Les vieux ne pêchaient pas aux araignées, j'avais un oncle qui s'y était mis mais il ne voulait pas faire voir. Un jour, mon grand-père, après avoir mis un coup d'épervier sur une araignée avait dit "c'est pas de la pêche" ; et puis, mon voisin me dit "il faut pêcher aux araignées, je vais te faire voir".

"Les vieux pêcheurs étaient restés à l'ancienne, avec des trémails, des éperviers ; nous, on avait des araignées fines, ils faisaient des gueules parce qu'on en attrapait plus qu'eux ; ils s'y sont mis mais après ça allait mal parce qu'on mettait des araignées partout et qu'il n'y avait plus de places !" Un professionnel, 54 ans, partie amont.

Il semble important de donner quelques éléments - d'après les informations dont nous disposons, sur le savoir lié à l'utilisation du tramail par "les vieux pêcheurs". En effet, ceux d'aujourd'hui, selon leur âge et selon la manière dont ils s'inscrivent dans la lignée des pêcheurs, font preuve de pratiques qu'il convient de rattacher à celles de leurs parents.

Il semble même que certains pêcheurs aient abandonné l'usage du tramail, précisément parce que la pratique traditionnelle en est difficilement reproductible aujourd'hui ; faute d'en avoir modifier l'usage, ils y ont substitué celui de l'araignée.

a - Une pratique traditionnelle désormais illégale

Si les pêcheurs d'aujourd'hui ont, pour beaucoup, abandonné l'usage du tramail, c'est parce qu'ils ne supputent pas un autre usage que celui, efficace, qu'ils ont appris de leurs parents. Or, la pratique du tramail, telle qu'elle se définit traditionnellement, suppose une gestuelle et des conditions qui n'entrent pas dans le cadre de la réglementation.

"Taper" pour faire fuir le poisson et l'amener à pénétrer dans le filet constituait avant guerre une pratique déjà prohibée. Cependant, il semble que les pêcheurs réglaiert davantage leurs litiges directement avec les gardes et étaient moins soumis, pour l'exercice de leur métier, à des directives émanant des institutions publiques. La peur de la suppression

de la licence a entraînée une limitation considérable des pratiques illicites.

Mais peut-on véritablement parler de braconnage et d'illégalité lorsqu'une technique, qui procède de l'adaptation de l'homme dans son milieu, qui constitue une réponse efficace à cette confrontation, se voit remise en cause par une législation centralisée et détournée des réalités du terrain ?

Quoiqu'il en soit et comme les décrivent les pêcheurs cités ci-après, le principe de la pêche au tramail consiste à obliger le poisson à quitter sa cache de façon à ce qu'il se dirige et se prenne dans le filet tendu.

" Le tramail n'est pas fait, logiquement, pour poser le soir et lever le matin ; il est fait pour attraper le poisson tout de suite. Mais comme on ne peut plus pratiquer la pêche que pratiquait mon père, puisque tout est interdit, ... Un professionnel, 40 ans, moyenne Dordogne.

Il existe différentes manières de procéder. La plus courante est de "fermer" une bordure, une souche, c'est-à-dire de placer le tramail de façon à ce qu'il dessine un arc de cercle autour d'un coin de rive. "Les beaux poissons", truites, perches, gardons se tiennent en effet à l'abri dans les racines des arbres. Ceci suppose un "art de la pêche", c'est-à-dire de connaître précisément les moeurs de chaque poisson, de savoir où se trouvent leurs caches à tel moment de la journée et de l'année, de façon à poser le tramail utilement.

Autrefois, quand il y avait des banquets ou des noces, on sortait le *trémil* ; autour d'un arbre , d'une souche, on fermait; maintenant, non, on a changé de technique, on utilise l'araignée. Ca suffit pour le beau poisson à la demande, le poisson fin : brochet, sandre, truite. "

"La manière de faire est différente car si je pose une araignée, si l'eau va bien, je relève le matin, c'est à la portée de tous. Autrefois, ils pêchaient là où étaient le poisson, c'était la science qui parlait." Un professionnel retraité. (68 ans)

"-Vous vous serviez du tramail et de l'épervier le même jour ?

- Oui, on montait le matériel de bonne heure, avec le casse-croûte, on levait les nasses en montant, et on faisait les souches au tramail, les vieux tapaient : c'est défendu, mais ils le faisaient quand même, ils fermaient toute la souche - on ne doit pas la fermer en entier - mais ils le faisaient ; avec 2 tramails, on fermaient la souche, on tapait, on laissait reposer le temps d'en fermer une autre ; on avait trois trémils, quand on avait fini de poser le 3ème, on levait le premier. Y avait du poisson ; c'était du braconnage sans en être, mais aujourd'hui il y a du braconnage pire que dans le temps, les épousettes électriques par exemple. Et puis les techniciens qui font les lois ne connaissent rien sur le terrain." Un professionnel (54 ans).

"Le tramail, ça servait beaucoup l'hiver, pour fermer , quand l'eau est forte et qu'elle monte. Il fallait taper, parce que si vous ne faites pas de bruit, si vous ne tapez pas : les gardons, les brèmes, les tanches, ils s'envasent ; pas le brochet et les acées qui sont partis

au moindre bruit, mais les gardons il faut taper, attendre en dehors cinq minutes qu'ils bougent. Les acées, on les prenait à la vitesse. Mais tout ça, maintenant que c'est interdit..." Un professionnel, 40 ans, moyenne Dordogne.

" Mon père était pêcheur, mon grand-père aussi, c'est la famille de pêcheur quoi! (...) Les filets, c'était les mêmes que le grand-père, le même montage avec ses secrets, montés pareil. C'est de famille. (...) . Pour poser le trémail, il faut être deux, l'un mène le bateau et l'autre pose le filet, en principe. Le brochet a ses endroits, il faut connaître. En fermant la broussaille avec un tramail de 50. Dans le temps, j'ai attrapé pas mal de brochets. Mais maintenant sous la broussaille, il y a surtout des cabots. Voilà comment ça se passait : Bon, après avoir fermé, il faut taper - c'est défendu ...- la nuit, le brochet s'en va vite. On attend dix minutes environ, on relève et après on fait un autre coup et s'il y en a pas, on en fait d'autres jusqu'à ce que ça marche. Le principe, c'est de faire doucement parce que, même s'il voit le tramail, le brochet fonce dans le filet. Il croit pouvoir le percer, il ne cherche pas à passer dessus, il s'en va franc, il fonce à son niveau. Parfois, si le tramail était vieux, il le perçait, il était content de pouvoir le percer!. Le filet, c'est pour attraper les gros. " Un professionnel retraité (90 ans).

Cette technique, pour avoir périclitée, n'est cependant pas tout à fait abandonnée mais elle reste très occasionnelle : parce qu'il est interdit de "fermer" complètement un coin de rivière et de "taper" pour faire fuir le poisson, elle devient beaucoup moins efficace. Donc, le tramail est désormais utilisé de la même manière que l'araignée. Mais son maniement plus aisé a supplanté en partie l'utilisation du tramail.

L'autre technique est très largement relatée par chacun des pêcheurs de moyenne Dordogne, sans doute parce qu'elle est une des techniques parmi les plus spectaculaires, mais également parce qu'elle nécessite beaucoup de dextérité : "il fallait des (vrais) pêcheurs pour ça! Il faut connaître! "

Parce qu'il est tout à fait interdit de faire dériver un tramail pour la pêche du sédentaire, mais également parce que le poisson pêché par ce biais, le barbeau, ne se vend plus du tout, cette pratique a été complètement abandonnée depuis les années 60.

En voici le principe relaté par les pêcheurs qui l'ont vu pratiquer ou qui l'ont pratiqué pendant leur jeunesse. Il s'agit de fermer la rivière avec plusieurs tramails qu'un groupe de pêcheurs, disposant de plusieurs barques, conduisent à dériver. Ce type de pêche se rencontrait essentiellement en moyenne Dordogne.

"Avant on faisait venir le poisson, ils attrapaient beaucoup de barbeaux , ils faisaient des *lans*, ils allaient chercher les poissons et les faisaient venir au bord et là, ils tiraient l'épervier dessus parce que les tramails costauds, très plombés servaient pour aller dans le courant, les chercher et les rabattre, aux endroits propres (où peut se tirer l'épervier). Mais vous avez plus le droit de pêcher...

Là, c'était un beau coin, mon grand-père, lui c'était un pêcheur, son époque a disparue, ils prenaient beaucoup de barbeaux, ça se vendait, c'était le poisson le plus répandu.

Ils faisaient des *lans*, c'étaient des techniques difficiles ; ce n'était pas à l'escave mais avec de grands tramails - 50 80 100 m - qu'ils tiraient l'été, ils faisaient descendre les barbeaux en les effrayant avec des morceaux de paille piqués dans des pommes de terre. (la paille bougeait dans le courant) Parce que, les tramails ne tiennent pas s'il y a trop de courant ou des rochers. Dans les courants, il fallait savoir mener le bateau !. Donc, il faut faire sortir les poissons rassemblés dans les courants, qu'ils reculent de 300 m, et avec de grands tramails, on va les chercher au large et on ramener à terre et on tire à l'épervier.

- Pourquoi ne pas les fermer ?

- S'ils sont rassemblés, tu les fermes ; et si ça ne va pas, si c'est dans les courants ou les rochers, tu fais venir le filet au bord. Ils avaient des tramails costauds, très plombés pour tenir quand même dans le courant. Le jour, dans les courants, derrière les rochers, dans le profond, c'est là qu'ils faisaient leurs coups, quand les barbeaux montent et que l'eau est trop basse en bas et que là, c'est toujours plus profond.

- C'est autorisé ?

- Je ne sais pas si c'est autorisé ; ce n'est pas dans les textes; avant oui. Avec un ou deux tramails, on faisait de grands coups, on mettait le poisson dans la goutte (vivier) ; c'était pas la même pêche. Mais aujourd'hui, que va t' on en faire si on ne peut pas le vendre.. Alors, ce n'est pas la peine." Un professionnel 40 ans, moyenne Dordogne.

En terrain plus calme, il n'est plus besoin de rabattre le poisson, avec des filets dérivants vers des endroits plus propices à la capture ; les pêcheurs placent directement les filets sur le ban de barbeaux :

"Si un jour, il y a beaucoup de barbeaux au même endroit, avec le tramail, on part les entourer, c'est une adresse... Les barbeaux sont repérés avant : le gravier est sale et à l'endroit où il est propre, ce sont les barbeaux qui remuent pour chercher leur nourriture : là, on les voit. Dans le courant, avec le filet, on fait un rond, mais il faut faire vite! Même des fois, on leur tire dessus à l'épervier.

Et les grandes pêches, c'est entre pêcheurs réunis : 3 bateaux à deux personnes - c'est défendu- on accouple les filets, on fait un cercle avec les filets, on traîne avec une corde jusqu'au bord. Y avait parfois cent kilos ou deux cent kilos..." Un professionnel retraité (90 ans).

On faisait les barbeaux l'été. On fermait la Dordogne, carrément avec des *trémails* et même des araignées plombées, les anciennes avec les gros plombs, moi je tendais -(parce qu'il y en a qui mettent sur un bout de bois mais moi, je fais sur l'avant bras), 150 m ça me fait rien, il faut faire venir les mailles pour qu'elles s'emmêlent pas. On faisait 3-4 bancs (ou *lans*). C'est pas autorisé par la loi. Au milieu, on prenait que du barbeau. Le filet n'est pas haut, on prenait des 40 kg. Le compagnon allait les vendre, et le soir on retendait, tout l'été comme ça. On fermait en travers, l'eau était basse, mais c'est pas légal. Ca se vendait bien, sur les Causses, partout, avant les supermarchés... " Un professionnel, 54 ans , moyenne Dordogne, pluriactif.

b - L'abandon du tramail

L'abandon de la pratique du tramail en moyenne Dordogne dépend de plusieurs facteurs conjugués, dont beaucoup sont à rapporter à l'évolution de la société depuis les années 50. On peut répertorier :

- des facteurs économiques : le changement des habitudes alimentaires et des modes d'approvisionnement du marché ont eu pour effet une baisse quantitative considérable de la vente directe, avec la quasi disparition de débouchés pour l'écoulement de certaines espèces (barbeau,...)

- des facteurs institutionnels - la réglementation ne s'inspire que très peu des caractéristiques locales - ont eu une influence directe sur le savoir traditionnel lié à la pratique de cette technique.

- des facteurs écologiques : le développement économique s'est accompagné d'une dégradation du milieu, nuisant ainsi à une pratique efficace de la pêche au tramail.³

- Le développement de la fréquentation touristique de la vallée a perturbé quelque peu la pratique de cette pêche ⁴

³ "Autrefois, ils pêchaient là où était le poisson, c'était la science qui parlait.. Mais maintenant aussi, mais on est tributaire de la qualité de l'eau. Et la qualité des eaux, c'est les chiottes de la Bourboule, les nitrates et les boues des barrages..."

"On y pêche plus car il n'y a plus de poissons dans les souches, il y a peu de souches, l'eau a changée, la pollution... Les poissons ne viennent plus dans les souches parce qu'il y a du limon, c'est sale, toutes ces espèces de pollution, c'est gras... , ces plantes venues avec la pollution, c'est gras! On dirait des stalactiques.

Je le met presque pas, quand il faut fermer quelques coins, je ferme plutôt avec une araignée. C'est plus rentable.

Le tramail, je l'utilise presque plus ; les souches quelques fois l'été ; mais pas avec cette eau, l'eau est trop haute ; on allait faire des souches où y avait des gardons,

- Pourquoi vous vous en servez pas autant qu'avant ?

Parce qu'il n'y a plus de souches où le poisson se rassemble comme avant ; le poisson ne vient plus ds ces souches, c'est pollué alors c'est pas assez oxygéné dans ces souches ; le poisson a ses moeurs, il n'y a va plus, avant il y avait plein de gardons, des cabots, de tout, on pêchait au tramail. Les coines, on fermait au tramail mais le poisson ne monte plus comme avant ; et puis dans ces tramails (en coton) il n' y rentrent plus ; il faudrait des tramails fins (en monofil), ça je le garde comme antiquité."

⁴"Le *trémil*, c'est pour fermer. Y a des coups pour fermer avec un *trémil*; il faut que ce soit tranquille, que les eaux soient tranquilles, il ne faut pas trop d'estivants, de canoë sinon ce n'est pas rentable. Un *trémil* pêche quand l'eau n'est pas brouillée, sinon le poisson se réfugie là où c'est brouillé. Et si le poisson ne remue pas, là où tu doit fermer avec le *trémil*, c'est cuit.

- Il ne se déplace pas ?

- Enfin, la nature de l'activité du pêcheur a elle-même ses effets : les pluriactifs investissent généralement moins de numéraire dans leur matériel que les pêcheurs qui pratiquent l'activité à temps complet.

Ainsi, les quelques pêcheurs de moyenne Dordogne qui utilisent toujours des tramails ont remplacé les filets en coton par des tramails en monofil. Ce sont, pour la plupart, des pêcheurs à plein temps qui, qui plus est, pêchent en aval des barrages. Ces conditions de pêche sont sans doute importantes puisqu'on observe un usage quantitatif similaire des filets tramail et araignée, qui ne font pas ici l'objet de techniques de pose distinctes.

Le coût des toiles, doublé du travail que suppose le montage, les interdits de la réglementation, la généralisation de l'usage de l'araignée, la dégradation de la qualité des eaux, la vente difficile du poisson, tous ces facteurs conjugués ont contribué à l'abandon de l'usage du tramail dans la partie amont. Cependant, on peut supposer que si l'araignée, qui relaie le tramail, n'existait pas, cet ensemble de difficultés aurait été contourné et aurait suscité une nouvelle interprétation de la technique. Une nouvelle relation d'équilibre entre pêcheur, filet et milieu aurait été produite de sorte que le résultat de cet équilibre, le produit de la pêche, exprime une efficacité.

L'araignée présente de plus certains avantages pratiques. Elle est moins coûteuse, elle est plus facile à monter et à utiliser et enfin, les poissons pris dans ses mailles s'extraient plus facilement que de celles du tramail.

"Actuellement, personne plus s'en sert du *trémil* ; je vais vous dire pourquoi : c'est facile, on pose des araignées, là il faut pas être bachelier. On pose ça le soir, on lève le matin et voilà . Vous savez, les pêcheurs, ce n'est plus ceux d'avant et puis le poisson est facile à sortir des araignées. Dans le tramail, c'est plus dur parce qu'il y a des poches, seulement ça en prend plus et c'est tout!

Voilà pourquoi ils emploient plus le *trémil*, parce que le poisson est plus difficile à enlever. Et puis, l'araignée, c'est très facile, on pose ça un peu partout, au coup d'oeil et puis voilà. Et puis aussi, on pêche très fin à l'araignée. Le *trémil*, il le faut plus costaud et donc il coûte plus cher. Et il est moins facile à monter." Un professionnel, partie amont.

Les quelques partisans du tramail insistent sur les qualités pêchantes du filet , sur les avantages des "poches" par rapport à la simple nappe :

- Non, ça, tu dois le sentir. Tu le comprends. Sur un orage, quand l'eau monte naturellement, - pas l'eau des barrages, - alors c'est bon, c'est de l'eau qui est bonne."

Un pêcheur retraité (68 ans) qui n'utilise pratiquement que l'araignée.

"Mais le trémail, ça pêche mieux. Le poisson s'empêtre là-dedans. Un tramail avec des grandes poches, bien monté, ça en prend ; une araignée prend ce qu'elle peut et laisse le reste, c'est pas pareil.

Un tramail, ça arrête tout pour commencer ; si un gros brochet passe par là, il est pris et s'il y a beaucoup d'acées, ça arrête tout alors que les araignées pêchent bien mais quand elles ont fini de pêcher, elles ont vraiment finies. Le tramail, lui, n'a pas fini. Des fois, sur un *trémail* de maille 25, j'ai 150 acées d'un coup, à 8 le kg." id.

"- Vous utilisez surtout le tramail ou l'araignée ?

- Je pêche surtout au tramail parce qu'avec l'araignée, vous prenez du petit poisson.

Le tramail, si vs pêchez au tramail maille 40, vous allez prendre du poisson qui peut se prendre à l'araignée de maille 40, 50, 60 et peut-être même 80, vous allez prendre n'importe quel poisson, tandis qu'à la toile, ne passera que du poisson qui ne peut pas passer dans la maille. Mais celui qui passe, se sauve. Et moi, je sais qu'il y a des très gros brochets et sandres.

Ceux qui ont abandonné (la pratique du tramail) n'y connaissent rien. Ils doivent prendre que des petits poissons. " Un professionnel, partie aval.

"- Vous utilisez de préférence le tramail ou l'araignée ?

- Le poisson pris dans un tramail a plus de difficultés à s'en aller. L'araignée n'a qu'une nappe. Le poisson peut casser la nappe et passer. Si c'est un gros poisson, ou si le filet est posé très raide, ça tire dessus, le poisson peut s'en aller tandis que dans le tramail, lorsqu'il se prend, il est pris. Mais il y a le pour et le contre. Les araignées pêchent bien aussi. On pêche avec des tramails quand les poissons sont assez gros ; les araignées, c'est peut-être pour du petit poisson : gardons, friture." Un professionnel, partie aval.

Les arguments varient sensiblement d'un discours à l'autre, l'un insiste sur l'importance du temps de pêche du tramail - et donc la quantité de poissons, l'autre sur la taille et l'espèce des captures - les gros carnassiers. Ce sont donc là deux produits différents que chaque pêcheur recherche, et qui sont fonction des qualités de chaque milieu (la zone : pêche du poisson blanc, la zone pêche du carnassier).

On notera que si les discours se fondent sur une rationalisation de la pratique, établie sur les résultats concrets de la pêche, ils s'établissent aussi en regard de la pratique des autres pêcheurs, en se distinguant d'elle ; l'acte de pêche comme pratique individualiste, se trouve ainsi réaffirmé.

III - Tendre les filets

Si tous les pêcheurs reconnaissent la facilité du maniement de l'araignée, par rapport aux filets anciens et même au tramail, il s'accordent aussi pour admettre "que le poisson est devenu intelligent et

se laisse difficilement attraper". La pose de l'araignée demande la mise en oeuvre de tout un savoir dont la connaissance de la rivière constitue l'axe principal : il faut en effet "prévoir les endroits où se tient le poisson", et, dans le même temps que les caractéristiques du milieu soient favorables à la pêche.

Les filets sont placés en différents lieux de la rivière (les biotopes du langage écologique) ; ces lieux vont varier en fonction de nombreux paramètres croisés :

- la saison et ses effets sur la nature : sur les poissons (période de fraye ou non), sur les arbres, dont les feuilles à l'automne vont encombrer les filets.

- la saison et ses effets sur la gestion du débit par EDF, les grands lâchés de printemps ne sont pas favorables à la pêche aux filets.

- la saison et ses effets sur la fréquentation de la rivière : présence des pêcheurs à la ligne et des touristes. Ce sont davantage les premiers que les seconds qui perturbent la pêche aux filets, notamment dans la partie aval où de nombreux pêcheurs au lancer installent des bouées au milieu ou en bordure de rivière, auxquelles ils amarrent leur bateau pendant leur pêche quotidienne (sandres), s'appropriant ainsi un ou plusieurs coins de pêche et gênant sensiblement le déroulement de la pêche aux filets. Dans la partie amont, le vandalisme sur les filets et la concurrence des pêcheurs à la ligne sont vécus également comme un sérieux problème.

- la réglementation qui va permettre et restreindre les pêches aux filets (voir annexe) : les *coines* sont fermées à la pêche les trois mois du printemps qui correspondent à la fraye des poissons, la pêche est interdite sur le cours normal pendant deux mois. Les pêcheurs regrettent que les dates réglementaires soient fixes et ne dépendent pas des variations saisonnières annuelles. Ainsi en 1993, un fort niveau d'eau pendant le printemps a retardé la période des frayes et les pêcheurs s'indignent que la pêche soit ouverte alors que certaines espèces n'ont pas encore frayées.

Alors que la pêche aux filets contribue de manière toute à fait essentielle à l'activité de pêche dans son ensemble, ces différentes contraintes font "qu'il est difficile de ne vivre que de la pêche, parce que on ne peut pas pêcher douze mois sur douze comme avant", "c'est l'hiver où on est le plus tranquille". Ce constat est partagé par tous les pêcheurs de la zone amont. Plus "bas", l'activité est autrement répartie. Elle occupe de 1/3 à 1/4 de l'activité totale. Un pêcheur soutient que, sous réserve d'une bonne gestion de la rivière dans cette zone, la pêche peut être rentable.

1 - Le moment de la pêche

Même si quelques uns assurent que les filets "pêchent aussi bien le jour que la nuit, la majorité des pêcheurs préfèrent "tendre" à la tombée du jour, "à ras de nuit" puis relever les filets le matin de très bonne heure. A cela, plusieurs raisons : D'abords, les poissons se déplacent à la recherche de nourriture, essentiellement à partir du crépuscule. Ceci fait du choix du moment un argument de poids, surtout lorsque la pêche est orientée vers la capture de carnassiers. Autre argument qui rejoint le premier et qui vaut particulièrement lorsque les eaux sont massivement chargées de particules en suspension : les filets posés à la mi - journée auraient le temps de se salir avant que les poissons n'entreprennent leur chasse ou leur quête de nourriture. De plus, en plein jour, la pêche risque d'être compromise : le poisson peut voir le filet et reculer. Enfin, dernier argument qui spécifie le groupe social et culturel "pêcheurs professionnels" et duquel les "pêcheurs de jour" se démarquent, la nécessité de poser les filets alors que "tout redevient tranquille".

En effet, dans l'exercice des différentes activités de pêche, les professionnels sont attentifs à la discrétion. Partagée par tous ceux qui sont attachés à une tradition dans la pêche aux filets et engins sur la Dordogne, cette valeur est remise en cause par les plus jeunes, qui, au vu des risques de disparition qui pèsent sur la profession, décident au contraire de marquer une visibilité sociale, voire d'afficher leur profession.

Il semble qu'il y ait tout un ensemble de points qui gouverne la règle de la discrétion. Peut-être d'abords un réflexe hérité des braconniers d'hier, puis et sûrement davantage, un code déontologique qui distribue implicitement des créneaux horaires à chaque usager de la rivière : "ça ne se fait pas d'embêter les autres" - on attend ainsi par exemple le départ d'un pêcheur à la ligne pour poser les filets, ou même s'il reste, on va les placer en un autre endroit du lot.

Autre point relatif aux autres usagers de la rivière - et notamment aux pêcheurs à la ligne - et qui engage à la discrétion, la peur du vandalisme et du vol sur les engins et filets.

Enfin, il semble que l'acte de pêche ne puisse se dérouler que dans le silence de la rivière, comme si le bruit, les autres présences humaines ou tout autre élément perçu comme perturbant, avaient le pouvoir de rompre les relations que nouent le pêcheur aux poissons et au milieu. S'il est des moments de pêche où, effectivement, bruits et mouvements ont pour effets de faire fuir le poisson et de perturber la pêche, il en est d'autres où ils sont absolument sans effet. C'est le cas pour certains moments de pose des filets, comme nous le confirme en chuchotant un des pêcheurs pendant cette manoeuvre.

Pendant les moments de pêche, dont la pose des filets, la barque glisse sans bruit, ou presque. Le bruit régulier de la rame, éventuellement les chuchotements entre le professionnel et son compagnon, constituent le cadre sonore humain dans lequel peut se dérouler la pêche ⁵. Le pêcheur, tel un des carnassiers qu'il veut prendre, surveille la surface de l'eau, les lieux sous les branches, imaginant la vie qui se déroule dans ce milieu duquel seul le fond de la barque le sépare et réfléchissant sur la manière la plus adéquate de placer le filet.

Dans la définition du bon pêcheur, il y a cette dimension selon laquelle un mauvais rameur ne peut faire un bon pêcheur. Et avant tout, un bon rameur manie la barque sans bruit aucun. Ce n'est évidemment pas la seule qualité requise : il faut témoigner d'une grande dextérité, autant pour diriger très précisément la barque vers l'endroit requis, pour poser un filet, une anguillère ou lancer l'épervier que pour manier le bateau par eaux fortes.

Le bateau, qui assure la médiation entre l'eau et le pêcheur, est, pour lui, tout à fait fondamental. Ses caractéristiques ont chacune de l'importance pour assurer l'acte de pêche, il faut notamment qu'il réagisse bien au lancer de l'épervier, que ses bords ne comportent ni anicroches ni pointes pouvant gêner la pose des filets. Donc, il est de bonnes barques et d'autres moins et le savoir-faire du constructeur est souvent discuté.

La barque fait immanquablement l'objet d'une affection⁶ de la part de son propriétaire. Ainsi, certains pêcheurs lui donnent un nom, quelque fois inscrit sur la coque, celui d'un des membres masculins de la famille proche, ancien ou futur pêcheur. La barque est ainsi "humanisée" en même temps que la lignée de pêcheurs se réaffirme, et que la barque, par son nom, rend hommage et invite à la pêche.

Les différents espaces du bateau sont désignés par un vocabulaire anthropomorphique ; si les pêcheurs, à la différence des marins de mer, n'utilisent pas les termes de proue et de poupe, ils parlent du *nez*, du *cul*, des *flancs*, : homme ou animal, la barque n'est certainement pas un objet en bois, une matière inerte.

⁵ On l'a déjà mentionné, certains pêcheurs, notamment ceux qui opèrent sur la partie basse de la rivière, disposent de bateaux à moteurs. Pour la plupart professionnels à plein temps, ils tiennent à une activité de pêche rentable que la motorisation facilite. Cependant, ils restent attachés à cette ambiance de pêche qu'ils retrouvent, en coupant le moteur et retrouvant la rame, dès que possible.

⁶ "La rivière, on vit avec elle, avec ses débordements parfois. On la voit là tout à fait gentille mais quand elle vient grande, elle monte à raz le bord, à vous lécher les pieds (...) Il y a quelques années, on aurait dit la mer, ça fait drôle, ça souffle et ça fait peur. J'avais attaché le bateau bien plus haut. Il attend, on ne sait jamais...qu'il y ait un barrage qui lâche, en haut, qu'il nous arrive un paquet d'eau, si on a le bateau, on risque de se sauver, si on a pas le bateau... Le bateau, c'est mon sauveur.. Ca permet d'aller partout, avec les barques, on peut aller partout."

Les seuls mots échangés entre le pêcheur et son compagnon sont orientés vers le choix de l'endroit où poser chaque filet. L'expérience aidant, tous les éléments interférant dans la décision sont intégrés rapidement par les pêcheurs, qui ne les énoncent généralement pas : étudier la configuration des places par rapport à la hauteur d'eau et les mouvements de courants, prendre en compte l'encombrement du lieu - la présence de bois flotté risquerait par exemple de déchirer le filet -, spéculer sur la tenue du filet en fonction des variations pressenties du niveau d'eau et de ses mouvements. Il suffit que soit dit "c'est propre", "là, c'est bon" ou parfois donner un argument plus précis pour le lieu soit choisi. Ce dialogue, chuchoté et réduit au minimum, exprime la confrontation complice d'un savoir, celui de l'analyse des différents paramètres qui conduisent au choix.

Ce sont les mêmes réflexions que se fait le pêcheur qui opère seul. La pêche aux filets est en effet souvent effectuée par un seul pêcheur qui manie à la fois le bateau et les filets : "un oeil sur le bateau, l'autre sur le filet." Ce n'est que dans la partie aval que les pêches se pratiquent à l'aide de barques à moteur. Mais là, le pêcheur approche les lieux de pose à la rame, évitant le moindre bruit superflu.

2- "Il faut que l'eau aille bien"

L'efficacité de la pêche est déterminée en grande partie par l'élément : "il faut que l'eau aille bien". Cet argument est souvent étayé par une critique des atteintes à l'équilibre de la rivière, où la pollution, les lâchés du fond des barrages de l'amont sont les plus souvent incriminés. Mais, loin de faire simplement suite au résultat d'une mauvaise pêche, ce discours critique s'inscrit dans un cadre plus large, où la santé de la rivière est vécue comme aussi importante que la sienne propre. Combien de fois les pêcheurs énoncent-ils qu'ils sont atteints au même titre que la rivière par les agressions qu'elle subit ? Ils se décrivent comme étant presque aussi dépendants d'elle que les poissons. Les nombreuses métaphores qui font de la rivière, une seconde (ou même, dans quelques cas, une première) maison sont là pour en témoigner.

La qualité de l'eau est donc un paramètre essentiel pour la pêche aux filets. Lorsque l'eau est trop chargée de boue et d'autres dépôts, ces substances sont retenues par les mailles des filets, qu'elles rendent alors visibles. Les poissons, en percevant l'obstacle, se gardent bien de l'éviter. Le pêcheur relève alors des filets sales, malodorants, difficiles à nettoyer - surtout au printemps ; sa colère s'adresse alors en priorité à ces "ils" qui "vont détruire la rivière".

L'oeil expérimenté du pêcheur a tôt fait de produire une représentation précise de la hauteur de l'eau et, s'il est peu de termes vernaculaires pour qualifier ces différentes hauteurs, c'est que la représentation visuelle

suffit pour déclencher les choix de pêche adaptés à chaque circonstance. En effet, l'environnement immédiat du pêcheur - son lot de pêche - lui est tellement familier qu'il repère très vite, en s'aidant des éléments du rivage, les modifications que subit le milieu.

Il faut que l'eau, mais également que le temps "aillent bien" :

" Aujourd'hui, ça ne vaut rien, c'est un temps sauvage ; c'est un temps que ..., ça se sent. Comment te l'expliquer, je n'en sais rien ; mais je le sais.

- Alors aujourd'hui, vous ne poserez rien : le temps est trop sauvage?

Si, ce soir, le temps va changer, on posera une araignée pour attraper des ablettes à ras de nuit ; parce que le vent va s'arrêter, en général, il s'arrête avant la nuit, sauf si c'est de la tempête."

Un professionnel retraité, compagnon. Partie amont.

Le temps de la nuit est également important, s'il y a de la lune, "le poisson garde le fond" :

"On pose les filets suivant le temps, l'eau, le courant. (...) La lune , le poisson voit et se prend moins si il y a de la lune. Au montant de la lune, ça ne vaut pas cher, la pêche, vous pouvez attraper quelques brochets qui sortent mais les autres non. A la lune descendante, c'est meilleur mais à la pleine lune, ça ne vaut rien, trois jours avant et trois jours après. C'est à la fois l'éclairage et l'influence de la lune qui y font." Un professionnel, 56 ans, Partie amont.

Au contraire du tramail fixe, destiné à capturer le poisson en position de repos, l'araignée le piège alors qu'il se déplace à la recherche de nourriture.

"Si c'est dans les grands herbiers, si vous fermez il faut y faire, parce que pendant leur repos de la journée, ils ne bougent pas ; alors ils bougent le soir, vous pouvez fermer le soir, avant la nuit ; la nuit le poisson est parti et le matin il est revenu à sa place, toujours. Si vous voyez du poisson le jour, pas la peine de tendre la nuit, ils sont partis pour manger et reviendront le matin. Si c'est sur les cailloux , ils ne s'en vont pas bien loin."

"On les attrape dans les filets quand il sortent le soir et quand ils reviennent le matin. Au départ et au retour bien sûr. Il faut prévoir où ils vont aller dans la nuit."

Un professionnel, zone amont.

Les déplacements des poissons seront donc fonction des caractéristiques de la rivière ; et ceci déterminera le choix des filets comme des places où les poser. La pêche, déterminée par le niveau d'eau et la saison, se déroule en des endroits précis de la rivière .

"Si l'eau est haute et qu'elle n'est pas chargée de saletés, je mets les araignées sous les grandes branches, là où il n'y a pas de courant ; je les mets un peu dans le sens de la longueur du courant, parce que si elles étaient en travers, l'araignée va se charger. Quand

l'eau monte, le poisson vient au bord, parce qu'il trouve à manger au bord. Quand l'eau descend, le poisson va au milieu de la rivière." Un pêcheur amateur, zone amont.

"Quand l'eau monte en principe, le poisson vient à terre, on pose à terre, et on en attrape. Mais on ne sait pas quand le poisson chasse et va à terre... Quand l'eau monte, il va à terre parce que sa nourriture va à terre et lui va la chercher là où elle est. Quand il y a des limons, les poissons sont dans les limons et les carnassiers vont dans les limons, pour manger, pas pour se promener ! Autrement, il reste dans un coin, un trou, il ne bouge pas." Un professionnel, partie aval.

Les mouvements d'eau sont favorables à la pêche aux filets : "Si l'eau monte, le poisson monte" "si l'eau monte, le poisson vient à terre" - Ces faits sont énoncés comme des règles importantes de la pêche à l'araignée. Une augmentation soudaine du niveau d'eau est très positive : "l'eau est bonne" si le niveau bouge à la suite de précipitations et non à la suite de lâchés d'eau de barrage ; l'eau naturelle est bonne, l'eau artificielle non. Cette dernière, peu oxygénée, transporte des débris en suspension alors que la première a des effets très significatifs sur le mouvement des poissons.

"L'eau qui va bien", ni trop haute, ni trop basse, "est en train de monter". Les meilleurs moments pour la pêche aux filets fixes correspondent aux temps de variations positives du niveau d'eau, qui conduisent les poissons à se déplacer.

Lorsque "l'eau est basse", en plein été, et que les "limons" ont envahi la partie centrale du cours, les filets sont installés dans les herbiers, lieux de nourritures pour les carnassiers comme pour les poissons blancs. Lorsque "l'eau est trop haute", elle est souvent chargée de boues et de matières en suspension et la pêche aux filets est généralement annulée.

Lorsque "l'eau est haute", les places où poser les filets sont limitées : le pêcheur choisira en bordure de rivière les zones de contre-courant et de remous qui, seules, permettront au filet de rester dans la position de pêche, c'est-à-dire à la verticale de l'eau, sans risquer de "se coucher" ("passer à fond", "se pencher"). Le nombre de filets posés sera environ deux fois moins important que lorsque "l'eau va bien", à moins que le pêcheur ne pratique son activité sur une zone où sont présentes des *coines*.

Particularité de la zone amont, entre Saint-Julien et Vezac, les *coines* sont des bras de rivière dont l'une des extrémités ne communique pas avec le cours ; ce sont des lieux de pêche fréquentés des pêcheurs aux filets dans les moments où la réglementation le leur permet (1 janvier au 20 avril - 1 juillet au 31 décembre). Les périodes d'interdiction de pêche correspondent aux moments de la fraye des poissons et les *coines*

constituent des lieux privilégiés pour la reproduction de nombreuses espèces (brochet, perche, sandre,...)

En été, lorsque l'eau est basse, les pêcheurs s'emploient au nettoyage des branchages et de la végétation qui encombrant la *coine*, de façon à ce que la barque puisse y circuler pendant l'hiver. Ces tâches, effectuées collectivement par le passé, ne sont plus assurés aujourd'hui que par quelques individus isolés. "Les coines, ça va bien l'hiver quand l'eau monte, les ablettes suivent." La pêche d'hiver se déroule pour l'essentiel dans ces bras morts, où "remontent" brochets, ablettes, perches. L'été, ils représentent des endroits "propres", "tranquilles", peu fréquentés par les estivants, où sont pêchés sandres et poissons blancs. Acées et gardons y sont également pêchés, mais ces poissons se prennent également le long des berges, partout il y a des "herbages". Au pied des "bélisses" (saules), sont souvent tendus les filets ; ses racines constituent des caches affectionnées par les poissons en même temps qu'elles hébergent une nourriture qu'ils apprécient. Quant aux poissons qui se tiennent dans les courants, sur les *tuques* ou sur les *himes* des *ratiers*, soit sur la partie plane qui précède le rapide, ils ne sont que peu pêchés - les uns, truites et goujons, parce qu'ils sont trop rares, les autres - barbeaux, parce qu'ils ne sont pas vendables. Quelques barbeaux sont néanmoins pêchés pour la consommation personnelle, car ce poisson reste toujours très prisé par les pêcheurs traditionnels.

Si les pêcheurs de l'aval trouvent que pêcher dans les *coines* est trop facile parce que le poisson s'y réfugie, ceux de l'amont oeuvrent si possible pour leurs réouvertures et leur entretien. Elles sont des lieux privilégiées pour la vie et la reproduction des poissons comme pour la pêche qui y est heureusement très réglementée.

Les pêcheurs aux filets semblent avoir une passion : la recherche du brochet. Dès l'automne et jusqu'au milieu de l'hiver, c'est ce poisson qui est guetté au moment de la relève des filets. Ces filets auront été placés "là où on juge qu'il peut y avoir un brochet" et la connaissance des ces places fait partie de cet ensemble de qualités qui font "un bon pêcheur".

Les "beaux poissons" - brochets, sandres, perches, truites - sont généralement très prisés par le pêcheur, qui "a un coup au coeur" chaque fois qu'il s'apprête à lever un filet dont les bouchons sont suffisamment enfoncés. Cependant, s'il attrape des carnassiers - surtout, semble-t-il dans la partie aval, ses prises sont faites plus souvent de poissons blancs : cabots, acées, brèmes, poissons-chat, et au mieux gardons.⁷

Les brèmes notamment emplissent souvent les filets et si elles sont parfois utilisées pour fabriquer de la soupe de poissons - comme dans le cas de ces pêcheurs également restaurateurs, elles sont le plus souvent

⁷ La manière de poser les filets inclue des stratégies destinées à ne pas pêcher trop de poissons blancs. Ainsi, on évite dans la zone aval, de tendre en bordure des herbiers, les longs filets destinés à la capture des carpes.

jetées sur les bordures. La brème et le poisson-chat sont perçus comme des espèces nuisibles, qui prennent la place des autres poissons lorsque leur population est nombreuse. Aussi, à l'inverse du pêcheur à la ligne, le pêcheur aux filets se présente comme le gestionnaire de la rivière. En retirant les poissons nuisibles et prédateurs : les gros poissons, blancs et carnassiers⁸, il contribue à l'équilibre de la rivière. Cette dimension est fondamentale, qui laisse augurer du devenir du potentiel piscicole de la rivière si la profession de pêcheur aux filets vient à disparaître. Malgré les oppositions qu'ils professent généralement à l'encontre des professionnels, les pêcheurs à la ligne semblent avoir intériorisé cette interaction entre milieu et pêcheur aux filets : ils préfèrent, selon ces derniers, pêcher sur les lots où est assurée la pêche aux filets, délaissant les lots moins poissonneux gérés par les A.P.P.

3 - "On ne va pas tendre n'importe où ni n'importe comment"

A chaque endroit de la rivière et en fonction des variables saisonnières, correspond un savoir-faire et une manière de poser. En été, le niveau d'eau est généralement peu élevé et les poissons se tiennent au "large", là où l'eau est la plus fraîche et la plus profonde. Dans ces endroits poussent des "herbiers", végétations dans lesquelles les poissons (blancs et carnassiers) vont trouver leur nourriture. Ces herbiers constitueront les endroits idéals pour la pose des filets.

"Quand je pose dans les herbiers, en long, là ou c'est mou, je met des filets avec une pierre, en long, derrière ou entre parce que les herbiers, ça coupe le courant. J'en mets derrière, et en long dans le sens du courant, et entre si je peux passer mon filet entre. "

"On va pas tendre n'importe où et n'importe comment ; parce que si vous tendez en plein herbier, n'importe où, vous allez avoir un filet farci de barbeaux, alors tachez de tendre dans un herbier où les herbes sont lâches, pas trop serrées que s'il y rentre un gros brochet, ou une carpe qu'il puisse passer. Vous pouvez pas en mettre n'importe où. Les herbiers sont sur des fonds d'1,5m. - 2m., pas au delà."

Cet été, il y avait peu d'herbiers dans la rivière et le niveau d'eau relativement élevé a engagé les pêcheurs à rechercher les zones de remous et de contre-courant pour poser les filets. Il y a deux manières de poser les filets en bordure de rivière : "tendre en long" et "tendre en travers". Si ces façons de placer les filets ne sont pas exclusives l'une de l'autre, elles tendent cependant à recouper les deux zones délimitées. La

⁸ Les sandres, notamment, si leur chair leur vaut de nombreux amateurs, ne sont pas aimés des pêcheurs : ils sont "les tueurs", "les tigres" de la rivière ; les pêcher, c'est permettre la survie des ablettes et des poissons blancs.

première, plus fréquente dans la zone *amont*, consiste à placer le filet parallèlement au courant, à la limite du courant et du contre-courant. Cette manière de poser suppose que le courant ne soit pas trop fort, sinon la pression sur le filet le conduit à se coucher. Le poisson qui "remonte", à la recherche de nourriture va suivre cette limite et donc se faire piéger.

"- Alors vous posez plus en long qu'en travers ?

- Oui, oui parce qu'en travers, c'est bon quand il y a un bras mort et pas de courant sinon ça se couche ; en long, une araignée travaille, elle est attachée souple, s'il y a un peu de courant, elle bouge un peu et si elle est courte, le poisson ne fait pas trop attention ; je pose plus en long en travers." Pêcheur, 54 ans, partie amont.

Le choix des filets courts (4-5 m.) est fonction de cette technique de pose. En effet, un filet plus long offrirait trop de prises au courant selon ce pêcheur. Dans la partie aval cependant, la longueur du filet diffère, peut-être à cause de différence de taille de la rivière. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer là s'il s'agit d'une variation liée au milieu naturel ou bien à une pratique locale.

Dans la partie *aval* où les techniques de pêche sont essentiellement orientées vers la capture de carnassiers, les pêcheurs, qui pratiquent sur un milieu plus calme, posent leur filets plus souvent "en travers" qu'en "long". Ils utilisent néanmoins cette première manière de poser :

"Dans un courant, vous avez des poissons qui montent à l'affût derrière des pierres. Si la nuit arrive, le poisson va se reposer dans le remous ; alors on tend en bordure de courant, ça pêchera toujours mieux. Quand il y a trop de courant, le filet se couche et ne pêche pas ; si vous pêchez près des courants, plus votre filet est grand plus le courant tire dessus, parce que la partie remous est de 3 ou 4 m devant.

Si vous mettez un filet de 20 m au bord, le courant va tirer sur l'ensemble du filet et le devant va s'aplatir ; alors, dans les courants, un filet de 10 m. c'est là qu'il pêche bien ; de toute façon, la nuit, le poisson va se reposer dans endroits calmes, derrière les rochers, à l'abri du courant, il voyage m'enfin le carnassier, c'est la journée qu'il chasse."

Aux endroits de fort courant, il est impossible de tendre en long, le pêcheur cherche alors exclusivement les zones de remous.

Lorsque le tirant d'eau est faible, par un niveau d'eau peu élevé ou dans une zone dite "calme", "profond" ou "mort d'eaux", le pêcheur "tend en travers" - le filet est placé perpendiculairement à la rivière. Cette technique de pose suppose véritablement un endroit sans courant, faute de quoi le filet se ferait entraîner. La technique de pose "en travers" vaut également pour les zones de remous de superficie importante. Placé très droit dans cette position, le filet est parfois soulevé après la pose. En fait, quand le pêcheur le place, il tire sur l'une de ses extrémités, soit pour le tendre, soit en y plaçant la pierre qui va l'entraîner au fond. "Soulager" le

filet, c'est donc lui permettre de "reprenre toute sa hauteur".

Une technique dite "en demi travers" est pratiquée dans la zone aval. Elle répond à un état précis de la rivière en une zone de "mou" ou "d'endroit mort" qui, du fait d'un débit important, est agité d'un courant trop important pour la pose "en travers". "En demi travers, c'est à partir de la rive en allant un peu vers le large mais en biais, de façon à ce que, lorsque le poisson monte, ça fasse un genre de piège."

Alors que, dans la partie amont, les filets sont attachés à un branchage du bord par une de leur extrémité, ils sont lestés de poids de part et d'autre dans la partie aval :

"On pose en travers quand on a la place, sinon, on pose en long. Poser avec les pierres, moi, j'aime pas ; je le fais de temps en temps mais... En travers quand l'eau ne tire pas trop, quand il n'y a trop de courant, mais nous ici, on peut pas partout les mettre en travers ; sinon il va se coucher et même si je mets des pierres sur les plombs, les bouchons vont se coucher et il va me prendre que des barbeaux parce que les barbeaux st toujours collés au fond.

Si y a pas beaucoup de courant, on peut mettre une pierre en bout pour achever de tenir mais là c'est trop, il va se coucher. En long, c'est derrière les remous, à ras du courant, dans les mous ; là c'est bon et là ça pêche! Donc, des petits filets, chaque fois qu'il y a un mou ou derrière les herbiers." Un professionnel, partie amont.

"- Pourquoi vous les mettez au fond?

- Pour que ça barre davantage : on a plus de chances d'attraper du poisson. Il peut chasser en surface mais se déplacer aussi au fond.

- Le filet pêche sur toute la hauteur?

- Non, il va passer sous l'eau, mais il est rare que le carnassier qu'on cherche soit tout à fait en surface, c'est pour ça que les filets on les fait aller à fond.

- Ca s'est toujours fait ici ?

- Oui, et en haut ?

- Ils ne mettent pas de poids.

- Parce que c'est moins profond et les filets se voient."

- " Certains pêcheurs mettent des poids sur leurs araignées. Et vous ?

- Oui, forcément, quand je pose en travers sinon ils partiraient en drapeau, à la dérive ; ça m'arrive de mettre deux poids, mais je mets un poids derrière souvent pour éviter qu'une grosse bête se débine.

- En haut, quand ils posent en travers, ils attachent à une branche...

- Moi aussi. Ils ont des mous, j'en ai aussi quand la rivière est pas trop forte. Mais là, j'ai du courant partout mais le malheur , c'est qu'il n'y a plus de carnassiers, à cause de ces pêcheurs à la ligne...

- Les très gros y sont toujours non ?

- Oui mais attention, pas partout, dans les endroits où les pêcheurs à la ligne ont pas d'accès, dans les 7-8 m. de fond. Là, on met des araignées hautes, il faut connaître.

- Vous mettez des poids pour ces profondeurs ?

- Non, le filet descend tout seul et si c'est on tend en demi - travers, on leste les deux bouts quand même, pour pas le faire entraîner. Sinon, la toile est équilibrée pour descendre au fond.

- En haut, ils pêchent en surface... ?

- Parce qu'ils ont moins de fond et les plombs touchent le fond ; s'ils ont qu'un mètre d'eau et filet de 1,10 m. ou 1,20m., c'est bon ; ça m'arrive si je pêche dans un endroit où il n'y a pas beaucoup d'eau. "

Les pêcheurs disposent de filets de plusieurs hauteurs, qu'ils choisissent en fonction de celle de l'eau. L'habitude et l'expérience font que "chaque filet a son coin à peu près".

Bien sûr, les variations observées entre "le haut" et "le bas" de la rivière en Dordogne, relatives aux techniques de poses des araignées se justifient par des différences liées aux caractéristiques de la rivière en ces deux zones. Cependant, on pourrait imaginer que poser "en travers" avec des filets lestés est envisageable dans certains endroits de la zone amont. On peut donc supposer que les choix techniques se justifient autant par les qualités du milieu que par la présence de pratiques culturelles locales que les pêcheurs reproduisent.

Les filets sont généralement relevés "à la pointe du jour". Certains pêcheurs en laissent un ou deux, situés en des places jugées stratégiques, tout au long de la journée, au cas "où il y aurait une chasse de carnassier". Cependant, le fait qu'il n'y ait pas de limites réglementaires au temps pendant lequel les filets sont dans l'eau est perçu comme un non-sens par les professionnels.

Il y a une gestuelle particulière pour relever les filets et, avec les "vieux pêcheurs, "vous seriez descendus du bateau si vous aviez lever les filets à l'envers".

"On commence par détacher le bout qu'on a attaché ; les vieux pêcheurs admettent pas l'inverse parce que si vous accrochez quelque chose, vous déchirez le filet qui ça tire au bout. Ce pêcheur, il ne veut pas le faire ; il n'y a rien à faire, il lève à l'envers. Mais ça ne va pas et puis ça esquinte le poisson." Un professionnel, 54 ans, partie amont.

La dernière opération est de ranger les filets pour la prochaine pêche. On observe deux manières de faire qui correspondent, semble-t-il, à des positions relatives au savoir hérité. Certains pêcheurs, de la partie amont ou aval, jeunes ou vieux, pluri ou monoactifs, déroulent les filets sur un support, après quoi ils s'emploient à ôter les brindilles et les feuilles accrochées, et éventuellement à réparer les accrocs (quoique le matériau monofil ne soit pas vraiment réparable). Cette opération, appelée "escalier les filets" dans le bergeracois, était indispensable lorsque les filets étaient fait de chanvre ou de coton, faute de quoi la fibre se détériorait très vite. Les pêcheurs d'aujourd'hui reproduisent cette pratique qu'ils assuraient précédemment dans une certaine fidélité au travail "bien fait". Sans

doute, le pliage des tramails et araignées est-il plus facile lorsque les filets sont étendus. Cependant, les pêcheurs qui ne pratiquent pas "l'escalage" pensent que les filets en monofil ne s'abiment pas s'ils sont laissés en vrac dans le récipient qui a servi au moment de la "relève" des filets, et assurent qu'ils se déplient bien "s'ils sont bien montés".

La pêche aux filets fixes, pour être la plus répandue, est aussi une de celle où le lien du pêcheur à la rivière est le plus lisible. Elle génère de nombreux discours sur la difficulté de prendre beaucoup de poissons mais surtout sur "le bonheur" du pêcheur qui tient pour tout à fait vital les moments passés sur l'eau à présumer des déplacements des poissons. Cette pêche met en oeuvre une somme impressionnante de petits faits qui tous concourent à réussir l'acte de pêche et qui font également qu'aucun pêcheur ne pratique exactement de la même façon que son collègue. Cependant, les plus importantes variations sont fonction des caractéristiques de la rivière qui, comme nous l'avons mentionné à de multiples reprises, permettent de mettre en évidence deux grandes zones dans la pratique de la pêche aux filets, de part et d'autre de Mauzac.



n° 1 : Dans la cave
n° 2 - 3 : Avant la pêche





n° 4 : Le filet est attaché sur le bord ; zone amont de Mauzac
n° 5 : Poser

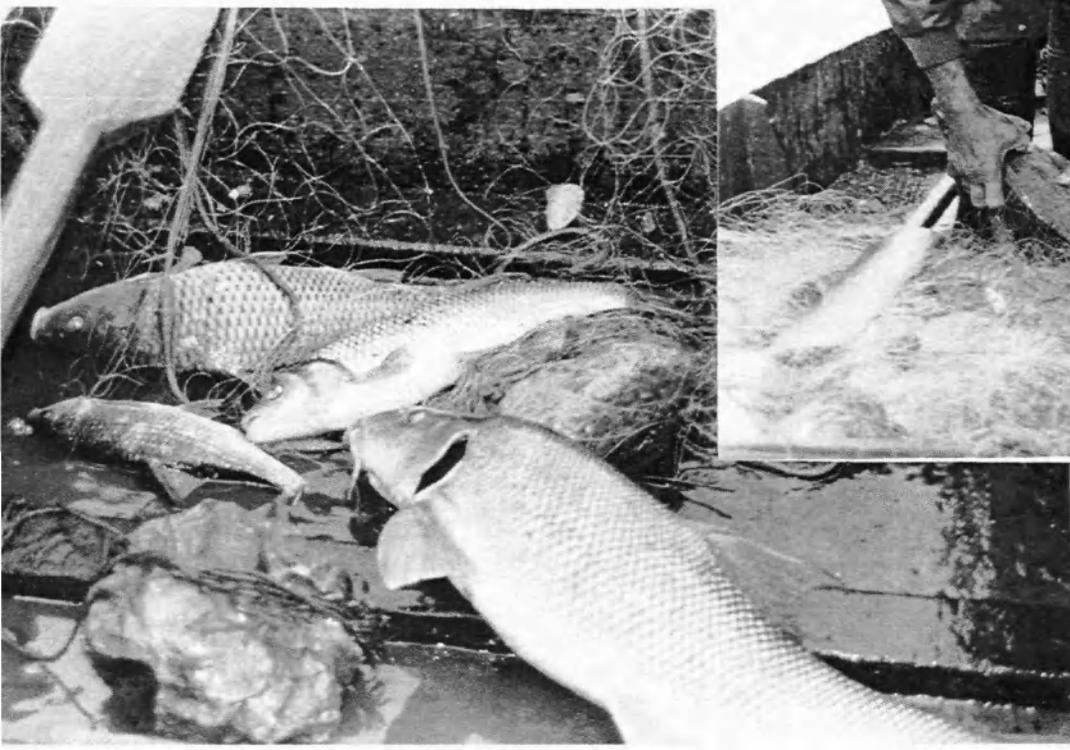




n° 6 - 7 - 8 :
Poser les filets "à ras de nuit",
lever "à ras de jour"



**n° 9 - 10 : Poser, araignée et tramail -
n° 10 : "soulager" le tramail
n° 11 - 12 : Lever**





n° 13 : "Sortir les poissons"



n° 14 : "Escaler les filets"

CHAPITRE III - LES NASSES : VERVEUX, GRANDES NASSES, ANGUILLERES.

La nasse est un panier à claire-voie munie d'une ou de plusieurs ouvertures auxquelles est adapté un "goulet" ou "épichon" fait de brins flexibles, disposés en cône vers l'intérieur et se prolongeant assez souvent vers l'extérieur en une "gueule" ou "pavillon". Le poisson est ainsi guidé vers le piège et peut y pénétrer en écartant l'extrémité des verges pour forcer le passage ; mais s'il cherche à revenir en arrière, il vient donner sur les pointes des tiges qui s'entrecroisent de façon à fermer toute issue. Une fois entré, l'animal est donc prisonnier ; on vient le retirer soit par un goulot bouché pendant la pêche par un tampon de bois ou d'herbe, soit par une porte fermée par un couvercle.

La nasse est dite à double entrée quand elle présente deux ouvertures généralement placées en face l'une de l'autre, - à deux chambres ou à double piège quand l'orifice unique est muni de deux goulets disposés successivement.

Autrefois, cet engin était toujours fait en roseau, en jonc, en branches d'osier, de coudrier, ou d'autres arbres à fibres élastiques. La plupart du temps, les baguettes étaient parallèles et reliées seulement de place en place par des liens transversaux qui les rendaient solidaires tout en les maintenant légèrement écartées. Parfois, on les tressait, il n'y avait alors aucune intervalle entre elles.

Aujourd'hui, l'usage des nasses en fil de fer galvanisé se répand de plus en plus ; elles sont plus légères, plus durables et se fabriquent en grand à des prix peu élevés.

On en rencontre de deux sortes : les une sont copiées sur les modèles anciens, les tiges de bois étant remplacées par des fils de fer ; les autres sont plutôt des verveux où un treillis métallique est substitué au filet de chanvre. Il convient toutefois de remarquer que ces engins sont bien des nasses, l'appellation de verveux étant réservée à ceux dont l'enveloppe est un réseau de mailles non rigide.

Il reste à parler de la forme, des dimensions et du mode d'emploi, toutes choses qui varient selon les espèces de poisson à capturer. Or, comme à part de rares exceptions, telles le saumon et l'alose, la nasse peut servir à les prendre toutes, il en existe un certain nombre de types. On peut distinguer : en particulier, celles destinées : aux grandes espèces en général, - à l'anguille, - à la lamproie, - à la lotte, - aux petites espèces - et à l'écrevisse. A chacune d'elles sera consacrée successivement une mention spéciale.

Daubrée M.L. (dir), Raoul de Drouin de Bouville. 1900. *Pêche fluviale en France autorisée ou interdite*. Exposition Universelle Internationale de 1900. Paris, Imprimerie Nationale.

Si l'essentiel de ce chapitre est consacré à la nasse anguillère - il s'agit du mode de pêche aux nasses le plus répandu -, il existe cependant d'autres types de nasses dont il convient de décrire les modèles et usages.

1 - La nasse traditionnelle , le verveux.

Le verveux est toujours une sorte de cage formée d'un réseau soutenu par une armature et dont les ouvertures sont munies, vers l'intérieur, d'un goulet" ou "garde", filet en entonnoir disposé de façon que le poisson puisse facilement y pénétrer, mais non en sortir.

Si la louve, la rafle, le tambour, le tonneau présentent plusieurs entrées, le plus généralement il n'y en a qu'une seule. Les variétés étant décrites sous les dénominations qui leur sont propres, c'est uniquement du type usuel qu'il sera question ici.

Il consiste en un filet conique, monté sur plusieurs cercles en bois (on fait généralement usage de brins d'osier, de viorne, de bourdaine, dont les deux bouts sont enfoncés dans une petite tige de sureau) ou en métal, dont le diamètre va en diminuant quelque peu à partir de l'ouverture. A celle-ci est adapté le goulet, que tendent des ficelles attachées à la pointe ; il y en a parfois deux semblables disposés à la suite l'un de l'autre, le verveux est alors à double chambre.

Très souvent, en avant de l'entrée, on trouve une "coiffe" ou "gueule" qui est en quelque sorte une expansion de la garde vers l'extérieur, et dont les mailles sont notablement plus larges que celles du corps. Son pourtour est soutenu par un arceau dont les extrémités sont réunies soit par une corde, soit par une tringle de bois.

Les dimensions de cet engin sont très variables suivant la pêche à laquelle ils sont destinés. On peut cependant, à ce point de vue, les distinguer en deux groupes : ceux destinés aux grandes espèces et ceux servant à la capture des petites espèces et de l'écrevisse.

Les premiers ont d'ordinaire une longueur comprises entre 1,5 et 3 m (les dim. indiquées sont les plus usuelles, mais on peut employer des verveux à multiples chambres, mesurant 10 m et plus de longueur totale.) et une ouverture large de 1 à 1,5 m ; haute de 60 cm à 1 m ; les mailles ont au moins 27 et au plus 40 mm ; il y a la plupart du temps deux goulets successifs.

Les petites verveux , longs de 50 cm à 1 m seulement, ont à l'entrée 20 à 40 cm, de largeur 10 à 20 de hauteur, sont montés à 10 mm et n'ont qu'une seule chambre.

Ces différences de taille sont les seules qui séparent les nombreux modèles en usage.

Toujours, en effet, le poisson se prend de la même manière. Amené par la coiffe vers le goulet, il s'engage dans ce dernier et, arrivé à la pointe, écarte, comme il ferait des brins d'une touffe d'herbes, les fils qui tendent l'entonnoir. Une fois dans l'intérieur, il ne peut ressortir, bien que nageant le nez au filet pour chercher une issue. Pour s'échapper, il lui faudrait retrouver celle par où il est rentré et vers laquelle rien ne le dirige, au contraire ; il n'y parvient que très rarement.

Tous les verveux ont enfin les mêmes modes d'emplois, qui sont aussi les mêmes que ceux de la nasse (on peut d'ailleurs combiner ces deux engins : à la pointe des verveux est parfois adaptée une petite nasse). De ces deux engins très analogues, l'un est rigide, solide et durable, l'autre souple, de peu de durée et par contre, d'un maniement facile et d'un transport aisé, mais là s'arrêtent les différences.

La plupart du temps, le piège est donc placé dans les coulées où le poisson circule sous les herbes. Après avoir préalablement lesté de pierres l'armature, on descend le filet à fond, et on le tend en amarrant la pointe à un piquet ; plusieurs autres sont plantés derrière les cercles, et en particulier derrière l'arceau de la coiffe, de manière à les soutenir. (Parfois, c'est au moyen de baguettes encochées à chacune de leurs extrémités qu'on maintient l'écartement des cercles extrêmes. Ce dispositif se rencontre spécialement sur le tambour.)

Quand le courant est rapide, l'ouverture est tournée vers l'amont ; le mouvement de l'eau y amène les poissons. Dans le cas contraire, qui est le plus fréquent, c'est à ceux qui remontent la rivière, en quête de nourriture, que doit se présenter la gueule ; on la dispose donc vers l'aval. Souvent on appâte le verveux avec des mollusques terrestres ou aquatiques, des vers de terre, des grenouilles, des fragments de tourteaux, des déchets de viande, etc. Il est toujours avantageux de le couvrir avec une brassée d'herbes qui le dissimule.

L'engin, généralement immergé le soir, reste 24 à 48 h. en place. On vient ensuite le relever au moyen d'une gaffe. On s'empare de son contenu, soit en ouvrant le fond, fermé par une coulisse, soit en détachant les ficelles des goulets ; ceux-ci forment alors entonnoir en sens inverse, ce qui permet de vider le filet.(...)Susceptible de recevoir toutes les dimensions, tous les calibres de mailles, pouvant servir partout et en toutes circonstances, le verveux permet de prendre toutes les espèces de poissons. C'est un engin très répandu, et qui, convenablement placé, tendu et appâté, procure au pêcheur de belles et nombreuses captures.

Daubrée M.L. (dir), Raoul de Drouin de Bouville. 1900. *Pêche fluviale en France autorisée ou interdite*. Exposition Universelle Internationale de 1900. Paris, Imprimerie Nationale.

Le verveux est la nasse en fil, utilisée par "les vieux pêcheurs". Si le terme de nasse est utilisé de manière générique, le terme de verveux, cependant, désigne l'engin souple, fait de fil (coton ou Nylon) qui se replie lorsque le pêcheur dégage le poisson. La nasse, quant à elle, est un engin rigide. Ces engins se différencient donc entre eux par leurs formes et par les matériaux qui les composent.

Le verveux permet d'attraper toutes sortes de poissons : anguilles, brochets, carpeaux, perches. Mais son usage aujourd'hui est surtout orienté vers la capture de l'anguille et parfois également vers celle du brochet. C'est la taille de l'engin mais surtout du goulet qui permet de sélectionner le poisson. Dans le cas de l'anguille, la taille du goulet est limitée par la réglementation, à un diamètre de 4 cm. au repos.

Qu'ils l'utilisent ou pas, de façon suivie ou épisodique, tous les pêcheurs que nous avons rencontrés reconnaissent les qualités du verveux, jugé bien plus pêchant que la nasse rigide. Un verveux est plus pêchant parce que le poisson, au contact d'un engin raide, tend à faire demi-tour, alors qu'il rentre plus facilement dans un objet au contact souple.

"On y pêche plus mais les nasses en fil, toutes tricotées, ça pêche mieux. Parce que c'est plus lisse, moins dur, l'anguille rentre mieux. Quand elle arrive, elle touche avant de

rentrer. Le fil se prête un peu et le creux la ramène à l'intérieur, elle touche une paroi souple. Si elle touche un truc raide, elle n'est pas obligée de rentrer et peut faire demi-tour."

La fabrication des nasses suit une lente évolution, fonction de celle des matériaux, fonction aussi des modifications que chaque pêcheur apporte à la technique traditionnelle.

Le verveux est entièrement tricoté à la main. C'est sans doute cette particularité qui lui vaut d'être pratiquement abandonné aujourd'hui. Avant l'existence du Nylon, le verveux était en coton et les pêcheurs devaient les sortir de l'eau tous les deux ou trois jours pour les faire sécher, afin d'éviter le pourrissement du coton. L'emploi du Nylon évite cet inconvénient. Reste que la pêche au verveux est en disparition, d'abord à cause du travail important et du savoir-faire que nécessite la fabrication de l'engin, puis, ensuite parce que les rats musqués, dont la population s'est accrue en bordure de rivière ces dernières années, font des dégâts sur les nasses en rongant les fils.

Cet argument de la destruction par les rats est différemment utilisé. Serait-ce que dans la partie la plus en amont, qui jouxte le département du Lot, les rongeurs y sont en plus grand nombre que vers l'aval ? Les pêcheurs de cette zone invoquent toujours cet argument pour expliquer l'abandon des verveux et la non-utilisation des nasses en grillage plastique. Les pêcheurs de l'aval n'en font pas grand cas et ceux qui utilisent encore le verveux développent même des arguments contraires.

"On emploie quand même la nasse en fil mais la plupart des gens ne savent plus se servir d'une nasse en fil. Mais le ragondin, s'il rentre dans la nasse il ne peut pas couper le fil, parce que s'il rentre dans la nasse, s'il ouvre la gueule, il se noie. Je l'ai vu ; si la nasse déborde un peu de l'eau, dans une bordure, comme il y a des variations d'eau de 40-50 cm en peu de temps ; si votre nasse est un peu décoouverte de 5 cm, le ragondin rentre et coupe la nasse. Il faut mettre une nasse en profondeur, en plastique ou en fil ; jamais je n'ai trouvé un verveux coulé et coupé."

"Les rats ne bouffent pas tout, il y a quelques trous des fois mais je répare, mais pas à la maille, ça n'a pas d'importance. Les vieux faisaient tout ; si vous ne faites pas par vous-même, ce n'est pas rentable."

Gain économique certain, les pêcheurs insistent sur la nécessité de fabriquer leurs engins. Une nasse en fer coûte environ 400F. et le pêcheur est capable d'en monter dix en deux jours, ce qui constitue selon lui un gain de 2000F. La nécessité de fabriquer ses engins est d'autant plus vive qu'il existe un risque de vandalisme lorsqu'ils sont mis à l'eau. La fabrication permet également une plus grande maîtrise des choix de forme et de fonctionnement. Le lien engin - pêcheur est d'autant plus dense que le premier, fabriqué par le second, en est, en quelque sorte, le prolongement.

Deux pêcheurs seulement, parmi ceux que nous avons rencontrés, utilisent le verveux pour la pêche de l'anguille. Le seul pêcheur qui continue à ne pêcher que de cette façon, est sans doute celui qui s'inscrit le plus directement dans la lignée des "vieux pêcheurs".

Ce pêcheur utilise exclusivement des nasses en fil, qui pêchent mieux et qui sont moins coûteuses. Il est vrai qu'il ne pose pas plus de cinq nasses à l'eau et ceci explique en partie cela. Cependant, son choix procède davantage d'une logique à la fois symbolique et économique qui veut que le pêcheur (sous-entendu le vrai pêcheur, le pêcheur tel qu'il doit l'être dans la culture locale) fabrique entièrement ses instruments de pêche, et maîtrise la chaîne en son entier (acte de pêche, fabrication, vente). Dans la passion que met le pêcheur à raconter le montage d'une nasse en fil, on comprend que le savoir-faire requis participe de cette totalité qui fait que la pêche ne peut être réduite à une simple activité économique et technique.

Dans son explication du montage du verveux, le pêcheur met l'accent sur la manière de tricoter "le corps" de la nasse et le goulet, sur le type de "moules" (sorte d'aiguilles en bois) utilisé, sur le montage sur support bois.

Plusieurs points sont intéressants à relever, qui constituent ce discours comme exemplaire, d'une part, de la variation et de la circulation des savoirs d'un pêcheur à l'autre, d'une génération à l'autre et d'une région à l'autre, d'autre part, de la part d'innovation qui existe toujours à un moment donné, pour un geste, pour un outil dans la pêche en solitaire.

Le pêcheur insiste sur les différents gestes et manières de faire dans la fabrication d'un verveux, différentes d'un point à l'autre de la moyenne Dordogne.

Par exemple, la forme du moule est ronde vers Saint-Julien-Lampon, plate en aval. Cette variation a peut-être une origine locale - un pêcheur du village aurait appris puis ramené ce savoir dans son secteur ou bien, ainsi que l'exprime le pêcheur, ce savoir d'ailleurs serait venu avec des migrants.

Par ailleurs, la description du rapport des "vieux pêcheurs" au savoir semble tout à fait transposable au rapport actuel au savoir de la pêche.

"D'abord, c'est le tricot, en moyenne et grosses mailles. On a des moules en bois plat ou rond ; je suis natif de Saint-Julien, mes parents m'ont appris, on travaille sur un bois plat, mais on fait pas tous le même point, le même système. Le bois fait la maille. (...) Au point de vue moule, moi, je travaille sur un bois rond ; d'autres c'est, un bois plat, d'autres sur un petit bois comme ça. Tout le monde a son procédé. Chez les pêcheurs, ce qu'il y a c'est que - surtout les vieux - s'ils en voyaient un qui travaille comme ça, il dira c'est un rigolo, c'est pas comme ça ; c'est toujours leur procédé qui est le meilleur! (...) Ici ils font le même point que moi mais ils travaillent sur un bois rond et moi, non, parce que je viens

d'en haut de Saint-Julien-Lampon, je travaille sur un bois plat. Et il y en a qui travaillent sur un tout petit bout de bois ; moi je ne saurais pas. On sait pas d'où ça vient qu'il y a plusieurs façons. Des pêcheurs sont venus dans le temps ; ils venaient de Garonne, "les Gardounnais", on les appelait, c'était avant la guerre de 14. Ils sont venus avec leurs techniques."

D'autres variations concernent les points de montage. L'usage d'un nouveau matériau - le fil de Nylon, a entraîné le changement du point pratiqué par les "vieux pêcheurs" sur fil de coton, "qui tient sur le coton mais glisse et coulisse sur le Nylon". Le pêcheur inscrit toujours sa pratique en référence au savoir traditionnel et hérité. Il l'inscrit également au regard de celles de ses collègues, se distinguant ou se ralliant à eux, et se situant de la sorte dans le champ de la pêche professionnelle.

Ainsi, il explique comment il effectue les augmentations lors du tricotage de la nasse. La légitimation des variations n'est plus ici d'ordre technique ni performative mais d'ordre esthétique. Du point de vue du pêcheur, l'objet est un tout et sa finalité qui induit une orientation technique, n'empêche pas de considérer également et inséparablement son aspect esthétique :

"Pour les augmentations, j'augmente de cinq tours au départ, c'est une seule augmentation et je monte. D'autres augmentent d'un tour tous les trois tours, mais c'est plus mastoc. J'avais un oncle, il ne faisait pas d'augmentation, j'ai essayé ; ça va pas mal, mais la nasse n'est pas si jolie, elle a pas le conique."

Ce pêcheur est le seul à faire les nasses à un seul goulet. En cela, il se distingue des "vieux pêcheurs" comme de ceux de sa génération. Ces derniers ne jugent pas pêchant un tel engin. Pour ce que nous en savons, ils n'ont pas essayé de pêcher avec ce type de nasse, ce qui montre, quoi qu'il en soit en réalité, la prégnance de la culture transmise. Ce qui a déterminé le pêcheur à ne fabriquer, non plus deux, mais un seul goulet sur ses verveux à anguille, c'est l'influence des bateliers lors de son ancien travail de matelot sur les péniches. L'origine des variations s'inscrit donc également dans la trajectoire de chacun. Le pêcheur, tout en reconnaissant que le système "à deux entrées" prôné par les "vieux pêcheurs", est plus efficace pour les autres poissons, pense, comme les bateliers, qu'un seul goulet "suffit pour l'anguille".

"Autrefois, on mettait une barre en bas de chaque côté avec des pierres et une autre pierre au bout. Maintenant, je fais ces cadres en barre à béton. Le noisetier n'est pas assez solide pour porter les pierres, il faut du châtaignier ou du chêne pour l'arceau placé à l'entrée ; il n'y avait pas de fil de fer sur les autres arceaux en bois ; ils étaient fait en bois de sureau ou d'ormeau ou encore de *narcoïn* : la "*signanade*" qu'on tord verte."

"Rien vaut les cadres en bois mais ceux en fer, c'est beaucoup plus facile. Moi j'ai un système à moi pour la barre à béton : ça n'existait pas c'est moi qui est dit un jour : j'en ai

marre parce que le cadre en bois c'est du boulot, si je faisais en barre à béton et puis ça a marché mais il y a que moi qui le fait. Ils (les pêcheurs) l'ont pas repris parce que personne n'en fait plus de nasses, à part quelques vieux qui restent."

Comme c'est souvent le cas lors d'un changement opéré par le pêcheur, l'invention répond à un besoin d'allégement du travail. Dans cet exemple, l'utilisation du fer évite du travail de montage. Il évite également, par son poids, par la forme triangulaire du cadre, de placer des pierres sur le verveux pour le maintenir au fond de l'eau. Notons qu'ici comme dans la pratique de beaucoup de pêcheurs, c'est de bricolage dont il s'agit : le matériau est de récupération, il sert à une autre chose que sa fonction initiale et cette "autre chose" est bien une invention, ce qui donne tout son sens à la pratique du bricolage.

Dernière remarque sur le montage des nasses, type verveux : les nasses d'un pêcheur amateur sont en grillage mais maintenues au fond de l'eau par des pierres à la manière des verveux ; entre deux engins similaires, des ponts existent, perpétrés par ceux qui n'en ont qu'un usage restreint et qui, du coup, ne questionnent pas la technique comme le ferait un professionnel.

Quant aux opérations qui caractérisent l'acte de pêche au verveux, elles ne sont pas différentes de celle de la nasse anguillière rigide : les places et les manières de poser, que nous examinons dans le paragraphe suivant, sont identiques.

Le passage des nasses en fil (verveux) aux nasses en fer (puis grillage plastique) est attesté dès 1900, lors de l'enquête nationale sur les engins et filets de pêche (Cf. encadré). En moyenne Dordogne, c'est la génération des pêcheurs âgés ou celle de leurs parents pour les plus jeunes d'entre eux (environ 40 ans) qui ont assuré ce changement. Il semble que pendant un temps, les deux types de nasses aient coexisté, alors qu'étaient pêchés de cette manière d'autres poissons que l'anguille. Aujourd'hui, le nombre de verveux en service peut sans doute se compter sur les doigts de la main.

2- Les "grandes nasses"

<p>Les nasses employées pour le barbeau, la brème, le brochet, le chevesne, le gardon, la perche, etc. ont toutes des verges espacées de 20 à 27 mm, et une longueur comprise entre 1,20 m et 3m. La largeur de l'ouverture varie de 60 cm à 1,5 m, sa hauteur de 30 à 80 cm, mais ces dernières dimensions ne sont pas très caractéristiques. Le plus généralement, il n'y a qu'une seule chambre. (...)</p>

La forme des engins n'est pas la même pour ceux en osier et pour ceux confectionnés en fer.

Les premiers sont toujours construits à peu près sur le même modèle. Le plus usuel comprend un corps plus ou moins renflé en forme de bouteille ou fuseau se terminant par un goulot étroit, et un entonnoir dont la pointe pénètre dans l'intérieur, tandis que la gueule s'évase au dehors. Les deux parties sont raccordées par une torsade en osier ; leur section est tantôt circulaire, tantôt, et plus souvent, demi-circulaire.

Un second type, employé sur certains points, ne comporte pas de pavillon, sa forme est ordinairement celle d'un tronc de cône.

Il en existe enfin deux autres qui présentent cette particularité d'être montés sur un châssis rectangulaire en bois, ce sont la grande bourgne et la nasse en usage dans le l'Embrunais.

Les nasses en fer galvanisé, surtout celles faites en grillage, ont des formes plus variées que les précédentes ; leurs contours sont généralement raides, le corps n'est pas renflé, mais cylindrique ou prismatique, parfois tronconique ou pyramidal ; il est parfois muni de deux entrées et présente, soit au fond, soit à la partie supérieure, une ouverture avec couvercle.

Il est impossible d'établir un classement parmi tous les types en usages, chaque usine a les siens et le commerce les répand fort loin ; aucun n'est plus spécial à une région déterminée ; d'autre part, tous les modèles se valent quand on sait en user.

La pêche aux nasses, en effet, pour simple qu'elle paraisse, n'en exige pas moins certains soins.

Le mode d'emploi habituel consiste à immerger l'engin en le chargeant de quelques pierres pour qu'il repose sur le fond, mais encore faut-il choisir l'endroit. Les meilleurs sont ceux où il y a du remou et les coulées qui existent entre les herbes : on peut, au besoin, couper ces dernières pour créer un passage s'il n'y en a pas qui soit frayé naturellement. L'ouverture doit être tournée du côté d'où vient le poisson qui cherche sa nourriture, c'est-à-dire la plupart du temps vers l'aval. Il est toujours bon d'amorcer avec des déchets de viande, des grenouilles coupées, des vers de terre, des moules d'eau concassées ; le courant en emporte des parcelles qui forment à partir de la gueule une traînée qui attire vers le piège. Enfin, il n'est pas indifférent de couvrir ce dernier d'une brassée de joncs ou de roseaux qui le dissimule en partie.

Quand toutes ces précautions ont été bien prises, il y a tout lieu d'espérer que la nasse ne sera pas vide quand on viendra la relever, ce qui se fait en passant le crochet d'une gaffe dans une anse voisine du pavillon. Cette anse sert également à attacher une ficelle munie d'un flotteur qui indique la position de l'engin.

Daubrée M.L. (dir), Raoul de Drouin de Bouville. 1900. *Pêche fluviale en France autorisée ou interdite*. Exposition Universelle Internationale de 1900. Paris, Imprimerie Nationale.

"Les grandes nasses" sont soit des nasses rigides, soit des verveux de grande taille (entre deux et quatre mètres de long : pour d'anciens modèles). Leur usage est quasiment résiduel. Sur les deux pêcheurs qui les utilisent encore, un seul en a une pratique suivie. Il est également celui qui se sert toujours très largement des cordes en été, ce qui conduit à inscrire sa pratique de pêcheur dans la reproduction du savoir hérité, celui des "vieux pêcheurs".

La grande nasse permet d'attraper "tout le beau poisson" : brochets, gardons, carpes mais elle est surtout destinée à la capture du brochet.

De même que l'anguillère, les grandes nasses étaient auparavant tricotées en fil de Nylon ; ces nasses-là ne sont, depuis une dizaine d'années, plus du tout utilisées. La grande nasse a suivie la même évolution que le verveux pour l'anguille, dont elle diffère simplement par la taille. C'est de ce changement : du fil de Nylon au maillage fer ou plastique, puis de la clause de la réglementation selon laquelle le pêcheur n'a droit qu'à deux grandes nasses que procède la disparition de l'usage de ces engins. Peu rentable en si petit nombre, la grande nasse en fil n'a été que rarement remplacée par celle en plastique ou en fer et les pêcheurs qui se servaient des grandes nasses en fil pour attraper le brochet "qui remise" ont abandonné cette pratique après les dégâts occasionnés par les rats.

"A l'automne, je sais où un brochet va remiser". La connaissance des passages et des remises du brochet participe de la définition du "vrai pêcheur" que donnent les professionnels. La pêche à la grande nasse met en oeuvre cette connaissance pendant les périodes de l'automne et l'hiver, qui sont propices à la capture du brochet et pendant lesquelles les risques de vandalisme sont moindres.

"Les nasses, plus c'est grand, plus ça pêche ; ça se comprend : elle est plus grande il rentre plus de poisson, il y a une entrée plus importante. "

Les grandes nasses sont placées dans les "couloirs des herbiers", dans "les corridors" entre les arbres poussés près du rivage, sous les falaises, bref, dans tous les endroits connus du pêcheur où se "promène et remise le brochet." L'hiver, "quand l'eau va bien, que l'eau est haute, le brochet monte dans les *coines*, les poissons remontent le long des talus" et non au milieu de la rivière où il y a trop de courant. Veillant à ce qu'il y ait du "mou" sur la ficelle qui retient la nasse pour qu'elle supporte une éventuelle hausse du niveau d'eau, le pêcheur place ses engins aux endroits adéquats.

3 - Les nasses anguillères

Pratiquement tous les pêcheurs rencontrés utilisent des nasses anguillères et de nombreuses variations s'observent entre les pratiques des uns et des autres. Il convient d'abord de distinguer les deux zones de rivière où les caractéristiques de l'anguille pêchée diffèrent.

En aval de Bergerac, on pêche surtout la jeune anguille de montaison, qui va se sédentariser pour quelques années au delà de la limite de salure des eaux. En fait, plus on remonte la rivière, plus on trouve d'anguilles sédentarisées, dont le poids atteint parfois 2 kg. Leur couleur et leur taille permettent d'identifier le stade de leur vie, qui finit à la mer des Sargasses, après un ultime voyage voué à la reproduction.

Ce n'est pas l'absence des individus sédentaires après Bergerac, mais la demande en jeune anguille dite de "friture" par les grossistes qui conduit les pêcheurs à orienter leur pêche en ce sens. Comme la transaction s'effectue sur la base du poids et non de la taille, le pêcheur cherche quand même à attraper de gros poissons.

Jusqu'en amont de Lalinde, la pêche de l'anguille à la nasse anguillère est une pratique suivie ; au-delà, l'usage de nasses anguillères semble nettement moins conséquent. En moyenne Dordogne, les pêcheurs, le plus souvent pluriactifs, mettent un petit nombre de nasses à l'eau et ce mode de pêche ne participe que faiblement de leur activité de pêche générale.

La nasse traditionnelle est un engin fabriqué en coton ou en fil de Nylon en amont de Bergerac et en osier à l'aval. Cette variation reflète encore une fois le partage de la rivière en deux zones que les pêcheurs vont identifier comme le "haut" et le "bas" de la rivière.

Deux types essentiels de nasses anguillères sont utilisées sur la rivière : la forme cylindrique qui se place en cordée au milieu de la rivière sur un câble pouvant supporter jusqu'à 8 anguillères et la nasse à fond plat, évasée dans la partie où rentre le poisson, qui se dispose individuellement en bordure de rivière, dans les lieux où le pêcheur pressent le passage du poisson. Ce dernier type est directement inspiré du modèle traditionnel, en *vime* ou osier à l'aval de Bergerac, en coton en Moyenne Dordogne. Désormais, les nasses, cylindriques ou à fond plat, se fabriquent en grillage plastic et plus rarement en fer.

Sur la partie Moyenne Dordogne, les pêcheurs placent généralement des nasses à fond plat en bordure du cours d'eau ; vers Bergerac, les deux types de nasses sont utilisées ; en aval, on rencontre essentiellement un mode de pêche avec nasses cylindriques sur cordée.

1 - Pêcher l'anguille.

L'important dans la pêche aux nasses, c'est de savoir bien positionner l'anguillière de façon à ce qu'il y pénètre le plus de poissons possibles. Ceci demande de la part du pêcheur, une connaissance de la rivière, de sa configuration et de ses particularités. Cette connaissance doit être très pointue, chaque rive doit être connue points par points, arbres par arbres, "places par places".

"J'aime bien pêcher l'anguille, c'est pas si facile. L'anguille a ses passages qu'il faut connaître. Ca ne change que si la rivière change. Par rapports aux courants et aux calmes, on voit à peu près. C'est à l'oeil, on voit l'eau, on sait, ça s'apprend pas. Il faut le sentir." Un pêcheur amateur.

"Ca se sent", beaucoup de pêcheurs parlent ainsi de leurs choix des places ; ils ont acquis une telle expérience et connaissance de leur terrain qu'elle se passe désormais des mots et d'une réflexion rationnelle :

- "Quelle est votre pêche préférée ?
- Toutes. Un pêcheur..., moi en tout cas, j'aime toutes les pêches ; bon, j'aime la pêche qui demande un peu de jugeote ; j'ai jamais mis un filet sans qu'il soit bien placé, les nasses pareil.
- Est-ce que l'expérience joue pour choisir les places ?
- Peut-être un peu, d'expérience qui date de vieux mais il y a un sens, une intuition...
- Alors, en fonction de la température, du niveau de l'eau, s'il y a un remous ou pas, vous devez aller vite pour considérer tout ça ?
- C'est-à-dire que je ne réfléchis pas ça, c'est instinctif ; je vois l'eau : elle est haute, elle est basse, si elle est basse, je tends à tel endroit ; si elle est haute, c'est tel endroit, si chose, tel endroit, s'il a gelé, tel endroit..." Un professionnel.

C'est la connaissance de la rivière et des moeurs des poissons mais aussi l'expérience des pêches passées qui font que le pêcheur "sent" les bonnes places. Ainsi, les places réputées sont-elles de "beaux endroits" où "il s'est toujours pêché de l'anguille". Malgré cela, et pour ceux qui investissent le plus de travail dans ce type de pêche, l'anguille reste un poisson "mystérieux". Pourquoi certaines nasses sont-elles plus pêchantes que d'autres alors qu'elles sont également placées et appâtées ? Le pêcheur d'anguille, plus que celui qui pratique de manière occasionnelle, exprime toujours une part de réserve quant à la maîtrise qu'il peut fournir dans cette pêche : l'anguille est un poisson "malin", dont il ne saisit pas toutes les attitudes. Cette incertitude, qui fait que le pêcheur reste toujours "un apprenti de la pêche", participe de la part du hasard dans la pêche aux nasses.

Les pêcheurs reconnaissent à sa couleur le moment du cycle où se situe l'anguille pêchée. Les jeunes anguilles sont vertes, et après plusieurs années en rivière, elles deviennent noires. C'est dans ces

périodes qu'elles "engraissent", avant le voyage de fraie qui les ramènera aux Sargasses.

"Des anguilles, il y a la sédentaire et la petite verte qui monte en mai - juin avec les poussées d'eau, elle est de cette grosseur 300-400 g. ; la grosse noire sur le dos et argentée sur le ventre reste 9 ans en rivière et après elle redescend en octobre - novembre, normalement à la lune noire de novembre."

Plus le pêcheur est situé en "haut", soit entre Saint Julien et jusqu'à environ Lalinde, moins ce sont des anguilles vertes qu'il pêche. La tendance s'inverse en aval, dans le Libournais, d'autant plus que la friture d'anguilles est davantage recherchée par les grossistes.

De générale à très pointue, la connaissance des moeurs de l'anguille paraît proportionnelle à l'investissement du pêcheur dans ce mode de pêche, qui s'effectue alors que le poisson "monte". En moyenne Dordogne, "les vieux disent que sous la fleur de pêcher, l'anguille commence à monter". L'anguille sédentaire recommence à être active au printemps, alors que la jeune anguille verte migre vers l'amont. Les "poussées d'eau" sont, au dire des pêcheurs, favorables à de bonnes "montées" d'anguilles.

Un pêcheur du Libournais explique comment, les grosses anguilles mangeant les petites, les bancs se forment selon la taille pour rechercher un territoire ; les déplacements de populations sont fonction de l'environnement : qualité de l'eau, présence de nourriture.

Voici l'explication de la montaison par un pêcheur de l'amont :

"Les anguilles montent quand les buissons commencent à fleurir, c'est-à-dire au printemps, mais moins qu'avant. Elles sortent de l'hiver, de l'hibernation ; on appelle ça la montée, c'est un mouvement, elles se déplacent, elles sortent sur le bord, je crois pas que ce soit sur de très grandes distances. Dès que l'eau coule, ça fait remonter le poisson ; quand il n'y a pas de courant, elles ne bougent pas, quand l'eau est basse, il n'y a rien."

Les anguilles se pêchent donc en nombre lorsque le niveau d'eau est favorable : les eaux de pluies et d'orages font notamment "bouger et monter le poisson".

L'anguille est un prédateur et se trouve par conséquent où se trouve sa proie. C'est ainsi qu'elle "remonte" surtout au printemps parce qu'elle "suit derrière le poisson de printemps qui monte pour pondre". Le poisson cherche des endroits favorables à sa fraie (graviers en bordure de courant, herbiers) et l'anguille se tient légèrement en aval, se nourrissant des oeufs. Cette année, l'absence d'herbiers jusqu'au milieu de l'été a empêché la pose d'anguillères dans ces zones.

De la même manière, en aval, dans le Libournais, l'anguille se nourrit au printemps des oeufs d'aloses et d'aloses feintes. Ces particularités du poisson sont bien connues du pêcheur qui va placer ses engins entre le prédateur et sa proie ou qui va utiliser les oeufs comme appâts.

Pour expliquer les mouvements des poissons, certains pêcheurs mettent plutôt l'accent sur les variations du niveau d'eau alors que d'autres insistent davantage sur l'alimentation de ces poissons.

L'anguille ne se déplace que la nuit, sauf lorsque l'eau est sale, comme dans le Libournais, où elle se trouve brassée par le mascaret et mêlée en permanence à la vase. Dans ces conditions, il est très important que le niveau d'eau soit suffisant, faute de quoi, surtout en été, "les fonds qui continuent à monter" ne sont plus que vase et empêchent définitivement la pose des anguillères.

Les anguilles se déplacent sur toute la largeur de la rivière, préférant les bordures lorsque le niveau d'eau est important. Ainsi, la pêche des professionnels "d'en haut" dépend largement du niveau d'eau puisque les anguillères sont toujours situées en bordure de rivière et que le mouvement du poisson est corollaire à la hauteur d'eau. Lorsqu'à la fin de l'été, le niveau baisse, les pêcheurs déplacent leurs engins vers le milieu, puisque la nourriture des anguilles (petits poissons, ..) s'est déplacée vers ces endroits les plus profonds. Mais ceci est le fait des seuls pêcheurs qui pratiquent cette pêche de manière conséquente. Les autres, situés plus en amont du cours, ont ôté leurs nasses de l'eau, parce que les prises sont moins importantes et qu'ils ne disposent que de quelques engins, parce qu'également, le nombre des autres usagers de la rivière met en danger les engins (vols, dégradations,..). Il est alors possible de substituer la pêche aux cordes à celle aux nasses, qui seront remises à l'eau à l'automne.

L'influence de la lune sur les moeurs de l'anguille constitue un autre point généralement intégré par le pêcheur. Le fait que l'anguille ne se déplace pas lorsqu'il y a de la lune appartient au corpus transmis par les vieux pêcheurs et les professionnels se gardent de relever leurs nasses les lendemains de nuits claires. Le pêcheur modèle toujours sa pratique de pêche sur les moeurs du poisson recherché (ou tout au moins sur ce qu'il s'en représente).

En juillet, les avis sont partagés, concernant la "remontée" des anguilles. Certains pensent l'année moyenne, d'autres bonne, d'autre encore mauvaise. A quoi imputer ces différences, trop de facteurs entrent en jeu pour émettre des hypothèses.

2 - Le montage

Les nasses dites anguillères sont celles qui servent à la capture de l'anguille ou de la lamproie. Elles sont de formes et dimensions excessivement variables suivant les régions, et chaque type sera décrit sous sa dénomination locale.

D'une façon générale, ces engins sont des paniers coniques, allongés à ouverture étroite. Ils sont faits de verges d'osier espacées de 10 mm, reliées par des torsades de même bois. l'entrée est munie d'un ou de 2 entonnoirs dits "épichons" construits en baguettes flexibles ; ils dirigent l'anguille vers le corps de la masse et s'opposent à un retour en arrière. L'anguillière se termine par un goulot qu'on ferme avec un caillou, un bouchon d'herbe ou un tampon de bois qui sert à placer l'appât et à retirer le poisson. La construction doit être soignée, car si l'anguille parvient à introduire, entre 2 osiers, sa tête ou sa queue, elle force rapidement l'ouverture et s'échappe.

Certaines de ces nasses, au lieu d'être à claire-voie, sont tressées comme des paniers ; il n'y a aucun espace libre entre les verges (v. Bosselle).

Actuellement, on construit assez souvent les anguillères en fil de fer galvanisé.

Ces engins sont employés de trois manières : le plus souvent, on les appâte avec de la viande, des grenouilles coupées, des moules d'eau concassées, des vers de terre, des limaces. Il sont placés dans l'eau, l'ouverture vers l'aval, de façon que l'amorce soit, en partie, entraînée vers le courant, ce qui attire le poisson vers le piège. Des pierres les maintiennent à fond ; on les relève soit à l'aide d'une corde terminée par un flotteur, soit au moyen d'une gaffe qu'on passe dans les anses dont ils sont souvent munis.

Daubrée M.L. (dir), Raoul de Drouin de Bouville. 1900. *Pêche fluviale en France autorisée ou interdite*. Exposition Universelle Internationale de 1900. Paris, Imprimerie Nationale.

a - En moyenne Dordogne

Les deux modèles de nasses en moyenne Dordogne diffèrent simplement par le matériau qui compose le maillage. L'une est en grillage de fer, l'autre est en grillage plastique. Alors que cette dernière est utilisée par tous les pêcheurs qui pêchent l'anguille de manière relativement intense (environ une cinquantaine de nasses à l'eau pendant au moins deux mois), la première, parce qu'elle ne subit pas de dommages par les rongeurs, est préférée par les pêcheurs, qui en font une utilisation moins intensive. Ces deux nasses sont à fond plat, avec un pavillon et un système à deux entrées. La première sert à guider le poisson, la seconde, le goulet, constitue le piège.

Les nasses de moyenne Dordogne sont à peu près toutes de la même forme, certaines cependant, sont plus grandes que d'autres : "plus c'est gros, plus ça pêche". Les variations concernent donc la nature du matériau utilisé : une nasse en plastique peut durer de dix à vingt ans alors que le fer rouille rapidement.

Les variations les plus significatives concernent les caractéristiques du goulet qui fait fonction de piège. Dans la fabrication de la nasse, le goulet représente une pièce de première importance. Nous avons déjà vu que tous les pêcheurs ont adopté, par héritage, le système "à deux entrées". Le goulet est en laiton, cuivre ou fil de Nylon, et même lorsqu'ils ne la montent pas dans son entier, le goulet de la nasse est toujours tricoté par les pêcheurs eux-mêmes. De la sorte, ils maîtrisent davantage les caractéristiques de cette pièce importante. On observe un relatif consensus sur la préférence du goulet en fil de Nylon : ce matériau, souple, à l'inverse d'autres, n'incite pas l'anguille à rebrousser chemin alors qu'elle se trouve engagée dans la première partie appelée "guide". Après son passage, le goulet s'affaisse, empêchant ainsi le poisson de trouver le chemin de la sortie.

Certains pêcheurs, améliorant le système, attachent le goulet au maillage de la nasse au moyen d'élastiques qui maintiennent le goulet fermé en dehors des moments où le poisson pénètre dans la nasse. Lorsque ce système n'est pas adopté - c'est le cas pour ceux qui ne disposent que de quelques nasses, l'anguillère risque de "repêcher" : l'anguille parvient à sortir du piège en s'aidant de sa queue. Les goulets plus rigides, en laiton ou en cuivre, sont jugés peu pêchants par l'ensemble des pêcheurs ; ils sélectionnent l'anguille suivant la taille et conduisent l'anguillère à "repêcher". C'est pour cela que les pêcheurs avaient demandé une modification de la réglementation qui limitait le goulet rigide à 4 cm ; ils ont donc obtenu que le goulet soit limité à 4 cm au repos.

"Si vous avez un goulet rigide, le trou est toujours ouvert. Si vous ne touchez pas à la nasse, l'anguille restera dedans, elle ne se croit pas prisonnière, elle ne bouge pas. Mais si vous la sortez et remettez à l'eau, l'anguille tourne et trouve le trou. On appelle ça une anguillère qui repêche : qui laisse repartir les anguilles. Si vous avez les goulets comme moi je fais en fil, le goulet est un peu avachi, l'anguille ne va pas reprendre le trou. Elle va le prendre en rentrant mais non en sortant parce qu'elle va buter dedans. Mais on y a fait un moment pour avoir des nasses comme ça. Ca a été même à l'appel à Bordeaux. C'était limité à 4 cm rigide, et maintenant c'est 4 au repos. Quelques anguilles de 2-3 kg, de 5 cm de diamètre ne passaient pas dans un trou de 4 cm rigide."

b - "La bourgne libournaise".

Un autre type de nasse se rencontre dans le Libournais. "La libournaise", ainsi que les pêcheurs la nomment se différencie essentiellement de la nasse de moyenne Dordogne par sa forme : entièrement conique, elle peut rester pêchante lorsqu'elle est située dans les courants alors que l'autre système est conçu pour être posé à plat, le long des berges, en endroits calmes. Encore une fois, la nature du milieu induit la forme de l'engin : ainsi, au milieu libournais, et notamment aux courants de la marée qui le particularisent, répond une forme de nasse adaptée.

" - Vous les fabriquez vous même ?

- Ah oui, c'est encore, c'est ma spécialité.

- Vous avez modifié par rapport à la technique traditionnelle ?

- Absolument, mais je me suis inspiré des nasses en osier qu'on utilisait jadis ; il y en avait parfois en grillage métallique. Mais chez nous, ce qui pêchait le mieux, c'était celles en osier. Ce système existait ici mais pas tout à fait pareil. A partir de la nasse en osier qui est une nasse traditionnelle, si vous voulez, et qui pêchait bien. Moi, c'est une nasse cylindrique en plastique alors que la nasse en osier s'agrandissait dans la partie pêchante et se fermait par un bouchon de bois."

Le gros avantage de la nasse cylindrique par rapport à la nasse à fond plat et auvent (le modèle bergeracois et amont), c'est que la "bourgne libournaise" pêche dans n'importe quel sens, quelque soit l'orientation du courant. Une nasse à fond plat ne pêche plus "si le courant fait varier l'engin de quelques centimètres par rapport à sa position initiale". De plus, selon ce pêcheur, il est difficile de maîtriser la pose de l'anguillère lorsqu'elle est placée dans 3 ou 4 mètres de fond et une nasse à fond plat risque de tomber sur le côté ou à l'envers, auquel cas elle ne pêche plus correctement.

La forme de la nasse est donc très importante. De cette forme et de ses autres caractéristiques, confrontées à celles du milieu, va dépendre la quantité de prises.

Certaines "bourgnes" libournaises sont entièrement cylindriques, d'autres sont munies d'un "nez" en forme de cône qui offre l'avantage de ne fournir que peu de prise au courant. Le pêcheur expérimente donc formes et manières, cherchant toujours à améliorer la performance de ses engins. Et plus le pêcheur pratique et s'investit dans une pêche, plus les engins qu'il utilise sont soumis à évolutions.

A la différence des nasses de l'amont dont le goulet est en général tricoté en fil de Nylon, les libournaises ont un goulet "en maille de saucisson". Le filet dont l'utilisation initiale est l'emballage des saucissons, sert de goulet et se caractérise par sa souplesse. Ce goulet est agrafé sur l'arceau central ; dans le système traditionnel, le goulet se trouve cousu, ce qui nécessite davantage de manipulations pour son

remplacement. On le voit, le travail du pêcheur sur son engin consiste en une constante révision, un questionnement jamais achevé de tous les éléments qui le constituent. De ces révisions, procède l'évolution de la technique.

Une autre innovation élaborée par ce pêcheur : la grandeur des mailles en plastique de la partie supérieure de la nasse est inférieure à celle du reste de l'engin afin que l'anguille ne puisse manger l'appât depuis l'extérieur de l'engin.

3 - Poser

Nous avons déjà mentionné qu'une connaissance fine des caractéristiques du milieu est fondamentale pour "une bonne pêche". Ces caractéristiques sont tous les jours réévaluées en fonction du niveau et de la qualité de l'eau, du temps qu'il fait, ... D'emblée, le pêcheur établit un bilan des conditions présentes en même temps qu'il les projette dans un futur très proche. Par exemple, il doit pouvoir se faire un avis sur l'évolution de la hauteur d'eau dans les prochaines journées, ce qui le conduira à modifier insensiblement sa manière de poser les anguillères (dans le cas la pose de nasses individuelles en "haut" de la rivière). "Que l'eau aille bien", ceci est très important pour la pêche de l'anguille puisque les déplacements sont liés aux mouvements d'eau.

Deux points semblent déterminants lors de la manipulation des engins : le choix de la place et la manière de poser l'anguillère. Il convient de distinguer ici les deux modes de pêche, celui pratiqué en région libournaise, celui pratiqué en amont.

a - Placer les anguillères en cordée

Le fait de placer les anguillères en cordée provient de la pratique traditionnelle : les anciens pêchaient l'anguille et la lamproie au moyen de nasses en osier, les *bourgues*, placées sur des "câbles". Un seul pêcheur situé en moyenne Dordogne utilise ce système qu'il qualifie lui-même de "système libournais". Dans le Libournais, l'utilisation des cordées n'est cependant pas exclusive, le pêcheur pose les nasses individuelles en fin de saison, sur les bordures de la rivière, alors que les anguilles viennent y chercher leur nourriture.

Cependant, comme les formes sont déterminantes, le possesseur de nasses cylindriques va user essentiellement du système sur "câbles" alors que celui qui dispose de nasses à fond plat ne les placera en cordée que s'il y est tenu par l'absence de places individuelles (comme c'est le cas pour ce pêcheur de l'amont). Ces exemples montrent encore une fois l'intimité des liens entre tradition technique et caractéristiques du milieu.

Le nombre de *bourgues* sur le "câble" ou la "cordée" dépend "de l'appréciation du pêcheur". Cependant, les deux pêcheurs rencontrés utilisant ce système indiquent qu'un trop grand nombre de *bourgues* entraîne la cordée à bouger dans le courant, et, de fait, les anguilles ne pénètrent pas dans les nasses.

En fonction des courants et des débits moyens sur chaque portion de la rivière, le pêcheur décide du nombre de *bourgues* par "câble" : huit en aval de Bergerac pour quinze en aval de Libourne où la rivière atteint une largeur de 600 m. Les deux professionnels placent chacun trente *bourgues* à l'eau.

Les places où sont posés les câbles sont sélectionnés par expérience. Elles se situent toujours en dehors des *lans* exploités au filet dérivant lorsque les deux périodes de pêche sont concomitantes. En dehors de cette exigence, les engins sont placés au hasard au milieu de la rivière et les endroits où est pris un bon nombre d'anguilles sont mémorisés. Les points de repère en sont pris sur des éléments du paysage (clocher, peuplier, ...) situés à l'amont et perpendiculairement à l'endroit où est placé le câble. Ils sont utilisés à chaque manipulation du câble par le pêcheur.

Les modifications des courants d'une année sur l'autre ne sont pas suffisamment importantes pour conduire le pêcheur à modifier le choix de ses places. Par contre, les lieux de pose varient en fonction du moment de la saison : en début de saison et jusqu'à début juillet, les anguillères, appâtées aux oeufs d'aloses feintes, seront placées en milieu de rivière où l'anguille circule à la recherche des oeufs d'aloses alors que pendant l'été, les nasses individuelles appâtées au ver seront posées en bordure. L'anguille - et donc le pêcheur - se déplace avec sa nourriture.

A Bergerac, on observe la pratique inverse : étant donné leur forme, les nasses sont placées isolément en bordure "lorsque le niveau d'eau est suffisamment important et qu'il y a des contre-courants", "que le petit poisson (dont se nourrit l'anguille) se trouve à terre et s'abrite du courant" ; plus tard, à l'étiage, lorsque l'eau est plus basse, les proies de l'anguille se trouvent au milieu de la rivière et le pêcheur place ses anguillères sur cordée "au large".

Vers Libourne, les 15 *bourgues* sont fixées sur le câble au moyen de mousquetons qui permettent de décrocher les engins rapidement alors que le pêcheur les "lève". De part et d'autre du câble, sont placés des ancrages afin que le câble puisse résister au courant. La cordée ne doit pas dériver, elle doit "rester à l'endroit où elle est placée", faute de quoi les anguillères ne sont plus pêchantes. Les ancrages sont parfois des grappins, parfois de lourdes pièces de métal de récupération. Une bouée signale l'emplacement de la cordée dont la longueur atteint 150 m.

La cordée de nasses est toujours placée dans le sens du courant, l'ouverture des anguillères vers l'aval. Même lorsque les nasses ne sont

pas appâtées, les anguilles, en se déplaçant vers l'amont, viennent s'y mettre à l'abri du courant ou sont attirées par un appât naturel : des crevettes par exemple.

a - 1 - Appâter et relever

Les premières pêches débutent mi-mai, alors que le pêcheur choisit d'abandonner la pêche de l'alose, jugée peu rentable, et préfère se consacrer à celle de la *gatte* dont les oeufs vont lui servir à appâter les anguillères. Lui-même se définit comme un "pêcheur d'anguilles". Les pêches à l'anguille se poursuivent tant que le niveau d'eau est suffisant, après quoi les fonds vaseux, trop brassés par le mascaret empêchent la pose d'anguillères. Tous les deux jours, le pêcheur va appâter et "lever" ses engins, choisissant les moments de marée basse. En effet, les courants importants générés par la marée montante ou haute "risquent de faire déraiper les ancrages". A marée basse, le niveau d'eau a baissé de quatre mètres et permet la manipulation des engins sans que le câble ne se déplace. Les engins sont correctement remis à l'eau parce qu'aucun courant lié à la marée ne perturbe la pose. A l'inverse des conditions en amont, la levée des nasses s'effectue ici en fonction des caractéristiques du milieu.

Lorsque le pêcheur "relève" ses *bourgues* en tirant sur le câble préalablement repéré à l'aide de la bouée située au dessus de l'ancrage amont, il entraîne l'engin vers lui et commence par défaire les noeuds que le courant a pu provoquer entre la corde qui lie la nasse au câble et le câble. Il ôte, à l'aide du mousqueton, chaque anguille. Il vide alors les poissons dans des seaux, les triant par taille et rejetant les tout petits (moins de cent grammes) à l'eau.

"De toute ma vie de pêcheur, j'ai procédé comme ça, ne pas attraper de poisson dont je ne me servais pas." L'éthique du pêcheur, c'est de respecter les poissons et la rivière, c'est respecter également la place qu'il s'est assignée en tant que pêcheur.

Le pêcheur s'applique ensuite à nettoyer la nasse, en la secouant dans l'eau. Ce geste est important parce qu'une anguille se guide à l'odorat, un bon appât l'attire mais une mauvaise odeur la repousse.

Après ces opérations, il s'agit d'appâter la nasse, aux oeufs d'aloses feintes jusqu'au moment où les anguilles sont "saturées" d'oeufs, après quoi le pêcheur utilise le lombric ou plus rarement la limace comme appât. Les gros vers (deux par nasse) sont embrochés sur des baguettes en fer.

Une nasse non appâtée par le pêcheur "s'appâte naturellement avec la crevette", mais cet appât naturel, parce que moins concentré, est jugé moins efficace. Lorsque il y a "de belles montes d'anguilles", les nasses non appâtées peuvent être également pêchantes, mais, au dire du pêcheur,

ce sont des phénomènes non prévisibles et la pêche devient alors trop relative.

Lorsqu'il replace l'anguillère à l'eau, avant de saisir la suivante, le pêcheur prend soin de la jeter de façon à ce que "le courant l'aligne dans le bon sens" ; si, au contraire, elle se plaçait en travers, elle ne piègerait aucun poisson, "puisque les poissons ont toujours la tête au courant".

b - Placer individuellement les anguillères

Les pêcheurs d'anguilles considèrent que la pêche n'est rentable qu'à condition de mettre un nombre suffisant de nasses à l'eau, soit environ une cinquantaine. Cependant, certains pêcheurs, qui sont pluriactifs, en posent moins d'une dizaine, se consacrant davantage aux autres types de pêche et ne se livrant à la pêche aux nasses que pendant la période de fermeture des autres poissons (15 avril - 15 juin). Il s'agit donc de manières différentes de construire son calendrier de pêche et de concevoir la pêche à l'anguille. Les variations techniques observées d'un pêcheur à l'autre procèdent très souvent de ces divergences dans la pratique de l'activité.

Placer et poser les nasses constituent les opérations les plus importantes de la pêche aux nasses. Aussi, elles ne sont jamais placées au hasard mais sur les endroits connus par expérience. Lorsqu'un pêcheur explore un nouveau coin de pêche, ce sont les caractéristiques des rives, qui, en fonction du niveau d'eau et des courants, vont lui permettre de choisir une nouvelle place. Les racines des saules - les *bélistes*, les vieilles souches constituent autant de bonnes "caches à poissons", qui seront repérées par le pêcheur comme places éventuelles. C'est ainsi que les pêcheurs sont contre le nettoyage des berges, qui fait disparaître les caches à poissons. Les coins sont également choisis en fonction des caractéristiques de l'eau : il faut que la nasse soit posée dans "un calme", à la bordure d'un courant ou carrément dans un "mou", là où l'eau ne court pas. Le courant entraînerait en effet le déplacement de la nasse, elle serait peu pêchante et au pire, entraînée par le courant et perdue pour le pêcheur.

Il faut également une certaine profondeur d'eau, surtout pour éviter le vandalisme sur les nasses : une nasse située en bordure dans les coins peu profonds (1 m.) peut être facilement repérée et détruite par le pêcheur à la ligne, rival, ou la personne motivée contre la pêche aux engins. En moyenne Dordogne surtout, les pêcheurs retirent souvent leurs nasses de l'eau au début de l'été, date à partir de laquelle la Dordogne est très fréquentée.

Les nasses sont donc placées une à une, en bordure de rivière, le long d'une souche, d'un arbre mort ou sous une "béliste". L'engin est jeté à l'eau, généralement "la gueule en bas", soit vers l'aval, parce que

"l'anguille cherche toujours à monter, calée contre un talus ou contre une souche". En montant, l'anguille va buter contre l'engin et y pénétrer.

Généralement, les anguillères sont toujours placées de façon à ce que l'entrée soit située vers l'aval. On observe cependant une exception : un pêcheur place ses engins soit de cette manière, soit à l'inverse, "bouche vers le haut". Ceci dépend évidemment des caractéristiques de l'eau en chaque "place" : si le courant vient "d'en haut", le pêcheur placera la nasse comme ses collègues, faute de quoi la nasse se remplirait de feuilles et ne serait plus pêchante ; si, au contraire, la "place" est située dans un contre-courant, "que le courant remonte sous les branches", il la positionne "à l'envers". Cette pratique, qui veut que la nasse soit placée toujours dans le sens du courant, n'est pas courante. La manière qu'à ce pluriactif de pêcher l'anguille varie sur d'autres points avec celles des autres pêcheurs : il est le seul à préconiser de lever les nasses tôt le matin, sinon "les anguillères repêchent car le jour les excitent". Le goulet est en fil de Nylon mais n'est pas tenu à la nasse par des élastiques. Mais peut-être est - ce plutôt du savoir traditionnel qui est là pratiqué. Les autres pêcheurs pensent que le goulet des anguillères les empêche de "repêcher" ; ils lèvent leurs nasses à n'importe quel moment du matin ou de l'après-midi.

La nasse est repérée par une branche cassée sur l'arbuste située au-dessus d'elle ou simplement par l'arbuste lui-même que le pêcheur connaît et reconnaît. Généralement, le compagnon conduit la barque et la dirige vers l'engin alors que le porteur de grande licence s'apprête à le saisir. Mais le pêcheur peut également opérer seul, ce qui rend la pêche un peu plus difficile.

Après avoir repéré la ficelle qui lie l'engin à une branche, le pêcheur attrape la nasse en ayant soin de la lever en lui maintenant "le nez en l'air" afin que les poissons ne risquent pas de s'échapper. S'il ne voit pas la ficelle, qui a pu se faire submerger par une hausse du niveau d'eau, le pêcheur cherche à l'endroit pressenti au moyen d'une gaffe. Le fait d'accrocher la nasse au bord par le biais d'une ficelle est une pratique courante. Elle remplace la pratique traditionnelle, où la nasse est maintenue au sol au moyen de pierres - aux trois "angles" de la nasse, sont accrochées trois pierres. Ce système est encore pratiqué par les pêcheurs qui posent les nasses en dilettante, soit quelques amateurs qui sont peut-être les garants de la tradition puisque leur pratique n'entraîne pas forcément la recherche de la performance. Reste que le système "ficelle" semble beaucoup plus simple et demande peu de manipulation, ce qui explique sans doute que les professionnels l'aient massivement adopté.

Lorsque la nasse est dans le bateau, les anguilles sont versées dans des récipients, dans des viviers en grillage ou carrément à même le plancher du bateau, dans un cadre en bois prévu à cet effet.

Pratiquement tous les pêcheurs participent à ce moment-là à ce qu'ils nomment la gestion de la rivière : ils mettent dans un autre récipient les nombreux poissons-chats, qui prennent la place des anguilles dans les nasses lorsque celles-ci ne sont pas appâtées. Les poissons-chats seront par la suite jetés en bordure de rivière de sorte que, ceux-là tout au moins, cessent de faire des dégâts sur les frayères des autres poissons. La prolifération des poissons-chats constitue pour les pêcheurs un fait déplorable. Les professionnels sont les seuls à oeuvrer contre : les pêcheurs à la ligne ne dirigent leur pêche que vers le poisson "noble", qui devient plus rare si d'autres poissons tel le "chat" occupent une trop grande place. Lorsque les anguilles sont sorties de leur piège, le pêcheur nettoie la nasse avant de l'appâter si ceci entre dans sa pratique.

Après ces deux opérations, il replace la nasse à l'eau en ayant soin de la poser bien à plat, sur un fond "bien propre", que n'encombre ni bouts de bois ni cailloux. Il convient en effet que la nasse ne soit ni penchée, ni en biais sinon l'anguille qui glisse sur le fond de l'eau n'y pénétrerait pas. L'importance que revêt la manière de poser est attestée par le nombre de précautions ou de solutions apportées par les différents pêcheurs. Déjà, en principe, les pêcheurs connaissent les places où ils placent leurs engins, ils savent qu'elles sont "propres". Certains d'entre eux utilisent la gaffe ou la rame pour vérifier la "propreté" d'une nouvelle place, d'autres ont transformé les caractéristiques de leurs engins afin qu'ils soient "pleiniers". Ainsi, ce pêcheur a décidé de modifier le système d'attache de la nasse :

"Vous avez vu comment j'attache l'anguillère : avec une ficelle à un bout de l'anguillère et une autre attachée à l'entrée qui se rejoignent en un fil. De façon à ce que, quand vous la descendez à l'eau, si vous sentez qu'un côté ne porte pas, alors vous lâchez ; si ça porte pas, je relève et je retiens la ficelle. Donc, vous la mettez dans le sens du courant, vous laissez descendre, quand vous touchez d'un côté, vous le sentez qu'elle touche d'un côté ; vous continuez, mince elle touche là-bas donc elle n'est pas plénière ; bon, quand elle a touché les deux bouts, elle est bonne, elle est plénière.

- Comment vous avez trouvé ça ?

- C'est moi qui l'ai trouvé parce que j'ai dit les nasses, des fois, elles ne sont pas bonnes ; si elle touche un côté et que l'autre reste en l'air, ça va pas. Il faut qu'elle se pose à plat."

Cet exemple marque encore une fois la capacité d'invention du pêcheur, qui étudiant chaque geste et chaque comportement composant l'acte de pêche, modifie et enrichie toujours le savoir-faire.

Les nasses sont relevées, dans certains cas tous les jours, dans d'autres, tous les 2 jours, ou bien 2 - voire une - fois par semaine. Ceci dépend de l'investissement du pêcheur dans la pêche aux nasses et du fait d'avoir appâter ou non les anguillères. Les appâts deviennent répulsifs pour l'odorat aiguë de l'anguille s'ils ne sont pas très frais, ce qui conduit le pêcheur à nettoyer et relever souvent ses nasses (entre un et trois jours d'écart). Les nasses appâtées peuvent être levées tous les

jours alors qu'une semaine peut séparer la relève des nasses non appâtées.

Généralement placées sur les zones de gravier - et non sur celles de roches que l'anguille, aux dires des pêcheurs, ne fréquente pas, les nasses sont régulièrement changées de places. On observe des variations conséquentes dans la fréquence du déplacement des nasses, qui laissent penser que l'appréciation du pêcheur est ici chose déterminante. Certains pêcheurs les déplacent tous les jours, prétendant que "lorsqu'elles ont pêchées une fois, elles ne pêchent plus ensuite, il faut attendre l'année d'après".

D'autres les laissent environ une semaine en place, en les relevant tous les deux jours. Tant que les anguillères pêchent du poisson, elles sont laissées en place : "Je les laisse au même endroit si ça pêche ; si ça pêche pas, je change." Dans ce cas, la décision du déplacement intervient également en fonction des variations du niveau d'eau qui modifient le caractère pêchant de l'engin ; si elles sont positives, elles risquent de l'amener à se détacher. Mais une variation positive fait également "bouger le poisson", et donc, la position de la nasse doit être située en fonction de ce paramètre. Les variations du niveau d'eau sont d'autant plus sensibles que la rivière est peu large et animée par des courants. Plus on va vers l'aval, plus la rivière est large et calme, les variations du niveau semblent donc un peu moins déterminantes qu'en "haut", en amont.

Le pêcheur peut également laisser ses nasses - qu'il n'appâte pas - en un même emplacement pendant des périodes beaucoup plus longues : de trois semaines à un mois avant que le pêcheur estime que le cheptel ait à se reformer mais ceci se situe sur un plan d'eau et les caractéristiques de ce milieu jouent sans doute sur les moeurs du poisson qui l'occupe.

Le fait d'appâter ou non les anguillères joue non seulement sur la fréquence des levers mais également sur celle des déplacements. Un engin appâté et un engin non appâté sont presque deux engins différents.

Vifs ou appâts naturels

La moitié des pêcheurs que nous avons rencontrés appâtent les anguillères, quelque soit le nombre d'engins que les pêcheurs placent dans l'eau et quelque soit leur situation géographique sur la rivière.

Nous avons déjà mentionné que les nasses, même non appâtées, restent pêchantes.

"Une anguillère, la gueule en bas, elle fait toujours un peu remous ; de chaque côté de la grande entrée, il y a un courant qui est plus violent qu'au milieu ; l'anguille va passer dans ce petit courant, elle va sentir ce petit remous et va se mettre dans ce remous pour se reposer car elle continue à monter ; alors, elle s'emmanche toute seule."

Lorsqu'elles sont placées en bordure, elles constituent des caches pour les poissons et les perches arc-en-ciel et plus rarement les ablettes qui y pénètrent attirent les anguilles. Ces appâts naturels sont jugés suffisants par les pêcheurs qui n'amorcent pas les anguillères. Ce choix procède néanmoins de deux raisons distinctes : le surcroît de travail que le fait d'amorcer suppose lorsque le pêcheur dispose d'un nombre important de nasses, le recours à la tradition selon laquelle "ici, on n'a jamais appâté les nasses". Dans ce second cas, le nombre de nasses est peu important. Dans le premier cas, le pêcheur se met à appâter ses 50 anguillères à partir de fin juillet, alors que les anguilles ne "montent" plus autant parce qu'elles ne sont plus "attirées" par les eaux de pluie.

Considérant que sans cela, les prises sont bien moins importantes, les pêcheurs qui appâtent leurs nasses, le font de différentes façons. Tout dépend d'abord de la saison à laquelle ils commencent à pêcher l'anguille et sans doute de l'endroit de la rivière où ils se trouvent - par exemple, les oeufs d'aloses feintes ne seront utilisés que dans le Libournais. A quel moment débiter la pêche aux nasses, ceci dépend du calendrier de pêche de chacun, des choix qu'il a opérés selon que pour lui, la pêche est une activité à plein temps ou non, selon la rentabilité de cette pêche par rapport à une autre, etc. La pêche aux nasses se déroule généralement au printemps en moyenne Dordogne, en période de fermeture des autres poissons, et en été en aval, à partir de Bergerac puisque, là, le printemps est consacré à la pêche des migrateurs qui viennent frayer en rivière.

Au printemps, certains pêcheurs de moyenne Dordogne appâtent leurs nasses aux "demoiselles" (petits escargots jaunes et noirs). Un pêcheur rajoute dans ses nasses un appareil de son invention : un tuyau en fer ou en plastique percé de tout petits trous dans lequel il a placé des gros vers. Les anguilles, attirées par l'odeur de ce double appât, viennent dans la nasse sans pouvoir manger les vers qui restent prisonniers de leur cage.

Le pêcheur qui n'appâte ses nasses que l'été fait également preuve d'un système ingénieux puisque il appâte les poissons-appâts. Les ablettes constituent une nourriture de choix pour l'anguille ; les ablettes sont attirées dans les nasses avec la même préparation qu'utilise le pêcheur pour la pêche à l'épervier : une boule de farine de remoulage est coincée contre le treillis plastique de la nasse, de façon à ce que lorsque l'engin est mis à l'eau, elle ne puisse bouger.

Plus "bas", à Bergerac, le pêcheur cesse d'appâter aux ablettes alors même que celui dont nous venons d'évoquer la pratique, situé vers Lalinde, choisit de commencer. Les différences de biotopes sont-elles tellement importantes entre ces deux lieux qu'elles suscitent ces variations. Sans pouvoir l'affirmer, il semble qu'il s'agisse plutôt de variations culturelles.

Dès le premier juillet, après la saison d'aloses, le pêcheur de Bergerac appâte ses nasses aux ablettes ; pour ce faire, il tire l'épervier tous les soirs, avant d'aller relever, appâter ses anguillères et poser ses filets. La pêche à l'épervier, exclusivement une pêche d'appât, est une pratique héritée. Cette manière de faire se poursuit jusqu'au 25 juillet, date à partir de laquelle "les anguilles ne mordent plus à l'ablette". Sont-elles saturées ? De plus, "lorsque l'eau est chaude, il est difficile de garder les ablettes" : elles meurent avant de pouvoir être placées dans les anguillères. Ce pêcheur n'a jamais essayé de poser de l'appât pour ablettes dans les nasses, parce que la pratique issue du savoir hérité s'avère efficace : "comme ça, je suis sûr que mes nasses sont appâtées" ; une part de hasard qui peut compromettre la pêche est ainsi évitée. Sans appât en effet, les poissons-chats prennent la place des anguilles dans les nasses. Fin juillet, alors que "les anguilles ne mordent plus aux ablettes", le pêcheur utilisera comme appât des moules de rivière achetées chez le grossiste à qui il vend son poisson ; il broyera ces moules avec un concasseur, les placera dans les anguillères disposées, non plus sur le gravier mais sur le *tran*, la partie rocheuse de la rivière où vivaient généralement les moules.

C'est dans la région de Bergerac que la technique de la pêche à l'anguille change : les anguillères sont posées selon les deux modes, celui de l'aval et celui de l'amont. Quant au nombre d'anguillères posées, il est important de Mauzac à Libourne alors qu'il est presque négligeable en amont. La région de Mauzac à Bergerac a également un statut d'intermédiaire vis à vis des autres qui l'entourent. Les pratiques divergent d'avec l'amont en fonction de la largeur de la rivière et de son débit, a pluriactivité y est moins marquée. Le vocabulaire du bergeracois concernant les choses de la pêche est très différent de celui "d'en haut" et de celui "d'en bas", puisqu'à partir de Libourne, la rivière, influencée par la mer, est "une autre rivière".

La pêche aux nasses, pour être une des techniques les plus pratiquée et des plus rentables, a un devenir assuré dans la partie "basse" de la rivière ; par contre, en amont, elle devient une technique presque résiduelle, encore que les pêcheurs les plus jeunes s'y consacrent toujours. Ce type de pêche met en scène de multiples savoirs, qui sont pour beaucoup liés aux caractéristiques du milieu. Les variations revèlent toujours, pour chaque pêcheur, une pratique originale qui procède d'une combinaison toujours inédite entre héritage familial, interprétation du milieu et de la technique héritée, intégration d'aspects techniques tel les matériaux, d'aspects juridiques tel la réglementation et économiques tel la rentabilité.



**Différents modèles de nasses à fond plat :
la taille, le matériau (plastique en aval de
Mauzac - n° 3, fer en amont -n° 1),
l'ouverture (dessus : n° 1, n° 2, n° 3 ;
arrière : n° 4- 5- 6)**





Poser l'anguillère à fond plat
n° 4 : Vérifier si le fond est propre
n° 5 : Placer la nasse à plat
n° 6 : Vider (puis nettoyer)





Les "libournaises"

n° 7 : Exemple de libournaise

n° 8 : Poser les anguillères en cordée

n° 9 : Nettoyer, vérifier les goulets



Chapitre IV - POSER LES CORDES

La pêche des anguilles aux cordes ne se déroule qu'en moyenne Dordogne, entre Saint-Julien-Lampon et Vezac. Sans doute parce qu'il s'agit d'une technique traditionnelle réputée fastidieuse, à moins qu'elle ne soit à nouveau interprétée par de jeunes pêcheurs qui se démarquent de la tradition.

I - Du savoir traditionnel aux pratiques d'aujourd'hui.

Les "vieux pêcheurs" se servaient beaucoup des cordes, davantage même, selon nos informateurs, qu'ils n'usaient des autres engins et filets alors utilisés : le tramail et l'épervier. Jusque dans les années 60, "avant les supermarchés", les pêcheurs utilisaient les cordes pour la pêche à l'anguille - comme aujourd'hui - , mais aussi et surtout pour la pêche au barbeau. Ce dernier poisson étant désormais très difficile à vendre, la pêche du barbeau à la corde, ainsi que celle utilisant le tramail, ont disparu.

Les pêcheurs qui s'inscrivent dans une lignée de pêcheurs, qu'ils utilisent encore la corde ou qu'ils aient abandonné cette pêche, ne manquent pas de relater comment pêchaient leurs ascendants, parents ou voisins de qui ils ont appris "le métier de la pêche". Ce qui demeure de la pêche au barbeau à la corde, ce sont surtout les manières d'appâter, qui traduisent à la fois une connaissance des moeurs du poisson et une connaissance de la présence de sa nourriture en tel endroit de la rivière et en telle saison.

"Ils posaient les cordes pour les barbeaux, mais ce n'est plus rentable et puis ça prend du temps ; de toute façon, il n'y a pas la vente. On avait des périodes pour les appâts, l'hiver c'était les *bobes* dans les cailloux ou dans les paquets de feuilles sous l'eau ; au printemps les *rouberts* : des porte-bois sans bois, les *babao* de la St Jean ; on appatait aussi avec les *plates* - tu enfonces le *clou* (hameçon) par la gueule - , avec les *kirs* : ils sont jaunes comme les *bobes*, mais on les trouve dans le sable, on les ramasse avec la pelle et le tamis. Les anguilles sont appâtées aux morceaux d'ablettes." Un professionnel retraité.

"Avant, ils pêchaient les barbeaux avec les cordes dans les *ratiers*, dans le courant : là où le courant vole, sur les *tuques* au-dessus du *ratier* ; là, les barbeaux viennent remuer les cailloux pour trouver de la nourriture, les *bobes* qu'on trouve en août sous les cailloux. Dès la Saint-Jean, on allait chercher les *bobes* dans les courants, en raclant le gravier avec un *bigot* puis on met tout dans un sac et on trie . Puis on pique le ventre ds l'hameçon. Et

alors, là, que des barbeaux , des pleins bateaux ! J'aimerais en poser pour le plaisir, c'est intéressant et le barbeau tire : on entend le courant sur la corde sssshhhh...

Avant, mon père tirait à l'épervier pour les ablettes et les grémilles, pour faire les morceaux de poissons qui servent d'appât aux cordes." Un professionnel, 40 ans.

1 - Le choix du cordeau

Si la pêche au barbeau a été complètement abandonnée, celle de l'anguille - comme celle des autres migrateurs - demeure une activité intéressante du point de vue économique. Quelques pêcheurs continuent donc de pêcher l'anguille aux cordes. Les raisons pour lesquelles les autres ont renoncé sont essentiellement liées à la durée importante de la préparation de cette pêche :

"La pêche qui prend le plus de temps c'est poser les cordes, il faut un jour pour poser les cordes. Ca pêche la nuit ; il aurait fallu s'y prendre le matin, chercher les appâts et commencer à quatre heures de l'après-midi à installer sur les bords du bateau..."

"Ca marche plus comme avant", c'est le motif qui ajoute à celui de la durée de préparation des cordeaux et qui incline le pêcheur à ne plus pêcher de cette façon, sauf exception, lorsqu'il dispose de temps, au printemps, au moment de la montaison des anguilles.

Si véritablement, "ça ne marche plus comme avant", est-ce parce qu'il y aurait moins d'anguilles que par le passé? C'est ce qu'affirment en général les pêcheurs quoique que l'avis soit un peu controversé. La prédation dans l'estuaire provoquerait une diminution du nombre d'anguilles en général et donc des prises dans les nasses anguillères. Ceux qui ne constatent pas de diminution pensent que les autres pêcheurs tiennent ce discours négatif "parce qu'ils ne savent pas pêcher".

Deux attitudes caractérisent les motivations de ceux qui pêchent régulièrement aux cordes (deux pêcheurs plus un occasionnel) : la première est de considérer comme secondaire l'importance du temps de préparation, la seconde est de modifier la technique traditionnelle de façon à réduire ce temps.

Tenons-nous en d'abord à la première de ces attitudes.

*Comme beaucoup de pluriactifs, la pêche représente pour ce professionnel à la fois une activité d'appoint et une passion. Mais même si la part économique est en réalité peu importante, l'activité de pêche est conçue inséparablement du motif économique. Fils de pêcheur, il reproduit dans la mesure du possible l'activité telle qu'elle lui a été apprise - "Je suis comme on m'a appris." - Ainsi, il préfère pêcher pendant l'été aux cordes plutôt qu'aux nasses, conformément aux enseignements du savoir traditionnel. Mais "les vieux" pêchaient également l'anguille aux

cordes au printemps. L'évolution des matériaux constituant les engins a modifié les modes d'utilisation de ces engins. L'utilisation de l'anguillère s'est donc - au moins au printemps - substituée à celle du cordeau.

L'usage des cordes vient en remplacement de l'utilisation des nasses anguillères, qui sont mises hors de l'eau fin juin à cause du nombre trop important d'usagers pendant l'été. Tous les pêcheurs se plaignent de la dégradation du matériel qui leur est faite, notamment sur les nasses anguillères. Un nombre important de facteurs peuvent intervenir dans le choix d'une activité de pêche. Pour conduire le pêcheur à en cesser une et en envisager une autre - qui, il est vrai, est dictée par la tradition - la pression humaine ne constitue pas un facteur des moindres. Le risque de destruction du matériel d'abord et l'avis selon lequel les anguilles se prennent mieux en été aux cordes appâtées aux morceaux de poisson comme "les vieux pêcheurs" le faisaient ¹, ces arguments conjugués engage à pêcher aux cordes.

Les caractéristiques du milieu sont importantes dans le choix de la pêche au cordeau : les anguilles mordent à un appât de vif lorsque l'eau est chaude et basse (Cf. citation en note 1) ; de plus, le pêcheur a moins de difficultés dans ces conditions à mener son bateau et pratiquer la pêche en même temps.

*Le risque de destruction des nasses anguillères est aussi un argument en faveur de la pêche aux cordes de l'autre pêcheur qui en fait usage. La pose de nasses est, dans ce cas, liée au niveau d'eau, non pour qu'elles soient davantage pêchantes, mais pour que, suffisamment immergées, elles demeurent invisibles d'un destructeur potentiel.

Les deux mois de fermeture de la pêche au printemps pour les autres poissons incite à pêcher l'anguille, et "l'anguille est une des seules pêches qui rapportent". Le choix se pose entre pêcher au cordeau ou à l'anguillère.

Ici, la relative absence d'apprentissage du pêcheur sur les différents modes de pêche traditionnels l'a engagé à se spécialiser dans la pêche

¹ "Cordes ou nasses, ça dépend des saisons et ça dépend comment est l'eau. Si l'eau est basse, c'est les cordes, appâtées aux morceaux d'ablettes" Un professionnel ayant abandonné la pratique des cordes, 60 ans.

"C'est la chaleur, pour les anguilles, c'est la chaleur ; ça se prend maintenant aux morceaux de poissons, parce que ça a toujours été comme ça, elles mangent mieux maintenant. On peut les poser avant : ça ne marche pas, ça marche mais pas beaucoup, c'est pas ça, avant on peut les poser au ver mais... ; et puis ça a toujours été comme ça, le plein moment c'est comme ça, et surtout août et septembre, quand l'eau est bien basse et bien chaude, s'il fait chaud en juillet, pareil, il faut que le niveau de l'eau soit bas et ça c'est l'eau. On en prend avant, mais moins, j'ai posé mes hameçons, j'avais 4 anguilles, c'est pas la peine." Le professionnel, 40 ans, dont nous relatons la pratique de la pêche aux cordes.

aux cordes, jugée plus rentable que la pêche aux nasses. Sans l'emprise du savoir traditionnel, ce pêcheur, nouveau dans la profession, a la latitude d'expérimenter la technique de manière originale, à force de bricolages et d'essais.

2 - Le dispositif

Si, parmi les pêcheurs rencontrés, seuls deux pratiquent véritablement l'activité, la plupart se sont néanmoins servis des cordes par le passé et nous en ont décrit le fonctionnement. A l'exception de la technique expérimentale dont il est question ci-dessus et ci-après (§ : "une autre manière de faire"), les différents pêcheurs rendent compte, par leurs discours ou dans la pratique de l'un d'entre eux, d'une manière relativement homogène de monter et de poser les cordes. Une telle homogénéité ne se manifeste que pour le cas de la corde, qui, en même temps, est le moins utilisé des engins et filets : comme si une technique avait besoin d'être pratiquée pour se modifier et pour qu'apparaissent des variations d'un pêcheur à l'autre.

La réglementation indique d'une part, que l'engin ou le filet ne doit pas occuper plus des 2/3 de la rivière et d'autre part, que le pêcheur a droit à poser 200 hameçons sur trois cordes ; or il est carrément impossible en Moyenne Dordogne de poser une corde de 65 hameçons, qui serait démesurée par rapport à la largeur de la rivière (60 mètres). Les pêcheurs, y compris ceux qui ne posent pas de cordes, déplorent que la réglementation ne soit pas adaptée aux caractéristiques de chaque portion de rivière. Ainsi, pour une largeur de 60 mètres, largeur de la rivière à l'endroit où s'effectue la pêche aux cordes, il faudrait que soit autorisé 6 cordes de trente hameçons chacune.

La longueur maximale d'une corde est d'une cinquantaine de mètres, soit un nombre d'hameçons compris entre 30 et 36. Les hameçons sont distants entre eux d'un mètre, ils sont accrochés à la corde au moyen d'une petite corde d'une longueur de 30 à 40 cm selon le pêcheur, l'avançon, appelé *bétil*, dans le langage courant de moyenne Dordogne.

Les légères modifications apportées par le pêcheur ou par le matériel par rapport au savoir traditionnel, sont toujours formulées, signe d'une démarcation symbolique dans la filiation. De même sont énoncées les variations entre "le haut" et "le bas" de la rivière.

"Les vieux avaient des *clous* pour les barbeaux, plus petits et marrons ; tous leurs hameçons étaient attachés avec des ligatures, c'était du boulot. Avant, je prenais des hameçons à palettes, maintenant, ils sont à trous mais je m'en sers pas des trous. on fait un

noeud coulant ; je m'embête plus, je fais le noeud de l'araignée. Eux, en bas (de la rivière) l'attachent avec un anneau, moi je fais comme un pêcheur à la ligne : je prends l'hameçon et je fais la ligature, je tire. Je fais un noeud coulant, c'est facile, je récupère les hameçons dans la gueule des anguilles et je remonte, parce que démêler les cordes c'est un bazar, faut avoir le temps. Les vieux ne gaspillaient rien, ils coupaient aussi quand ils attrapaient l'anguille mais pour pas user le fil, ils faisaient un noeud et ils disaient : "cal tourna coupa" . " Un pêcheur qui pratique occasionnellement la corde, 56 ans.

Après chaque pêche au cordeau, le pêcheur aura pris soin de ranger son matériel et de préparer le dispositif pour la pêche suivante, c'est une part de l'opération qu'il appelle "préparer les cordes" :

"Vous prenez un bout de roseau de *vime* (osier), de dix centimètres environ, vous le fendez en deux et au fond vous attachez : qu'il se fende pas complètement, qu'il baille.

Vous commencez sur votre bout de bois, vous faites deux 1/2 clés avec le bout de la corde, vous passez votre premier hameçon dans la fente du bois, vous remontez à votre avançon, vous remettez l'hameçon suivant, toujours du même côté, un autre et un autre et la corde ne doit pas s'emmêler. "

C'est là le principe pour placer les hameçons sur le morceau de bois, dans la façon de faire traditionnelle. Cette phase est importante car il s'agit surtout de ne pas emmêler les avançons qui ne pourraient se dérouler correctement au moment de la pose de l'appât. D'ailleurs, ce souci de ne pas mêler est présent tout au long de l'opération jusqu'à la mise à l'eau.

3 - Les appâts

L'autre opération préalable à la pêche aux anguilles est de trouver les appâts. De manière générale également, commune à tous les pêcheurs, un type d'appât pour l'anguille est utilisé de préférence. L'appât est fonction de la saison, au printemps, l'appât utilisé est le ver de terre ² alors que pendant les mois d'été, le vif est privilégié. A ce sujet, on observe une variante locale intéressante ; alors que vers Saint-Julien-Lampon, on appâte avec des morceaux de poissons (ablettes, grémilles, petites perches), en aval, à partir de Grolejeac et jusqu'à Lalande, on utilise exclusivement des morceaux d'ablettes, appât jugé plus attractif pour l'anguille. Mais selon les premiers, "les anguilles ne font pas la différence". Ces variantes locales procèdent sans doute d'essais individuels, qui, parce que concluants, se sont transmis et appartiennent désormais au corpus du savoir-faire du

² Il faudrait vérifier que le choix du ver de terre au printemps ne soit pas une conséquence de la réglementation qui interdit les autres pêches que l'anguille - et donc les petits poissons d'appât - pendant le printemps.

"vieux pêcheur" local. Nous retrouvons encore une fois la force du mode de transmission vertical au détriment du mode horizontal.

Le pêcheur préfère utiliser les morceaux de poissons que les vers de terre parce que le ver attire également des prises indésirables : grémille, poisson-chat ("les cochonneries de la rivière").

4 - "Préparer la corde dans le bateau"

A la nuit tombante, par souci de discrétion et parce que les engins ne seraient pas pêchants en plein jour, le pêcheur emporte les cordes et le seau d'appât dans son bateau. Il aura au préalable préparé un petit tas de pierres au moins grosses comme le poing, de forme allongée pour que la corde qui va les enserrer ne glisse pas. Il aura placé ce tas de pierres dans un coin peu accessible sur une berge, afin d'être sûr de les retrouver ; un passant pouvant très bien s'amuser à les jeter à l'eau. Une fois le chargement effectué, le pêcheur va se ranger dans un contre-courant, pour travailler "tranquille", c'est-à-dire à l'abri des regards.

Il s'agit là d'installer les appâts sur les hameçons et de préparer la pêche. L'opération est assez longue, l'important étant de dérouler la corde d'hameçons sans qu'elle se mêle. En bout de corde, on place une grosse pierre "pour plomber", ; les hameçons un par un sont placés sur le rebord du bateau, prêts à être garnis de l'appât (Cf. photo). Tous les cinq ou six hameçons, le pêcheur place une pierre qui va servir à "ferrer le poisson".

"Ca pêche pas s'il y a pas ce qu'il faut, il faut un poids assez important. Là, ça ferre ; les pierres font ferre ; ça tient."

Tous les pêcheurs rencontrés notent l'importance du ferrage par les pierres et jugent inefficace l'idée de remplacer les pierres par des chaînes ou par des plombs "Ca ne pèse pas assez, ça ne peut pas ferre bien".

L'opération suivante consiste à placer un appât sur chaque hameçon en prenant soin de replacer exactement l'hameçon à l'endroit où il se trouvait faute de quoi, la corde ne "filerait" pas correctement à l'eau. Petite variante : les deux opérations (mettre les pierres, poser les appâts) sont parfois effectuées dans l'ordre inverse.

Il semble que le nombre d'hameçons entre deux pierres varie en fonction de la largeur de la rivière : cinq à six entre Saint-Julien et Vezac sur une corde de 32 à 35 hameçons, dix vers Lalinde sur une corde de 50.

5 - Poser

Lorsque toutes les cordes sont prêtes, que le fond de la barque est parsemée de pierres et que les bouts de poissons pendent désespérément sur les deux bords extérieurs du bateau, le pêcheur s'apprête à poser. L'heure est au crépuscule et ce n'est certainement un

soir de pleine lune, puisque les anguilles ne se déplacent pas ces soirs-là. Il ne faut pas que "l'eau soit trop haute", sinon, "ça tire" : il est difficile, à cause du courant, de poser la corde correctement et en même temps, de diriger le bateau.

"Pour tendre, vous mettez votre bateau en travers du courant et, en ramant, vous commencez à lâcher la pierre à l'opposé d'où le bateau s'en va et puis en ramant vos hameçons s'en vont tous seuls. Vous n'avez qu'à aider les autres pierres à se mettre à l'eau, ça s'en va tout seul, ça se déroule tout seul."

Chaque fois que le pêcheur jette une pierre à l'eau, il tire sur la corde de façon à ce que tous les espaces entre deux poids (les *plis*) soient tendus correctement et que la corde se place perpendiculairement au cours de la rivière.

Les cordes sont toujours lâchées depuis le bord : les anguilles viennent au bord la nuit, pour manger", d'ailleurs, "il y en a toujours une à la première pierre". Des bancs de graviers composent les fonds de la rivière sur ses bords ("à terre") alors que dans le milieu, se trouve le rocher ou *vanve*. Donc, il y a au moins deux bonnes raisons de placer les cordes à partir du bord : les anguilles se tiennent sur le gravier, là où se trouve leur nourriture et le pêcheur aurait des difficultés à récupérer sa corde dans les rochers : il casserait son grappin. En posant à partir du bord, il faut prendre garde de ne pas accrocher un bois ou une souche dans l'eau, faute de quoi la corde risquerait de s'abîmer et, de toute façon, ne serait pas pêchante.

Les places les meilleures sont "dans le mou de l'eau, là où il y a peu de courant, là où c'est profond". Quand l'eau est davantage basse, le positionnement est le même : "lâcher depuis le bord dans les endroits où il y a le plus d'eau."

6 - Lever

Juste au lever du jour, le pêcheur s'apprête à lever ses cordes. S'il attend trop, les anguilles, sensibles à la lumière, vont se mettre en mouvement et, emmêlant les cordes, essayer de se décrocher. Chaque corde, dont la place a été repérée par un signe sur le rivage, est récupérée au moyen d'un grappin. Lorsqu'il l'a retrouvée, le pêcheur la lève en commençant par le bout situé le plus au bord. Tenues à l'aide d'un chiffon, les anguilles sont décrochées et mises dans une boîte en grillage. Tous les autres pêcheurs coupent au moyen d'un ciseau le fil de l'avançon, de façon à ne pas avoir à décrocher l'anguille, glissante et difficile à tenir. C'est là une autre variante dont on ne sait expliquer les causes.

La corde est placée dans le bateau, les pierres seront enlevées et posées sur la rive avant le départ du pêcheur.

De retour chez lui, le pêcheur remettra ses cordes sur les bouts de bois (après avoir, si besoin est, récupéré et remis les hameçons manquants), opération qui dure environ 1/4 d'heure par corde.

Les "vieux pêcheurs" qui pratiquaient à deux la pêche aux cordes - et non à un, comme c'est le cas dans la description ci-dessus - ramassaient leurs nombreuses cordes, puis, toujours dans le bateau, enlevaient le poisson en même temps qu'ils repliaient les engins.

Le nombre d'anguilles pêchées est très variable. Ce jour-là, la pêche n'était pas fameuse : à peine 5% des hameçons avaient pris un poisson, ce qui ne payait que mal le travail effectué.

La fébrilité de la veille est à la mesure de la déception de lendemain, lorsque la pêche n'est pas fructueuse. Bien sûr, l'argument économique n'est pas étranger à cela ; mais - et nous croyons l'avoir constaté chez tous les pêcheurs, est en cause la relation symbiotique avec la rivière : être pêcheur, c'est savoir attraper du poisson. Donc, lors des mauvaises pêches, cette relation n'est pas réalisée de manière satisfaisante.

Les anguilles, prisées dans le commerce de la restauration locale, "sont vendues d'avance" et payées environ 50 F. le Kg. Les prises varient entre trois et vingt kg. maximum et l'ensemble des causes de ces variations n'est pas totalement connu du pêcheur.

II - Une autre manière de faire

L'autre façon de faire, expérimenté par la jeune femme pêcheur, consiste à enrrouler la corde sur une planche de bois, de laquelle pendent les avançons ; les hameçons (de 4 mm) sont fixés sur un carré de polyester placé à côté de la planche. Les cordes se composent de 16 à 20 hameçons sur des avançons distants d'un mètre entre eux. Elles sont généralement posées par deux, solution préférée à la première envisagée où se posait une seule corde de 36 hameçons (x 3 cordes). Un plomb d'un poids de 40 grammes pour placer dans les calmes, et de 50g pour les secteurs plus courants, est situé entre deux avançons.

Ce système n'est pas une invention, mais une amélioration d'un système classique vendu dans le commerce. Selon les autres pêcheurs, ce système, insuffisamment plombé, n'est pas très pêchant ; les anguilles peuvent manger l'appât sans se ferrer.

Quelle est la part de réalité dans ce propos ? Il est très difficile de conclure sur ce point, il faudrait effectuer une étude statistique des prises où seraient intégrées toutes les variations propres à chaque moment et lieu de pêche et ceci n'est pas notre objet. Reste que, selon les pêcheurs, la pêche s'apprend, et elle s'apprend des vieux pêcheurs. Ne pas passer

par cette "école", c'est, pour eux, se situer délibérément hors rang, et donc donner prise à la critique.

Quant à elle, la pêcheur est satisfaite de son système, qu'elle éprouve tous les jours, pratiquement toute l'année (sauf à l'automne). Pour elle, la saison des cordes n'est pas l'été, comme dans l'exemple précédent ; elle pêche également l'hiver mais la meilleure saison est le printemps, au moment de la "monte" des poissons. Le calendrier de pêche au moyen d'un engin particulier est révélateur de l'utilisation et des représentations de ce mode de pêche. La professionnelle a vu faire une fois "le système pierres" et "ne se voyait pas faire tout ça : porter les pierres, ne pas les retrouver d'une fois sur l'autre,..". Avec son système, elle gagne du temps par rapport au mode traditionnel en évitant les problèmes d'emmêlement:

"C'est plus rapide pour replier. On replie sur la planche donc ça se mêle pas. Le matin, quand j'ai levé, j'ai plus qu'à dérouler, d'ailleurs je fais le système inverse : je déroule et je replie dans l'ordre.

Eux, quand ils lèvent, il tirent et font un petit tas mais ça se mêle. Le boulot, c'est démêler pour eux. Moi c'est pas emmêlé mais c'est du travail quand même. Pour les préparer, il faut une minute par hameçon parce qu'on remet les hameçons qui manquent : quand je prends une anguille, on coupe le fil, on décroche pas, c'est plus vite fait et une anguille est très désagréable à décrocher."

La façon de monter et de replier le dispositif est donc différente. On observe également des variations à chaque opération et moment de la pêche.

Ainsi, le ver de terre constitue l'appât privilégié ; la pêcheur a essayé les autres types d'appât et notamment l'ablette mais elle pense que le ver est le plus approprié pour la pêche à l'anguille. Ce type d'appât demande à être ramassé à la nuit, à lampe électrique dans le jardin. A la différence de son autre emploi où les pêcheurs le coupent en morceaux, le ver est placé en entier sur l'hameçon : les anguilles "attrapent tout" et les gros vers évitent l'emmêlement de l'avançon.

Du 15 juin au 15 juillet, la pêche était peu concluante. La pêcheur a donc décidé de changer d'appât. L'essai de l'appât à la limace, conseillé par un stagiaire pêcheur à la ligne, s'est trouvé concluant. Après le lever des cordes, les pêcheurs partent chercher les appâts pour le soir dans les endroits humides des bords de la rivière. Il est intéressant de noter comment le procédé technique n'est pas limité par un savoir donné. Toute information, d'où qu'elle provienne, est bonne à prendre parce que le risque encouru pour chaque tentative nouvelle est faible. Il paraît peu vraisemblable qu'un pêcheur inscrit d'une quelconque manière dans un savoir traditionnel soit prêt à expérimenter de la sorte, surtout lorsque la proposition émane d'un jeune de dix-sept ans.

La préparation dans le bateau et la pose des cordes diffèrent également de manière très significative du mode traditionnel. Tandis que le compagnon mène le bateau - ce système nécessite la présence de deux personnes - le professionnel s'installe de manière à accrocher les vers de terre (ou les limaces) sur les hameçons préalablement décrochés de leur support plastic. Vers et hameçons pendent bientôt du morceau de bois où est enroulé la corde. Lorsque les cordes sont prêtes, un moment plus tard, le pêcheur s'apprête à poser. Ici, on accroche chaque corde à un bout de branche du bord de l'eau à la différence du système classique où l'ensemble est envoyé au fond de l'eau. La raison qui explique cette variation est l'aspect pratique : éviter de prendre du temps à rechercher la corde au lever. Partant du bord de l'eau, la corde est déroulée à la manière d'une bobine de fil que l'on dévide, en prenant soin que les vers pendus aux hameçons ne s'entortillent pas entre eux. La corde est posée de manière perpendiculaire au cours d'eau, mais "légèrement en montant sinon le fil qui tient le ver se met le long de la corde et s'il se prend une anguille, elle s'entortille, c'est le bazar."

Les endroits de pose sont moins limitatifs que dans le système classique :

"Qu'il y ait de l'eau ou qu'il y en ait pas, il y a des anguilles partout. On peut pêcher dans 10 cm d'eau, c'est très bon, pas forcément à 4-5m de fond comme les autres. Elles vont à terre, dans le sable et le gravier c'est très bon. Dans les rochers, c'est là qu'il y en a le plus, mais le problème c'est qu'on accroche les cordes. "

Pour les autres pêcheurs, les anguilles préfèrent le gravier au rocher, la profondeur à une faible quantité d'eau. On peut le constater, les analyses sur les moeurs des anguilles diffèrent sensiblement. Lorsqu'il n'est pas en partie acquis, le savoir se fonde sur une observation empirique dont le contenu ne dépend que d'une personne - ce qui procure une grande liberté mais qui met du temps à être vérifié.

Les heures de la pose et de la relève des cordeaux sont les mêmes pour tous les pêcheurs. Ici, lors de la lever, le "rappel"- à savoir le fil de Nylon qui lie par un noeud la branche à la corde - est coupé tous les jours au ciseau, ce qui oblige à le changer souvent. Ce fil est de couleur sombre pour éviter à un autre le repérage de la corde depuis la berge.

Le produit de la pêche est, pendant notre présence, comparable à celui obtenu par l'autre pêcheur. Juillet n'est certainement pas la meilleure époque. La femme pêcheur dit prendre en moyenne deux anguilles par cordes, avec des maximum d'une anguille pour deux hameçons.

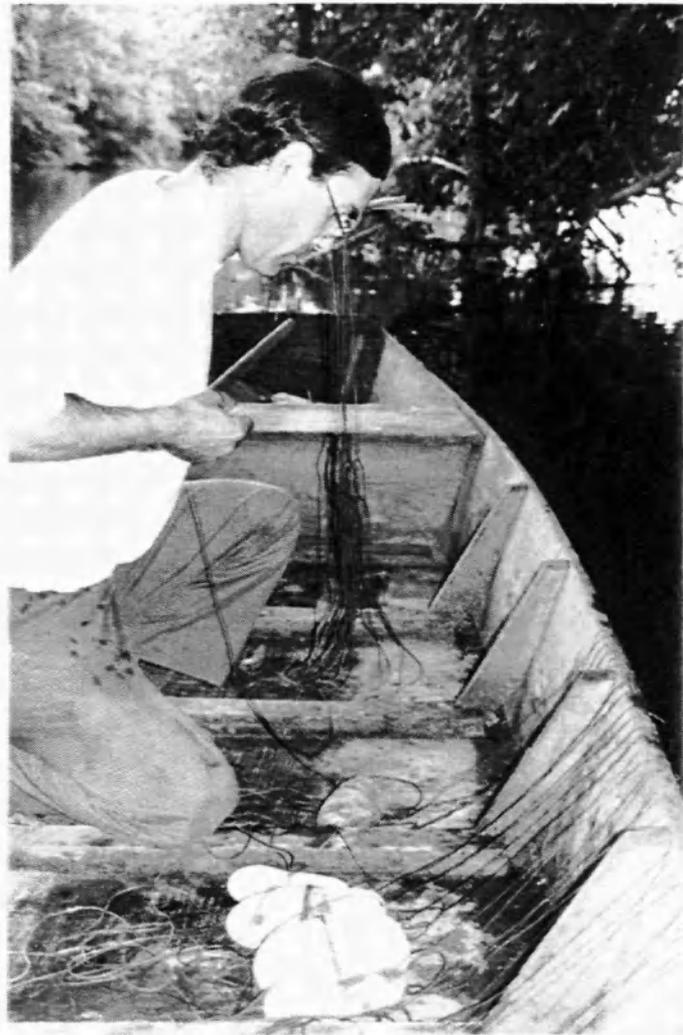
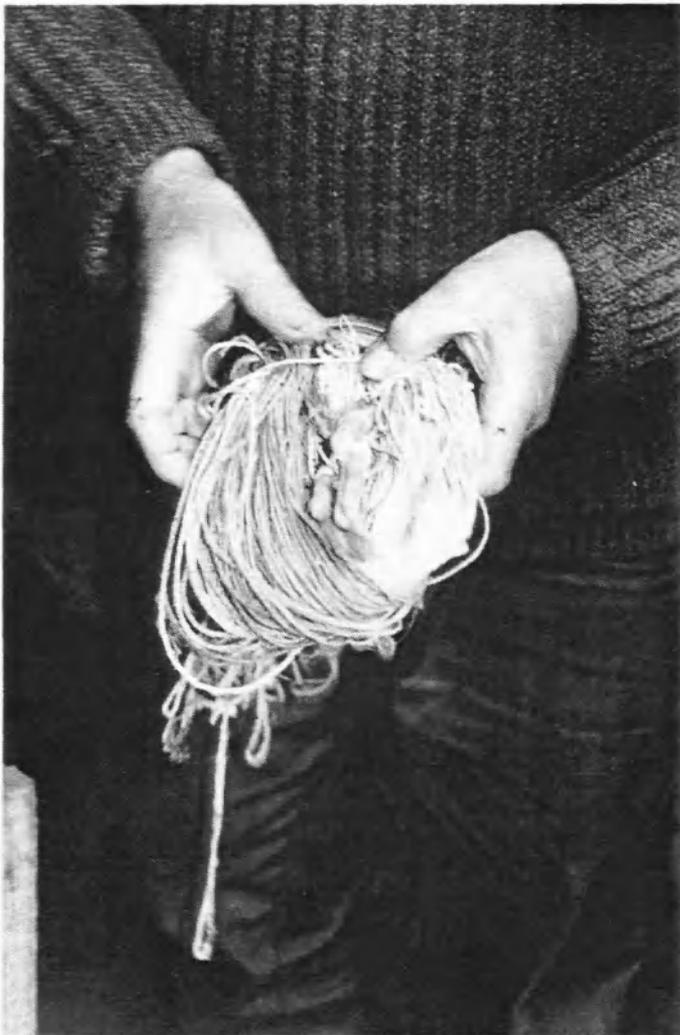
La pêche aux cordes nécessite environ huit heures de la journée : lever : une heure ; poser : 1,5 heure ; préparer les cordes : 2,5 heures ; préparer le poisson (à écorcher vivant et à vider) : 1 heure ; le reste du temps étant consacré à la vente. La professionnelle prépare les

anguilles avant de les amener aux restaurateurs ou aux particuliers, ce qui lui permet d'en vendre plus et plus chers (70F/kg.). Ceci constitue une attitude innovante qui permet de valoriser le produit.

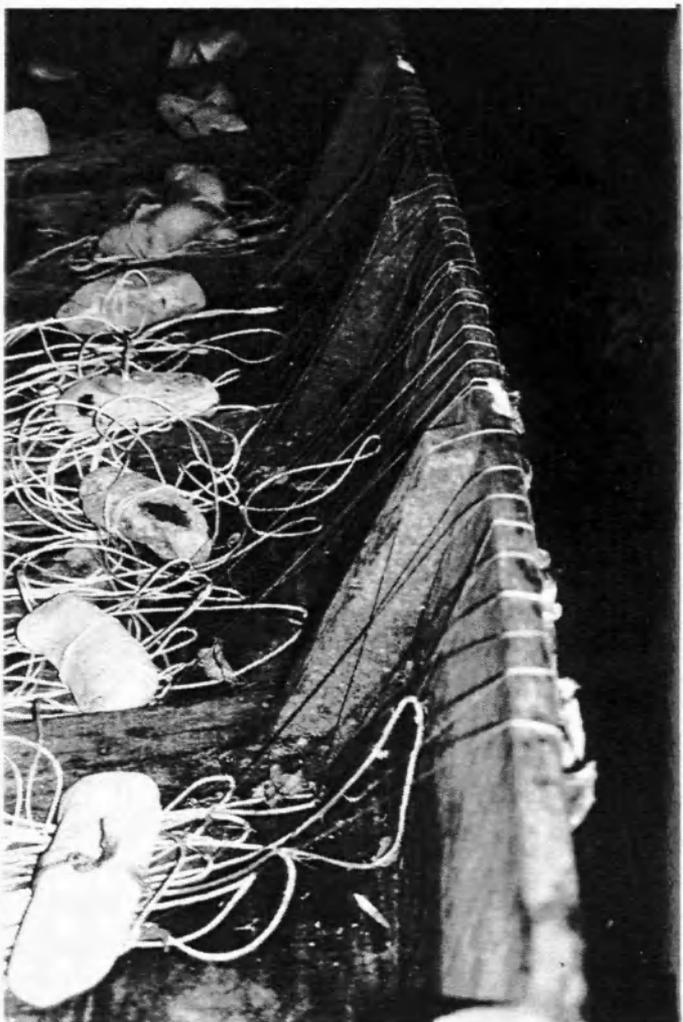
Au sujet de la valorisation, une autre remarque peut être effectuée. A l'inverse des autres pêcheurs qui optent pour l'invisibilité maximale lors de l'effectuation du travail de pêche, ici, au contraire, la profession est affichée au moyen de panneaux "pêcheur professionnel" inscrits sur la voiture. De son point de vue de pêcheur, il s'agit de valoriser la profession en faisant savoir qu'elle existe et qu'elle ne se cache pas.

Les pêcheurs professionnels abandonnent largement la pêche aux cordes. Dans son savoir-faire hérité, elle n'est plus pratiquée que par une ou deux personnes sur la rivière. Les raisons de cet abandon massif sont essentiellement liées au temps important que requiert ce mode de pêche. Même lorsque les temps sont réduits par des attitudes innovantes, il reste difficile de rentabiliser son travail. Cette pêche demande donc beaucoup de préparation, mais les pêcheurs sont nombreux à dire qu'ils n'ont jamais bien "aimé les cordes" et il semble bien que le facteur économique ne soit pas le seul en cause. A ne pas - ou peu - pratiquer la pêche aux cordes, à s'y être peu investi (environ depuis les années 60), la pratique n'a que peu varié depuis le temps des "vieux pêcheurs" : elle n'est peut-être plus aussi performante qu'elle l'était dans des conditions différentes. Mais ceci reste une supposition.

Etudier les procédures de deux manières de faire différentes apportent des éléments intéressants pour la compréhension de l'acte de pêche. A chaque opération ou morceau d'opération, est lié un choix technique, que le pêcheur va devoir opérer en fonction de son savoir, en partie hérité, en partie issu de l'expérience directe, en partie fonction des conditions ponctuelles de l'environnement dans lequel il se trouve. Ce qu'on observe, c'est que le choix est toujours rationalisé, la raison du choix est toujours explicite, ce qui entraîne une réticence de la part du pêcheur lorsqu'il s'agit de remettre en cause ce choix. Aussi, une pratique différente de la sienne, surtout lorsqu'elle s'inscrit, à l'inverse du savoir hérité, dans un savoir non légitime est difficile à intégrer.

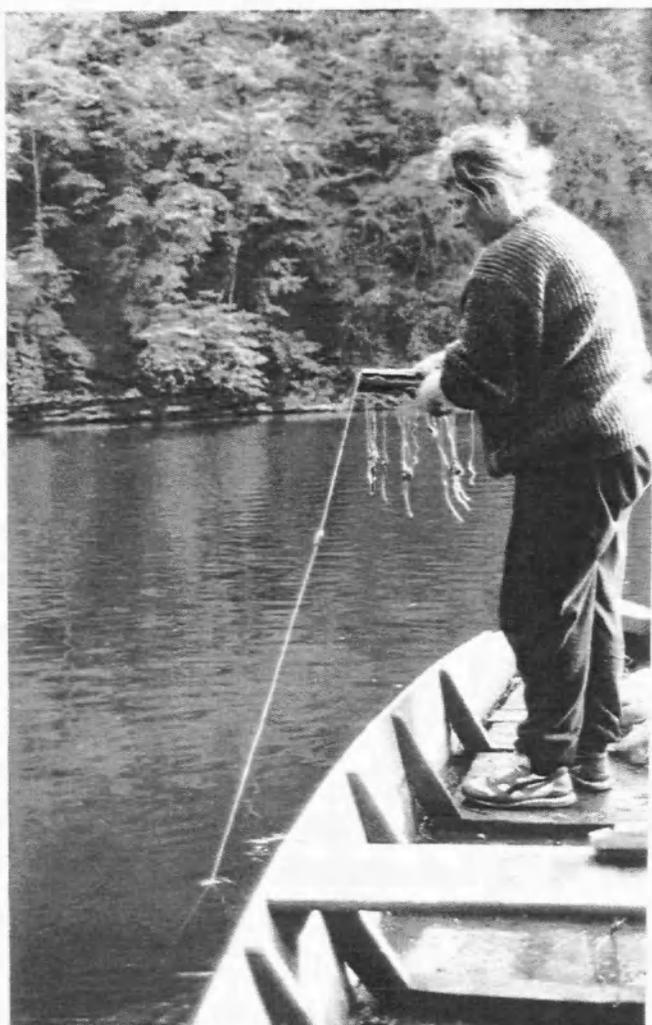


n° 1 : Les cordes, selon "le système des vieux pêcheurs" ; n° 2 : Préparer les cordes dans le bateau ; n° 3 : "Une pierre tous les cinq hameçons" ; n° 4 : Les hameçons sont amorcés aux morceaux de poisson, puis placés sur le bord du bateau. Le poids des cailloux entraîneront l'engin au fond de l'eau.





n° 5 : Une autre façon de plier les cordes ; n° 6 - 7 : Sans déplier l'engin, les vers sont accrochés aux hameçons ; n° 8 : La corde est déroulée au moment de la pose



CHAPITRE V - TIRER L'EPERVIER

EPERVIER

Asseau - Esparbier - Furet - Goujonnier -
 Echparvier - Eparvier - Esparbier - Sparvier - Tirondier - (Corrèze - Lot) -
 Esparbé - Esparbié (Gers) - Filat (P-O) -Guillochet (Hte Saône, Vosges)
 Razzaggio - Scalabrio (Corse)

L'épervier est un engin connu et employé partout, dont les dimensions sont très différentes suivant la pêche à laquelle on se livre, mais dont la forme ne varie pas, à certains détails près.

C'est toujours un filet conique, ayant une hauteur à peu près égale au rayon de cercle de base. On donne le nom de "culasse" ou "calotte" à la partie voisine du sommet auquel est fixé l'extrémité d'une corde assez longue dite "corde de jet" ; au -dessous vient la coiffe ; enfin le pourtour est lesté par un chapelet de balles de plomb ou "plombée".

Vers la périphérie, l'engin doit aussi, lorsqu'on le retire de l'eau, présenter des poches où le poisson soit retenu prisonnier. On a adopté pour cela différents dispositifs caractérisant différents types d'éperviers.

Le plus ancien consiste à disposer un certain nombre de cordes, appelées mères, suivant les génératrices du cône ; elles vont de la culasse à la plombée qui n'est pas alors au bord même du filet, mais à 20 ou 30 cm. La partie flottante est relevée à l'intérieur et attachée au mère, d'une manière lâche, par des ficelles de 10 cm de longueur nommées "pendants". On forme ainsi une guirlande de bourses. Le filet établi de la sorte porte le nom d'épervier à poches ou à blouses.

En plaçant les plombs sur le dernier rang de mailles, rendant les cordes génératrices indépendantes de la coiffe, on obtient l'épervier à mères libres. Celles-ci ne sont, en effet, fixées qu'au pourtour de l'engin ; elles passent librement à travers une ouverture ménagée dans la culasse et viennent se réunir à la corde de jet. Quand on agit sur cette corde, en même temps qu'on retire le filet on le retousse vers l'intérieur, et il se forme une vaste poche circulaire dans laquelle les poissons restent pris.

Enfin un dernier système consiste à supprimer les mères. La bordure est relevée par des pendants attachés à un rang de mailles dont le fil est doublé et forme, en dedans, un ourlet flottant de 25 cm de hauteur. Cet épervier peut être appelé moderne : c'est aujourd'hui le plus répandu et à peu près le seul fabriqué.

Nous venons de séparer en trois types en nous basant sur la forme et la disposition des bourses ; on peut en distinguer autant d'après les dimensions du filet et des mailles. Celles -ci sont variables suivant les poissons qu'on se propose de capturer.

Pour les petites espèces (ablettes, vairons, etc.), on emploie le petit épervier dit aussi épervier dru, goujonnier, guillochet (Hte-Saône), tirondier (Lot). Il est à mailles de 10 mm (on fait même des éperviers très drus à mailles de 8 mm) et mesure 3 à 6 m de diamètre et 1,50 à 3, 50 de hauteur. L'épervier moyen, bâtard ou volant sert pour la pêche des poissons blancs. Les mailles ont d'ordinaire 15

à 18 mm; mais ce n'est là qu'une dimension moyenne, car souvent leur largeur augmente graduellement depuis les bourses, où elle peut atteindre 40 mm. La hauteur de cet engin varie de 2 à 4 m, son diamètre, de 3,5 à 7 m. L'épervier clair ou grand épervier est employé pour le brochet, la carpe, la truite, etc. ; ses mailles ont 27 mm, sa hauteur 2,5 à 4 m, son diamètre 5 à 8 m. Le nom de grand épervier est aussi donné à un filet de même forme, mais de dimension plus fortes encore que celles qui viennent d'être indiquées. Cet engin, plus communément appelé gille, diffère par sa manoeuvre de ceux dont il est question ici. Elle s'effectue, comme on le verra, à l'aide d'une barque.

Au contraire, les éperviers grands et petits qui viennent d'être décrits, sont des filets à main. Ils peuvent toutefois s'employer de 2 façons : on peut les lancer, c'est le cas le plus fréquent ; on les traîne aussi quelquefois (on peut enfin pêcher à l'épervier dormant).

Le premier mode exige de l'adresse ; il faut savoir manier l'engin et tout d'abord le disposer convenablement.

Le pêcheur le tient pour cela devant lui. Il attache d'abord à son poignet gauche, par un noeud coulant, la corde de culasse, et l'enroule ensuite de façon à former une large boucle dont sa main embrasse les spires multiples. Cette même main gauche retient encore la partie supérieure de la coiffe repliée un certain nombre de fois sur elle-même, de façon qu'il ne reste plus, pendants, que 60 à 70 cm.

Saisissant alors l'épervier près de la plombée avec la main droite, on y rassemble à peu près le quart de la guirlande de bourses et, d'un geste, on lance, en le renversant, le filet sur l'épaule gauche ; il vient alors s'étaler sur le bras. Reste à former, sur moitié environ de la nappe demeurée libre des plis qu'on réunit dans la main droite ; le surplus se trouve tendu devant le pêcheur. Celui-ci peut alors jeter l'épervier. Pour cela, il s'approche de l'eau sans bruit, l'épaule droite la première. Balançant légèrement le haut du corps, il prend son élan et soudain tourne à droite et lance en avant, d'un mouvement brusque des deux bras et de l'épaule, le filet qui part et se développe, tandis que la corde se déroule. Quand l'impulsion a bien été donnée, la plombée se trouve déployée en surface, et l'engin descend à fond en formant cloche. Il s'abat comme un épervier sur sa proie, au-dessus du poisson qui, effrayé, se précipite, heurte la nappe et, la suivant, arrive aux bourses où il reste prisonnier.

Pour opérer la relève, on tire la corde de culasse, lentement, tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche, de façon à rassembler les plombs (c'est dans ce mouvement que se forme la poche de l'épervier à mères libres). Le filet une fois fermé est sorti rapidement de l'eau, et on s'empare de ce qu'il contient.

La connaissance de la rivière n'est pas indifférente au succès surtout si on ne prend pas la précaution toujours utile d'amorcer ses coups.

Les endroits les plus favorables sont ceux où il y a des remous. On peut lancer l'épervier de la berge ou d'une barque. Son maniement exige toujours de la force et de l'adresse. Pour éviter les accidents, il est prudent de revêtir un costume spécial, en toile imperméable, ne présentant pas de boutons où une maille puisse s'accrocher.

La pêche en jetant le filet est généralement fructueuse, souvent même trop fructueuse avec le goujonner qui ne laisse rien échapper, mais le dommage est bien plus considérable quand on le traîne.

A part l'anguille, qui échappe toujours à l'épervier en s'enfonçant dans la vase, tout est pris ou détruit par le passage des plombs."

Daubrée M.L. (dir), Raoul de Drouin de Bouville. 1900. *Pêche fluviale en France autorisée ou interdite*. Exposition Universelle Internationale de 1900. Paris, Imprimerie Nationale.

La pratique de la pêche à l'épervier ne s'étend pas en aval de Lamothe-Montravel, après Bergerac. Elle concerne surtout la zone qui va de Saint-Julien à Mauzac, l'ablette étant moins recherchée "plus bas".

La pêche à l'épervier est très valorisée, parce qu'elle est spectaculaire mais surtout parce qu'elle demande une grande dextérité. Elle est tout à fait centrale dans cet ensemble d'éléments qui permettent d'identifier, selon les professionnels, un "vrai pêcheur". Inscrite dans la tradition de pêche locale, cette technique particularise la profession de pêcheur en Dordogne.

"C'est une pêche royale. Si on avait pas l'épervier, on aurait pas la pêche..."

C'est peut-être avec cette pratique que se caractérise le mieux la profession de pêcheur, cette profession qui ne se résout pas dans sa simple dimension économique. "Il faut avoir le vice", "avoir la pêche dans la peau" et la pêche à l'épervier, décrite comme "un art", est bien le symbole du métier de pêcheur, symbole d'une symbiose entre homme et rivière. Aussi, "les lanceurs d'éperviers" sont respectés et, tout au long du cours, on connaît leur nom et leur manière de lancer. Si les riverains, au sens large, respectent la beauté du geste, les pêcheurs y voient savoir-faire et dextérité dans la maîtrise d'un acte difficile.

"L'araignée, c'est facile, mais ce qu'il y a, il faut savoir conduire le bateau, sinon les nasses, c'est facile aussi. Il n'y a que l'épervier qu'il faut être de la partie." Un "vrai pêcheur", 90 ans, vers Laroque.

Pour cet ensemble de raisons, la pêche à l'épervier est souvent la préférée des différentes techniques de pêche, mais aussi parce qu'elle est aussi la seule "où on attrape le poisson de suite".

Cependant, elle représente une technique tellement spécifique qu'elle se voit peu à peu abandonnée. Spécifique parce qu'aujourd'hui, la réglementation n'autorise plus que la capture des ablettes au moyen de ce filet alors que jusqu'il y a peu de temps, ce filet permettait de piéger gardons, barbeaux et autres poissons blancs. Spécifique aussi parce que son maniement nécessite un long apprentissage que ne font pas systématiquement tous les pêcheurs. Pour apprendre la technique de l'épervier, "il faut commencer jeune", "il faut des années pour bien le tirer" et puis "il faut y avoir le goût". Ce dernier point semble une condition nécessaire à l'apprentissage, qui n'est dispensé parfois qu'à cette condition : "Maintenant qu'il y a pris de la graine, qu'il a pris le truc, là, je vais lui apprendre."

Parce ceci demande un savoir-faire et un temps de travail considérable, rares sont les pêcheurs qui montent toujours leurs éperviers (deux sur les sept lanceurs d'éperviers que nous avons rencontrés)

"Je vois celui que j'ai monté, de maille 10, j'y ai passé un moment dans l'hiver ; il faut coudre par bandes. J'achète la toile, je coupe les bandes et les je coud entre elles. Vous commencez en haut , il y a cent mailles, à l'autre bande vous avez deux cent mailles et vous finissez à treize ou douze cent mailles au fond. C'est pas une rigolade. (...) En commençant par le haut à cette hauteur, j'augmente d'un point à l'autre : un point normal, une augmentation ; plus loin, 2 points normaux, une augmentation, puis un point normal, une augmentation et après 3 points normaux, une augmentation ; jusqu'à 9 points normaux, une augmentation ; et les plombs, je laisse trois mailles en bas, toutes les douze mailles, 3 plombs ; j'aime bien monter ça l'hiver, j'aime bien monter les filets." Un professionnel, région Mauzac.

Certains achètent "la cape" prête et ne montent que la partie qui forme les "poches" de l'épervier. Comme pour les autres filets, comme également pour la barque, un certain nombre de traits anthropomorphiques désignent les parties de l'objet, la description de Daubrée et de Drouin de Bouville (1900, Cf. ci-dessus) en témoigne également. Mais davantage que les autres outils du pêcheur, les termes anthropomorphiques qui qualifient l'épervier se rapportent au domaine féminin ("la cape", "les jambes", "peigner le filet") ; une enquête ethnographique plus poussée permettrait d'y lire des métaphores significatives du rapport à la rivière.

Deux tailles de filets sont utilisés : 1100 mailles et 900 mailles. Mais trop lourd (plus de quinze kg. lorsqu'il est mouillé), le premier est plus rarement utilisé ; son poids l'empêche d'être envoyé aussi loin et aussi bien que le second. Les douze kg. de ce dernier suffisent au pêcheur, surtout lorsque celui-ci n'a pas de compagnon pour diriger la barque. D'ailleurs, rares sont ceux qui parviennent à jeter le filet tout en menant le bateau. Ceci peut contraindre un pêcheur qui n'a pas de compagnon à devoir renoncer à cette pêche.

"Aller tirer à l'épervier à deux, ça rapporte plus assez. Et si le type perd son temps, ça va pas. Alors on s'est mis à pêcher tout seul. Mais il faut y arriver, même que l'eau soit un peu moyenne, ça marche quand même. C'est une manière.. On laisse courir le bateau, on le tient dans son niveau de sillage pour pouvoir tirer. S'il faut aller au bord, avec la rame, on arrive à le faire dévier et à poser la rame avant de tirer, c'est plus compliqué mais avec l'entraînement, à force de le faire, j'y suis arrivé. Mais tout le monde ne le fait pas." Un pêcheur retraité, 90 ans.

Avec l'anguille, la friture constitue le débouché le plus sûr du pêcheur de la partie de la rivière en amont de Lalinde. L'ablette est un poisson très prisé dans la restauration, où elle est servi en friture.

Les pêcheurs n'utilisent pas tous ce filet dans les mêmes conditions et pour les mêmes finalités. Certains, qui ne pratiquent que pendant l'été, décident que tel jour sera consacré à la pêche à l'épervier, de façon à honorer une commande de friture ponctuelle, même si cela est fréquemment le cas.

D'autres pêcheurs pêchent l'ablette à l'épervier de manière plus assidue, "après le 14 juillet, après la fraye" jusqu'en hiver. La pêche à l'épervier fait généralement suite aux autres pêches, aux filets ou aux cordes. Les ablettes - de deux à cinq et parfois dix kg., sont ensuite étripées et écaillées, tâche qui incombe généralement aux femmes des pêcheurs. Dans un cas, elles sont congelées jusqu'à ce que le professionnel dispose d'une quantité suffisante de poissons (y compris anguilles et autres) pour partir les vendre en tournée. Dans l'autre, - tous les pêcheurs "traditionnels" se refusent à la congélation - la friture est vendue sans attendre aux restaurants de la région ou au grossiste de Bergerac.

Un seul professionnel, pêcheur de migrateurs et d'anguilles dans le bergeracois, finalise très différemment la pêche à l'épervier. Pendant l'été, il conjoint trois techniques de pêche : les filets, l'épervier et les anguillères. Chaque soir, avant la pose des filets et la levée des nasses, l'épervier est tiré plusieurs fois jusqu'à ce que le nombre d'ablettes pêchées soit suffisant pour appâter les anguillères. Il est, selon lui, plus rentable de pêcher l'anguille que la "friture" qui ne peut faire l'objet de prises conséquentes et, qui plus est, nécessite beaucoup de travail de préparation (étriper, écailler, congeler). Par ailleurs, cette finalité de la pêche à l'épervier est héritée d'une pratique traditionnelle (qui se retrouve également en amont, puisque là les ablettes étaient utilisées comme appâts sur les cordes). Ce dernier point est sans doute aussi important que les justifications d'ordre économique qu'énonce le pêcheur.

1 - L'appât ou le caillou, dans le *mou* ou la *ime*.

Les places où jeter l'épervier sont parfaitement connues des pêcheurs, elles sont généralement zones de remous en bordure de rivière abritées par des *bélisses*, *morts d'eau* et bords d'herbiers, partout où l'eau est suffisamment calme pour jeter le filet et correspond à des zones de nourrissage pour les petits poissons (ablettes, goujons,).

Mais selon les pêcheurs "traditionnels" de la partie située entre Saint-Julien et Vezac, là où la Dordogne "court", l'idéal est, pendant l'été, de jeter l'épervier dans les *imes*.

"Les *imes* : le courant passe sur un dos d'âne, sur une épaisseur de graviers et en dessous se trouve un remous plus enfoncé, on dit sous la *ime* : c'est le courant qui s'affaiblit sur une bosse de graviers ou derrière une broussaille, c'est derrière un courant coupé par une bosse de gravier."

Les *imes* apparaissent lorsque l'eau est assez basse, les zones de remous à l'arrière d'un courant, les *mous* présentent de petites ondulations de surface, les *ridés* qui sont le signe d'une place favorable : "C'est obligé que le poisson y soit parce que ça lui plaît. Et on le sait que ça lui plaît!"

Si, dans le bergeracois, on jète l'épervier sur un mètre de fond au moins, en amont, les *imes* n'ont parfois que cinquante cm. d'eau. Il faut, bien évidemment, que l'eau de ces *ridés* ou *imes* n'ait pas été troublée, par le passage d'un canoë ou d'un pêcheur à la ligne, autrement le poisson se sera enfui. Il est important d'arriver doucement vers le lieu du lancer : les ablettes, surtout par temps ensoleillé, peuvent percevoir le bateau. Dès que le niveau d'eau est plus élevé, "l'eau rit trop" et les places pour tirer l'épervier sont cantonnées aux remous de bordure.

Lors des autres moments de pêche, le pêcheur repère les bancs d'ablettes, ce qui le conduit à prévoir une pêche à l'épervier, "un jour qu'il fera beau, qu'il n'y aura pas de vent". Le vent perturbe considérablement l'ouverture du filet, quant au temps chaud, il favorise la présence des ablettes en surface.

Les *imes* de petite profondeur sont les lieux privilégiés pour la fraye des petits poissons. Si la pêche à l'épervier est pratiquée l'été, c'est après que les ablettes et goujons - en mai - se soient reproduits. Mi juillet 93, les poissons (carpes, gardons "de rivière", ablettes, goujons, ..) n'ont toujours pas frayés "parce qu'il n'y a pas ces *ridés*". Le niveau d'eau est trop élevé, la température trop basse, la fraye, lorsqu'elle se fait, se déroule dans de mauvaises conditions, mettant ainsi en cause le potentiel piscicole. Les pêcheurs s'indignent et s'inquiètent pour leur rivière : "On aura plus de goujons dans la rivière à cause de ces conneries de barrages qui nous envoient trop d'eau à cette saison. "

La fraye des poissons constituent une préoccupation majeure pour tous les pêcheurs que nous avons rencontrés ; une "eau qui ne va pas" n'est bonne ni pour les poissons ni pour les pêcheurs. Le poisson a besoin des mêmes conditions pour sa reproduction que le pêcheur pour la sienne, économique et morale. On pourrait dire que les uns et les autres ont les mêmes intérêts et de fait, les seconds se préoccupent beaucoup des premiers.

Qu'il n'y ait "pas d'ablettes en juillet", alors que "c'est un des meilleurs mois", préoccupent les pêcheurs qui en cherchent la cause : qualité de l'eau - haute, sale, froide, "alors elles tiennent les fonds" ou bien encore "ce sont les sandres", en trop grande quantité, qui les avalent.

Les "vieux pêcheurs" utilisent deux manières d'attirer les poissons avant de jeter l'épervier : placer un appât à l'endroit du lancer, jeter un caillou dans cette même place. Aujourd'hui, le premier type d'amorce est

très peu pratiqué - un seul des cinq lanceurs ¹ d'épervier que nous avons rencontrés l'utilise couramment.

Le choix de l'amorce est fonction de la saison et des caractéristiques de l'eau. Traditionnellement, le caillou ² n'est utilisé que dans des conditions précises : les acées sont attirées, surtout par temps orageux, par le caillou lancé dans les *imes*. Le caillou s'emploie également lorsqu'au printemps, les ablettes se trouvent rassemblées ; "mais en hiver, elles sont sur les grands fonds, alors il valait mieux fermer avec une nappe ou un *trémail*". En fait, "le caillou, c'est pas toujours bon, il y a la question du temps."

Aussi, l'amorce la plus courante était l'appât. De nombreux types d'appâts étaient utilisés, qui correspondaient au goût des poissons recherchés comme à la saison à laquelle se pratiquait la pêche.

"Mais si l'eau monte, on n'appâte pas parce que le poisson vient sur le bord ; on appâte à eau basse pour les faire venir."

Il faut dire qu'alors, l'usage de l'araignée était très peu répandu et celui de l'épervier très important : "les vieux, ils ne pêchaient qu'aux tramails, aux cordes, aux verveux et à l'épervier bien sûr."

"Les sardines, c'est à la *manne*, on fait tomber la *manne* [les éphémères] avec un flambeau, sur un gravier, ça vient tout à la lumière, les ailes se brûlent, et on en fait un plein sac, alors on le pose avec une pierre, la manne s'en allait peu à peu, on tirait de nuit".
Région Vitrac

Autre recette pour appâter les "sardines" "de jour" : le brou de noix dont elles sont "gourmandes", et "le tourteau repassé à la meule", le filet est jeté environ 1/4 d'heure après avoir placé l'appât formé en boule "sous les *imes*". "Avec la manne, le poisson est plus gros mais cet appât est bon : jusqu'à 5-6 kg par appât mais des fois, il y a rien bien sûr."

Souvenir et recettes d'un autre pêcheur : "Sinon, ça marchait en plein jour dans le temps, avec de la farine de maïs, de l'argile et du pain de noix ou des cerneaux de noix et des appâts au blé pour le gardon. Mais les vieux faisaient carrément avec de la bouse de vache et ça marchait mais maintenant non, il faut quand même des appâts parce que le poisson a évolué ; et au caillou c'était pour les acées, ça."

Tous ces appâts étaient installés par les pêcheurs dans ces petits remous appelés *imes*, sur des branchages apportés par eux et retenus par une pierre, quand les remous n'étaient pas fabriqués eux-mêmes par le pêcheur (les *fouillades* - citation 2)

¹ Les deux autres pêcheurs, retraités, ne lancent plus l'épervier.

² Un caillou de la taille d'un petit oeuf dans un cas, plusieurs petits cailloux dans d'autres.

"On appâtait derrière les tas de branches. Les vieux mettaient deux piquets, une sorte de barrage mais nous, on le faisait plus. Après ça s'est abrégé. Après on mettait une pierre attachée avec une corde ou du fil de fer puis des branchages, tous les 200 m., on mettait un appât, pour les gardons ou les ablettes. On tirait le soir, on retirait à minuit - les vieux disaient ça dans le temps : "deux heures après minuit" parce que c'est interdit ³. puis on retirait là pour le gardon et enfin, on retirait le matin ; ce qui fait qu'on tirait trois fois sur le même appât."

"Avant on appâtait avec les *fouillades* : deux piquets, des branches de travers pour couper le courant, ça fait un mou, on met des graines de la farine ; autrefois, quand on ramassait le blé à la batteuse, on récupérait le blé cassé qu'on faisait cuire avec un peu de menthe sauvage, ça donnait un parfum. Faut croire que ça leur plaisait, on faisait un plein panier chaque fois, on faisait 10-12 kg. On tirait le matin de bonne heure et le soir à raz de nuit."

Pourquoi disparaît cette pratique de l'appât, qui révèle un savoir important autant que varié ? Pour les uns, par raison économique : la pêche n'est pas si rentable qu'elle permet de s'y consacrer entièrement ; aussi, ne sont plus pratiquées que les techniques les moins coûteuses en temps et en argent. Notons dans la citation ci-après qu'on parle des pêcheurs exactement comme on le ferait des poissons :

"Ca se perd, c'est dommage et les pêcheurs ne comptent plus sur ça pour manger et la rivière va se dépeupler."

Pour les autres, c'est la fréquentation estivale de la rivière d'une part, et l'évolution des moeurs des poissons de l'autre qui sont à l'origine de l'abandon de cette pratique. Le pêcheur ci-après n'utilise même plus le caillou en amorce.

"Maintenant, ce n'est plus possible de faire des appâts avec les gens qu'il y a sur l'eau ; quand c'est le moment de l'appât, fin juin, il y a les touristes.

Ca se fait plus, le poisson ne se déplace plus au caillou ; avant, le poisson venait voir ; il ne vient plus voir ; les ablettes ne viennent plus comme avant. On pêchait des acées au caillou, elles ne viennent plus au caillou. L'eau ne va pas : il n'y a plus d'attroupements de poissons comme avant. Maintenant, on fait au jugé, on sait plus ou moins elles se tiennent, on fait au jugé."

La technique "au jugé", "à la vue" est pratiquée par certains pêcheurs, lorsque les ronds à la surface de l'eau signalent la présence d'ablettes, sur des places que les pêcheurs reconnaissent tout de suite comme potentiellement bonnes (remous sous les *bélisses*). Mais cette façon de faire reste minoritaire.

³ La réglementation stipulait déjà la limite du temps de pêche à "deux heures après le coucher du soleil".

Un pêcheur (région de Mauzac), quant à lui, poursuit la pratique de l'amorce à l'appât, avec un savoir-faire qu'il convient de retranscrire.

La pêche à l'épervier avec pose d'appâts débute mi-juillet, "après que les ablettes aient frayées", se termine pendant l'hiver où l'amorce se fait au moyen de cailloux. En été, lorsque "les eaux se réchauffent", les ablettes ont "de l'appétit" et se précipitent sur les appâts. Elles ont faim pendant la période où l'eau réchauffée permet l'éclosion des moustiques.

"On a jamais pris d'ablettes à l'épervier et à l'appât avant le 14 juillet, quand les eaux sont favorables, quand les eaux se réchauffent mais comme, en ce moment, elles sont froides, il n'y a pas d'ablettes. S'il n'y a pas d'éclosions de moustiques, les ablettes ne cherchent pas à manger, et s'il n'y a pas d'éclosion, c'est que les eaux sont froides. Par eaux froides, le poisson mange moins ; plus l'eau est chaude, plus le poisson a de l'appétit."

Par conséquent, le pêcheur tient compte de la température de l'eau de façon à poser ses appâts dans les lieux susceptibles d'héberger les ablettes. La boule d'appât était auparavant confectionnée avec de la farine d'arachide ; l'interdiction de cette dernière a conduit le pêcheur à utiliser de la farine de "remoulage", faite de son et de farine de blé. La température de l'eau et la force du courant vont conduire le pêcheur à placer ses appâts en des endroits précis de la rivière.

"Il y a plusieurs façons de pêcher les ablettes ; quand l'eau est chaude, on pêche en surface, on met la boule en surface ; d'autre fois, à moitié profondeur, d'autres fois, quand l'eau est froide, c'est à fond."

Lorsque le courant est important, la texture de la boule d'appât est dure, de façon à ce que la nourriture s'effrite par petits morceaux. La boule, placée dans un morceau de filet (maille 10 ou 12), amarrée à un flotteur et plombée par un caillou est située "pas n'importe où, mais sur un fond plat, un radier, un gravier. "

Écoutons le pêcheur raconter quelles textures sont nécessaires en fonction du courant et comment les boules doivent être placées :

"S'il y a beaucoup de courant, il faut que la boule se dilue : que ça parte par petits morceaux dans le courant, pour faire monter l'ablette dessus, il faut qu'elle sente de plus bas ; elle monte de cent mètres plus bas ; mais s'il y a beaucoup de courant, il faut faire une boule très dure pour qu'elle ne se dissolve pas vite ; s'il y a moins de courant, il faut une boule molle. (...) Vous pouvez mettre une boule de surface dans un endroit mort, mais à ce moment-là, il faut que votre épervier tombe autour de la boule, au centre. Si vous avez du courant, il faut que votre épervier tombe derrière l'appât, parce que le poisson ne va pas être devant pour manger l'appât, il va être derrière, c'est tout un système. Si vous avez un courant assez important, il faudra pas lancer trop fort. Et puis, ce qu'il faut faire avec l'appât, s'il y a du courant, vous mettez une boule et une autre boule, plate, à côté, au fond, que le courant la tienne à terre ; la première met vingt

minutes pour partir et le poisson monte depuis cent ou deux cent mètres en arrière pour manger les particules qui s'échappent. La dure reste elle va placer le poisson derrière ; celle qui est molle, c'est pour les faire monter ; quand elle a plus rien, les poissons vont se masser derrière l'autre d'où il part quelques morceaux."

L'appât est placé au moins 1/4 d'heure et jusqu'à 1/2 heure avant que l'épervier ne le "coiffe". "Quarante kg. d'ablettes en un coup d'épervier", cela tient de la pêche miraculeuse. Le plus souvent, quatre kg. sont pêchées en quelques cinq, six lancers.

Ce n'est pas la même portion de rivière qui est exploitée si les ablettes sont amorcées à l'appât ou au caillou, encore que les deux techniques ne soient pas exclusives l'une de l'autre. Pour le pêcheur qui utilise l'appât, le caillou constitue une opération complémentaire lorsque la pêche n'a pas été très fructueuse. Quant à la pêche au seul caillou, elle peut se dérouler sur une portion allant jusqu'à deux kilomètres, le pêcheur tirant en "descendant" le long des berges, du côté où il est "de main" (berge droite pour les droitiers).

2 - Sur l'épaule, le coude ou le poignet

Il y a plusieurs manières d'effectuer la gestuelle qui précède et détermine le jet du filet. Mais globalement, les lancers "sur l'épaule", "sur le coude" et "sur le pouce" représentent les principales "écoles" de cet art de pêcher. Si on rencontre ces deux gestuelles - la gestuelle "sur le coude" est une variante de celle "sur l'épaule" tout au long de la partie de la rivière où se pratique l'épervier, il semble cependant que cette dernière soit plus courante après Mauzac, que la seconde se rencontre davantage à l'amont, dans la Dordogne des châteaux. Il s'agit là d'une variante culturelle, puisque ces différentes techniques peuvent être exercées dans n'importe quel milieu.

Ce qui est sûr, c'est que le tireur d'épervier effectue la gestuelle qui lui a été apprise. Il ne tente que rarement de s'essayer à une autre, celle qu'il s'est appropriée lui convient tout à fait, quand il n'est pas enclin à voir les désavantages d'une autre manière de faire.

Il convient, avant d'entrer dans les argumentations qui légitiment l'une ou l'autre des gestuelles, de préciser ce qui les caractérisent.

Tout d'abords, comme pour les autres pêches, le pêcheur évalue l'état de la rivière, son niveau d'eau, la force de ses courants, la taille de ses remous, prend en considération le temps qu'il fait et l'heure qu'il est, de façon à rapidement présumer des endroits où se situent les ablettes et des places où jeter le filet.

Avant chaque jeté, le pêcheur "se prépare". C'est de cette préparation que va dépendre en grande partie la qualité du lancer. Préalablement, il aura attaché la corde du filet autour de sa main gauche (s'il est droitier).

L'épervier est saisi de façon à ce qu'il soit, sur toute sa hauteur, face au pêcheur. Il "règle" ensuite le filet par rapport à sa hauteur, en pliant l'épervier en deux au niveau de sa taille puis il raccourcit la corde du filet et la saisit, ainsi que la partie supérieure du filet, en main gauche.

Voici la chaîne opératoire qui caractérise le lancer "sur l'épaule". Après ce réglage, commun à toutes les pratiques, un pli est saisi (n'importe lequel puisque c'est un filet rond) qui est jeté sur l'épaule. Un plomb du pli suivant est placé dans la bouche, qui lorsqu'il sera lâché, donnera l'impulsion à l'ouverture du filet. Quatre autres plis sont tenus en main droite, le reste du filet, qui suivra le geste du lancer, fait face au pêcheur.

De quatre plis, comme dans l'exemple ci-dessus, à environ un tiers ou "une bonne moitié", "en fonction de ce que je sens dans la main", ce geste varie d'un pêcheur à l'autre, montrant ainsi la part individuelle d'adaptation à la technique, quelque soit celle qu'il utilise.

La barque est dirigée très lentement, de façon à permettre au pêcheur de repérer la place où il jettera le filet. Il doit en effet s'assurer que la taille du "mou" est suffisamment importante pour le recevoir, que la force du lancer sera bien supérieure à celle du courant, que le "fond" est "propre" (pas de branches ni de rochers) pour ne pas abîmer l'épervier. Mais le pêcheur connaît parfaitement les places, comme il connaît dans le détail toute la portion de rivière qu'il exploite.

C'est à ce moment qu'est lancé à une dizaine de mètres de là, dans le remous, le caillou de la taille d'un petit oeuf - dans le cas où un appât n'a pas été placé. La barque glisse, silencieuse, alors que le pêcheur s'apprête à lancer, alors que les ablettes sont censées, curieuses, s'être approchées du caillou.

"Pour tomber sur le poisson, il faut pas faire de bruit : on conduit le bateau sur le genou pour pas qu'il touche le bois.

Quand on arrive sur le bout, une fois que l'épervier est placé, il faut poser la rame doucement et tirer dans le cau - c'est un remous et les remous on les connaît, s'il y a une bélisse par devant, ça fait remous. Il faut pas louper le coup, parce que des fois, c'est sale à côté, il y a des arbres ou autres. L'épervier, c'est très dur, il a cette question de tirer et il faut pas louper le coup qui se présente sinon on risque de le déchirer, et c'est très cher un épervier." Un lanceur d'épervier reconnu, 90 ans.

Le pêcheur effectue une rotation du buste vers l'arrière pour prendre de l'élan et jette devant lui le filet, lâchant le plomb qu'il tient en bouche et donnant une impulsion avec ses deux bras et son épaule. Le bras droit aide le filet à s'arrondir et celui-ci se déploie entièrement sur la surface de l'eau. Puis la barque est rapprochée et l'épervier est aussitôt remonté dans le bateau. C'est pendant cette opération que les poissons "s'empochent" dans les ourlets de l'épervier, alors que les plombs lui donnent sa position fermée. Le filet est relevé lentement, dans un mouvement de balancier qui permet que les ablettes "ne passent pas

maille". Alors que la barque est stoppée dans le remous et que les poissons sont ôtés du filet, le pêcheur s'emploie à "peigner" ou à "passer" le filet, à le remettre en bon ordre en enlevant les cailloux et branchages, en le démêlant de façon à ce qu'il s'ouvre correctement au prochain lancer. Deux cent mètres au moins séparent environ les différents lancers.

Le lancer sur l'épaule a de nombreuses variantes : le premier pli peut être placé soit sur le coude soit sur l'avant-bras. Mais ceci ne change pas le mouvement de rotation du buste de gauche à droite, au moment du lancer. Par ailleurs, les autres gestes restent les mêmes (plomb dans la bouche saisi sur l'arrière du pli et poignée de filet en main droite).

Ce pêcheur de la région de Beynat connaît deux "systèmes" : le système sur l'épaule, tel que nous venons de l'énoncer, qu'il trouve "plus précis" et celui sur l'avant-bras qu'il a appris lors d'un séjour de travail sur les péniches. Ceci témoigne de la nature du savoir, que des emprunts successifs amènent à évoluer et se modifier. "Le système avant-bras" est parfois choisi par ce pêcheur parce qu'il permet de se mouiller moins que l'autre mais "l'épervier s'en va devant mais pas exactement où je veux". Par contre, passer d'un jet avec mouvement du buste à un jet avec mouvement des bras - comme il est pratiqué en amont, est impensable pour ce pêcheur.

Une autre des variantes est de placer la première partie du filet sur le coude. L'avantage de cette position par rapport à celle sur l'épaule est de permettre au filet de "s'échapper plus vite" au moment du lancer, ce qui, suivant ce pêcheur de la région de Mauzac, est très important : "les ailettes n'ont pas le temps de fuir".

Quant à la technique dite "sur le pouce" ou "sur le poignet" (main gauche), elle est essentiellement pratiquée dans la partie la plus "haute" de la rivière, en Dordogne. Elle consiste à placer d'abord un pli sur le pouce - ou sur le petit doigt, selon les cas puis, à prendre un plomb devant le pli suivant (environ 1,5m.) pour le placer en bouche et enfin, comme dans les autres façons de "se préparer", à saisir la moitié du filet en main droite. La différence la plus importante entre cette façon de faire et celle sur l'épaule, le coude ou l'avant-bras qu'on rencontre en aval est sans doute dans la nature du mouvement effectué au moment du lancer. Ce n'est plus la rotation du buste mais la force des deux bras, qui pivotent vers la gauche pour prendre de l'élan, qui impulse le geste. Les bras seront suffisamment écartés pour accompagner le filet dans son mouvement. Cependant, la chronologie des différents gestes est comparable :

1. poignet (pouce ou petit doigt) ou épaule, avant-bras ou coude
2. plomb en bouche
3. poignée main droite.

Il y a également une autre manière de faire, pratiquée par une jeune professionnelle sur la rivière. Parce qu'elle ne désire pas mettre de plomb en bouche, elle place le premier pli sur l'épaule, le plomb du pli suivant sur le pouce gauche puis saisit la poignée de filet en main droite. La technique se modifie donc parfois relativement à des choix personnels et pratiques.

Quelques avantages les pêcheurs trouvent à leur technique respective, la plupart sont d'accord pour reconnaître l'efficacité d'une gestuelle qui inclue le fait de mettre le plomb en bouche. Le lâcher de ce plomb est très important au moment de l'ouverture du filet, et les pêcheurs insistent sur sa précision lorsqu'il est tenu puis libéré de cette façon. Pour exemple de cette précision, ce "secret" des pêcheurs (trois d'entre eux nous l'ont donné) selon lequel "il faut faire une légère retenue du plomb" :

"Il y a un secret, tout le monde ne le sait pas : il faut faire une retenue du plomb quand on lâche, on lance avec la main droite, mais c'est pas dit . Je me tiens un peu avec la bouche mais c'est surtout ce petit coup ; je lâche celui de la bouche avant la main."

"Il y a un avantage, le plomb à la bouche - ah, n'est pas pêcheur qui veut - c'est que , si j'ai devant moi où j'ai mis un appât, un espace plat, un radier de rocher plat, ça va bien : je l'envoie rond, bien rond. Mais des fois, vous avez des endroits où il y a un courant qui va bien, où vous pouvez mettre un appât pour tirer la friture, qui est parfait mais qui n'est pas rond, pas large mais ovale . Et vous lancez ovale. Quand on a le plomb à la bouche, au moment où je fais l'effort, je le retiens, je ne lâche pas le plomb de la bouche en même temps. Alors mon épervier, au lieu d'être rond, il est ovale, j'en fais ce que je veux de mon épervier.

- Qu'est ce qui le fait ouvrir?

- Si vous lâchez tout à la fois, c'est comme la force centrifuge, il part en tournant et le poids des plombs écartent tout. Si vous le retenez un peu à la bouche - une fraction de seconde - c'est un genre d'instinct, c'est instinctif, vous le retenez un peu et vous faites un ovale. "

Le fait de mettre le plomb dans la bouche semble important pour les pêcheurs de Dordogne, pratique que l'on ne retrouve pas décrite dans les manuels qui décrivent la pêche aux filets (Cf. notamment Daudrée ci-dessus). Un pêcheur de la partie amont nous a mentionné que "les vieux pêcheurs", "dans le temps" se servaient de l'épaule et du petit doigt pour lancer le filet. "Plus bas", on atteste que le "plus vieux système, c'est l'épaule". Les pêcheurs d'aujourd'hui pratiquent, pour la plupart, avec épaule et bouche ; petit doigt (ou pouce) et bouche. La pratique "prendre le plomb dans la bouche" semblerait récente en amont, peut-être importée depuis le "bas" de la rivière, où traditionnellement, l'association épaule/bouche constitue la base de la gestuelle.

On observe des variations aussi au sujet de l'endroit où est saisi le plomb qui va être porté en bouche. On énumérera schématiquement, pour résumer, les différentes combinaisons - non exhaustives :

Epaule gauche / plomb bouche pris derrière le pli / poignée main droite

Avant-bras / plomb bouche pris derrière le pli / poignée main droite
 Coude / plomb bouche pris derrière le pli / poignée main droite
 Epaule / plomb pouce pris devant le pli / poignée main droite
 Pouce / plomb bouche pris devant le pli / poignée main droite
 Petit doigt / plomb bouche pris derrière le pli / poignée main droite

3 - "Arriver sans bruit"

Pour pouvoir tirer l'épervier à l'emplacement voulu, il est important qu'un "bon rameur" mène le bateau. Il faut le diriger sans bruit, "la rame sur le genou" pour éviter qu'elle ne heurte le bord de la barque et d'un coup de rame, savoir amener très exactement le bateau vers l'endroit désiré. Le pêcheur, à la fois rameur et lanceur, a préalablement chargé l'arrière de la barque, qui, sinon se lèverait, offrant trop de prise à l'eau. Le lancer du filet serait compromis si le bateau se trouvait dévié de sa trajectoire. Le pêcheur, avant de poser sa rame pour se saisir du filet, a donné de l'élan au bateau pour qu'il se dirige suivant l'impulsion donnée, vers la place où a été posé l'appât : "le bateau m'écoute".

La position du bateau est importante qui doit permettre au lanceur de jeter le filet au delà du nez du bateau, et non sur le côté, comme les pêcheurs jugés moins performants. Parce que la règle entre toutes de la pêche à l'épervier, c'est bien que "les poissons n'aient pas le temps de voir arriver le filet". Le filet, et donc encore moins le bateau, d'où l'importance d'arriver, sans bruit, très doucement vers "la place". La règle est le silence d'une part, et l'envoi du filet au loin d'autre part. Aussi, "un bon lanceur" est celui "qui envoie le filet à pleine corde", c'est-à-dire que l'ensemble du cordage de l'épervier tenu en main droite se déroule pour envoyer le filet de cinq à dix mètres au delà de l'avant du bateau. Chose importante également, celle d'envoyer le filet plutôt au raz de l'eau qu'en hauteur, sinon les ablettes, percevant l'ombre du filet, ont le temps de s'enfuir.

"Si le filet monte, ça ne va pas, il faut pas aller si haut ; plus il rase l'eau, à ça de l'eau, plus il va au raz de l'eau, mieux c'est sinon le poisson s'en va."

La position du pêcheur est alors importante qui doit prendre appui sur ses deux pieds, dont l'un est davantage avancé que l'autre pour assurer l'équilibre à la position du lanceur et faire que l'envoi du filet soit parfaitement maîtrisé : "il faut avoir les pieds solides". Un tapis est placé sur le devant de la barque pour éviter les dérapages et amortir les bruits.

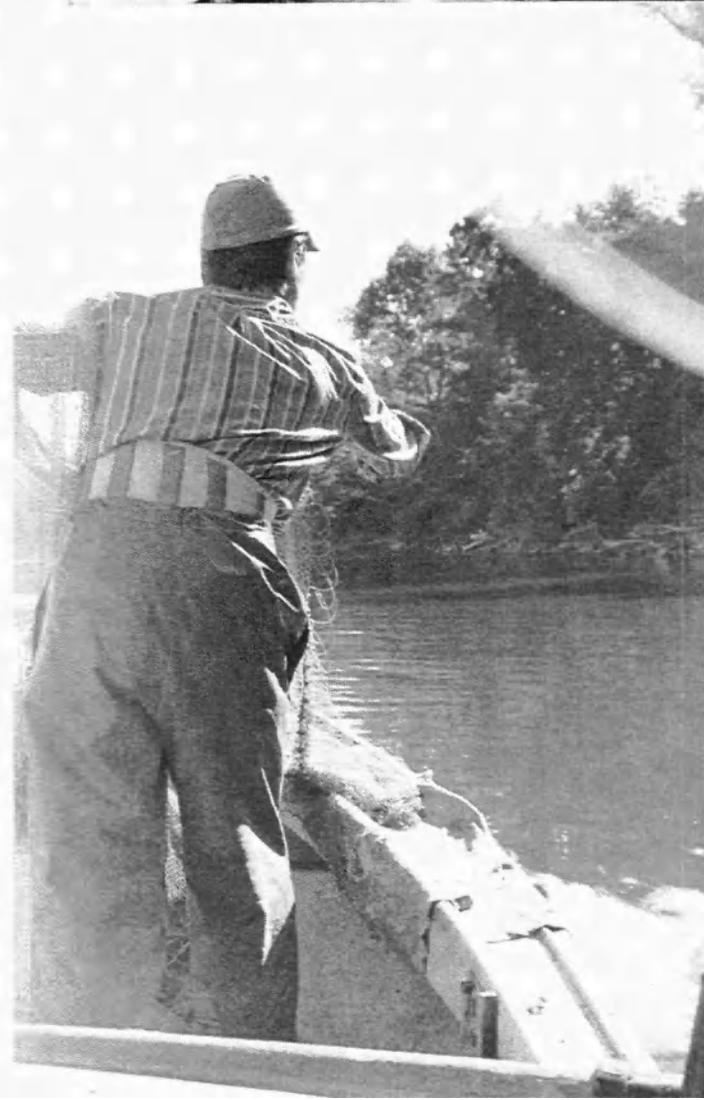
Les pêcheurs pensent que leur gestuelle est la plus efficace parce qu'ils en ont "l'habitude" et "la pratique". Les arguments qui défendent une technique sont toujours orientés en fonction de cette règle qui veut que l'épervier soit envoyé loin et au raz de l'eau.

"Si vous le mettez sur le pouce, les plombs tombent au ras du nez du bateau. Il faut que l'épervier s'en aille loin, parce que le poisson, s'il le voit arriver, c'est foutu." Un lanceur "sur le coude".

"Sur l'épaule, ils l'ouvrent peut-être mieux mais ils le lancent devant le nez du bateau. Moi, le poisson ne m'a pas vu, ça lui tombe dessus sans qu'il me voie arriver, et on tire dans pas beaucoup d'eau. Et puis, sur l'épaule, tu te mouilles trop et l'hiver..." Un lanceur "sur le petit doigt".

Un pêcheur de cette zone remarque que plus "bas", alors que la rivière est plus importante, avec une eau plus haute et des zones de *mou* plus nombreuses, les poissons sont moins sensibles et l'épervier n'a pas besoin d'être jeté de très loin.

Si elle est la plus valorisée, la "plus belle" de toutes les techniques de pêche pratiquées en Dordogne, la pêche à l'épervier est également une pêche très difficile, qui met en oeuvre une grande dextérité en même temps qu'un savoir important des choses de la rivière. La vie de la rivière, le pêcheur la surveille attentivement et le moment de la pêche est celui où il concrétise ces liens. Parce que la pêche à l'épervier est difficile qui "permet d'attraper le poisson tout de suite", elle représente un peu le symbole de ce métier, dans un des lieux qui font son intérêt, à savoir une symbiose opérée entre l'homme et la rivière. Mais, à moins de destiner à des fins spécifiques le produit de la pêche (appâts, congélation, grossiste), ce mode de pêche ne représente pas une activité rentable eu égard des compétences qu'il requiert. Ainsi, il tend à se raréfier sur la Dordogne.





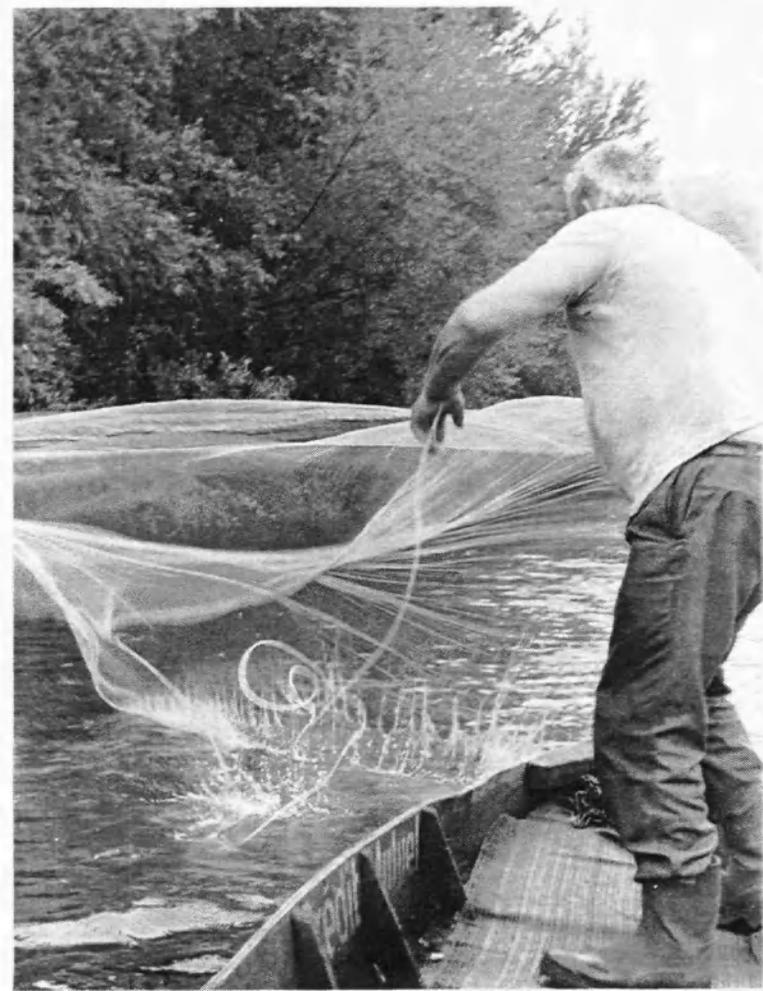
Jeter l'épervier

n° 1 : Repérer la place ; n° 2 : Se préparer ; n° 3 : Un pli sur l'épaule, un plomb en bouche ; n° 4 : Lancer le caillou ; n° 5 : Jeter l'épervier ; n° 6 : Ramener le filet ; n° 7 : "Passer" le filet



n° 8 : Préparer la boule d'appât ; n° 9 : Poser la rame

n° 10 : Fin du geste "jeter l'épervier" ; n° 11 : Le poisson est pris dans les "capes"



CONCLUSION

Qu'ils exercent leur activité sur la partie moyenne Dordogne ou sur la partie basse, les pêcheurs professionnels ont ceci de commun - fait significatif de l'identité du métier, de considérer la rivière, non depuis son bord à la manière d'un riverain mais depuis la rivière elle-même.

Le pêcheur vit sur l'eau, comprend la rivière et les poissons qui la peuplent depuis son observation et sa pratique de l'élément. "A terre" ou "sur terre" désigne l'eau vers les rives, "au large" se situe vers le milieu de la rivière ; "en haut" et "en bas" indiquent l'amont et aval. "Aller à terre" ou "aller au large", c'est indiquer la direction que doit prendre la barque et un "vrai pêcheur" sait avant tout bien "mener le bateau".

Comme pour le bateau, des termes anthropomorphiques servent à désigner certaines parties des filets et engins : on parle de la *bouche* de la nasse, de la *cape* et des *poches* de l'épervier ; etc. Assurant une fonction d'intermédiaires, le filet ou l'engin représentent les prolongements immédiats du pêcheur. Celui-ci, par leur biais, se trouve en confrontation directe, pourrait-on dire, avec le poisson dont il imagine de façon très détaillée les moeurs et agissements.

L'acte de pêche est réussi alors que les trois éléments en interrelation qui le composent, engins ou filets, poissons et pêcheurs, semblent fusionner. C'est en tout cas ainsi que le pêcheur semble vivre la pêche, s'identifiant à son engin ou son filet et connaissant les poissons et son milieu sans doute aussi bien qu'il connaît ses voisins.

La rivière donne au pêcheur son lieu de liberté. C'est que là, sur l'eau, fort de ce savoir qu'il questionne toujours, il est entièrement maître de ses décisions. Bien sûr, la rivière donne les règles, qui varient d'un jour à l'autre et d'une saison à l'autre mais ceci n'est que pour ajouter de l'intérêt au jeu. Une des dimensions qui passionne le pêcheur, c'est d'intégrer cette série d'éléments, dont certains sont conjoncturels, pour les combiner et produire les décisions de pêche de la journée. Ainsi, il préfère en général les pêches qui demandent beaucoup d'observation et/ou de savoir-faire (celle de la lamproie, celle à l'épervier) que les pêches faciles.

Se représenter la vie de la rivière, s'en faire l'idée la plus juste possible pour pêcher de manière optimale, ceci suppose une proximité, un contact permanent, une union même avec elle. Alors, les pêcheurs parlent de la rivière comme d'une personne dont ils surveillent attentivement les mouvements : est-ce-que l'eau a montée ou baissée ; est-elle haute, basse, chargée de boue, claire ; y a t-il trop de courant qui fait "rire" l'eau, ... Ce ne sont pourtant pas des questions que le pêcheur se pose de manière organisée, elles ne sont parfois pas même transcrites en langage parlé : "ça se sent", "ça se voit" simplement. Et qu'on se trouve dans la partie la plus "haute" où les "places" sont bien souvent celles où l'eau est "molle" : remous, contre-courants, *coines*, grands fonds ¹, ou bien qu'il s'agisse de la large rivière bien au delà Bergerac, où l'influence de la marée en fait un tout autre milieu, l'observation et la représentation sont toujours essentielles et vitales, au sens propre et figuré, à l'activité du pêcheur.

Donc, du point de vue des pêcheurs, la rivière semble bien une personne, un être vivant extraordinaire, maltraité des hommes. Cependant, la métaphore qui transforme la rivière en personne reste une image ; le rapport à la rivière ne semble pas de l'ordre, totalement, des relations humaines ². Plus que personnifiée, elle est presque divinisée : la rivière montre à qui la regarde et la pratique, un mode de vie, une façon d'être au monde. La rivière - guide, c'est bien cette dimension qui fait s'élever tant de discours de la part des pêcheurs contre ce qu'en font les hommes (surtout et par ordre

¹ Tous ces endroits, plus les *ratiers*, ont des toponymes essentiellement connus des pêcheurs, ce qui marque leur familiarité à ce milieu.

² Dans les études qui traitent du rapport du pêcheur à la rivière, la métaphore de cette dernière prend souvent pour figure la femme. Cf. notamment Monti J. 1992. *Pêcher la Loue. De la technique au fait social*. Paris, Cèdre.

d'importance la pollution, les barrages, la prédation dans l'estuaire, la gestion de la pêche et, dans une moindre mesure, les problèmes créés par les autres usagers de la rivière : pêcheurs à la ligne et touristes).

Cet attachement à la rivière ne peut évidemment pas se terminer avec la loi humaine qui veut qu'un pêcheur professionnel cesse son activité lorsqu'est venu le temps de la retraite³.

La force de l'alliance entre le pêcheur et la rivière peut être également évoquée pour rendre compte de la place du pêcheur dans la collectivité : il semblerait que son lien à la rivière lui permette d'acquérir de la distance par rapport aux relations sociales, parce qu'en même temps, ce lien crée son identité, différente et unique par rapport aux gens de la terre et aux non-pêcheurs. Le pêcheur cultive presque la différence, le pêcheur a la place, parce qu'il est pêcheur, de devenir "personnage". D'ailleurs, la force de l'alliance entre le pêcheur et la rivière pourrait prendre le pas sur les alliances humaines ; mais ceci constitue un autre thème de recherche.

"On en apprend tous les jours, même un vieux, un vrai pêcheur n'en finit jamais d'apprendre" ; "A la pêche, on est toujours apprenti".

Ces idées sont partagées par les différents pêcheurs, jeunes et moins jeunes, pêcheur à plein-temps ou à mi-temps, "d'en haut" ou "d'en bas" de la rivière. Forts d'un savoir jamais complètement acquis, ils se trouvent néanmoins confrontés à de petites énigmes que la rivière leur pose ; ils apprennent toujours parce que, même s'ils s'y identifient, ils ne seront jamais poissons ni radier ou *mort-d'eau*. Etre à respecter, la Dordogne donne beaucoup, sans jamais livrer tous ses secrets.

Savoir-pêcher ne s'invente pas, pas plus qu'il ne s'improvise. Le savoir-pêcher est d'abord un héritage : "un vrai pêcheur" est celui qui "a appris des vieux". Ce savoir ne s'apprend pas "dans les livres" mais "dans le cul d'un bateau" ; l'observation du milieu et des gestes doit être directe qui s'acquiert par le regard plus que par le langage.

Les "vieux pêcheurs", réputés pour leur grande connaissance du milieu, leur savoir-faire mais également leur manière d'être sont associés aux "vrais

³ Par contre, le retraité d'une autre profession peut disposer d'une licence amateur, ce à quoi n'ont pas droit les professionnels.

Pourtant ... "Vous avez entendu, dans mille ans, je le ferai encore, et si on devait me couper les deux jambes, j'arriverais à descendre dans le bateau ; j'irai quand même. (...) Quand vous la connaissez, vous ne pouvez plus vous en passer. "

Ou encore : "Je suis le plus heureux, et pas prêt de changer d'une manière ou d'une autre ; je pêcherai même si je ne peux plus (y arriver)."

Voilà ce que pensent les pêcheurs d'un bout à l'autre de la rivière.

pêcheurs". La rivière, désormais plus soumise aux rythmes de l'E.D.F. et aux avatars de la pollution qu'à des rythmes proprement naturels, l'amélioration des matériaux de pêche et les restrictions administratives, tous ces facteurs ont induit des modifications parfois radicales du savoir traditionnel. Ainsi, le savoir de la pêche, instruit par un héritage acquis au sein de la famille proche, est toujours soumis à évolutions et variations, justifiées par des causes multiples. Dans un même contexte, un savoir n'est jamais reproduit sans modifications.

Le savoir-pêcher se caractérise également par la liberté de manoeuvre qu'il procure au pêcheur. Il concerne, en effet, l'ensemble du processus de pêche : fabrication des outils de travail, acte de pêche, vente du produit et gestion de l'ensemble des opérations. C'est donc l'un des rares métiers où est assuré l'ensemble d'une chaîne, ce qui ne va pas sans procurer une autonomie importante, et autant de contraintes, à son protagoniste. C'est à cette double condition, - mettre en oeuvre un savoir qui s'ancre dans une tradition, maîtriser l'ensemble du processus de la pêche, qu'est produite la figure du "vrai pêcheur".

Enfin, le milieu dans lequel se déroule la pêche est fondamental, nous avons eu l'occasion de le souligner à de maintes reprises, et à la présence de plusieurs zones sur la rivière en Dordogne et Gironde, mis en évidence par les pêcheurs eux-mêmes, répondent des techniques et savoir-faire bien spécifiques. Les deux zones les plus nettes sont sans doute celle de la région de Libourne, sous influence de la marée, vouée exclusivement à la pêche, en monoactivité, des poissons migrateurs et celle qui va de la limite du département du Lot jusqu'au confluent de la Vézère, où n'est pratiquement pêché, par des pluriactifs, que le poisson sédentaire (blanc et carnassier, peu d'anguilles). Deux zones intermédiaires se situent entre ces deux-là, la partie qui va de Bergerac jusque très en amont de Libourne (pêche des migrateurs et des sédentaires), et la partie qui va du confluent de la Vézère à Bergerac (sédentaires carnassiers plus anguilles). La variation des pratiques suit donc le fil de l'eau.

Les différentes zones se distinguent au travers des variations techniques mais aussi des représentations géographiques et paysagères de la rivière, des représentations des poissons et de leur goût, des terminologies de pêche que les pêcheurs mettent en oeuvre.

A ces zones correspondent des types d'activités, qu'on a eu coutume de qualifier, tout au long de ce travail, de monoactive ou de pluriactive. Les

pratiques varient évidemment en fonction de ce paramètre, qui lui-même est en partie fonction de la présence, localement, de débouchés.

Ainsi, lorsque les techniques de pêche sont orientées vers une rentabilité maximale, chacun des détails qui participent de la pratique se voit sans cesse questionné, rationalisé, optimisé, modifié. Dans ce cadre, le savoir hérité est soumis à changement, bien plus que dans l'activité pluriactive où la part économique représente un enjeu moins important. L'activité pluriactive va souvent de pair avec un savoir reproduit, qui prend son temps et qui s'exprime plus par la pratique que par les mots. L'exemple de la pêche à l'anguille montre comment cette activité est investie par l'une ou l'autre des catégories sociales de pêcheurs. Les calendriers de pêche, le nombre d'engins utilisés, les matériaux des engins ne sont pas les mêmes mais ceci converge également avec un milieu différent. Reste que les modifications pour réduire la part de hasard et réactualiser la connaissance du milieu sont plus marquées chez les professionnels à plein temps, ce qui ne les empêchent pas de toujours faire vivre une part de savoir hérité.

Ce serait bientôt du côté des amateurs ou, tout au moins, de ceux des professionnels qui n'exercent que très temporairement, qu'il faudrait chercher des formes et des manières qui se rapprochent le plus de celles des "vieux pêcheurs". Et c'est sur la partie la plus "haute" de la rivière que les techniques s'ancrent le plus, pour ce qu'il en est dit, dans une pratique "traditionnelle". Aussi, les pêches aux cordeaux, à l'épervier y sont toujours présentes, même si leur devenir n'est pas sans poser question ; l'usage de l'araignée supplante en effet peu à peu celui des autres outils de la pêche.

Il reste que dans les deux cas, passion du métier et dimension économique sont toujours l'objet d'une appréhension conjointe. La fabrication des engins et filets de pêche est en cela particulièrement révélatrice. Fabriquer soi-même, c'est tout d'abord faire l'économie de l'achat, point tout à fait important, d'autant plus qu'une bonne portion de la rivière exploitée par les professionnels est soumise au vandalisme, perpétré notamment par les autres catégories de pêcheurs. Fabriquer, c'est aussi et inséparablement, se donner la latitude de tester, d'éprouver sa technique, avec ses parts de savoir hérité, expérimenté, acquis au cours de sa trajectoire de pêcheur ; c'est, éventuellement, ne pas exclure le facteur esthétique ; c'est encore la possibilité de préserver et de faire vivre un savoir transmis verticalement, c'est enfin pouvoir se projeter, dans ce lien d'identification à la rivière.

L'abandon d'une technique de pêche pourrait également illustrer ces multiples convergences qui déterminent une pratique. Ainsi, les grandes nasses ne sont plus utilisées parce que le nombre autorisé par la

règlementation en est minime et que, de fait, les pluriactifs qui les utilisaient ne sont pas motivés par des nécessités économiques pour accepter de transformer leurs engins de coton en engins de plastique, matériau désormais usité par tous. Ces raisons participent également de l'abandon du tramail dans la partie haute de la portion de Dordogne ; mais il convient de rajouter à ces arguments que les habitudes de consommation et les modes d'approvisionnement du marché ont changé, entraînant l'absence du débouché que constituait le porte-à-porte ; que le développement économique de la région a entraîné une dégradation du milieu (gestion EDF notamment) et une fréquentation touristique perturbante ; que finalement, l'usage de l'araignée a supplanté l'usage du tramail, faute de quoi, ces difficultés auraient sans doute été contournées pour produire une nouvelle interprétation de l'équilibre pêcheur / filet / milieu dont la résultante est le produit de la pêche.

Les modifications des pratiques peuvent procéder de fortes conjonctions dans l'environnement naturel et social : en Gironde, un manque d'eau (gestion EDF plus météo) et une mauvaise qualité des eaux sont à l'origine du brassage des boues par le mascaret et, de fait, de l'option du pêcheur pour une stratégie de pêche moins satisfaisante ; la concurrence déloyale et la médiocrité qui qualifie la gestion de la pêche peuvent engager le pêcheur à changer de type de prédation ou bien de lieu, ce qui, dans ce dernier cas, impliquera une adaptation de la technique au nouveau lieu ⁴. En Dordogne, la pêche aux filets fixes doit également se frayer une place au milieu d'un ensemble complexe de données : la nature et ses aléas (météo, fraye des poissons, encombrement végétal de la rivière), les périodes d'ouverture et de fermeture, décisions administratives coupées du terrain, la gestion de l'eau par EDF, fortement perturbatrice, les activités de loisir, touristiques et de pêche à la ligne lesquelles sont souvent en rivalité avec les activités professionnelles. ..."Reste l'hiver" nous dit le pêcheur. Mais surtout un calendrier et des pratiques qui intègrent ces données, comme l'habitude de surveiller l'eau ("mon premier travail"), comme les multiples savoir qui font que selon les facteurs influants, on va poser au "large" ou en "bordure", en "long", "en travers" ou "en demi-travers", ou comme la pratique qui privilégie la pêche "à raz de nuit", alors "que tout est tranquille". A ce sujet, les jeunes monoactifs se distinguent des pluriactifs plus âgés ou plus attachés au

⁴ Par exemple, il aura à se confronter, non plus à la concurrence et aux rythmes de la marée, mais à la gestion hydro-électrique du niveau d'eau. Dans ce cas précisément, la décision sera également motivée par une exploitation traditionnelle et familiale du *lan* de pêche. Ce qui montre que les choix sont toujours motivés par la conjonction de multiples facteurs, empêchant de proposer une vision unilatérale et généraliste des faits de pêche.

métier tel qu'ils l'ont appris. Au vu des risques de disparition qui pèsent sur la profession, ils affirment au contraire une visibilité sociale de leur travail et affichent volontiers leur profession.

Parmi les paramètres que le pêcheur doit intégrer dans sa pratique de pêche, la réglementation est un élément le plus souvent vécu comme une contrainte. Parce qu'elle est en général inadéquate au milieu où elle s'applique, inattentive aux fluctuations météorologiques ou hydro-électriques que subit la rivière. Ainsi, la pêche est ouverte alors que les lamproies sont prêtes à frayer, que les ablettes n'ont pas eu le temps de se reproduire, que les aloses n'ont pas entamé leur période de montaison ; ainsi encore, les longueurs de filets fixes et de cordes autorisés correspondraient plus à un fleuve qu'à la Dordogne et tous ces faits sont vécus comme autant d'aberrations par les pêcheurs, qui y prennent la mesure de l'incompétence et du désintérêt que leur prêtent, à eux et à la rivière, les institutions. La gestion de la ressource piscicole comme celle de la profession est le plus souvent vécue comme une absence de gestion. Le problème se pose de manière cruciale en Gironde où le nombre de braconniers et d'amateurs compromet autant la pêche professionnelle - et par conséquent, son devenir socioéconomique - que la ressource en poissons, de lamproies notamment. Inséparablement, pêcheurs et poissons sont atteints et si le premier ne sait d'abords pas, qui des deux atteintes, laquelle lui insupporte le plus, il advient très vite qu'il s'agit de la seconde.

Il n'est pas souhaité que la pression de pêche sur la rivière soit plus importante mais que soit assurée la relève par la pêche professionnelle et non par la seule pêche amateur (qui est surtout une pêche à la ligne). Même "s'il est difficile de vivre de la pêche" dans la partie amont au confluent de la Vézère, le système de pluriactivité peut être reconduit. Plus en aval, la monoactivité reste viable, au prix d'un temps de travail important qui pourrait s'alléger sans la pression de pêche et les conflits générés par la présence massive des autres catégories de pêcheurs de migrants.

Tous les pêcheurs témoignent d'une vive inquiétude sur le devenir du métier, auquel ne répond aucune structure locale (usine de traitement du poisson, valorisation du produit de la pêche) capable de susciter l'installation et la vie économique de quelques jeunes pêcheurs. Si quelques expériences existent de relances de la pêche professionnelle - notamment un centre de formation à l'initiative d'une jeune femme pêcheur, elles restent des tentatives isolées dans lesquels ne se reconnaissent pas toujours les professionnels inscrits dans une tradition de pêche sur la rivière. Si la plupart

des pêcheurs s'inquiètent vivement du devenir de leur métier, c'est aussi parce qu'ils sont très attachés à ce savoir pour partie acquis des générations précédentes et qu'ils sont désormais prêts à transmettre, rompant ainsi avec la tradition, de manière horizontale.

En effet, leur passion les conduit à vouloir la communiquer, de façon à ne pas rompre avec la présence de lignées de pêcheurs sur la rivière. Mais d'autre part et de manière très vive, les pêcheurs sont assurés de leur rôle de gestionnaire de la population des poissons, et à la manière des paysans qui redoutent la friche qu'ils ont contribué à limiter, ils souffrent d'une rivière dont la diversité piscicole s'appauvrit. En enlevant ceux qui mangent les autres poissons (les prédateurs de grosse taille) ou ceux qui mangent les oeufs (barbeaux, poissons-chat,..), ils contribuent efficacement à l'équilibre du milieu. "Un vrai pêcheur", c'est aussi celui-là, qui ne "ravage" pas la rivière, qui oeuvre pour elle, autant que pour lui.

La nature du milieu, les conditions socio-économiques dans lesquelles s'inscrit l'exercice du métier se conjuguent au savoir hérité et réinterprété du pêcheur pour produire une pratique de pêche presque toujours unique. Si la finalité de cette pratique est économique, si elle s'exprime essentiellement par la technique, elle est néanmoins tissée et traversée par des valeurs culturelles et symboliques.

Tandis qu'elle représente une activité économique non négligeable, la pêche est également décrite comme une passion, qui fait d'elle "le plus beau métier du monde". Plus qu'une profession, il s'agit bien d'un métier au sens propre du mot. Fait d'une somme de connaissances du milieu sans cesse réactivées à son contact, d'un savoir-faire à la fois ancien et contemporain, il représente une culture de la rivière, inédite et unique, dont la disparition laisserait un vide tant pour la culture globale, économique comprise, que pour la rivière dont il est issu.

ANNEXE : La pêche professionnelle et son contexte

I - La rivière Dordogne

Notre objet n'est pas de décrire finement les différents aspects hydrobiologiques de la rivière de sa source à son embouchure mais d'en faire une présentation rapide ⁵, car les techniques de pêche sont bien évidemment liés à une écologie de la rivière.

1 - Eléments d'hydrobiologie

La Dordogne s'étend sur 475 kilomètres du Puy de Sancy à la Gironde, qu'elle forme avec la Garonne. La rivière traverse six départements et quatre régions programme.

Depuis sa source jusqu'au Bec d'Ambès, la Dordogne présente une grande variété de faciès, les "biotopes" des écologues. D'abords torrent, elle se trouve ensuite retenue par les cinq grands barrages hydroélectriques de Corrèze, construits entre 1935 et 1958, qui s'échelonnent jusqu'à Argentat. Les barrages régulent le débit d'eau et limitent les phénomènes de crues, qui ont marqués la mémoire des riverains. Après Argentat, l'eau de fond de barrage - donc froide (4 à 12°) - est rendue à son lit naturel.

L'amplitude thermique des eaux est de 7° à Argentat, contre 20° à l'aval de Bergerac. Le "profil en long" de la Dordogne, qui rend compte de la pente du lit, a une courbe régulière de 0,5m par km en moyenne (Pustelnik :1984, 26- 41). La vitesse du courant est très variable ; la gamme la plus fréquente est de 50cm/s à 200cm/s. A Bergerac, le débit moyen mensuel est de 350m³/ s (maximum :

⁵ Les éléments que nous présentons constituent un résumé du travail de

Pustelnik G. et notamment : 1984. *Hydrobiologie de la rivière Dordogne : cartographie écologique*. Ministère de l'Environnement. D.P.N./Conseil Supérieur de la Pêche/Direction Départementale de l'Agriculture du Lot.

500m³/s, étiage : 100m³/s - jusqu'à 20m³/s à Souillac-Lot). En automne et surtout hiver, les débits augmentent alors que l'étiage culmine au mois d'août. La profondeur moyenne est de 4 mètres en hiver et 3 mètres en été, les extrêmes étant, à l'étiage de 5 cm sur radiers à 12 m dans certaines fosses.

Après avoir traversé les terrains volcaniques du massif du Mont-Dore, la rivière coule sur les plateaux d'Auvergne et du Limousin. C'est sur ce tronçon que la rivière reçoit la majeure partie de ses affluents. Dans la partie corrézienne de la Dordogne, le substrat de la rivière est formée de roches métamorphiques qui constituent des habitats essentiels pour les poissons. Les berges, soit rocheuses (5-10 m), soit argileuses (1-5 m, couvertes de végétations) sont stables.

La moyenne Dordogne commence avec le secteur de "plaine", à quelques kilomètres de la limite départementale du Lot, jusqu'à Lalinde en Dordogne. Deux rivières, la Cère (Lot) et la Vézère (Dordogne) se jettent dans la Dordogne. Dans le département du Lot, le fond est constituée de roches calcaires associés à des éboulis qui sont autant de refuges pour la population piscicole. C'est à partir de là qu'on rencontre des bras morts -les *coines* des pêcheurs. De Beaulieu (Corrèze) jusqu'au Buisson (Dordogne), les berges, constituées d'un mélange sablo-graveleux recouvert de limon, sont soumises au sapement de la rivière, qu'accentue par endroits le courant et que favorise le marnage des barrages. Lorsque le fonds est largement constituée de dalles lisses (calcaire en général) et que la hauteur d'eau (moins de 2 m) est peu profonde, la potentialité piscicole est diminuée (Pustelnik : 17- 40). C'est le cas dans le département de la Dordogne où des secteurs aux caractéristiques opposées sont également présents (Saint-Cyprien, Mouzens, ..)

La Basse Dordogne comprend le Bergeracois et l'Entre-Deux-Mer. L'Isle se jette dans la Dordogne à Libourne. L'influence des marées se fait sentir jusqu'à Bergerac. A l'aval de Bergerac, des roches tendres (marnes argilo-sableuses) sont des abris appréciés des poissons. Les berges sablo-graveleuses (fragiles) et argilo-sableuses (résistantes) alternent.

La gestion hydroélectrique de l'eau n'est pas sans effet sur l'écologie de la rivière : les débits moyens journaliers sont irréguliers et l'arrêt des activités durant le week-end ont des incidences très importantes. Quelques 40 heures plus tard, ces variations parviennent à l'aval (Bergerac). Les variations rapides de la vitesse du courant et de la profondeur favorisent l'érosion, entraînent ou mettent à sec la fraie des poissons, ont des effets sur tous les autres végétaux et animaux de la rivière. Le débit d'étiage, fixé à 10m³/s, est également soumis à variations et se trouve peu compatible avec d'autres activités liées à la rivière (irrigation agricole, alimentation en eau potable, industries). La limitation des crues par la gestion EDF de l'eau empêche le nettoyage naturel et l'alluvionnement de la rivière.

Les extractions de granulats (par dragage) dans le lit de la rivière perturbe le phénomène naturel de méandrage, le creusement déséquilibre les pentes, accentue les phénomènes d'érosion, produit un enfoncement du lit et un

effondrement des berges (Pustelnik :1984, 51). D'autre part, se produit un phénomène de "pollution mécanique", la production d'argiles en suspension qui colmatent le fonds et qui nuisent autant à la nourriture qu'à la fraie de certains poissons (Source : "Voyage en eaux troubles", reportage télévisé où un ingénieur mentionne qu'en 1977, les carrières représentait un volume de 17 km de long sur 100m de large sur 1m d'épaisseur.)

La pollution de l'eau a deux origines essentielles : "la pression de base par les populations urbaines et les activités industrielles concentrées autour des villes et la pollution plus diffuse due aux populations rurales et à l'agriculture" d'une part ; d'autre part "la pollution estivale" due à une population touristique très importante l'été (qui multiplie par 4 les populations des villes entre Argentat et Lalinde). Les principales villes sources de pollution sont Bort-les-Orgues, Argentat (Corrèze), Souillac (Lot), Sarlat, Bergerac (Dordogne), Libourne. (Cf. Pustelnik : 63-64.)

Indice de Qualité Biologique l'Eau	de de	Mauvaise qualité - de 60	Passable 60-75	Bonne 75-85	Très bonne (85-99) et excellente (100)
Meilleures notes			<i>Bergerac</i>	<i>Argentat</i>	
Moyenne		<i>Bergerac 58</i>	<i>Argentat 71; Souillac 68; aval de Vézère 60</i>		
Etiage		<i>Argentat 40 Souillac 57 Aval de Vézère 47 Bergerac 40</i>			

Source : Pustelnik: 1884, 63-64 ; d'après les résultats d'analyses de l'A.F.B.A.G. et du C.E.M.A.G.R.E.F.(1978-1981)

Les chiffres montrent une relative qualité des eaux, sauf à l'étiage où l'indice de pollution est très élevé et affecte notamment la vie piscicole. On peut supposer que quelques dix ans après ces études, la qualité de l'eau ne s'est pas amélioré.

2 - La rivière et les poissons ⁶

Chaque portion de rivière comprend plusieurs secteurs, les "biotopes" en écologie :

Les radiers sont des secteurs peu profonds, en pente et à courant élevé (plus de 40 cm/s), sur fonds de galets ou blocs. Dans ces radiers, très variés, l'eau est filtrée, oxygénée ; ils constituent des lieux de nourrissage pour de nombreuses espèces.

Les biefs, situés en amont et aval des radiers, sont également bien oxygénés. Le courant est assez vif. Ils abritent les poissons d'eau vive (chevesne, barbeau) qui se nourrissent dans les herbiers à renoncules. Sauf à l'étiage, les biefs profonds sont moins fréquentés bien qu'ils constituent des lieux d'attente pour les poissons se nourrissant dans les rapides.

Les rives sont des secteurs de dépôts de graviers et de sable ; elles sont peu profondes, se réchauffent facilement. Elles sont zones de nourrissages, de reproduction et surtout d'abri pour les alevins.

Dans les sous-berges, les poissons se cachent dans les racines végétales en hiver.

Les secteurs d'îlots, stade antérieur à celui des méandres, sont issus du lest par la rivière des matériaux les plus grossiers qu'elle transporte. Si l'îlot est colonisé par la végétation (dans des conditions de courant et d'environnement spécifiques), la croissance de l'îlot se fera par alluvionnement, mais souvent, ces îlots se caractérisent par leur instabilité. C'est dans le département du Lot qu'on rencontre le plus d'îlots. De la même manière que les rives, les îlots constituent des lieux privilégiés pour la vie piscicole.

Les fosses sont profondes (plus de 3m) et constituent des abris privilégiés (anguilles, barbeaux, grosses truites, carpes) situés en général au pied des falaises.

Les remous se trouvent à l'aval d'un obstacle ; les poissons peuvent s'y reposer et y trouver une nourriture d'insecte. Ces secteurs sont fonction des débits ; le déplacement des remous entraîne le déplacement des poissons.

Les tributaires sont les ruisseaux affluents qui se caractérisent par des eaux fraîches que fréquentent les salmonidés en été ; ils constituent des zones de reproduction pour les truites et brochets. Les remous qu'ils forment en hiver permettent aux ablettes, chevesnes, etc. de se protéger des forts débits en hiver.

Les débris végétaux sont des abris : dans leur remous, les poissons se tiennent à l'abri du courant.

Les bras morts, "vitaux pour les populations piscicoles" sont des méandres abandonnés, "ouverts sur la rivière dans leur partie aval - ce qui amène les poissons à les fréquenter - et en communication plus ou moins fréquente avec la rivière par l'amont", au moins en hiver, ce qui assure un curage régulier du bras (bonnes conditions pour la reproduction). Leur réchauffement rapide et la nature du

⁶ Cf. Pustelnik, 1984 : 49-53 et 89-73

fonds permettent la reproduction des espèces d'eaux calmes, le développement de microflore et microfaune, nourriture des poissons. Les espèces d'eau vive s'y réfugient lors des débits hivernaux importants. Dans le département de la Dordogne, les bras morts sont fermés à la pêche durant tout le printemps, époque de la fraie.

La grande variété de "biotopes" qui caractérise la rivière s'exprime très nettement avec leur population de poissons. Les changements liés à ces populations sont, quant à eux, dus à de nombreux facteurs ; la mauvaise qualité de l'eau (pollution) constitue une des causes mais il faudrait également évoquer l'intervention des barrages hydroélectriques et leur gestion du débit d'eau, les extractions de granulats, etc. La densité des peuplements est très variable selon le secteur de rivière considéré. Cependant, "on constate une diminution notable de la densité quand la profondeur augmente, mais la taille moyenne des individus suit une courbe inverse. Au printemps et en été, on remarque une augmentation importante de la densité dans et à proximité des herbiers à renoncules" ; au printemps et en hiver, dans les bras morts (reproduction, protection) ; en hiver également, dans les sous-berges, les remous, les fosses, les souches et troncs d'arbres immergés.

La présence des espèces est fortement liée aux caractéristiques de l'environnement. La contrainte dominante est sans doute la "présence de barrages sur la moyenne et haute Dordogne", à laquelle est liée "la température, on maintient artificiel à un bas niveau par les barrages et ses variations. Les barrages limitent les populations des migrateurs. Le saumon, avant d'être réimplanté ces dernières années, avait complètement disparu du cours de la Dordogne. (Cf Pustelnik : 98 - 102)

Selon l'écologue (83-84), les exigences pour une correcte perpétuation de l'espèce sont d'abord les succès de la reproduction : les périodes de reproduction (environ trois mois par an) s'effectuent généralement au printemps et début de l'été, après des variations positives de température sauf pour les salmonidés). La fraie se déclenche à des températures fixes ; la température conditionne donc la réussite des pontes "puisque une baisse brutale des températures entraîne la mort des embryons". Chaque espèce de poissons doit, au moment de la reproduction, trouver un "substrat adapté" à son mode de reproduction. "Dans la Dordogne, on estime que 80% des espèces sont liées pour leur reproduction, à l'existence et au bon fonctionnement des bras morts"

Les poissons se divisent en espèces non migratrices et en espèces migratrices (Cf. Pustelnik : 97-107). Dans le premier cas, les migrations de reproduction vers l'amont du cours d'eau, si elles ne couvrent pas de longues distances, sont néanmoins fréquentes (brochet, carpes, chevesne, barbeau, vandoise). La reproduction en eau douce fait partie du comportement de huit espèces marines qui se rencontrent dans la Dordogne. Jusque dans les années 80 où les barrages de l'aval se voient équipés de passes à poissons, la migration des poissons marins se limitait à l'aval de Bergerac. Les migrateurs qui ne se nourrissent pas en remontant le cours pour aller frayer (7/8 espèces) se trouvent affaiblis par les

obstacles à passer et ne peuvent ainsi ne pas trouver leurs frayères lors de leur maturité sexuelle. Par ailleurs, ils sont très sensibles à la température et au débit de l'eau.

L'alose et la lamproie marine, poissons migrateurs, ne rencontrent que peu de zones de graviers nécessaires à leurs fraies au-delà de Bergerac, à cause des barrages et des extractions de granulats, alors que la température de l'eau permettrait qu'elles remontent jusqu'à Souillac, ce qui densifierait le taux de leurs populations. Les anguilles, quant à elles, remontent jusqu'en Corrèze.

Quant aux espèces sédentaires, elles sont divisées en quatre catégories : les espèces se reproduisant à faible température (truite, chabot) se situent de préférence vers l'aval (dès Argentat) ; les espèces (goujon, vandoise, chevesne, gardon), qui fraient au-delà de 12°, ne se rencontrent après les retenues des grands barrages que dans la mesure où existent des secteurs peu profonds et ensoleillés, les espèces qui dépendent de l'existence des bras morts pour leur reproduction (gardon, brème, carpe, tanche, black-bass, poisson-chat) se rencontrent à partir du département du Lot, la présence de certaines espèces enfin (ombre à l'aval d'Argentat) est due aux alevinages.

En dehors de la reproduction, la nourriture et les abris constituent les autres exigences fondamentales de la vie et survie des poissons. Les alevins comme les adultes doivent trouver à proximité les éléments de leur régime alimentaire, variables selon l'espèce et qui, eux-mêmes sont liés à l'environnement (le plancton animal ou végétal qui n'existe qu'en eaux calmes ou dans la végétation, les algues, les invertébrés qui fréquentent les secteurs peu profonds et rapides des gravières, les insectes situés dans certains rapides, les alevins, les poissons eux-mêmes confinés dans certains habitats, les végétaux, ..).

Les abris des différentes espèces sont également très diversifiés : fosse profonde et sombre (truites, barbeaux, carpes), herbier d'eau calme (cyprins, ésoicidés, persidés), chevelu racinaire (gardons), bloc dans un rapide (petite truite, chabot).

Chaque espèce, suivant son stade de développement a ses préférences : l'alevin ne se comporte pas comme l'adulte. Les petits individus préfèrent souvent les secteurs rapides (barbeaux, truites). Une même espèce utilise, suivant ses besoins et sa phase de développement des secteurs de profondeurs diverses. "La truite et le barbeau utilisent des faibles profondeurs pour le frai et la recherche de nourriture et des profondeurs plus importantes pour l'abri." La vitesse du courant influe également sur le comportement animal.

L'écologue (94 - 95) distingue deux types de comportement des poissons par rapport à la rivière : "la territorialité : l'habitat physique est défendu contre les intrus qui sont chassés" (cas des truites, chabots,.. mais également de certaines espèces - perche, black-bass, sandre - à l'époque de la reproduction) et "le banc qui est le fait des cyprinidés (ablettes, carpes, gardons) et qui protège l'individu contre les prédateurs".

Les déplacements sont très variables selon les espèces. Certaines, comme les perches soleil vivent sur une étendue de rivière très restreinte. "Sur la Dordogne,

les radiers constituent de véritables limites biologiques" . Cependant, ce fait varie suivant les saisons pour les barbeaux et les carpes qui hibernent dans les fosses, les anguilles qui hibernent dans les fonds vaseux et les souches alors que toute l'année, la tanche reste dans les bras morts, la truite près des radiers.

Néanmoins et de manière très différente selon l'espèce, la plupart se déplace pour chercher sa nourriture. Les gros sujets (truites et barbeaux) effectuent les trajets les plus importants entre l'abri et le secteur de nourrissage, tôt le matin et tard le soir. Les plus petits restent près des secteurs de nourrissage (truites) ou bien sont en mouvement perpétuel (barbeau). De nombreuses espèces (chabot, loche, goujon) s'activent la nuit.

Nous mentionnerons simplement ici pour mémoire les différentes espèces qui fréquentent la Dordogne en donnant leur caractère essentiel (migrateur, camassier, ..).

Poissons migrants : lamproie marine, lamproie de rivière, esturgeon (disparu), alose, alose feinte, anguille, saumon atlantique, truite de mer, flet.

Poissons sédentaires :

Camassier : brochet, truite fario, carpe, black-bass, sandre, perche.

Omnivore : barbeau, chevesne, rotengle, tanche, poisson-chat, grémille, chabot.

Insectes, vers, larves, végétaux, mollusques : ombre, ablette, brème, goujon, vairon, assée noire, assée blanche, rotengle, gardon, loche franche, perche soleil.

Autres : crabe chinois, écrevisse.

II - Les cadres socio-juridiques de la pêche professionnelle en rivière ⁷

Ce n'est qu'à partir de la loi Pêche n° 846512 du 24 juin 1984, relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, que les conditions d'exercice de la pêche professionnelle et de commercialisation des produits de la pêche sont véritablement réglementés. Selon le rapport de Castelnaud et de Babin (1990 : 27), le vide juridique qui précède la loi Pêche a contribué à la désagrégation de la pêche aux engins et filets, et notamment la pêche professionnelle.

⁷ Ce paragraphe s'inspire des études de Castelnaud et Babin (1990), Pustelnik (1984), Bao (1991), Sabatery (1988)

1 - La réglementation

Jusqu'à la loi Pêche, le statut de professionnel fluvial n'est pas clairement défini, ce qui entraîne des flous importants entre professionnels et amateurs. Les produits de la pêche peuvent être commercialisés sans surveillance et l'activité de pêche n'est pas contrôlée par les services fiscaux.

L'article 416 de la loi Pêche indique que "les Pêcheurs Professionnels exerçant à plein temps ou à temps partiel sont autorisés à vendre le produit de leur pêche" alors que cette vente est interdite aux amateurs. Par la loi Pêche, le couple d'opposition socio-juridique pêche engins et filets/pêche à la ligne est substitué par le couple amateurs/professionnels.

Le décret n° 85-1316 du 11/12/1985 produit indirectement une définition du pêcheur professionnel en obligeant celui-ci à adhérer à l'Association Agréée Départementale de Pêcheurs Professionnels en eau douce.

Décret n° 85-1316 du 11/12/1985

"Article 1 - La qualité de pêcheur professionnel en eau douce est reconnue à toute personne qui exerce la pêche à temps plein ou partiel dans les eaux mentionnées à l'article 402 du Code Rural selon les conditions fixées aux articles suivants.

Article 2 - Tout pêcheur professionnel en eau douce doit adhérer à l'association agréée départementale de pêcheurs professionnels en eau douce dans le ressort de laquelle il exerce son activité et détenir un droit de pêche.

Article 3 - Etre majeur ;

- Consacrer au moins la moitié de son temps de travail à la pêche professionnelle aux engins et aux filets en eau douce, ou en retirer la moitié de ses revenus professionnels ;

- Justifier de la capacité professionnelle requise, résultant soit de la pratique de la pêche en eau douce à titre professionnel pendant une durée minimum de trois ans, soit de la possession d'un brevet de capacité délivré dans les conditions définies par arrêté conjoint du Ministre chargé de la pêche en eau douce et du Ministre de l'Agriculture;

Article 4- Etre affilié au régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles en qualité de pêcheur professionnel en eau douce."

Par arrêté du Conseil d'Etat du 16 décembre 1988 qui reconnaît l'association des pêcheurs aux filets et engins Garonne, Isle et Dordogne maritimes", les deux critères : 1 et 3 du décret n° 85-1316 du 11/12/1985 définissant l'activité de professionnel sont annulés (Bao, 1991 :16).

Concernant la pêche professionnelle dans les **zones fluviales** découpées en lots, l'article 4 du décret 87-719 du 28 août 1987 indique que "le droit de pêche aux engins et filets ne peut être loué qu'à un pêcheur professionnel (...) Il peut être également attribué des licences de pêche aux engins et aux filets aux membres de l'association agréée départementale ou interdépartementale de pêcheurs professionnels en eau douce ainsi qu'aux membres de l'association agréée départementale de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets sur les eaux du domaine public. Lorsqu'un locataire de la pêche a été désigné, les licences sont délivrées après que ce locataire a été entendu."

Un "Cahier des Charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'Etat" est défini et indique les droits et obligations des pêcheurs. Le Cahier des Charges précise notamment la nature, le nombre, les dimensions et les conditions d'utilisation des engins et des filets que le locataire et les licenciés sont autorisés à utiliser.

Les Commissions Techniques Départementales de la Pêche, créées par instruction PN/SPH 87 du 9 janvier 1976 sont chargées de délivrer le nombre et la nature des licences, de donner un avis sur les candidatures des adjudicataires et sur les différents problèmes concernant la pêche dans les eaux du domaine public. Parmi ses membres, figurent un représentant de la Fédération Nationale des Associations de Pêche Professionnelle aux Filets et aux Engins, un représentant des Pêcheurs aux engins et filets, le président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et Pisciculture et un représentant des Pêcheurs aux lignes.

L'administration gestionnaire distingue en effet trois types de pêcheurs :

- les membres des Associations Agréées de Pêche et de Pisciculture, qui sont pêcheurs à la ligne
- les adjudicataires des lots de pêche aux engins et aux filets : ils sont pêcheurs professionnels
- les titulaires des licences de pêche aux engins et aux filets :

les grandes licences sont détenues par les pêcheurs professionnels, les petites par les pêcheurs amateurs. Sur les lots où la pêche aux engins et aux filets est réservée, des licences de pêche pour l'anguille sont néanmoins délivrées.

L'instruction PN/SPH 81-797 du 4 mai 1981 restreint de la sorte l'attribution des licences de grande pêche : " elles pourront être délivrées à des pêcheurs professionnels en nombre limité par le Service Gestionnaire, après avis de l'adjudicataire, uniquement dans le cas où l'intérêt d'une bonne exploitation des ressources piscicoles le justifierait, en particulier dans les cantonnements situés à l'aval des grands fleuves et fréquentés par des poissons migrateurs (aloses, lamproies)."

"L'exploitation piscicole est réglementée par l'administration à travers ses trois composantes essentielles :

- les modes de pêche (techniques et engins, ...) qui rassemble plusieurs actions : la recherche du secteur de pêche, la localisation des concentrations de poissons, la mise en oeuvre des moyens de capture

- le temps de pêche (fermeture, ...)

- les caractéristiques des espèces pêchables (taille, ..)" G.Pustelnik (1984 :119)

Concernant la pêche professionnelle dans les zones mixtes et les lacs, l'article 5 du décret du 28 août 1987 indique que "le droit de pêche aux engins et filets ne peut être exercé que par l'attribution de licences au profit des associations de pêcheurs amateurs ou professionnels aux filets et aux engins". (N.B. Sur le droit des marins-pêcheurs, Cf. note ⁸)

Selon Castelnaud et Babin (1990 : 44), dans les zones mixtes, "le service de la Pêche et de l'Hydrobiologie fixe des quotas immuables depuis des années (...) et les scientifiques et certains pêcheurs, soucieux des problèmes piscicoles, déplorent ce conformisme alors que, d'une année sur l'autre, les données biologiques varient."

"La loi Pêche a réformée l'intégralité de la législation de la pêche fluviale, représentée par les anciens articles 401 à 501 du code rural, celle-ci élaborée pour l'essentiel au XIX ème siècle (1829), et qui avait pour objet principal de régir l'exercice d'un loisir". Si, comme les résume I.Bao (1991 : 8), la loi Pêche s'est donnée 4 objectifs ⁹ qui paraissent judicieux quant à leurs libellés, leur application sur la gestion sur la rivière semble davantage fictive que réelle.

⁸ L'article 430 de la Loi-Pêche indique que "dans les cours d'eau et canaux affluant à la mer, en amont de la limite de la salure des eaux et jusqu'aux anciennes limites de l'inscription maritime telles qu'elles étaient fixées antérieurement aux 8 novembre et 28 décembre 1926, les marins-pêcheurs professionnels qui, au 1er janvier 1927, exerçaient la pêche dans cette zone à titre d'inscrit maritimes et qui en avaient fait la demande avant le 1er janvier 1928, conservent le droit de pratiquer cette pêche moyennant une licence délivrée à titre gratuit.

Dans la zone comprise entre la limite de salure des eaux et les limites de l'inscription maritime fixées le 17 juin 1938, les autres marins-pêcheurs professionnels en eau douce, moyennant une licence qui sera délivrée à titre gratuit pendant les cinq années suivant la publication de la loi 84-512 du 29 juin 1984 précitée."

⁹- amélioration de la protection des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles ; - mise en place d'une gestion équilibrée des ressources piscicoles par la voie associative ; - mise en valeur piscicole de la pratique de la pêche dans le cadre des structures associatives ; - clarification et simplification des conditions d'exercice de la pêche.

2 - Les différents organismes

* Le Conseil Supérieur de la Pêche, rattaché au Ministère de l'Environnement puis très récemment, au Ministère de l'Agriculture intervient sur les gestions, réglementations et mises en valeur des cours d'eau. Il gère également la taxe piscicole et la redistribue aux gardes-pêche des différentes fédérations départementales. Il a pour mission l'assistance technique aux associations agréées de professionnels, l'étude des populations piscicoles et la mise en valeur de la pêche, ... Son conseil d'administration, consulté sur les conditions d'exercice de la pêche professionnelle et amateur par le ministre chargé de la Pêche en eau douce, comprend (sur 26 membres) : un représentant des associations agréées de pêcheurs professionnels, un représentant des associations Départementales de Pêcheurs Amateurs aux engins et aux filets, 10 représentants des Fédérations Départementales Agréées de Pêche et de Pisciculture, un représentant du collège des présidents des F.D.A.A.P.P.

* Les D.D.A.F. de chaque département sont chargées de la gestion de la pêche fluviale. C'est ainsi que d'un point à l'autre de la même rivière, les pêcheurs ne sont pas soumis aux mêmes droits. Chaque D.D.A.F. fournit au Préfet les termes de l'arrêté réglementaire concernant les conditions de la pêche : périodes d'ouverture et fermetures générale et particulière, nombre et taille des poissons autorisés, caractéristiques des modes de pêche (conditions d'emploi des lignes, des filets et engins), décisions concernant les réserves de pêche, la catégorie de la rivière (à cyprinidés ou à salmonidés dominants).

Périodes d'ouverture de la pêche aux engins et filets dans le département de la Dordogne (1992)

(extrait de "périodes d'ouverture de la pêche fluviale en 1992" ; Ministère de l'Environnement. D.P.N.)

Rivière de deuxième catégorie :

Périodes d'ouverture : 1/1/92 au 20/4/92 ; 13/6/92 au 31/12/92

Pêche amateur autorisé les mois de juin, juillet, octobre, novembre avec filet de maille 27.

poissons	périodes d'ouverture
saumon, truite de mer, esturgeon, civelle	interdiction totale
truite fario, truite arc-en-ciel, omble ou saumon de fontaine, omble chevalier, christivomer	7 mars au 20 avril et 13 juin au 20 septembre
coregones	1 janvier au 20 avril et 13 juin au 15 novembre
ombre commun	13 juin au 15 novembre
anguille autre qu'anguille d'avalaison, mullet, flet	1 janvier au 31 décembre
brochet	1 janvier au 15 février, 1 octobre au 31 décembre
alose	21 mars au 20 avril et 13 juin au 28 juin (lot E 12- E 13 du 15/3 au 30/6)
lamproie marine	1 janvier au 20 avril
sandre	1 janvier au 31 janvier et 13 juin au 31 décembre
tous poissons autres	1 janvier au 20 avril et 13 juin au 31 décembre
écrevisse autre qu'américaine	15 au 19 août
grenouilles vertes et rouges	1 janvier au 23 février et 13 juin au 31 décembre

* Les Associations Agréées de Pêche et de Pisciculture réunissent, au niveau local, l'ensemble des pêcheurs amateurs, à la ligne ou aux engins et aux filets. Elles se doivent de surveiller et de mettre en valeur le domaine piscicole. Alors qu'au niveau départemental, les fédérations d'A.A.P.P. participent à l'élaboration des schémas départementaux de vocation piscicole (où figure également le C.S.P.), l'Union Nationale détient un rôle consultatif dans les opérations concernant les décrets et règlement. Avec ses quelques deux millions de pêcheurs à la ligne, les A.A.P.P. constituent un groupe de pression non négligeable.

* L'Association Agréée des Pêcheurs Professionnels délivre les licences de pêche professionnelle aux membres de l'association interdépartementale ayant acquitté leur taxe professionnelle. Un représentant élu président des Associations des Pêcheurs Professionnels siège au Conseil Supérieur de la Pêche.

3 - La réglementation sur la rivière Dordogne

La rivière Dordogne est une rivière domaniale ; le droit de pêche s'exerce donc au profit de l'état qui délègue ce droit à des tiers.

"La Dordogne fait partie intégrante du domaine public et se trouve pratiquement sous la tutelle administrative de cinq services agissant pour le compte du Ministère. La gestion du domaine public, liée à la police des eaux domaniales (régime de surveillance administrative) est exercée par les trois D.D.A.F. (Corrèze, Lot, Dordogne) et le Service Maritime de Libourne." Pustelnik (1984 : 115)

Sur ces quatre départements (Corrèze : 40 km ; Lot : 54 ; Dordogne : 126 ; Gironde 34), la Dordogne est divisée en unités de gestion : les lots de pêche, qui ont une longueur moyenne de 4900 m (de 1800m à 10900). et qui sont mis mis aux enchères tous les cinq ans lors des adjudications.

Typologie des différents statuts des lots (Pustelnik : 1984, 116)

- location amiable aux Associations de Pêche et Pisciculture : il s'agit de lots fixés par le ministre chargé de la pêche fluviale. Considérée comme non nécessaire, la pêche aux engins et filets y est réservée.

Ce type de location concerne 46% des lots et ce chiffre est en croissance, en vertu du développement et des pressions exercés par la pêche de loisir.

- lots mis en adjudication : pêche aux engins et filets

Ces lots, également arrêtés par l'administration, sont ceux où l'emploi des engins et filets est jugé nécessaire à "une exploitation rationnelle des ressources piscicoles par le service gestionnaire." Ils représentent 42% du cours, dont une grande partie se situe dans le département de la Dordogne. Ces lots sont mis en adjudication entre les pêcheurs professionnels uniquement. L'exploitation, avec engins et filets, est destinée pour le seul adjudicataire ou son co/fermier. Dans le seul cas où l'exploitation des ressources le justifie, des licences de grande pêche sont délivrées en nombre limité à des pêcheurs professionnels. Des licences de petite pêche peuvent être aussi délivrées.

Lots de pêche aux engins et filets de peu d'importance

La liste est établie par le ministère des lots de faible valeur relative au rendement de la pêche aux engins et filets. Les 8% sont concentrés dans le Lot (licences de grande pêche et de petite pêche).

Selon Pustelnik, mais également selon Castelnaud et Babin, il n'y a aucune commune mesure entre la réalité et la théorie de *l'exploitation rationnelle des ressources*. En effet, "la nécessité d'exploitation" ne s'appuie pas sur connaissance des stocks de poisson : la dernière étude des gestionnaires date de 1851... Les services gestionnaires ne respectent pas le critère de bonne exploitation des ressources dans l'attribution des grandes licences de pêche. Ainsi, il y aurait quantité de secteurs, de l'amont vers l'aval, "nécessitant administrativement une

pêche aux engins et filets" : les conditions d'environnement meilleures en amont facilitent un développement de la population piscicole et le cours amont est "réservé" à la pêche à la ligne (truites, espèces "nobles"). La pression de pêche sur les différents lots n'est induite par aucune considération d'ordre biologique.

Toujours dans cette étude, il est évalué que la pression de pêche en fonction des différentes catégories de licences : théoriquement, l'adjudicataire a deux fois plus de moyens que le détenteur d'une grande licence, qui lui-même a dix fois plus de moyens que le détenteur d'une licence petite pêche, elle-même quatre fois supérieure à la licence anguille.

En 1984 environ une licence par kilomètre est délivrée d'Argentat à Lamothe-Montravel pour la pêche à l'anguille. Les "fermiers de lot" se rencontrent à partir du département de la Dordogne. Le statut d'adjudicataire est réservé aux pêcheurs professionnels, puis aux restaurateurs et agriculteurs. Si les adjudicataires sont autorisés à utiliser davantage d'engins que les licenciés grande pêche, il reste qu'en Dordogne, les droits concernant la licence grande pêche sont très proches de ceux de l'adjudicataire ; ils sont identiques en Gironde.

Le nombre de licences grande et petite pêche sont très variables au long du cours : en Corrèze, leur nombre est très bas, effet d'une volonté politique en faveur de la pêche à la ligne. Dans le Lot, très peu de licences sont attribuées (quelques licences grande pêche). Les licences petite pêche augmentent vers l'aval : les pêcheurs amateurs qui en disposent constituent une catégorie très variée : ils sont souvent retraités de la pêche professionnelle ou, plus jeunes, ont hérité d'un savoir-faire transmis par leurs parents riverains. Entre Peyrillac (aval de Souillac) et Mauzac (amont de Lalinde), est concentrée un grand nombre de licences grande pêche. La pêche est généralement associée à la polyculture et représente environ 1/3 du salaire. Les grandes licences sont également détenues par les restaurateurs et les retraités. Entre Mauzac et Gardonne, la pêche professionnelle constitue la mono-activité des pêcheurs. Un nouveau secteur de polyculture-pêche se retrouve entre Gardonne et Lamothe-Montravel.

Avant la loi Pêche de 1984, les pêcheurs aux engins et filets (professionnels, semi-professionnels et amateurs) étaient réunis au sein de la Fédération Nationale des Adjudicataires et Permissionnaires de Pêche aux Engins et Filets. Désormais, c'est le Syndicat National (et Interdépartemental) des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce qui réunit les pêcheurs professionnels.

III - Les pêcheurs professionnels, aspect socio-économiques (d'après les études qui leur sont consacrés)

Les différentes études qui traitent de la pêche professionnelle sur la rivière Dordogne ont coutume de distinguer deux zones, la zone mixte sous

réglementation fluviale sur la partie inférieure du cours et la zone fluviale stricte où les lots de pêche sont mis en adjudication tous les cinq ans, dite Dordogne moyenne.

Alors que la première zone dépend, en ce qui concerne la gestion et la police, du Service Maritime et de Navigation de la Gironde, les D.D.A.F. des différents départements de la seconde assurent ces fonctions.

Les différentes études dissocient deux zones qui recoupent partiellement les limites administratives : la zone mixte (du bec d'Ambès à Libourne) et la partie amont de l'ancienne zone mixte (de Libourne à Castillon-La-Bataille) d'une part et la partie strictement fluviale de l'autre. La nature et la spécificité de la rivière, le type de pêche et les techniques utilisées sont hétérogènes d'une zone à l'autre alors qu'elles semblent homogènes et comparables à l'intérieur d'une même zone.

Les données suivantes sont établies par l'étude de Castelnaud et alii (1990). Dans le secteur Zone mixte Garonne-Dordogne-Isle, 125 pêcheurs professionnels sont répertoriés en 1989 : 74 ont une licence Dordogne-Isle, 11 ont une licence Dordogne-Isle-Garonne.

Les pêcheurs exercent généralement près du fleuve principal où ils habitent.

En 1980, l'âge moyen est de 54,8 ans, les moins de 30 ans ne représentent que 4% . Environ 50% ont entre 40 et 60 ans en 1989. Si la moyenne d'âge reste très élevée, la population s'est globalement rajeunie :

tranche 30-70 ans (%)	30-39	40-49	50-59	60-69
1982	22	18	31	13
1989	31	24	23	13

Nombre de pêcheurs	Garonne	Dordogne-Isle	Dordogne moyenne
1982	86	95	n.c.
1989	45	76	19

Pour le département de la Dordogne, nous donnons en note ¹⁰ quelques chiffres concernant la période précédant la mise en application de la loi Pêche, extraits de l'étude de Pustelnik (1984).

En fonction des débouchés économiques et des populations piscicoles des différents biotopes, les pressions de pêche varient suivant le secteur : ainsi, l'anguille est le produit le plus recherché à l'amont de Bergerac alors qu'à l'aval, ce sont essentiellement l'alose et l'anguille qui sont pêchées ; à l'aval de Saint-Pierre, la pression de pêche concerne l'anguille et surtout la lamproie.

Bilan des premières assises de la Pêche professionnelle

Dans les secteurs zone mixte (y compris Garonne et affluents), on compte 125 pêcheurs professionnels, 40 marins-pêcheurs et cinq viagers marins pêcheurs, soit un total de 170 personnes qui disposent d'une licence annuelle et d'un nombre d'engins défini par arrêté réglementaire. Les différents migrateurs pêchés (grande alose, alose feinte, lamproie, civelle) sont les mêmes que dans l'estuaire.

L'Association Interdépartementale des Pêcheurs Professionnels d'Eau Douce réunit 135 professionnels de la zone fluviale (pêcheurs : 60, compagnons : 75).

Sur cette zone, les professionnels sont souvent agriculteurs riverains.

La répartition des espèces est en partie fonction des barrages, sur la Haute Dordogne, les barrages constituent un obstacle à la remontée des migrateurs : dans ces zones, sont pêchés les espèces sédentaires tels les poissons blancs, la friture (destinée en principe aux restaurants), les camassiers (brochets, perches, sandres) La pêche à l'anguille est en régression. La civelle en eau douce n'a plus de valeur. En aval des barrages, les espèces recherchées sont l'alose et lamproie.

Dans la **zone mixte**, le nombre important de pêcheurs amateurs, dont les filets ont des performances supérieures aux besoins de la consommation familiale, constitue une entrave importante dans l'exercice de la pêche. En Gironde, 1300 pêcheurs amateurs, dont 80% du produit de la pêche est commercialisé, face à 160 professionnels. (licences amateurs : 150 civelle, 900 autres engins, plus 250 autres licences ; pêche au carrelet : amateurs : 1200 licences distribuées).

Par contre, les professionnels sont limités par arrêté préfectoral, sur le nombre d'engins et de filets, par les périodes d'ouverture et fermeture qui ne vont pas de pair avec les conditions climatiques et hydrauliques (causes naturelles, gestion de l'eau par l'EDF), ce qui oblige à une pêche intermittente.

Les autres facteurs limitants sont liés à la dégradation du milieu : bouchon vaseux (dragages), destruction des frayères (extraction de granulats), envasement des berges et du lit. Les dragages ont pour effets la disparition des dernières

¹⁰ Selon l'étude de Pustelnik (1984), 48% des adjudicataires du département de la Dordogne sont agriculteurs ; la pêche représente l'activité principale de la moitié d'entre eux. Sur l'ensemble du cours, pour 48% des pêcheurs, la pêche constitue une activité secondaire (parmi lesquels 20% de retraités)

Lorsque la pêche est activité secondaire, 8% des pêcheurs la valorisent dans leurs restaurants. Ce qui fait un total de 51% qui ont un revenu par la pêche.

frayères d'esturgeons, la disparition des graviers et herbiers, l'envasement, l'effondrement des berges, l'approfondissement du lit (affoulement, envasement des berges, assèchement des terres par manque d'infiltration, augmentation de bouchons vaseux).

Par ailleurs, les anguillettes et les alevins ne peuvent franchir les obstacles aménagés.

Dans la **zone fluviale fixe** : la fluctuation des débits, générée par la gestion de l'eau par les grands barrages de l'amont constitue un obstacle pour la pêche aux engins et filets et une menace pour la reproduction des poissons (les frayères se trouvent fréquemment hors d'eau).

Un autre conflit agite la profession : les associations de pêcheurs à la ligne accusent les professionnels de la destruction des poissons (notamment les aloses) et font pression pour l'élimination des pêcheurs professionnels sur le secteur de Bergerac.

D'autres problèmes sont soulevés par les rapporteurs : la multiplicité des services de l'administration (D.D.A.F., D.D.E., Service Maritime de Navigation) empêche une gestion raisonnée et coordonnée de la pêche fluviale et estuarienne, une des conséquences étant l'élimination de la profession sur la Dordogne moyenne (pas de relève possible). Pourtant, les associations de professionnels témoignent de leur participation active à la vie de la région (participations à l'opération Saumon, à des études, à la promotion de la région,...)

Depuis 1970, les pêcheurs professionnels, notamment de Gironde, s'opposent aux abus, s'attachent à "la défense de leur travail et donc de la vie et de l'équilibre naturel nécessaire à tous". Ils alertent les responsables des niveaux d'étiage. Ainsi, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a été sollicitée sans effet. Ils s'opposent à toutes les pollutions chimiques et agricoles et ménagères et veulent l'arrêt du dragage pour protection des dernières frayères d'esturgeons.

Les demandes des rapporteurs sont les suivantes :

- un suivi de la pêche et de l'effort de pêche
(et notamment, passe à alevins, contrôle du niveau d'eau, nécessité pour l'administration de tenir compte des conditions climatiques pour la réglementation de la pêche des migrateurs.)
- un plan de restauration de l'esturgeon
- la valorisation dont bénéficie l'aloise qui doit être élargie à d'autres espèces
- la création de centres agréés de pêcheurs professionnels seuls habilités à la vente (marché de la civelle à assainir)
- les emplacements des réserves sont à revoir, notamment à cause des modifications des marées dues à l'approfondissement du lit
- la surveillance des dragages clandestins
- l'enseignement dans les écoles

- la création d'une brigade des migrateurs d'estuaires (région) pour la mise en application des textes sur la pollution, le dragage, le pompage, les rejets agricoles et industriels, le braconnage, la protection de 50% du cheptel.

Les auteurs du bilan (MM. Lavigne, Maugé, Métheraud, Monfrangeas) font remarquer qu'il s'agit de propositions déjà anciennes et qui n'ont pas eu de suite...

La première assemblée nationale des pêcheurs professionnels s'est tenu à Bayonne en 1991 ¹¹, les Assises de Bayonne constituent, selon le président des associations de Pêcheurs Professionnels, "une découverte pour l'administration". Jusque là, cette corporation n'avait que peu de visibilité sociale et sous la pression des associations de pêche à la ligne, les pêcheurs aux engins et aux filets étaient, entre autres, tenus pour responsables de la disparition du poisson. "Il s'agit maintenant de reconnaître la pêche professionnelle comme partenaire et si, jusque il y a peu, on était considéré comme des bêtes à abattre, au C.S.P., à l'Agriculture, et ailleurs, le climat a changé. Selon le président, "le climat change au niveau national mais ne se répercute pas ou peu au niveau local"

Difficile de défendre des intérêts qui ne représentent que quelques 500 personnes. 2600 professionnels en 1984, 1300 en 1990, ils ne sont plus qu'environ 450 en 1993. La diminution est donc considérable et soulève inmanquablement la question du maintien de cette profession, de cette activité socio-économique.

Par contre, en 1990, on compte plus de 2.000.000 pêcheurs amateurs (ligne et engins, filets) ; cette activité sociale est en augmentation constante.

¹¹ Premières Assises Nationales des Pêcheurs Professionnels. 17/18/19 octobre 1991. *Lacs, rivières et estuaires. Profession : Pêcheur, la Tradition au bénéfice de l'Avenir*. IFREMER/CETEM/Conseil Supérieur de la Pêche.

BIBLIOGRAPHIE

A.P.PRO.RHO.SAO.ME. 1987. *Pêche professionnelle en eau douce dans le département du Rhône sur le fleuve Rhône*.

Agence du Bassin Adour-Garonne. 1992. *Agriculture et environnement*. Toulouse.

Belin C.B. 1984. *Etude sur la pêche professionnelle et la pisciculture de repeuplement en eau douce*. Ministère de l'Environnement. (Cf. Bordes G. *Le scandale de la pêche aux engins*.)

Babin D. 1992. "Les femmes et la pêche professionnelle en eau douce" pp.101-108 *Statuts et fonction des femmes. Anthropologie maritime. Cahiers 4*. (Cf. aussi Govoroff, Baque, Vogeleisen)

Balabanian O et G. Bouet. 1989. *L'eau et la maîtrise de l'eau en Limousin*. Treignac, "Les Monédières".

Bao I. 1991. *"Etre pêcheur professionnel aux engins et aux filets sur le Rhône et la Saône..."* Université Lyon II, mémoire de D.E.A. de sociologie et sciences sociales.

Beudelín P. 1989. *Réintroduction du saumon dans le bassin de la Garonne. Les fondements du projet. Les retombées économiques*. DRAE Midi-Pyrénées/Ministère de l'Environnement/Conseil Régional.

Bérard L. 1982. *Terres et eaux en Dombes. Technologie et droit coutumier*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon ; Paris, Maison des Sciences de l'Homme.

Belin C.B. 1984. *Etude sur la pêche professionnelle et la pisciculture de repeuplement en eau douce*. Boulogne-Billancourt : IDET.CEGOS/Paris : Ministère de l'Environnement.

Bent J. Muus et Prehen Dalhstrom. 1981. *Guide des poissons d'eau douce et pêche*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Blanchère (de la) H. 1868. *Dictionnaire des pêches et des poissons de nos rivières*. Le Lavandou, Layet (1983).

Bois R.P. 1989. *La pêche aux engins et filets*. Toulouse. Thèse pour le doctorat vétérinaire. Ecole Nationale Vétérinaire.

Bonte P. 1992. "Après Leroi-Gourhan : tendances et problèmes d'une approche ethnologique des faits techniques". *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 48/49.

Bourlon C. 1984. *Pêche et pêcheurs professionnels du lac d'Annecy : Une activité en voie de disparition*. Mémoire de maîtrise. Université Paris X, département d'ethnologie.

Breton B. 1983. *Connaître et Pêcher les poissons d'eau douce*. Rennes, Ouest-France.

Bromberger C. et J.N. Pelen. 1985. "Usages et images de l'eau". *Le Monde Alpin et Rhodanien*, n°4.

Buisson P. 1989. *L'eau en Limousin : usages, recherches et technique*. Limoges, Société d'Ethnographie.

Carbone G. 1987. *L'ethnozoologie de l'Anguille, élément central d'un ethnoécosystème*. Université René Descartes, Paris V-Sorbonne, mémoire de maîtrise.

Cantrelle I. 1981. *Etude de la migration et de la pêche des civelles (Anguilla anguilla L. 1758) dans l'estuaire de la Gironde*. Thèse de doctorat de IIIème cycle en océanographie biologique, Université de Paris VI.

Castelnaud G. 1978. *Etude sur la pêche aux filets et aux engins dans l'estuaire de la Gironde*. Bordeaux. Thèse de doctorat de IIIème cycle. Institut de Géographie. Université de Bordeaux III.

Castelnaud G. et D. Babin. 1990. *La pêche professionnelle aux filets et aux engins dans les eaux continentales françaises*. CEMAGREF de Bordeaux/Ministère de l'Environnement, 2 vol.

Castelnaud G., Cerezuelle D., Guchan A. et E. Rochard. 1985. *La pêche des migrateurs en Gironde*. Bordeaux. CEMAGREF/M.S.H.A/Ministère de l'Environnement/Département de la Gironde.

- 1ère partie "Analyse historique du XVIIIème siècle à nos jours. Bilan et perspectives". 110p. B.Coutancier

- 2ème partie "Enquête socio-professionnelle - propositions de gestion."

Caulier B. 1990. *L'eau et le sacré. Les cultes thérapeutiques en France du Moyen-Age à nos jours*. Paris, Beauchesne.

CEMAGREF, équipe Poissons Migrateurs et Pêches Continentales.

- 1989. *Les aloses du système estuarien Gironde- Garonne-Dordogne. Mortalités engendrées par l'industrie et la pêche dans le cas d'Alosa alosa et d'Alosa fallax*. Bordeaux.

- 1989. *Etude de suivi halieutique de l'estuaire de la Gironde*. Bordeaux.

- 1991. *Etude de suivi halieutique de l'estuaire de la Gironde*. Bordeaux.

Cocula-Vaillières A.M. 1981. *Un fleuve et des hommes. les gens de la Dordogne au XVIII^e*. Paris, Tallandier.

Collomb G. 1976. "Les sénateurs : note sur les pêcheurs à la senne du lac du Bourget. *Le Monde Alpin et Rhodanien*. 3 et 4ème trimestre, pp. 45-58.

CECA-CEE-CEEA. *Glossarium. Engins de pêche*. 1987. Luxembourg

Combe P.M. 1986. *Enquête Pêche ligne - Pêche pro, secteur Rhône-Miribel-Jonage*. Protocole PIRÉN Poisson Labo. An. Techn. et Econ. Dijon.

Comité Interprofessionnel des poissons migrateurs des estuaires. 1986. *Memorandum des marins pêcheurs d'estuaires*.

Coutancier B. 1980. *Pêches et pêcheurs de l'Amirauté de Bordeaux au XVIII^e siècle*. Université Paris 1, mémoire de maîtrise.

- 1985. *L'administration des petites pêches en France (1681-1896)*. EHESS, thèse de IIIème cycle, 3 vol.

Daubrée M.L. (dir), Raoul de Drouin de Bouville. 1900. *Pêche fluviale en France autorisée ou interdite*. Exposition Universelle Internationale de 1900. Paris, Imprimerie Nationale.

Deroye F. 1903. *La pêche fluviale et l'administration des eaux et forêts*. Dijon. Jacquot et Floret.

Desjeux G. 1987. *Le guide Gastine Renette du pêcheur amateur. La pêche fluviale en eau douce*.

Diderot et D'Alembert. *Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques. Chasses pêches*. Paris. Réédit. Inter-Livres.

Duhamel du Monceau M. et M. de La Mare. 1769. *Traité général des Pesches et Histoire des poissons qu'elles fournissent tant pour la subsistance des hommes que pour les autres usages qui ont rapport aux arts et commerce*. Paris, Saillant & Nyon/Desaint. 3 T.

(T 1 : seconde section : *Des filets et des différentes façons de les employer pour plusieurs sortes de Pêche* pp 1- 65 plus illustrations planches I à XX.)

Encyclopédie moderne ou bibliothèque universelle de toutes les connaissances humaines. Paris, Duménil 1842

Geistdoerfer A. 1976. "Description des techniques". *Techniques et culture*. Paris, n° 1, pp. 60-69.

Goody J. 1984. *Cuisines, cuisine et classes*. Paris, Centre G.Pompidou/C.E.I.

Govoroff N. 1992. "Défendons la bourgne en osier" *Le pêcheur professionnel*, 3, 4-6.

- 1990. *La maison de la rivière : étude de contenu muséographique*.

- 1989. *La pêche des lamproies à la bourgne en osier sur la rivière Dordogne*. MPE.

- 1992. *La pêche aux grand filets sur la rivière Dordogne. Etude préliminaire*. CETMA/MNHN/Musée Aquarium de Sarlat.

Klodniski Z. 1987. "La pêche traditionnelle en eau douce", *Objets et mondes*. T. 24, 3-4.

Lenclud G. 1984. "L'eau dans la cité. Techniques et milieu symbolique", *Etudes Rurales*, n° 93-94.

Lemonnier P. 1976. "La description des chaînes opératoires : contribution à l'analyse des systèmes techniques", *Techniques et sociétés*, n° 1, pp. 100-151.

"L'eau douce" in *Monuments Historiques* n°122. 1982. VIII-IX.

Le grand livre de la pêche et des poissons. Eau douce. Monaco, Union Européenne d'Édition. 1952.

Le pêcheur professionnel continental et esturien. 1991. n°1, pp. 1-24.

Lusignan F. 1990. "La restauration des saumons sur la Dordogne". *Saumons*, 73.

- Martin E. 1897. *Code nouveau de la pêche fluviale*. Paris, Léautey.
- Martinelli B. 1985. "Eau, politique et usages en Basse-Provence", *Le Monde Alpin et Rhodanien*, n°4.
- Monti J. 1992. *Pêcher la Loue. De la technique au fait social*. Paris, Cèdre.
- Ozon B.H.A. 1989. *Politique de l'eau en France : aspects juridiques et économiques*. Toulouse, thèse vétérinaire.
- Pannetier P. 1952. *La pêche aux filets et engins dans les cours d'eau du domaine public et la production piscicole qui en dépend*. Dijon, Berthier.
- Pingaud M.C. 1984. "Eau vive, eau prise, chronique de l'eau en Creuse", *Etudes Rurales*, n° 93-94.
- Portet F. et C. Baque. 1990. "Pêche traditionnelle en Saône et Loire" *Pays de Bourgogne*. VI.
- Porcher J.P. 1990. *Le saumon atlantique en 1989. Captures par les pêcheurs amateurs et professionnels en eau douce. Eléments de connaissance et de gestion des stocks*. Cesson-Sevigne, Centre National de Traitement des Captures de Saumon, Conseil Supérieur de la Pêche.
- Préfecture de la Gironde. 1987. "Arrêté réglementaire permanent sur la police de la pêche en Gironde", *Bulletin d'information des maires*. Bordeaux, n° 15 bis, pp. 488-519.
- "Cahier des clauses et conditions particulières d'exploitation des lots de pêche du domaine public fluvial de l'Etat, *Bulletin d'information des maires*. Bordeaux, n°2, pp.3-51.
 - "Décision modificative des cahiers des clauses et conditions particulières d'exploitation des lots de pêche du domaine public fluvial de l'Etat, *Bulletin d'information des maires*. Bordeaux, 30/12/1988.
- Premières Assises Nationales des Pêcheurs Professionnels. 17/18/19 octobre 1991. *Lacs, rivières et estuaires. Profession : Pêcheur, la Tradition au bénéfice de l'Avenir*. IFREMER/CETEM/Conseil Supérieur de la Pêche.
- Prouzet P., Martinet J.P. et J. Causubon. 1989. "La pêche estuarienne sur l'Adour : bilan de l'année 1988." *Equinoxe* n°29, X-XI.
- Pustelnik G. 1982. *Les saumons de la rivière Dordogne : 1189-1981*. Ministère de l'Environnement, D.P.N./Fédération Départementale de l'Équipement.

- 1984. *Hydrobiologie de la rivière Dordogne : cartographie écologique*. Ministère de l'Environnement. D.P.N./Conseil Supérieur de la Pêche/Direction Départementale de l'Agriculture du Lot.

- Pustelnik G. (sous la direction de) 1993. *La rivière Dordogne*. Paris, Privat.

Rahal O. 1992. *Etude ethnoécologique à partir des pratiques et représentations de l'eau dans la vallée de la Lèche*. Saint-Denis. Université Paris VIII. Mémoire de maîtrise.

Reparaz A. de. 1988. *L'eau et les hommes en méditerranée*. Paris, CNRS.

Ravignan A (de). 1981. *Aménagement et sauvegarde des rivières non domaniales*. Toulouse, Union Midi-Pyrénées Nature-Environnement.

Sabatery L. 1988. *Enquête ethnologique sur les pêcheurs professionnels de la Loire dans le département de la Nièvre*. Rapport VI

- 1988. *Les pêcheurs professionnels de la Loire*. Rapport II.

Talhouarne M. 1981. *Exploitation de la pêche sur le domaine public fluvial. Préparation des baux 1882-1986*. Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie.

Taverny C. 1991. *Pêche, biologie, écologie des aloses dans le système Gironde- Garonne-Dordogne*. Etudes, ressources en eau n°4. CEMAGREF. Université Bordeaux 1.

Thomazi A. 1947. *Histoire de la pêche, des âges de la pierre à nos jours*. Paris, Payot. pp. 417-429 et 275-291.

Torefal F. 1987. *Les poissons d'eau douce*. Paris, France-Loisirs.

La ville et le fleuve. Colloque du CTHS 1987. Edition CTHS 1989.

Valette F. 1975. *S.O.S. Dordogne*. Vitrac, Association pour la Sauvegarde et l'Avenir de la Vallée de la Dordogne.

- 1980. *Dordogne ma mie. Souvenirs d'un pêcheur de Dordogne*. La Roque-Gageac, F.Valette.

- 1988. *Dordogne, Chroniques au fil des siècles*. Le Bugue, PLB éditeur.

- 1991. *Mémoire de Pêche en Périgord*. Le Bugue, PLB éditeur.